Charles Phillips Brown

HISTOIRE

DE L'INDE

ANCIENNE ET MODERNE.

IMPRIMERIE DE LE NORMANT, RUE DE SEINE.

HISTOIRE

DE L'INDE

ANCIENNE ET MODERNE,

OU

L'INDOSTAN

Considéré relativement à ses Antiquités, à sa Géographie, à ses Usages, à ses Mœurs, à la Religion de ses habitans; à ses Révolutions politiques, à son Commerce, et à son état actuel; avec une Carte de l'Inde et les subdivisions actuelles de l'Indostan.

AVEC DES PIÈCES INÉDITES A L'APPUI.

PAR M. COLLIN DE BAR,

Ancien Magistrat de la Cour supérieure de Pondichéry.

TOME SECOND.

PARIS,

LE NORMANT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

1814.

HISTOIRE

DE L'INDE

ANCIENNE ET MODERNE.

CHAPITRE XVI.

Formation d'une compagnie française des Indes orientales. — Voyages et établissemens des Français dans l'Inde. — Surate devient le centre de leur commerce. — Ils attaquent et prennent Saint-Thomé, et en sont chassés. — Fondation de Pondichéry par François Martin. — Description de cette ville. — Elle est prise et rendue par les Hollandais. — Sage administration de François Martin. — Vicissitudes de la compagnie en Europe. — Toutes les compagnies de commerce sont réunies en une seule sous le nom de *Compagnie perpétuelle des Indes.* — Administration de Dumas. — Accroissement de Pondichéry. — Acquisition de Karical. — Démêlés avec les Marattes. Occupation des îles de France, de Bourbon, par la Bourdonnaie.

Les Portugais avoient paru les premiers dans l'Océan indien; et profitant avec habileté d'un concours de circonstances favorables, ils s'é-

toient vus tout-à-coup les maîtres du commerce de l'Orient. Poussés par le désespoir, les Hollandais les suivirent bientôt en Asie, et parvinrent à leur arracher le commerce des épiceries. Les riches cargaisons qu'ils rapportèrent en Europe, excitèrent l'avidité et le courage de cette nation commerçante. Les Hollandais triomphèrent de tous les obstacles; ils établirent en Asie un empire plus vaste que ne l'étoit leur propre domination en Europe.

Les Anglais, non moins industrieux, non moins hardis, venoient de s'ouvrir aussi l'accès de l'Inde, en tenant d'abord le milieu entre la hauteur des Portugais et la sordide avarice des Bataves.

Quand toutes ces nations parurent aux Indes, elles étoient formées depuis long-temps au commerce, et toutes étoient en état de faire les frais de leurs premiers établissemens. Il n'en fut pas de même des Français; ils vinrent les derniers, lorsque toutes les branches du commerce de l'Inde étoient déjà dans les mains de nations riches et guidées par les lumières de l'expérience. Ils rencontrèrent de grandes difficultés pour s'établir dans la péninsule, et peu d'appui dans leur propre gouvernement;

× O to be sure! Not a word of the battles fought & gained by the English!

mais à force de patience, ils parvinrent, par leurs efforts et par leur courage, à surmonter tous les obstacles, et à créer un des plus beaux établissemens commerciaux et militaires de toutes les Indes.

Disons-le cependant, le pouvoir des Français en Asie eut un grand éclat, mais une courte durée; ce fut un météore qui d'abord éblouit, et qui se consuma bientôt lui-même. ×

Le rival du plus puissant monarque des Espagnes et des Indes, l'adversaire de Charles-Quint, François Ier, fut le premier roi de France qui songea aux avantages que pouvoit procurer le commerce des Indes; il s'efforça de réveiller l'émulation des Français, et de leur inspirer le goût de la navigation et du commerce. Sous son règne, quelques négocians de Rouen hasardèrent un foible armement qui, battu par la tempête, ne put dépasser le cap de Bonne-Espérance.

Ce fut le plus chéri des rois de France, ce fut Henri IV qui le premier établit une compagnie des Indes orientales, et dès 1601, cette société formée en Bretagne expédia quelques navires pour prendre part aux richesses des Indes, que se disputoient alors les Portugais, les Hollandais et les Anglais. La première

expédition parvint aux Maldives, et la seconde à Java; aucune n'offrit un retour capable d'encourager les intéressés à de nouvelles entreprises : l'association fut dissoute.

Quelques négocians de Dieppe entrèrent en 1633 dans cette carrière difficile, mais sans aucun succès décisif. A la suite de diverses expéditions, les vues des armateurs français se tournèrent vers l'île de Madagascar, et on abandonna le commerce de l'Inde.

Richelieu, dont les plans avoient presque toujours pour objet l'agrandissement et la prospérité de la France, dirigea aussi son attention sur le commerce maritime; il entreprit de former une nouvelle compagnie des Indes sous sa protection immédiate et avec de plus grands priviléges; elle fut d'abord plus active, et pendant quelque temps plus heureuse; mais après bien des variations dans ses plans, elle déchut, et se vit hors d'état de se soutenir.

Le siècle de Louis XIV devoit être plus favorable aux grandes entreprises, et Colbert forma lui-même le plan d'une nouvelle compagnie pour laquelle on fit un fonds de quinze millions. Le privilége exclusif du commerce des Indes lui fut concédé pour cinquante ans. Soutenue par le ministère, la compagnie agit

avec assez de vigueur. Après une expédition infructueuse à Madagascar, elle renonça sagement à cette île, et entreprit le commerce des Indes.

Un Persan, nommé Mascara, attaché au service de France, obtint, en faveur de la compagnie, la permission d'établir des comptoirs sur divers points de la presqu'île. En 1668, un négociant d'origine française, nommé Caron, qui, après avoir vieilli au service de la compagnie hollandaise, étoit devenu le chef de la compagnie créée par Colbert, choisit Surate pour être le centre de toutes les affaires des Français dans l'Inde. Là devoient se réunir les différentes marchandises qu'on expédioit en Europe; mais quoique cette ville, située entre la Perse et l'Inde, fût très-florissante, elle ne remplit pas l'idée que s'en étoit formée Caron pour un établissement principal. Il cherchoit un port indépendant au centre de l'Inde; il porta ses vues sur l'île de Ceylan, et s'établit à Trinquemalay; mais, la disette et les maladies ayant fait périr la majeure partie des équipages et des troupes de débarquement, Caron passa avec le reste à la côte de Coromandel; et poussé par le désespoir, il fit attaquer la colonie portugaise de Saint-Thomé,

où régnoit une grande abondance; elle étoit tombée au pouvoir du roi de Golconde. Les fortifications, quoiqu'en bon état, n'arrêtèrent point les Français; ils les emportèrent d'assaut en 1672, et s'établirent à Saint-Thomé. Deux ans après, les Hollandais, qui étoient en guerre avec Louis XIV, ayant joint leurs armées à celles des Indiens, investirent la nouvelle colonie française, et la forcèrent de se rendre. Ainsi Colbert, quoiqu'il suivît son projet avec autant d'habileté que d'application, ne put empêcher les affaires de la compagnie de décliner. Elle n'eût fait que de vains efforts pour rétablir son crédit, sans la prudence et la belle conduite d'un de ses agens, nommé François Martin. Une sorte d'inspiration lui suggéra l'heureuse idée de fonder un établissement solide dans la bourgade de Pondichéry, située sur la côte de Coromandel, dont l'emplacement avoit déjà été concédé en 1624 par Ram-Raja, roi de Gengie. La compagnie autorisa François Martin à s'établir sur ce petit territoire, qui n'avoit alors que quatorze cents brasses de circuit, et recueillant aussitôt les débris des colonies de Saint-Thomé et de Ceylan, il fit de Pondichéry une ville qui donna de bonne heure les plus belles espérances; mais les Hol-

landais, inquiets de l'état florissant de cette colonie naissante, essayèrent de la faire attaquer par les Indiens; le raja, auquel ils s'adressèrent, refusa de prêter l'oreille à cette perfidie : « Les Français, dit-il, ont acheté » cette place, il seroit injuste de la leur re» prendre. » Alors les Hollandais l'investirent et l'attaquèrent eux-mêmes; Martin, après une belle défense, la rendit par une capitulation honorable le 5 septembre 1693.

A peine les Hollandais furent-ils les maîtres de Pondichéry qu'ils achevèrent l'enceinte de ses murailles, les flanquèrent de sept bastions, et en firent une des meilleures forteresses des Indes, dans l'espoir que les Français n'y pourroient plus rentrer.

Mais cette conquête, qui sembloit anéantir à jamais la puissance de la compagnie française dans l'Inde, fut, après un terme de quatre ans, la source de sa prospérité. En effet, à la paix de Riswick, conclue en 1697, la ville de Pondichéry fut restituée à la France avec toutes ses fortifications, et dans un bien meilleur état que lorsqu'elle avoit été prise; mais, par un accord particulier, les Hollandais ne la rétrocédèrent qu'après l'avoir vendue : cet acte de vente, qui étoit bien dans l'esprit d'une na-

Voyez p. 411

tion marchande, fut passé le 17 septembre 1699. (*Voyez Pièces justificatives*, N°. Ier.)

On y envoya aussitôt une escadre avec des munitions de guerre, deux cents soldats pour en augmenter la garnison, d'habiles ingénieurs, et tout ce qui étoit nécessaire pour la mettre dans un état respectable de défense, et à l'abri de toute entreprise hostile. On en confia de nouveau le gouvernement à François Martin, qui en trois ou quatre ans lui donna une face nouvelle. Le conseil souverain des Indes fut aboli à Surate, où il ne pouvoit plus résider, et Pondichéry devint le siége de la direction et du gouvernement général de la colonie, sous l'autorité duquel devoient ressortir les comptoirs de Ballasor, Casembazard, Cabripatam, Mazulipatan, Ougli et autres, dans le Bengale et sur la côte de Coromandel et d'Orixa Nommé directeur général, François Martin, ce vertueux et habile négociant, acheva les fortifications de Pondichéry, forma une garnison de sept à huit cents hommes, traça le plan régulier d'une grande ville, et y attira, par sa prudence et par la douceur de son administration, une population considérable. En peu d'années Pondichéry, situé au 11e d., 56 m. de latitude septentrionale, et au 77e d., 22 m.

de longitude, devint le chef-lieu de la compagnie française des Indes, et l'une des places les plus importantes que les Européens eussent en Asie. On y construisit, sur un plan magnifique, des magasins pour la compagnie et pour les particuliers, une grande et belle place, un marché, un palais pour le gouverneur, et au couchant de la ville un autre palais pour recevoir les princes et les ambassadeurs étrangers, avec un jardin planté de belles allées d'arbres, et servant de promenade publique. On vit s'élever six portes, onze bastions pour la défense des murailles, une citadelle régulière, et un arsenal pourvu de pièces de campagne, de bombes, de mortiers, de munitions de guerre. Trois cents pièces de canon garnirent bientôt tous les ouvrages. Quoique la ville ait une lieue et demie de tour, les maisons en furent régulièrement disposées, et les rues tirées au cordeau; les Européens bâtirent en brique. Les maisons indiennes n'étoient qu'à un seul étage, et couvertes d'un toit en plate-forme. On vit accourir en grand nombre des tisserands, des peintres en toile, des orfèvres, des ouvriers indiens qui répandoient l'activité et l'abondance dans cette ville nouvelle. Ce peuple actif et industrieux s'éta-

blissoit volontiers dans une capitale où il étoit assuré de jouir tranquillement du fruit de ses travaux. Toutefois le pays circonvoisin étoit bien cultivé et produisoit une grande quantité de riz ; peu de villes des Indes possédoient un marché plus abondant en riz, viande, poisson, volailles, et à un prix aussi modique. Quoique située à cent toises du rivage de la mer, la ville n'a qu'une simple rade, et point de port, et il faut y transporter toutes les marchandises dans des barques, l'espace d'une demi-lieue ; mais cet inconvénient est balancé par la difficulté d'opérer un débarquement, et par l'impossibilité de bombarder la ville par mer.

Dans un très-court intervalle, cette métropole des Indes françaises s'accrut par degrés, et au lieu de cinq cents habitans qu'elle comptoit dans son origine, elle renferma dans son sein jusqu'à quatre-vingt mille habitans, tant Européens qu'Indiens et Mahométans : fait incroyable, s'il n'étoit attesté par des témoignages authentiques. Cet accroissement rapide fut dû à la douceur de l'administration française, et aux vertus personnelles de François Martin, le fondateur de ce bel établissement. Il y attira sans cesse de nouveaux colons, et sut leur en faire aimer le séjour par sa dou-

Mons: Martin

ceur et par sa istice. Il ménagea les rajahs voisins, dont l'amitié étoit nécessaire à une colonie naissant. Il ne leur envoya pour agens que des sujets recommandables, ainsi que dans les différens machés de l'Asie. Il sut persuader aux Français q'ils ne pourroient réussir dans l'Inde qu'en donant une idée avantageuse de leur caractère et de leur conduite, qu'en se pliant au géni des peuples et aux circonstances. Ses ages répandus dans les différentes cours de l'Inde y apprenoient à connoître les lieux où se fabriquoient les plus belles étoffes, les entrepôts ds marchandises les plus précieuses, et enfi tous les détails du commerce intérieur de cete vaste péninsule.

Ce vertueux alministrateur jouit du fruit de ses travaux et dses veilles : il vécut assez pour voir Pondichéryet ses dépendances dans l'état le plus florissant.

Si l'état des affaires de la compagnie eût répondu aux grandes choses que son premier directeur faisoit dans l'Inde, il n'est pas douteux que le corps entier auroit bientôt élevé sa prospérité commerciale au niveau de celle des Hollandais et des Anglais ; mais ses premières opérations, pour établir son empire à Madagascar, avoient été ruineuses, et avoient

commencé sa décadence. En vain le gouvernement lui fit des avances de fonds, dans l'espoir de soutenir son ouvrage ; il alla plus loin, il lui donna ce qu'il lui avoit d'abord prêté : tant de sacrifices n'empêchèrent pas que la compagnie ne se vît réduite à abandonner ses comptoirs de Bantam, de Rajapour, de Talichery, de Mazulipatan, de Bender-Abassi et de Siam, pour concentrer ses opérations à Pondichéry et à Surate. L'épuisement de ses ressources, vers la fin du dixseptième siècle, rendit sa situation tellement désespérée, que François Martin et ses successeurs ne trouvèrent d'autres secours dans l'Inde qu'en eux-mêmes, et d'autres moyens de soutenir l'établissement de Pondichéry que par le commerce et par l'industrie des Indiens qui en étoient devenus les habitans ; ils eurent tant de bonheur à cet égard, que tandis que la compagnie dépérissoit visiblement en Europe, tout ne respiroit qu'abondance et prospérité à Pondichéry.

Cette ville, parfaitement située pour le commerce, au centre des établissemens européens de la côte de Coromandel, avoit devant elle le golfe du Bengale, de sorte que ses magasins étoient fournis non-seulement de marchandises

de la côte, maisle toutes celles des autres échelles de l'Inde elle avoit aussi des magasins pour toutes sctes de marchandises d'Europe, que l'on trasportoit, au besoin, dans tous les marchés e l'Orient. Son principal commerce consistd en toiles; les plus belles se fabriquoient à ı côte d'Orixa, et on les peignoit à Pondicbry même; on y recevoit aussi une grande qantité de soie, tant écrue que travaillée, de: étoffes brochées d'or et d'argent, des parfms, des épiceries et des diamans, trafic por lequel Pondichéry étoit très-heureusement itué.

Mais tandis que c bel établissement se soutenoit par son indutrie locale, la compagnie éprouvoit, dans la rétropole même, des vicissitudes singulières.

Les finances de a monarchie étoient dans le plus grand désodre, lorsque le duc d'Orléans prit les rêne de l'Etat en qualité de régent : la dette ntionale se montoit à deux milliards soixante-deux millions. La France se trouvoit à la veille d'une crise, lorsque l'Ecossais Law, génie tranchant, parvint à faire goûter ses plans derestauration, basés sur ces principes simples que les compagnies de commerce privilégiées devoient servir d'instrument

pour acquitter les dettes de l'couronne, pour décharger la nation et le ouvernement du fardeau qui les écrasoit. En conséquence, avec quatre-vingt-dix millions que lui fournit la compagnie d'Occident, il créa une banque nationale qui redonna la vie l'agriculture, au commerce, et à l'État entier. Enhardi par un succès qui dépassoit mêmes ses espérances, il réunit, en 1719, les compagnies d'Occident, d'Afrique, de la Chine et des Indes orientales, en un seul et même corp, sous le nom de *Compagnie perpétuelle des Indes*. La nouvelle société porta bientôt son ambition jusqu'à vouloir rembourser toutes les dettes, moyennant toutefois l'exploitation de ses principales branches de revenus. Ses priviléges furent déclarés perpétuels et irrévocables; et c'est ainsi qu'elle reçut un éclat passager du système de Law. Mais ce ne fut que par les secours du trésor public qu'elle se vit en état de donner l'essor à son commerce. Dès 1720, elle commença à figurer; et, à compter de cette époque, elle reçut tous les ans trois, quatre, cinq, six et même sept vaisseaux richement chargés. En 1722, Bayanagor, roi de Bargaret, protégea la compagnie et l'opposa aux Anglais; mais à la paix conclue entre ce prince et la

1725

compagnie anglaise, les Français furent obligés de se retirer sans avoir obtenu les concessions promises. Ce ne fut qu'en 1725, que, l'épée à la main, ils s'emparèrent de Mehé, située à onze degrés, quarante-huit m. de latitude, et à soixante-treize degrés, vingt m. de longitude; ils en firent le comptoir principal de la côte de Malabar. En 1726, un traité de paix et de commerce fut conclu entre le gouvernement français et le prince Bayanagor (*Voyez Pièces justificatives*, N°. II). Quand l'espoir qu'avoit conçu le gouvernement de payer ses dettes avec du papier eut disparu, il ne resta plus, du système de Law, qu'une compagnie des Indes conservant les priviléges des différentes compagnies dont elle étoit formée. Malheureusement, plus inspirée par l'esprit de finance que par l'esprit de commerce, elle ne songea qu'à tirer de l'argent des droits qu'on lui avoit cédés en Amérique, en Afrique et en Asie; et par là, elle devint plutôt une société de fermiers qu'une société de négocians; mais plus sage, plus probe dans les Indes qu'en Europe, elle y paya ses dettes accumulées depuis près d'un siècle, fit fleurir Pondichéry, et la mit à l'abri d'une invasion. Enfin le ministère voulant protéger efficacement la com- *

* Pag. 307–311 des contes absurdes

pagnie et son principal établissement, confia à plusieurs sujets d'une capacité reconnue, le soin d'en conduire le commerce, et d'en augmenter les forces.

Dumas y fut envoyé en qualité de gouverneur général; et, par une administration ferme et habile, il sut lui donner de nouveaux accroissemens et un nouveau lustre.

Déjà, depuis la première concession, Pondichéry avoit vu agrandir ses limites, qui ne s'étoient d'abord étendues qu'à une demi-lieue au nord, et à deux lieues au sud et à l'ouest. En 1690, sept villages cédés par Ram-Raja, avoient formé un accroissement d'une demi-lieue de rayon vers le sud. En 1708, le 2 août, les villages d'Ariancoupan, de Mourgapakom, Patambac et Hollandé, avoient été concédés par le nabab Pharoupzingue, ce qui prolongeoit les limites d'une lieue; enfin le nabab Saed-Doulakan avoit concédé, en 1716, le village d'Oulougaret, dans l'ouest.

Telle étoit la circonscription du territoire de Pondichéry, lorsque le gouverneur-général Dumas vint, en 1735, prendre les rênes de l'administration coloniale. Il obtint d'abord du Grand-Mogol Mahomet-Shah, le privilége de battre monnaie; il en fit frapper, tous

* Privelege? the coins were Musulman coins: they bore no mark of France.

les ans, pour cinq ou six millions : ce qui valut à la compagnie 4 à 500,000 fr. de bénéfice, par le seul droit souverain de monnoyage. (*Voyez Pièces justificatives*, N°. III.) Peu de temps après, le même gouverneur procura un bien plus grand avantage à la compagnie et à la nation française, par l'acquisition de Karical et de son territoire : ce qui donna une part considérable dans le commerce du Tanjaour.

Ce royaume, compris dans l'extrémité de la presqu'île, en deçà du Gange, vers le sud-est, passa par héritage, en 1738, à Sahagée-Maharaja, neveu du roi défunt, qui en fut bientôt dépouillé par un fils naturel de ce même prince. Sahagée réclama l'appui et les secours des Français de Pondichéry, et céda en toute souveraineté, en 1739, à la nation française, pour obtenir sa protection, et moyennant la somme de 3,000 pagodes (22,600 fr.), la ville de Karical, située à 28 lieues au sud de Pondichéry, et son territoire, qui comprenoit la ville baignée par une branche du Colram, la forteresse de Kangerie, située à l'embouchure de la rivière, et cinq aldées ou villages. Cette somme fut réduite, la même année, à 2,000 pagodes (15,000 fr.); mais Sahagée

emprunta à la compagnie française cent mille chacras (cent mille écus), et donna en nantissement trente-cinq aldées; en décembre, il emprunta de nouveau quarante mille chacras (quarante mille écus), et il donna encore en nantissement quinze aldées. (*Voyez Pièces justificatives*, N°s. III, IV *et* V.) Ces différentes sommes n'ayant jamais été remboursées, les nantissemens devinrent propriétés françaises, et formèrent un territoire d'environ une lieue et demie de rayon, fertile, abondant en riz, coton, indigo, et habité par plus de quarante mille Indiens industrieux, qui fabriquoient des toiles de coton unies, et des toiles peintes. Le raja Singa qui succéda à Sahagée, confirma la cession de Karical et de son territoire. Ce comptoir offroit le grand avantage de pouvoir fournir une grande quantité de grains, soit de son propre territoire, soit des possessions du roi de Tanjaour, qui sont limitrophes.

Cependant le gouverneur-général Dumas eut besoin de toute sa fermeté et de toute sa prudence dans la guerre subite qui menaça toutes les provinces voisines d'une entière dévastation.

L'invasion de Kouli-Kan, l'humiliation de

l'empereur mogol, fait prisonnier dans sa propre capitale, avoient tellement ébranlé l'empire des Indes, que presque tous les gouverneurs mahométans cherchoient à s'ériger en souverains particuliers, à l'exemple du fameux Nizam-El-Molouk, vice-roi du Décan. Parmi ces gouverneurs ambitieux, se faisoit remarquer Daoust Aly-Kan, nabab de la province d'Arcate, dans laquelle étoient situées Pondichéry et Madras, alors les capitales des compagnies française et anglaise dans l'Inde. Daoust Aly-Kan laissa bientôt percer ses grands desseins, en rassemblant une armée de soixante mille hommes, en soumettant plusieurs princes indiens, et en poussant ses conquêtes de l'autre côté de la presqu'île, dans l'espoir de ranger sous son obéissance une partie de la côte du Malabar. Les rajas de la presqu'île de l'Inde, alarmés de ses progrès, s'adressèrent à la confédération des princes marattes, peuples déjà puissans, nombreux et belliqueux; ils réclamèrent leurs secours pour opposer enfin une digue à l'ambition des princes mahométans, et les délivrer de leur joug, s'il étoit possible; car l'Inde étoit partagée, plus que jamais, entre le parti des indigènes et celui des conquérans mogols. Les Marattes se mirent en

marche vers la fin de 1740, avec plus de cent mille chevaux; ils attaquèrent et défirent l'armée du nabab, qui fut tué dans l'action. Sa veuve, avec le reste de sa famille et plusieurs de ses sujets, vint, chargée de toutes ses richesses, chercher un asile à Pondichéry, au milieu des Français. Le gouverneur général, de l'avis de son conseil, reçut ces alliés malheureux avec tous les égards qui leur étoient dus, et se mit en devoir de les protéger contre les Marattes victorieux. Ragogée-Bonssola, leur général, s'approcha des murs de Pondichéry, et demanda impérieusement qu'on lui livrât les réfugiés. Il réclama en même temps une somme de 1,200 mille liv. en forme de tribut, auquel il prétendoit que les Français s'étoient anciennement assujétis, et chercha à intimider le gouverneur-général par des menaces.

La réponse que lui fit Dumas respire une sorte de dignité et de grandeur d'âme qui doivent exciter l'admiration.

« Tant que les Mogols ont été les maîtres » de ces contrées, dit le gouverneur à l'en- » voyé des Marattes, ils ont toujours traité » les Français avec la considération due à l'une » des plus illustres nations du monde; et elle » se fait gloire de protéger à son tour ses alliés

» et ses bienfaiteurs. Il n'est pas dans le carac-
» tère d'un peuple magnanime d'abandonner
» une troupe de femmes, d'enfans et de mal-
» heureux fugitifs. Ils sont maintenant dans
» l'enceinte de cette ville comme dans un asile
» sacré, et sous la protection de mon roi, qui
» s'honore de la qualité de protecteur des infor-
» tunés. Tout ce qu'il y a de Français dans
» Pondichéry perdroit plutôt la vie pour les
» défendre, partageant à cet égard les senti-
» mens magnanimes de leur souverain. Quant
» à moi, il m'en coûteroit la tête, si j'écou-
» tois seulement la proposition d'un tribut hu-
» miliant, ou d'une redevance quelconque.
» Ainsi allez dire à votre général que vous m'a-
» vez trouvé disposé à défendre la place jus-
» qu'à la dernière extrémité, et que si la
» fortune m'étoit contraire, je retournerois en
» Europe sur mes vaisseaux, avec ma garnison
» et mes alliés : c'est à lui de juger s'il lui con-
» vient d'exposer son armée à une destruction
» certaine, pour s'emparer d'un monceau de
» ruines. »

Le général n'étoit pas accoutumé à entendre parler les Européens avec tant de dignité; cette fierté le jeta dans l'incertitude; et des négociations habilement conduites le déci-

dèrent à se retirer avec son armée, et à accorder la paix à Pondichéry.

Ainsi se termina cette guerre, qui mit les Français en grand crédit à la cour de l'empereur mogol, dont les ministres témoignèrent publiquement leur estime pour le gouverneur-général Dumas, et leur affection pour la nation française.

Le fils du défunt nabab vint en personne, à Pondichéry, pour remercier le gouverneur-général, et en même temps pour voir et consoler sa mère. Le gouverneur le reçut avec tous les honneurs imaginables, et lui offrit de riches présens, suivant la coutume des cours de l'Inde. Le nabab se contenta d'accepter deux vases de vermeil d'un très-beau travail, et destinés à contenir de l'eau de rose; et il envoya au gouverneur-général un de ses plus beaux éléphans, avec un serpau, habillement indien. Il lui fit aussi la donation de plusieurs terres, donation qui fut ratifiée par le Grand-Mogol. Ce prince conféra en même temps à Dumas la dignité de nabab. Comme toutes ces grâces étoient personnelles, Dumas demanda, et obtint, qu'elles fussent transportées à perpétuité à ses successeurs dans le gouvernement de Pondichéry.

Au moment même où cet estimable gou-

1722 – 35

verneur donnoit à la compagnie des Indes plus de richesses et de considération qu'elle n'en avoit eu encore, cette même compagnie formoit un établissement maritime dans les mers d'Afrique, sur la route de Madagascar aux Indes, dans deux îles découvertes et abandonnées par les Portugais. C'étoient les îles de France et de Bourbon, dont elle avoit pris possession en 1722. Long-temps incertaine si elle ne les abandonneroit pas, elle venoit de se décider enfin à les conserver. Un simple armateur de Saint-Malo, le célèbre la Bourdonnaie, y fut envoyé, en 1735, en qualité de gouverneur, pour en tirer tout le parti que lui suggéreroit son talent fertile. A la fois négociant et guerrier, né pour former et pour exécuter de grands desseins, mais excité aussi par une passion désordonnée pour les richesses, il avoit déjà été utile à la compagnie dans plus d'un voyage et dans plus d'une entreprise. En peu de temps, il devint, en quelque sorte, le créateur des deux colonies maritimes qu'on venoit de lui confier, colonies dont les communications avec les établissemens français de la côte de Coromandel alloient devenir si importantes. Ainsi les vaisseaux français qui alloient aux Indes trouvoient déjà sur la route

les rafraîchissemens et les commodités nécessaires après une longue navigation; mais la Bourdonnaie étoit également propre à construire des vaisseaux, à les conduire et à les défendre : aussi créa-t-il bientôt des arsenaux, et, en peu de temps, on vit, pour ainsi dire, des navires sortir de ses mains. Tandis que cet homme habile et entreprenant établissoit la puissance des Français sur deux îles intéressantes de l'Afrique, un autre homme, encore plus extraordinaire, Dupleix, commençoit à s'illustrer dans l'Inde, où son nom est à jamais célèbre; il y donnoit aux affaires politiques et commerciales de la compagnie un grand essor, au milieu même des embarras d'une guerre vive et animée entre la France et l'Angleterre: guerre qui s'étendit jusqu'aux établissemens français et anglais dans l'Inde.

Mais, avant de commencer le récit de ces événemens glorieux, jetons un regard attentif sur le Bengale, qui ne fut d'abord considéré, par les deux nations rivales, que comme un marché utile à leur commerce, et qui devint bientôt le centre et la cause de l'accroissement gigantesque de la puissance britannique dans l'Inde.

Voyez p 411 B
414 415

CHAPITRE XVII.

Ancienne révolution du Bengale. — Premiers établissemens européens dans cette contrée de l'Inde. — Fondation de Calcutta et de Chandernagor. — Caractère de Dupleix et de la Bourdonnaie. — Rivalité entre ces deux chefs. — Guerre dans l'Inde entre les Français et les Anglais. — Victoire navale remportée par la Bourdonnaie. — Siége et prise de Madras par les Français. — La capitulation de cette ville, cassée par Dupleix. — Arrestation de la Bourdonnaie. — Siége de Pondichéry par les Anglais. — Glorieuse défense de Dupleix. — Paix d'Aix-la-Chapelle.

Le Bengale, vaste contrée de l'Inde, est non-seulement la plus riche de cette partie de l'Asie, mais encore celle qui renferme le plus d'antiquités et de curiosités : elle s'étend vers les deux rives du Gange sur cent lieues de largeur et sept cents lieues de longueur, dans des bornes que nous avons déjà fait connoître.

L'histoire de ses anciennes révolutions est mêlée d'incertitudes et de fables ; on y voit cependant que le Bengale a formé tour à tour plusieurs Etats séparés et un seul Royaume, et qu'il a subi de grandes vicissitudes politiques.

La conquête du Bengale par les Mahometans remonte au douzième siècle sous le règne de Scheabbeden. Sa capitale étoit alors Lucknow, qui est aujourd'hui celle de la nababie d'Oude. Vers la fin du quatorzième siècle, Tamerlan s'empara du Bengale, et les troubles qui suivirent son invasion, contribuèrent à rendre à cette belle contrée son indépendance, c'est-à-dire que pendant près de deux siècles elle fut gouvernée le plus souvent par des rois indiens, et quelquefois par des gouverneurs mahométans, soumis aux empereurs de Delhy. Enfin, en 1590, un des généraux d'Ackbar, aïeul d'Aureng-Zeb, entreprit et consomma la conquête de tout le Bengale ; mais sous les successeurs d'Ackbar, qui tinrent les rênes de l'empire d'une main moins assurée, le Bengale éprouva de nouvelles commotions politiques : il secoua même le joug du Grand-Mogol; mais il fut de nouveau soumis en 1661 sous le règne d'Aureng-Zeb. Depuis cette époque il

Bengale
1600

ne cessa point de reconnoître la domination mogole, et il fut divisé en soubabies particulières, savoir le Bengale proprement dit, et les soubabies d'Oude, de Bahar et d'Allahabad.

La perception des revenus, abandonnée le plus souvent aux Indous; l'orgueil des Mahométans, leur indolence, leur sensualité, leur ignorance totale des langues du pays, furent les principales causes des fréquentes révolutions politiques qui agitèrent le Bengale; les mêmes motifs firent laisser aux anciens rajas ou princes indigènes les districts qu'ils gouvernoient, moyennant un tribut qu'ils payoient à la couronne. A présent même la partie du Bengale, qui relève des Mahométans, est encore régie d'après ces mêmes principes de vassalité.

Le vice-roi, chargé de gouverner le Bengale au nom de l'empereur de Delhy, tint d'abord sa cour dans la ville de Raja-Mahol. Il la transféra dans la suite à Daca : ce furent long-temps les fils du Grand-Mogol qui occupèrent ce poste important; mais ils abusèrent si souvent des forces et des richesses du Bengale pour troubler l'empire, que la cour de Delhy crut devoir confier cette vice-royauté prépondérante à des hommes moins puissans et

plus dépendans de l'autorité suprême. Ces nouveaux vice-rois ne firent plus trembler, il est vrai, l'empereur sur son trône ; mais ils se montrèrent peu exacts à envoyer au trésor impérial les tributs qu'ils percevoient : ils tendoient aussi à l'indépendance, mais par des moyens plus lents.

Tel étoit l'état du Bengale lorsque les Européens vinrent y élever leurs premiers établissemens de commerce. Les Portugais, qui eurent la priorité, formèrent leur établissement à Chatigan, port situé non loin de la branche la plus orientale du Gange ; les Hollandais jetèrent leurs vues sur le port de Balassor, où ils établirent leur comptoir en 1603. Les autres compagnies européennes suivirent depuis cet exemple, afin de se rapprocher des différens marchés d'où elles tiroient leurs marchandises ; et, remontant le bras du fleuve qui se perd au voisinage de Balassor, sous le nom de rivière d'Ougli, ils obtinrent plus ou moins facilement du gouvernement mogol la liberté d'y établir leurs comptoirs, et de s'y fortifier.

M. Deslandes obtint la permission de s'établir à Balassor en 1691. Notre première concession de Chatigan date de 1747 ; mais

Bengale 1691

nous n'avions qu'une maison de commerce : trois ans après nous obtînmes d'Alverdy, nabab du Bengale, une nouvelle concession, avec la permission d'y faire flotter notre pavillon, moyennant la somme de 25,000 fr. une fois payée.

Le premier établissement des Anglais dans cette partie de l'Inde, remonte à l'année 1640. Un chirurgien nommé Bouhton, envoyé de Surate en 1636 pour traiter la fille de l'empereur Shah-Djéhan, attaquée d'une maladie de langueur, obtint, après avoir guéri cette princesse, un firman ou patente pour faire le commerce dans l'empire mogol. Bouhton jeta ses vues sur le Bengale, et son firman ou privilége fut d'autant mieux accueilli par le souba, que ce même Bouhton réussit à rétablir la santé de la favorite de ce vice-roi ; sa patente s'étendit alors à toutes les personnes de sa nation, mais seulement pour faire le commerce sans pouvoir élever de forteresses, ni solder de troupes. Ce ne fut qu'en 1680 que le souba accorda trente hommes pour servir de garde à l'agent de la compagnie anglaise.

Les commencemens de ce commerce furent très-lucratifs : mais le successeur du souba, déployant un pouvoir arbitraire, opprima l'éta-

nante. Toutefois les marchands de Londres ne soupçonnoient guère alors qu'un établissement aussi mal situé deviendroit en moins d'un siècle la plus belle ville de l'Asie, et l'une des plus riches du monde.

Les limites de la compagnie furent d'abord marquées par des bornes à Govindpour et à Bernagal, à six milles de distance l'une de l'autre : elle n'eut dans l'origine que quinze mille âmes dans sa jurisdiction; et quoique l'empereur mogol lui eût fait une cession formelle de ce petit territoire, la compagnie n'en étoit pas moins toujours sur ses gardes pour veiller sur les projets et les entreprises des rajas voisins. Ces petits princes, qui occupoient les bords du Gange, prétendoient à un droit sur toutes les marchandises qui passoient sur leurs terres ou par leurs Etats le long du fleuve. Ils mirent même des troupes sur pied, afin de prélever ces droits par la force; mais ils ne purent y réussir. La garnison du fort Williams, qui ne fut d'abord que de trois ou quatre cents hommes, n'avoit guère d'autre emploi que d'escorter la flotte marchande du Haut-Gange, venant de Patna, de Cassimbazar, chargée de salpêtre, de borax, d'opium, de soie et de soieries, de mousselines et de toiles de différentes espèces

Les vexations contre le commerce anglais recommencèrent sous la nababie de Jafier-Aly-Kan. Ce vice-roi, le plus recommandable qui ait jamais été revêtu de la dignité de nabab dans le Bengale, se faisoit remarquer par la douceur de ses mœurs, par son goût pour les sciences et par son zèle pour la justice. Mourched-Abad, située à trente-cinq lieues de Calcutta, bâtie aussi sur le bras occidental du Gange, étoit le lieu de sa résidence; il embellit cette ville qui étoit considérée alors comme la capitale des provinces du Bengale, et il y fit bâtir une superbe mosquée.

Mais il n'étoit pas sans inquiétude sur le voisinage des comptoirs anglais, et il cherchoit à arrêter l'essor de cette nation dans le Bengale; il exigeoit des droits sur leur commerce, les prélevoit souvent par la force, refusant de reconnoître ou d'admettre leur indépendance politique. Cet état de choses détermina une ambassade anglaise à la cour de Delhi auprès de l'empereur mogol, Hosan-Aly, en août 1715. Elle réussit par l'entremise d'Hamilton, chirurgien de l'ambassade, qui obtint les bonnes grâces de l'empereur mogol, pour l'avoir guéri d'une maladie qui avoit résisté aux remèdes des empiriques de

son empire. En conséquence des demandes de l'ambassade, l'empereur fit à la compagnie la concession de l'île Diû, moyennant qu'on lui paieroit la somme de 7000 pagodes par an, 70,000 francs; il accorda aussi à la compagnie la confirmation des concessions de trois villages près de Madras, la jurisdiction civile de de ses comptoirs, et l'exemption des visites pour toutes ses marchandises, le tout moyennant une somme fixe de 3000 roupies par an, 7500 francs payable à Surate. Les avantages que la compagnie obtint au Bengale, furent encore plus importans : elle fut déclarée souveraine de trente-sept villages qu'elle avoit successivement achetés autour de Calcutta, et elle eut le droit d'y exercer la justice civile et criminelle.

Ces firmans ou brevets d'investiture de l'empereur mogol furent accordés aux Anglais en juillet 1717. Deux ans après Jafier-Kan, souba du Bengale, descendit au tombeau, emportant les regrets amers de toute la province qu'il avoit gouvernée avec autant de modération que de sagesse. Suruja-Dowlah, son gendre, lui succéda dans la soubabie du Bengale, de Bahar et d'Orixa; mais ce prince ne gouverna que cinq ans : il mourut en 1730, et eut pour

Bengale
1730 - 1741

successeur son fils Sufraze-Kan, qui fut détrôné en 1741 par Ali-Verdy-Kan. Cet usurpateur régna jusqu'au 9 avril 1756, et eut pour successeur son neveu Suruja-Doulah. C'étoit le deuxième souba de ce nom.

Dans l'espace de ces trente dernières années il y eut peu de changemens dans la position territoriale des Anglais au Bengale : les désordres furent portés si loin dans l'Indostan, après l'expédition de Thamas Kouli-Kan à Delhi, que l'empereur, se voyant hors d'état de payer le chout aux Marattes devenus redoutables, les autorisa en 1741 à l'aller chercher eux-mêmes dans le Bengale gouverné par l'usurpateur Ali-Verdy qui s'étoit rendu presqu'indépendant du Grand-Mogol. Ali-Verdy eut donc une longue guerre à soutenir contre ces Marattes qui, au nombre de deux cent mille hommes, ravagèrent le Bengale pendant deux ans, et n'en sortirent qu'après s'être fait donner des sommes immenses, et après s'être emparés de la province d'Orixa.

Les guerres qu'Ali-Verdy-Kan eut à soutenir contre les Marattes qui, pendant son usurpation, firent de continuelles irruptions dans son pays, lui laissèrent peu le loisir de s'occuper des soins de l'administration du Bengale,

ni de l'embellissement de Mourched-Abad sa capitale, quelles que fussent d'ailleurs ses dispositions à cet égard.

Mais la compagnie anglaise ne perdit rien dans tous ces mouvemens, et au milieu de tant de déchiremens politiques : son commerce ne prit pas, il est vrai, un si grand essor que si la tranquillité eût régné sur les bords du Gange ; toutefois Calcutta commençoit a fleurir.

Il n'en étoit pas de même de Chandernagor, concession faite dans cette même province à la compagnie française, dès 1688, par l'empereur Aureng-Zeb, moyennant une somme de 100,000 francs, et dont le territoire, d'une lieue de circonférence, offroit cependant un grand nombre de manufactures. Ce comptoir avoit l'inconvénient d'être un peu dominé du côté de l'ouest ; mais son port étoit excellent, et l'air bien moins insalubre qu'à Calcutta, quoique l'établissement fût aussi sur les bords du Gange. On avoit bâti la ville sur pilotis, parce qu'il étoit impossible de creuser la terre sans trouver l'eau à trois ou quatre pieds.

La colonie languissoit, quoique située dans la région de l'Asie la plus propre aux entreprises de commerce ; elle languissoit, parce

Bengale 1688

que la compagnie ne s'étoit pas trouvée en état d'y faire passer des fonds considérables. Un seul homme lui donna le mouvement et la vie ; ce fut l'armateur Dupleix qui, doué d'un génie rare et pénétrant, joignoit à des talens et à des qualités recommandables le patriotisme le plus vrai et le désintéressement le plus rare. De simple employé il parvint à y commander ; son activité, son ardeur, son zèle et des richesses considérables, acquises par dix années d'heureux travaux, ranimèrent bientôt le commerce et l'industrie de cette ville, en appelant dans son sein d'habiles manufacturiers et des colons intelligens. Dupleix les associa à ses spéculations, s'ouvrit des sources de commerce dans tout l'Indostan, et jusques dans le Thibet. Il n'avoit pas trouvé une chaloupe, et il arma jusqu'à quinze bâtimens à la fois, qu'il expédia dans toutes les parties de l'Orient, où il étoit possible de faire un commerce lucratif. Bientôt Chandernagor devint un des principaux marchés du Bengale, et par conséquent un sujet de jalousie pour les Anglais. Pendant que Dupleix dirigeoit cette intéressante colonie, il étudioit la politique des princes mogols et des princes indiens, pour assurer à sa nation tous

See page 411 note C

à Siam, à Camboje, à la Cochinchine, et dans tous les marchés de la presqu'île au-delà du Gange.

Il étoit facile de prévoir que la prospérité des établissemens et du commerce français dans l'Inde, seroit un sujet de jalousie et d'inquiétude pour l'Angleterre.

La compagnie anglaise souffroit dans son commerce, tant par la concurrence des Français que par l'encouragement qu'on leur avoit donné en faisant entrer clandestinement leurs marchandises des Indes dans les marchés de la Grande-Bretagne.

En 1744 l'Angleterre et la France entrèrent en guerre pour leurs intérêts politiques en Europe, et il n'étoit pas douteux que toutes les parties de la terre deviendroient bientôt le théâtre de leurs divisions. En effet, le ministère britannique envoya une escadre dans les mers d'Asie, afin de protéger ses possessions, et de nuire au commerce de la France. Sans doute que celui de l'Inde rapportoit de grandes richesses à la compagnie française; mais toutefois ses bénéfices étoient au-dessous de ceux des Anglais; car avant la déclaration de guerre on avoit fait de grandes dépenses à Pondichéry et dans les autres établissemens français; ce

Bengale 1744.

qui obligea la compagnie de contracter des dettes aux Indes; elle sentoit qu'une guerre alloit la priver de tout secours d'Europe, et ruineroit son crédit au dehors. Elle imagina alors un expédient qui reçut l'assentiment du cabinet de Versailles. On proposa à l'Angleterre de conclure une convention de neutralité entre les deux compagnies, ainsi qu'on l'avoit déjà pratiqué dans la dernière guerre pendant laquelle les gouverneurs de Madras et de Pondichéry étoient convenus de ne commettre aucune hostilité dans l'étendue de leurs jurisdictions respectives; mais les Anglais rejetèrent ces propositions, car ils espéroient porter dans cette guerre un coup mortel à la compagnie française des Indes. Le danger éveilla au contraire l'activité de ses chefs; ils se déterminèrent à agir vigoureusement, à soutenir en Asie l'honneur et le caractère de leur nation.

La Bourdonnaie, qui avoit fondé la colonie de l'Ile de France, prévoyant la rupture, avoit d'abord sollicité et obtenu le commandement d'une escadre qui devoit donner à la France l'empire des mers de l'Asie pendant toute la durée de la guerre; mais cet armement avoit été rappelé sur les instances de la

See page 411 - c

compagnie, qui l'avoit regardé comme inutile; s'imaginant que la neutralité s'observeroit dans l'Inde.

Le commencement des hostilités et la prise de presque tous les bâtimens français qui naviguoient en Asie, firent regretter, trop tard sans doute, de n'avoir pas eu plus de confiance dans la prévoyance et dans les vues de la Bourdonnaie.

Il fut touché des fautes qui causoient le malheur de la compagnie, malheur qu'il avoit prévu, et il ne songea plus qu'à les réparer.

Sans magasins, sans vivres, sans argent, il parvint, par sa constance et par son zèle, à équiper à ses frais une escadre composée d'un vaisseau de soixante canons et de cinq navires marchands armés en guerre, et montés par trois mille hommes de troupes, parmi lesquels étoient des nègres enrégimentés. Il savoit que Dupleix avoit déjà formé le projet de s'emparer de Madras, mais que, les Anglais ayant sollicité l'appui du nabab d'Arcate, ce prince venoit d'interposer sa médiation, et de retarder entre les deux compagnies une rupture désormais inévitable. En effet, Dupleix n'ambitionnoit rien moins que de faire la conquête de Madras, l'établissement le plus riche

des Anglais sur la côte de Coromandel. Aussi la Bourdonnaie brûle de prévenir Dupleix, car ces deux hommes, faits pour s'estimer et pour illustrer le nom français, étoient jaloux l'un de l'autre, tandis que s'ils avoient concerté leurs efforts, et marché unanimement au même but, ils auroient pu renverser l'empire que les Anglais se formoient dans le Bengale et dans la presqu'île de l'Inde.

Excité par la jalousie et par l'émulation, la Bourdonnaie met à la voile de l'île Bourbon, avec les six vaisseaux qu'il avoit armés à ses frais, et allant au-devant de l'escadre anglaise commandée par le vice-amiral Burnett, il la rencontre auprès de Madras, il la bat, il la poursuit, il la disperse, il la force d'abandonner la côte de Coromandel, et va aussitôt assiéger Madras, la rivale de Pondichéry. Les Anglais, n'ayant songé qu'à croiser, avoient négligé de mettre cet établissement en état de défense. Aussi, le 10 novembre 1746, Madras, ×
pressée avec vigueur, capitule, se rend et se rachète moyennant la somme de 10,700,000 l. non compris les objets militaires, ce qui faisoit monter cette prise à 14,700,000 liv.

Le nabab d'Arcate reçut de la cour de Delhi l'ordre de chasser les Français de Madras,

× 21 Sep saith Grose. ... say Raynal & Orme ... - See 412 note D

mais ce fut sans succès, et le Grand-Mogol garda alors la plus parfaite neutralité. Les différends survenus entre Dupleix et la Bourdonnaie furent plus favorables aux Anglais; ils leur donnèrent le temps de mettre leurs établissemens du fort Saint-David, du Bengale et de Bombay, en état de défense.

Au moment où la Bourdonnaie, vainqueur de Madras, se disposoit à de nouvelles expéditions aussi sûres et aussi faciles, le gouverneur-général Dupleix, animé par la jalousie, cassa la capitulation, entra lui-même dans Madras, pilla cette ville, et la livra aux flammes. Un acharnement si inconcevable coûta la perte des 10,700,000 liv. stipulés pour le rachat de la ville conquise, et fit évanouir les succès qui devoient suivre cet événement important. Non-seulement Dupleix traversa la Bourdonnaie dans cette grande affaire, mais encore il lui fit perdre un temps précieux; de sorte que, forcé de rester trop tard sur la côte de Coromandel, à attendre les secours qu'on avoit différés sans nécessité, il vit son escadre ruinée par un ouragan terrible, et la division se mettre dans ses équipages. Dupleix, saisissant cette occasion pour tourner sa fureur contre son rival de gloire, fit mettre aux fers et con-

1748

duire prisonnier en France celui qui le premier avoit fait respecter le pavillon français dans les mers de l'Inde. A son arrivée, il fut jeté dans les cachots de la Bastille, et ainsi s'évanouirent les espérances que la nation avoit fondées sur ses talens et sur son courage. Ces tristes différends entre les deux chefs des possessions françaises, et la perte qu'essuya la flotte victorieuse par un coup de vent imprévu, firent la plus grande sûreté des Anglais dans l'Inde.

Délivrés d'un ennemi redoutable, et fortifiés par de puissans secours, ils se virent en état de prendre à leur tour l'offensive. C'étoit Dupleix qui avoit tout compromis en s'abandonnant ainsi sans mesure à la passion de la jalousie. Favorisés par ces déplorables discordes, les Anglais reprirent d'abord leur supériorité maritime ; ils rentrèrent ensuite dans Madras, impatiens de se venger, sur Pondichéry, des pertes qu'ils venoient d'éprouver.

Le 29 juillet 1748, l'amiral Boscowen paroît devant Pondichéry avec treize vaisseaux de guerre, et dix-neuf bâtimens de transport montés par quatre mille sept cents Européens. On n'avoit point encore vu dans l'Inde une

force maritime si imposante. Pondichéry fut attaqué par mer et par terre. Deux mille cipayes et deux mille hommes de cavalerie indienne firent leur jonction avec les troupes de débarquement, et entourèrent la place, et des batteries furent élevées aussitôt pour la foudroyer.

C'est ici que se déploient le talent, l'activité et le génie de Dupleix : il veut réparer les torts de son orgueil blessé et d'une rivalité désastreuse. Il n'avoit pour garnison que huit cents Européens et trois mille Indiens armés et disciplinés ; mais son génie supplée à tout. Il élève d'abord la petite forteresse d'Ariacoupan ; il établit ensuite des lignes et des redoutes qui tiennent les Anglais hors de la portée de la place ; il sait enflammer le courage de la garnison. Tous ces moyens réunis au grand avantage d'une artillerie nombreuse, aussi bien servie que bien dirigée, assurèrent le succès de la glorieuse défense de Dupleix. Bientôt les troupes anglaises, leurs alliés indigènes et les matelots eux-mêmes fatigués et abattus, montrèrent le plus grand découragement. Le 30 septembre, après quarante-deux jours de tranchée ouverte, d'attaques réitérées et inutiles, après avoir perdu mille soixante-

1748

cinq Européens, les Anglais furent obligés de lever le siége, et de se rembarquer honteusement.

Cette belle défense de Dupleix ne servit pas peu à soutenir la grande réputation qu'une suite d'heureux incidens avoit attirée à la nation française dans les Indes orientales.

La paix d'Aix-la-Chapelle, conclue en novembre 1748, mit en Europe un terme à la guerre entre l'Angleterre et la France. Les bienfaits de la paix s'étendirent bientôt dans l'Inde, tel fut du moins le vœu du monarque français. (*Voyez Pièces justificatives*, nos VII et VIII.) Les hostilités cessèrent aussitôt entre les compagnies des deux nations ; l'Europe et l'Asie furent un moment tranquilles, et le commerce reprit son essor.

See page 412 II

CHAPITRE XVIII.

Vastes projets de Dupleix. — Il destine Kandersaeb à la nababie du Carnate, et Murzapha à la soubabie du Décan. — Succès du marquis de Bussy. — Mort de Murzapha. — Salabadzing lui succède par le vœu des Français. — Leurs nouvelles acquisitions. — Les compagnies anglaises et françaises entrent comme auxiliaires dans les démêlés des princes de l'Inde. — Premiers exploits de Clive. — Il fait pencher la balance pour les Anglais, dans le Carnate. — Assassinat de Kandersaeb. — Succès de Bussy dans le Décan. — Son entrée à Aurengabad. — Envois de commissaires dans l'Inde. — Suspension des hostilités. — Rappel et disgrâce de Dupleix.

La prise de Madras, le combat naval de la Bourdonnaie, et la défense glorieuse de Pondichéry, avoient donné aux peuples de l'Inde la plus haute idée du caractère et de la valeur de Français. Une si heureuse disposition des esprits ne pouvoit échapper à Dupleix : aussi s'empressa-t-il d'en profiter pour donner à sa

1730

nation la prépondérance et des avantages solides en Asie.

La guerre avoit amené à Pondichéry des troupes nombreuses, des aventuriers décidés à tout entreprendre, avec lesquels Dupleix espéra réaliser les grands desseins et les conquêtes qu'il méditoit. Il avoit étudié, à Chandernagor, le caractère et les intérêts politiques des Mogols et des princes indiens; et il étoit persuadé, d'après les lumières qu'il avoit acquises, qu'il pourroit donner à sa nation une influence principale dans les affaires de l'Inde, et peut-être en devenir lui-même le régulateur et l'arbitre. Plein du grand projet d'assurer à la France une domination nouvelle en Asie, de la mettre en mesure, par les revenus qui y seroient attachés, de couvrir les frais de commerce, d'armemens, et les dépenses de souveraineté, de lui procurer même des cargaisons riches et nombreuses, sans être obligé de les acheter avec de l'argent d'Europe, il saisit la première occasion qui se présenta pour étendre les possessions françaises, et pour jouer, à six mille lieues de sa patrie, le grand rôle que son ambition lui faisoit regarder comme digne de lui et de la nation qu'il représentoit. Il ne s'agissoit de rien moins que de disposer

de la soubabie du Décan, et de la nababie du Carnate, c'est-à-dire, de distribuer des couronnes; et, par là, de se procurer dans l'Inde des avantages et des richesses incalculables.

Le fameux Nizam-el-Moulouck, souba du Décan, n'étoit plus. Sa prudence et ses talens avoient fait fleurir cette partie de l'Inde qu'il avoit usurpée : il étoit à craindre que, privé d'une telle protection, le commerce d'Europe ne fût entravé, ou ne tombât en décadence. La propriété d'un territoire assez vaste pour contenir un grand nombre de manufactures dont les produits formeroient les cargaisons, tel étoit le seul moyen de prévenir les inconvéniens que faisoit redouter l'état politique de cette partie intéressante de l'Inde. La soubabie du Décan étoit alors une vice-royauté composée de plusieurs provinces qui formoient autrefois des États indépendans. Elle s'étendoit, sous Nizam-el-Moulouck, depuis le cap Comorin jusqu'au Gange. Cet heureux usurpateur avoit exercé son autorité sur tous les princes indiens, sur tous les gouverneurs mogols qui se trouvoient dans les bornes de sa juridiction. C'étoit dans ses mains qu'on venoit déposer toutes les contributions; et sa soumission à l'empire mogol n'étoit plus que nominale.

The entire history here omitted is in Dodsley vol 2 p 106-122

1736-43

Cette grande soubabie étoit alors vacante, et Dupleix se mit en devoir d'en disposer en faveur d'un prétendant qui seroit prêt à faire tous les sacrifices qu'il exigeroit de lui.

Il forma aussi le même projet à l'égard de la nababie du Carnate, qui exigeoit des soins plus particuliers encore, à cause de l'importance de Pondichéry, qui étoit situé dans le Carnate même. Depuis le commencement de 1743, l'animosité, la jalousie et la discorde avoient éclaté entre les nababs d'Arcate, de Velour et de Trichenapaly; tous aspiroient à être maîtres d'Arcate, et à dominer sur le Carnate. Il étoit de l'intérêt des Français de Pondichéry qui avoient des rapports suivis et immédiats avec les nababs de cette riche province, d'en procurer le gouvernement à un prince dont l'affection et la dépendance offrissent la garantie certaine des grands avantages qu'on se proposoit de retirer d'une semblable alliance.

Remontons à l'origine des événemens, et faisons connoître d'une manière circonstanciée quelle fut, dans ces deux conjonctures décisives, la marche et la conduite des Français de l'Inde, et de leur chef Dupleix.

En 1736, Subder-Ally, nabab d'Arcate,

avoit chargé Kandersaeb, son gendre, de s'emparer de Trichenapaly. Pendant son expédition, ce prince passa à Pondichéry, où il fut reçu avec honneur par Dupleix, qui reconnut en lui toutes les qualités nécessaires à l'instrument politique qu'il cherchoit pour effectuer ses projets. Dès cette époque, une étroite liaison s'établit entre Dupleix et Kandersaeb, qui s'empara de Trichenapaly; mais une armée de Marattes s'étant répandue, en 1741, dans le Carnate et aux environs de Pondichéry, elle envahit aussi une partie du Décan, après avoir vaincu et tué, dans une bataille, le nabab Doast-Ally, qui avoit succédé à Subder-Ally, dans la nababie du Carnate. Cette armée mit tout à feu et à sang, reprit Trichenapaly, que Kandersaeb avoit surpris quatre années auparavant, et fit ce prince prisonnier.

Nizam, souba du Décan, illustra sa vieillesse en repoussant les Marattes; et avant de descendre au tombeau, il mit Annawerdin sur le trône de la nababie d'Arcate, à laquelle avoit aspiré Kandersaeb. Les malheurs de ce prince, fait prisonnier à Trichenapaly, ne firent point fléchir son caractère ferme, et n'affoiblirent point son affection pour les Français. Sa captivité duroit depuis huit ans, lorsque

1741 - 49

Dupleix, moyennant 1,750,000 liv., obtint des Marattes non-seulement la liberté de Kandersaeb, mais encore un secours de trois mille chevaux pour lui former une armée, à laquelle le gouvernement de Pondichéry joignit quatre cents Européens et deux mille cipayes.

Kandersaeb, se voyant soutenu efficacement par les Français, attacha sa fortune à celle de Murzapha, qui disputoit à son oncle, Nazarsing, la soubabie du Décan. Le 7 juillet 1749, les armées réunies de Kandersaeb et de Murzapha entrèrent dans le Carnate, et y levèrent des contributions. Le nabab Annawerdin marcha contre eux, et leur livra bataille devant Amboore, bataille qu'il perdit avec la vie.

Murzapha prit alors le titre de souba, et conféra celui de nabab d'Arcate à Kandersaeb; il confirma ensuite aux Français les concessions de Pondichéry et de Karical, et augmenta le territoire de Pondichéry de quatre-vingts villages. ×

Cependant Mahamed-Ally, fils d'Annawerdin, qui venoit de succomber à la bataille d'Amboore, s'étoit réfugié à Trichenapaly, et avoit obtenu de Nazarsing, compétiteur de Murzapha, la nababie de son père. Il tira le souba

× See Malleson, p. 159 the story which is here suppressed

de son indolence, en lui faisant envisager les conséquences que pouvoit avoir, pour sa propre sûreté, la victoire d'Amboore. Nazarsing se mit alors à la tête de son armée, et marcha contre les forces combinées de Kandersaeb et de Murzapha. Le gouvernement de Pondichéry avoit renforcé l'armée des alliés de deux mille Européens commandés par le marquis d'Auteuil, et y avoit fait passer une somme de 12,000 liv.

Les armées des deux soubas compétiteurs furent bientôt en présence l'une de l'autre; mais les troupes françaises, par insubordination, abandonnèrent le camp de Murzapha, et Kanderzaeb se vit forcé de les suivre à Pondichéry. Cet abandon, et la défection de la plus grande partie des troupes, déterminèrent Murzapha à se mettre à la disposition de son oncle, Nazarsing, sur la foi du serment que ce prince lui fit d'oublier le passé, et de lui donner l'investiture d'un *jaquire*; mais à peine Murzapha fut-il au pouvoir de Nazarsing, que ce dernier le fit charger de chaînes.

Cependant Dupleix, poursuivant toujours le double projet qu'il avoit conçu d'établir Murzapha dans la soubabie du Décan, et Kandersaeb dans la nababie d'Arcate, envoya

une ambassade au camp du souba Nazarsing, sous prétexte de solliciter la clémence du prince pour son neveu, ainsi que la nababie d'Arcate pour Kanderzaeb.

Mais le but réel de l'ambassade étoit de détacher des intérêts du souba trois nababs patans, qui, avec leurs troupes particulières, formoient la principale force de ce prince; tous trois étoient mécontens de Nazarsing, et très-disposés à le trahir. Les instructions secrètes de Dupleix avoient principalement pour objet de déterminer cette défection.

En même temps le gouverneur général mit l'armée française dans le meilleur ordre; et après l'avoir rappelée au sentiment de ses devoirs, il en confia le commandement au marquis de Bussy, jeune officier qui étoit passé de bonne heure aux Indes orientales, et qui servoit avec une grande distinction dans les troupes que la compagnie française entretenoit à sa solde. Bussy avoit défendu, sous Dupleix, la ville de Pondichéry contre les Anglais; et le gouverneur général, se reposant sur sa capacité et sur sa bravoure, lui abandonna l'exécution de ses vastes projets dans le Décan.

L'armée campa dans le courant d'août 1750 sur le nouveau territoire concédé au gouver-

nement de Pondichéry, après la bataille d'Amboore. Elle ouvrit la campagne par la prise de la pagode de Tirvidy, et ce premier succès fut suivi d'une victoire complète remportée sur les troupes de Mahamed-Ally. L'armée du nabab fut mise dans une entière déroute; les trois forts et la ville de Gengie, qui étoient réputés imprenables, tombèrent au pouvoir des Français.

Ces trois forteresses étoient situées sur trois montagnes qui se commandent réciproquement. La plus haute est inaccessible; une rampe tortueuse conduisoit au fort : ce passage est appelé le Pont du Diable. Au bas de ces ouvrages, se trouve la vallée, au milieu de laquelle s'élève la ville de Gengée, qui est ceinte de murailles. Tous ces forts sont à présent ruinés.

Le reste de la campagne se passa en pourparlers et en négociations, jusqu'à ce que le traité secret proposé aux nababs patans fût définitivement conclu.

Le 4 décembre, l'armée française marcha au-devant de celle du souba; et après quelques combats partiels, elle parvint aux avant-postes des confédérés. On fit à Nazarsing le rapport de la marche des Français; mais ce prince,

dont l'armée étoit forte de cent soixante-quinze mille hommes, méprisant le petit nombre de ses ennemis, qui ne s'élevoit qu'à deux mille cinq cents Européens et à trois mille cipayes, ordonna à ses officiers de tailler en pièces les Français, et de lui apporter la tête de Murzapha. Puis, montant sur son éléphant pour mettre lui-même son ordre à exécution, il s'aperçut que les nababs confédérés le trahissoient par leurs mauvaises dispositions, et il marcha, tout hors de lui, contre le nabab Cudapa, en l'appelant traître; dans ce même moment, plusieurs coups de fusil tirés par les troupes de Cudapa, et dirigés contre le souba, tuèrent le prince, qui tomba de son éléphant. Cudapa se hâta de lui faire couper la tête, et l'apporta lui-même à Murzapha, l'appelant souba, et lui annonçant la réussite du projet, qui avoit pour but sa délivrance et son élévation. Ce prince, dans les fers, et qui voyoit à chaque instant son heure dernière, étoit loin de s'attendre à un changement de fortune aussi subit et aussi heureux. La tête de Nazarsing fut plantée au bout d'une pique, et promenée dans toute l'armée. Murzapha se rendit aussitôt au camp des confédérés : là, il reçut le serment des chefs de son armée, et les complimens du

Murzapha quitta Pondichéry le 4 janvier 1751, avec un corps de trois cents Européens et de deux mille cipayes, commandés par le marquis de Bussy. Le 30, l'armée campa à soixante lieues de Pondichéry, sur le territoire du nabab Cudapa, dont les intentions étoient suspectes. Quelques différends s'élevèrent entre les troupes du souba et les sujets de Cudapa. Ce nabab prit non-seulement leur défense, mais il les excita à courir aux armes; les deux autres nababs se joignirent à lui, et formèrent une ligue contre le souba qu'ils avoient eux-mêmes élevé; mais deux d'entre eux furent défaits, et périrent à la tête de leurs troupes. Le troisième, qui étoit nabab de Canoul, voyant qu'il ne pouvoit éviter de succomber, étant poursuivi par Murzapha en personne, tourna son éléphant contre ce prince, se battit corps à corps avec lui; et au moment même où il reçut une blessure mortelle du souba, il lui arracha la vie, et le renversa de dessus son éléphant.

Cette mort inattendue renversoit tout l'édifice politique élevé par les Français, et sembloit même faire évanouir leurs plus belles espérances; mais le marquis de Bussy, ayant rassemblé les chefs de l'armée, leur proposa

de nommer à la place de Murzapha le jeune Salabedzing, troisieme fils du fameux Nizem-el-Moulouck, l'ancien souba, et d'exclure le fils de Murzapha comme un enfant mineur qui exciteroit de nouveaux troubles. Cet avis prévalut; ainsi le même jour vit périr Murzapha et les trois nababs, et vit élever Salabedzing à la dignité de souba, dont son père avoit été revêtu si long-temps.

Le nouveau souba confirma non-seulement les anciennes concessions faites à la compagnie française à la côte d'Orixa, mais encore il les augmenta, tant sur cette côte (*Voyez Pièces justificatives*, n°. IX), que par le don qu'il fit auparavant de tout le Carnate; donation qui reçut peu de temps après l'assentiment du Grand-Mogol. Cette dernière concession ne fut acceptée que provisoirement par le gouvernement de Pondichéry, qui attendoit les ordres de la métropole, à laquelle il venoit de proposer trois plans: le premier consistoit à garder cette province en totalité pour le compte de la compagnie, moyennant un envoi de troupes européennes capables de soutenir ses droits. Le second plan avoit seulement pour objet de garder Pondichéry avec un arrondissement suffisant pour fournir à ses dépenses et à son

voyez p 412 F

commerce; de rendre le roi de France maître et possesseur du reste; de placer la compagnie sous sa protection spéciale dans l'Inde; de faire de Pondichéry et de Gengée deux places fortes qui se garantiroient et se soutiendroient au moyen d'une ligne militaire qui communiqueroit de l'une à l'autre; de partager ensuite le Carnate par une ligne tirée de l'est à l'ouest; de nommer unn abab pour la partie du Carnate qui relèveroit des Français; de conserver la possession des places fortes de l'intérieur et des gorges des montagnes de Gengée; d'établir des communications de commerce avec le Maysore. Dans le troisième plan, il ne s'agissoit que de garder Pondichéry avec un arrondissement capable de fournir à ses dépenses et à son commerce; d'y établir des manufactures, et d'élever des forts pour le protéger contre les princes du pays et contre une invasion étrangère. On verra que ce dernier plan obtint la préférence dans l'accord qui eut lieu plus tard entre les deux nations.

Ainsi, pour prix de leurs services, et pour avoir porté Kandersaeb à la nababie d'Arcate, les Français s'étoient fait céder un territoire immense sur la côte de Coromandel. Parmi leurs nouvelles acquisitions, se faisoit remar-

Trichinapali

1751

quer l'île de Cheringham, comme l'une des plus importantes. Cette île, longue et fertile, formée par deux branches du Caveri, doit sa célébrité à une pagode révérée dans l'Indostan, et continuellement visitée par une foule immense de pélerins.

Cette position offroit de grands avantages aux Français : elle leur donnoit une influence décidée dans les pays voisins, et notamment sur le Tanjaour.

Les villes de Karical et de Pondichéry avoient vu augmenter chacune leur territoire d'une espace de dix lieues environ, et de plusieurs villages indiens ; acquisitions avantageuses particulièrement au commerce.

Tant de circonstances heureuses, et tant de succès ne pouvoient manquer de réveiller l'envie et l'inquiétude de la compagnie anglaise. Elle ne pouvoit se dissimuler que, dans le cas d'une nouvelle rupture entre les deux nations rivales, la prépondérance de la compagnie française sur la côte de Coromandel pourroit devenir encore une fois funeste à l'établissement de Madras. Depuis la restitution de cette ville, les affaires de la compagnie britannique étoient plus florissantes, et elle se croyoit en état de disputer aux Français leur supériorité

dans l'Inde ; elle jugeoit indispensable d'opposer sans délai une digue aux efforts toujours croissans et aux entreprises ambitieuses des Français.

La présidence de Madras étoit choquée surtout de ce que le gouvernement de Pondichéry s'étoit arrogé le droit de faire des soubas et des nababs ; de porter à la nababie d'Arcate Kandersaeb, si connu par ses intrigues ; et qui n'étoit qu'un instrument dont se servoient les Français pour étendre leur domination dans l'Inde.

« Quoi ! disoient les Anglais, le gouverne-
» ment de Pondichéry, après avoir obtenu,
» en 1741, les faveurs du Grand-Mogol pour
» avoir protégé le légitime souverain d'Arcate
» contre les entreprises des Marattes orien-
» taux, vient à présent de tirer l'épée pour les
» intérêts d'un usurpateur et d'un rebelle. »
C'étoit là l'accent de l'inquiétude et du dépit. La présidence de Madras ne cherchoit qu'une occasion de venger le désastre de cette ville, et de recommencer sa lutte contre Pondichéry, sa rivale. Aussi s'empressa-t-elle d'accueillir et de protéger Mahamed-Ally-Kan, fils du légitime nabab d'Arcate, qui étoit venu implorer son assistance. Dès lors les Français et

1741–51

les Anglais se trouvèrent engagés dans deux partis en opposition directe ; les deux nations, après avoir mis un terme aux hostilités qui les avoient divisées, rentroient comme auxiliaires dans les démêlés des princes de l'Inde.

La présidence de Madras s'étant déclarée pour Mahamed-Ally-Kan, ce prince reçut bientôt un secours d'hommes, d'argent et de munitions, sous les ordres du colonel Lawrance, officier tour à tour hardi et prudent, mais fier et intraitable. Les premiers combats entre les deux partis n'amenèrent d'abord aucuns résultats décisifs.

Mais un seul homme changea bientôt la face des affaires, et fit pencher la balance en faveur des Anglais. Ce fut le célèbre Clives, simple munitionnaire des troupes anglaises dans l'Inde. Né avec de grands talens pour la guerre, l'instinct, plutôt que l'éducation, l'appeloit dans la carrière des armes. Instruit que la présidence de Madras alloit envoyer un détachement dans la province d'Arcate pour faire diversion, afin d'obliger les Français à diviser leurs forces, il offre ses services, et sollicite avec instance, de faire activement la campagne, enqualité de volontaire sans paie ; son dévouement, son assurance, inspirent autant

de confiance que d'intérêt, et on lui confie le commandement du détachement qui alloit mettre à la voile sur *le Wager*. Clives s'embarque avec cent trente Européens, et, arrivé sur la côte du Carnate, il trouve un petit renfort de quatre-vingts autres soldats d'Europe. Avec ces deux cent dix soldats, et quelques cipayes, il marche si secrètement, et fait tant de diligence, qu'il s'empare d'Arcate par surprise et sans coup férir, et préserve les habitans du pillage. Sa conduite sage et humaine lui gagne tous les cœurs. Dupleix, affectant de mépriser les renforts que venoient de recevoir les Anglais, fit imprudemment le siége de Maduré, dans le voisinage d'Arcate, et perdit un temps précieux. Cependant son protégé, Kandersaeb, parut avec une armée nombreuse, et vint assiéger le capitaine Clives dans Arcate; les Français, ses alliés, dirigèrent eux-mêmes le siége. La brèche est faite; on livre plusieurs assauts; mais le brave Clives repousse toutes les attaques avec la plus haute valeur, et force les assiégeans à lever le siége avec précipitation. Tels furent les premiers exploits de cet homme si célèbre dans l'Indostan, et à qui la puissance anglaise est redevable de la conservation et de l'agrandissement rapide de ses possessions dans cette partie de l'Asie.

1751

Clives se mit immédiatement à la poursuite de Kandersaeb, et, l'ayant atteint le 3 décembre 1751, dans la plaine d'Arni, il le défit complètement, avec peu de perte de son côté, et après un combat de cinq heures. Les villes d'Arni et de Canjivarom lui ouvrirent leurs portes, plutôt par la terreur de son nom que par la force des armes. Clives se remit aussitôt en campagne, et livra à Kandersaeb une seconde bataille, à Kaveripolhkan, qu'on nomme communément Koveripouck; et il força les Indiens et leurs alliés dans leurs retranchemens, après plusieurs attaques à la baïonnette.

Ayant chassé les ennemis de la province, il se mit en marche pour le fort Saint-David, où il remit, avec autant de désintéressement que de modestie, le commandement des troupes anglaises au colonel Lawrance, qui revenoit d'Angleterre.

Mais les actions remarquables qui contribuèrent à la haute fortune des Anglais furent dues encore au brave et heureux Clives, qui reparut dans l'armée pour servir, comme subalterne, sous les ordres du colonel Lawrance. Il emporta d'assaut le fort d'Achaveram, fit la garnison française prisonnière; et, marchant droit à Wolkonde, il y défit un détachement

Olkonda.

Oule-conde

français commandé par le comte d'Auteuil, qui resta prisonnier sur parole. Quarante-huit mille roupies, 120,000 fr., quatre pièces de canon et une prodigieuse quantité de munitions, furent les trophées de cette journée. L'argent et les provisions de toutes espèces tombèrent en partage au nabab Mahamed-Ally, l'allié des Anglais.

Les suites des rapides victoires de Clives furent bien plus décisives encore, quoique moins brillantes. Toute l'armée de Kandersaeb, qui s'étoit élevée à trente mille hommes, étoit entièrement dispersée et ruinée, faute de provisions et de matériel.

Kandersaeb lui-même s'étoit réfugié dans l'île de Cheringham, l'une des possessions les plus importantes des Français, soit par son revenu territorial, soit parce qu'étant limitrophe de Trichenapaly, elle donnoit lieu à l'espoir fondé de s'emparer de cette dernière place.

Sept cent quarante-cinq Européens et deux mille cipayes occupoient, sous les ordres du capitaine Law de Loriston, les pagodes de × Jambaskina et de Cheringham, qu'on pouvoit considérer comme deux forteresses susceptibles d'une longue défense; mais elles n'avoient

× close to Trichinopoli
Jambu Krishna and Sri Rangam

1751

pas encore pu être approvisionnées lorsqu'elles furent investies par les troupes anglaises, par celles du nabab Mahamed-Ally, du roi de Tanjaour et du roi de Maïssour; par celles enfin des Paliagards et d'un parti de Marattes; car les exploits de Clives, et la dispersion des forces de Kandersaeb avoient armé contre cet allié des Français tous les princes voisins du Carnate.

Pāligār

Les deux pagodes dépourvues de vivres, ne pouvant opposer une longue résistance, Kandersaeb, qui avoit à craindre de tomber dans les mains de son compétiteur, traita le 31 mai avec Monacjée, général du roi de Tanjaour, dans l'espérance qu'il favoriseroit son évasion. L'argent qu'exigea ce général indien fut livré. Kandersaeb se mit à sa disposition avec une entière confiance; mais à peine Monacjée eut-il ce prince en son pouvoir, qu'il le fit charger de chaînes, et donna avis de cette importante capture aux puissances confédérées. Chacune d'elles vouloit avoir Kandersaeb; et Monacjée, craignant d'être forcé de livrer son prisonnier, se décida à le faire mourir.

Ni l'âge de ce prince (il avoit alors soixante ans), ni sa demande instante de parler à Monacjée, ne purent empêcher l'Abyssin féroce

d'exécuter les ordres de ce perfide général. La tête de Kandersaeb fut portée incontinent au nabab Mahamed-Ally, qui se vit délivré, par ce lâche assassinat, d'un rival dangereux.

Le lendemain, 2 juin, les deux pagodes assiégées se rendirent, et la garnison française resta prisonnière de guerre.

Telle fut l'issue de la guerre du Carnate, où le nom de deux princes rivaux servit de voile aux deux nations pour s'attaquer, pour se combattre, et pour satisfaire les passions de leurs chefs. Les Anglais avoient triomphé, grâce aux exploits de Clives et à la confédération des princes de la presqu'île, en faveur du nabab dont ils soutenoient la cause. Les Français avoient succombé, parce que le prince pour qui ils avoient pris les armes s'étoit attiré généralement le mépris et la haine; ils avoient succombé par l'effet de la mauvaise composition de leurs troupes, recrutées avec des malfaiteurs qui désertoient ensuite à l'ennemi, ou chez les petits princes de l'Inde pour s'assurer l'impunité; ils avoient succombé enfin, par l'avidité et par l'inexpérience de leurs officiers, qui, placés par protection, ne venoient dans l'Inde que dans la vue de piller et de s'enrichir.

D'un autre côté, la paie du soldat français étoit moindre que celle du soldat anglais; celle des officiers étoit insuffisante également, et il en résultoit, pour y suppléer, des abus tellement crians, qu'ils excitoient parmi les troupes un mécontentement général. Les cipayes anglais avoient aussi en temps de guerre une solde plus forte que celle des cipayes au service de la compagnie française, qui par cela même se procuroit difficilement de ces auxiliaires de l'Inde. Un grand abus s'opposoit aussi à ce que les cipayes à la solde de la France fussent au complet. On avoit laissé aux capitaines la formation et l'inspection de leurs compagnies, de sorte que presque toujours le nombre des cipayes effectif ne passoit pas la moitié de celui qui étoit fixé par les réglemens; et pourtant la compagnie paroissoit au complet les jours de grandes revues, au moyen de passe-volans que les capitaines avoient soin de se procurer et de faire paroître devant l'inspecteur. Ces abus, source de déprédations pour les officiers, affoiblissoient et désorganisoient les troupes; ils contribuèrent aux revers que la compagnie française essuya dans le Carnate.

Mais Dupleix n'en étoit ni ébranlé ni déconcerté; il trouvoit dans son génie des res-

sources et une fermeté constante qui l'auroient fait triompher à la longue. D'ailleurs les succès et la prépondérance de Bussy dans le Décan compensoient les pertes du Carnate, où la victoire, après avoir souvent passé de l'un à l'autre camp, s'étoit prononcée en faveur de l'ennemi.

Avec un foible corps de Français et une petite armée indienne, Bussy avoit conduit Salabedzing vers Aurengabad sa capitale, et il s'occupoit, avec autant de zèle que de bonheur, du soin de l'affermir sur le trône. A la vérité, l'incapacité du prince, la mauvaise composition de son divan, l'inquiétude des Marattes qui lui avoient déclaré la guerre, traversèrent souvent les desseins du général français, mais sans pouvoir y rien changer; il parvint à vaincre le fameux Balagirao, à conclure avec lui et le souba une paix honorable, basée sur un traité d'alliance entre la France et les Marattes. (*Voyez dans les Pièces justificatives* fausses * *le Traité de paix et d'alliance, conclu le* 5 *août* 1752, n°s XI et XII.) Il maintint aussi le souba dans le Décan d'une manière plus paisible encore que les circonstances ne sembloient le permettre, et il le sortit de la dépendance presqu'entière de la cour de Delhy,

* voyez p. 412. F

1751

qui luttoit alors avec des avantages contre un grand nombre d'ennemis acharnés à sa ruine.

L'attitude imposante des Français dans cette partie de l'Inde déconcerta le chef maratte, Moojee Bousola; il conclut aussi la paix avec Salabedzing en novembre 1752. Bussy obtint dans cette circonstance la concession du Condavir, ou Goutour, province dont il s'étoit déjà mis en possession, lorsqu'il s'étoit emparé de la ville de Mazulipatan.

Mais le crédit dont il jouissoit auprès du souba, qui lui devoit en quelque sorte sa couronne, excita la jalousie du divan Shavenaze-Kan. Ce premier ministre, profitant de l'absence de Bussy, qui s'étoit retiré à Mazulipatan pour rétablir sa santé, ramena précipitamment le prince à Aurengabad, et s'éloigna ainsi des troupes françaises qu'il laissa dans un dénûment absolu, et en pleine révolte contre ses officiers.

Cette circonstance hâta le retour de Bussy qui, par son crédit, obtint l'argent nécessaire pour le paiement des troupes. Il marcha de suite avec son corps d'armée composé de cinq cents Européens et de quatre mille cipayes, à Aurengabad, résidence du prince.

Il en étoit encore à cent lieues, lorsque le

chef maratte, Balagirao, lui envoya un vaquil ou ambassadeur pour lui demander son amitié, s'excusant sur ce que les circonstances s'étoient opposées à l'entier accomplissement du traité qu'il avoit fait avec lui en août 1752, et dont il a déjà été question.

A trois lieues d'Aurengabad, les principaux seigneurs du Décan vinrent au-devant du général français, avec le divan Shavenaze-Kan. A une lieue de la ville le souba lui-même parut avec toute sa cour, et suivi de plus de cent éléphans. Il donna à Bussy les sept accolades musulmanes, l'appela son père, son ami; puis montant sur son éléphant de parade, et faisant monter le général français et l'envoyé Duplan chacun sur l'éléphant qui lui étoit destiné, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, il fit ainsi avec son armée, qui s'élevoit à quatre-vingt mille hommes, son entrée publique à Aurengabad, au milieu des cris répétés : *Vive le souba ! vive Bussy !*

Le cortége se dirigea d'abord vers le palais du prince, et ensuite vers celui de Shavenaze-Kan, où se tenoit le conseil en présence du muphti, ou chef de la religion. Bussy et le souba se jurèrent une amitié réciproque sur l'Evangile et sur l'Alcoran. Ce jour mémorable

(c'étoit le 23 septembre 1753) fut marqué par la concession faite au marquis de Bussy, des quatre circars, d'Elour, Rajumdry, Mustaphanagar et Chicacole, dont les revenus furent destinés à l'entretien des troupes, que la compagnie devoit tenir à la disposition du souba. See 413 B

Ces quatre circars, avec les premières concessions de Mazulipatan et de Condavir, appelé aussi le circar de Gontour (le nom de Condavir venant de la forteresse de ce nom), donnèrent aux possessions françaises, sur la côte d'Orixa, une étendue de cent trente lieues sur une largeur inégale de quinze, vingt, ou vingt-cinq lieues au plus, et dont le revenu s'élevoit en 1757 à 10,247,350 francs. (*Voyez Pièces justificatives*, n[os] IX et X.) Selon les Mémoires de Noailles, commissaire civil, ces revenus auroient pu s'élever à une somme bien plus forte; mais les villages, se trouvant abandonnés, n'avoient que le tiers de leurs terres en culture. Le Condavir, les bourgs de Divricota, qui étoient affermés 187,000 fr., l'ont été à 300,000 en 1758. Les villages d'Oudoure et de Boudara, qui ne rendoient que 9,500 francs, ont été affermés en 1758 350,000 francs. Les salines pouvoient donner, année commune, de 7 à 800,000 francs; cette

branche de revenu avoit été très-négligée; et ne formoit pas partie des recettes en 1757. On peut donc avancer avec certitude que les revenus des quatre circars, que Renel fait monter à 10,000,000 dans son Précis historique de l'Inde, pourroient être portés à 500,000 fr. de plus, et recevoir même une augmentation au-delà. D'après les Mémoires de M. Duplan, trop volumineux pour figurer parmi les pièces à l'appui de cet ouvrage, Mazulipatan et le Condavir rendoient avec certitude, tous frais payés, 2,500,000 francs qui pouvoient être employés très-utilement en marchandises de la côte. Ces Mémoires assignent l'emplacement des mines de diamans du Condavir dans les bourgs de Chetty-Pelly, Ombre-Poury et Coulour, tous les trois arrosés par le fleuve Kistchena; il fait le dénombrement des bourgs et villages de cette province, qu'il porte à huit cent cinquante-trois.

Ces provinces étoient défendues naturellement dans l'intérieur par de hautes montagnes, par des forêts impénétrables, par des défilés où cent hommes peuvent arrêter une armée entière. De si importantes acquisitions rendoient la compagnie française maîtresse de la côte, et lui donnoient en outre des toiles supé-

rieures à toutes celles qui se fabriquoient dans le reste de l'Indostan. Voyez 415

Notre position dans le Bengale, quoique pas aussi brillante, présentoit de grands avantages pour le commerce. Selon le compte rendu par M. de Lery en janvier 1754 (*Voyez Pièces justificatives*, n° XIII), ces comptoirs donnoient un revenu de 200,000 fr. sans compter les droits d'entrées et de sorties; les fermes de bétel, de tabac et d'arack présentoient une dépense de 1,055,680 francs, fournissoient 7,025,000 francs en marchandises diverses qui étoient envoyées en France; en outre du commerce particulier d'Inde en Inde, qui montoit à la somme de 1,768,270 fr.

Il est vrai que la compagnie ne devoit jouir des quatre circars qu'autant qu'elle entretiendroit au service du souba un nombre de troupes déterminé; mais un tel engagement ne pouvoit lier l'ambition de Dupleix, ni arrêter l'exécution de ses vastes projets de conquête. Il méditoit de se faire céder Goa, capitale des possessions portugaises, et de s'emparer ensuite de cet immense triangle qui est entre cette ville, Mazulipatan et le cap Comorin. v. p 413 B

Mais ce n'étoient là que de brillantes chimères : le cabinet de Versailles et la direction

de la compagnie n'étoient pas capables d'adopter de si grandes vues, ni de suivre une détermination ferme et invariable.

La cour de France, d'abord charmée des succès de Dupleix, l'avoit récompensé et encouragé en le créant marquis, et en le décorant du cordon rouge; mais elle fut effrayée ensuite des vastes projets de ce gouverneur-général de l'Inde : elle le laissa incertain, elle ne lui envoya aucun nouveau secours, elle lui prescrivit même de renoncer à la nababie du Carnate.

La situation politique des compagnies françaises et anglaises étoit très-délicate; elles avoient recommencé les hostilités, quoiqu'elles ne fussent pas ouvertement en guerre. Les Anglais et les Français s'étoient engagés à soutenir, en qualité d'alliés, les intérêts des nababs avec lesquels ils avoient traité; et cependant ils agissoient comme partie principale, avec toute l'animosité et l'aigreur de deux nations qui se disputent la gloire des armes, et les bénéfices du commerce de l'Orient.

Les rapports qui parvenoient en Europe sur la prospérité des Français dans l'Inde, excitoient au plus haut degré la jalousie de l'Angleterre : le ministre de cette puissance, crai-

1754

gnant la ruine des possessions britanniques, menaça la France d'une guerre ouverte en Europe, si elle n'arrêtoit pas, de concert avec elle, les hostilités dans l'Inde. Le rappel de Dupleix entroit dans le plan du cabinet de Londres, et tous les ressorts de la politique furent employés pour obtenir ces résultats.

Les ministres des deux puissances, dans la crainte que le feu de la guerre, concentré depuis six ans dans l'Inde, ne se communiquât au loin jusqu'au centre même de l'Europe, crurent dissiper ce danger en ordonnant aux deux compagnies de se rapprocher. Un traité conditionnel, qui devoit finir par établir entre elles une égalité entière de territoire, de force et de commerce sur les deux côtes de Coromandel et d'Orixa, fut admis en principe. La cour de Versailles nomma son commissaire pacificateur dans l'Inde, M. Godeux, directeur de la compagnie française, et le gouvernement britannique y envoya M. Sunders, revêtu de la même qualité, et avec des pouvoirs très-étendus. Le premier arriva à Pondichéry le 2 août 1754; les deux commissaires traitèrent chacun pour leur gouvernement, et la suspension d'armes entre les deux compagnies fut signée le 2 octobre : elle portoit que les

deux gouvernemens jouiroient, sans trouble et sans contestations, de leurs possessions dans l'Inde, et qu'à l'avenir aucune des deux compagnies ne s'interposeroit dans les guerres, ni dans les démêlés des princes du pays. Les articles de cette convention devoient être ratifiés en Europe.

La France rappeloit Dupleix comme ennemi de la paix, comme l'auteur de l'incendie allumé dans l'Inde; elle abandonnoit un gouverneur qui lui promettoit l'empire le plus fertile et le plus opulent de l'univers; en un mot, la France sacrifioit Dupleix au ressentiment et aux terreurs de l'Angleterre. Ces motifs humilians ne furent point avoués, il est vrai; mais ils n'en sont pas moins avérés aux regards de l'histoire, dont la principale fonction consiste à ramener tous les événemens à leur cause.

Le commissaire pacificateur Godeux, revêtu en même temps du titre de gouverneur de l'Inde, signifia à son prédécesseur Dupleix son rappel, ou plutôt sa disgrâce. Ce fut un coup de foudre pour un homme qui n'avoit plus d'autre passion que celle de faire triompher la cause de la France dans l'Inde. Il obéit, et s'embarqua le 4 octobre pour retourner en Europe.

Ce rappel inattendu étoit évidemment le résultat des menées secrètes de la cour de Londres. Les deux paragraphes suivans d'une lettre du ministre Mirepoix à M. Godeux, en date du 14 mars 1754, le prouvent d'une manière irrécusable.

« Vous pouvez déclarer, Monsieur, dit le » ministre, que l'on ne projette, ni d'avoir » dans l'Inde des possessions plus vastes que » l'Angleterre, ni de s'y faire 9,000,000 de » rentes, ni de se réserver la faculté exclu- » sive de se rendre le maître du commerce de » Golconde, encore moins de celui de la côte » de Coromandel.

» Le sieur Godeux se conformera aux ins- » tructions de la compagnie et du comité se- » cret de l'Inde, en tout ce qui ne sera pas » contraire aux présentes instructions qui con- » tiennent la volonté expresse de Sa Majesté. »

Un autre passage, tiré du mémoire de M. Godeux contre Dupleix, sous la date du 18 septembre 1760, prouve également que le rappel de Dupleix tenoit à des causes purement politiques et du ressort des cabinets. « Le roi seul, dit-il à Dupleix dans ce mé- » moire, le roi seul a prononcé votre rappel; » la compagnie n'a point su que vous deviez

» revenir en France, puisque, dans le temps
» où vous partiez de Pondichéry, elle vous
» adressoit des lettres dans l'Inde ; elle m'é-
» crivoit comme si vous deviez y être encore.
» Vous-même n'en avez rien su, quoique vous
» n'ayez pas ignoré mon départ plus de trois
» mois avant que je n'arrivasse à la côte. »

Telle fut la récompense des services que Dupleix rendit à sa patrie dans la péninsule de l'Inde. Jamais ingratitude ne fut plus caractérisée, plus déloyale, non-seulement de la part du gouvernement, mais encore de la part de la compagnie qui refusa de rembourser à l'homme qui avoit tout sacrifié pour elle, la somme de 7,500,000 livres qu'il avoit prêtée de ses propres deniers, somme qui faisoit sa fortune et partie de celle de ses amis.

Victime de ses ennemis et de la jalousie que ses talens avoient inspirée à l'Angleterre, ce grand homme prouva sur pièces justificatives, qu'au moment même où il étoit accusé de dissiper les fonds de la compagnie, il avoit au contraire augmenté son commerce de 7,180,839 liv. chaque année, et pendant la guerre qu'il venoit de soutenir, sans que la compagnie eût fait en Europe des envois plus considérables que ceux qu'elle étoit dans l'u-

.1754

sage de faire; il prouva qu'à la paix, avec les seuls revenus de l'Inde, il auroit pu soutenir le commerce de la compagnie, ou l'améliorer sans qu'elle eût été obligée de faire aucune avance (ce qui paroissoit alors une chimère, et ce que la compagnie anglaise a réalisé depuis). Enfin il établit qu'avec les revenus de l'Inde, non-seulement il avoit soutenu la guerre, et fait face aux dépenses générales, mais encore qu'il avoit amélioré la balance en faveur de la compagnie, de 369,730 l. chaque année.

Sans doute il eût été plus heureux pour la France, dont les résolutions et les entreprises étoient alors bien moins durables que brillantes, d'avoir dans l'Inde un gouverneur dont les vues eussent été moins étendues et moins profondes, et le génie moins transcendant. En effet, Dupleix auroit dû sentir que le magnifique édifice politique qu'il cherchoit à élever dans l'Indostan, à la gloire de sa nation, ne tarderoit pas à exciter la jalousie d'une puissance rivale, dont la haine seroit implacable; il auroit dû sentir que lui seul pourroit soutenir ce grand édifice, et le préserver d'une ruine totale; que le pouvoir temporaire et limité, dont il étoit investi, ne lui donneroit

pas le temps de consolider son ouvrage; mais pouvoit-il, devoit-il s'attendre qu'au lieu d'être encouragé, récompensé, il n'éprouveroit qu'une injuste disgrâce, il n'essuieroit que des mépris à son retour en France? Sensible et fier, il succomba au chagrin, et mourut oublié.

1755

CHAPITRE XIX.

Caractère de Surudjadoula, nouveau souba du Bengale. — Il fait la guerre aux Anglais, s'empare de Calcutta et du fort Williams. — Sa cruauté à l'égard des prisonniers. — Clives reprend Calcutta. — Il défait le souba et le force à la paix. — Renouvellement des hostilités entre la France et l'Angleterre. — Clives s'empare de Chandernagor. — Il marche contre le souba et gagne la bataille de Plassey. — Mort du souba. — Elévation de Jaffier-Aly-Kan par les Anglais. — Campagne de Bussy dans le Décan. — Il s'empare de Golconde. — Lally arrive dans l'Inde. — Son caractère. — Il prend le fort Saint-David. — Rappel de Bussy. — Perte des provinces du nord. — Lally attaque Madras, et lève honteusement le siége de cette ville.

NOUS voici arrivés à l'événement le plus important de l'histoire moderne de l'Inde, à l'événement qui, après avoir décidé de la conquête du Bengale par les Anglais, a tant influé sur la destinée des habitans de cette

partie de l'Asie, et sur le commerce des nations européennes dans ces climats. Mais ce qui est remarquable, c'est que le hasard seul semble avoir présidé à cette révolution, qui n'a point été le résultat d'une suite de combinaisons politiques. A la vérité, la cause fortuite qui l'a déterminée semble n'avoir fait qu'accélérer la marche naturelle des choses. Quoi qu'il en soit, les circonstances qui ont ouvert aux Anglais cette carrière de gloire et de puissance, loin de faire présager leurs succès, sembloient au contraire n'annoncer que des revers; et, sous ce double point de vue, ce grand événement mérite d'attirer l'attention de la postérité.

Aliverdy, usurpateur du Bengale, venoit de descendre au tombeau après avoir gouverné quinze ans la soubabie du Bengale, de Bahar et d'Orixa. Son neveu, Surudjadoula, lui succéda; et comme il devoit cette souveraineté importante à l'amitié de son oncle, il lui fit élever, à Muzudabad, sa capitale, un tombeau magnifique, dans un grand édifice oblong, surmonté de cinq dômes. Ce jeune prince, si connu par la haine qu'il fit éclater contre les Anglais, étoit ardent, orgueilleux, avide et despote. Il étoit difficile que son règne ne fût

1756

pas agité, soit par des guerres intestines, soit par des guerres étrangères. Au moment même où les commissaires pacificateurs envoyés d'Europe travailloient au traité qui devoit rapprocher les compagnies française et anglaise, un démêlé inattendu entre le souba du Bengale, et le gouverneur anglais de Calcutta, donna lieu à la scène la plus tragique et la plus triste dont il soit fait mention dans l'histoire des établissemens européens.

Un des principaux officiers du souba, nommé Kissendas, s'étant réfugié avec ses trésors, à Calcutta, pour se soustraire aux peines que ses infidélités avoient méritées, trouva chez les Anglais asile et protection. Le souba ordonna à la compagnie de lui livrer cet officier infidèle; mais le droit précieux d'asile s'étoit introduit dans l'Inde par la vénalité des chefs des établissemens européens; et dans cette circonstance, l'Anglais Drake, gouverneur de Calcutta, voulut en user à l'égard de Kissendas. Sur le refus de ce gouverneur et de son conseil, le souba, irrité, lève une armée nombreuse, se met aussitôt en marche, investit le fort de Cassembazar le 17 mai 1756, s'en empare le 22, marche ensuite vers Calcutta, et le 15 juin, met brusquement le siége devant

cette ville naissante, qui n'étoit nullement en état de défense.

Le gouverneur Drake, et les principaux habitans effrayés du nombre des ennemis, abandonnent le fort Williams, et se réfugient à bord des vaisseaux anglais qui mouilloient dans le Gange; toutefois le capitaine Howel, qui commandoit en second dans le fort, prend la résolution courageuse de se défendre jusqu'à la dernière extrémité avec le secours de quelques braves amis et les restes d'une garnison découragée. Mais sa résistance intrépide ne put sauver Calcutta contre un ennemi puissant. Le fort Williams se rendit le 20; il n'y avoit plus que cent quarante-six Européens: le reste avoit péri, ou s'étoit réfugié à bord des vaisseaux. Le souba, n'écoutant que sa colère, fit plonger ces prisonniers, ainsi que leur chef, dans un horrible cachot, maintenant célèbre dans l'histoire de l'Inde, sous le nom de *Blackhole*, le trou noir. Là, entassés les uns sur les autres, ils se virent exposés, dès les premiers momens, à périr étouffés.

Empruntons les couleurs du capitaine Howel, échappé miraculeusement à cette espèce de supplice, pour peindre la plus cruelle détresse à laquelle l'humanité ait peut-être jamais

× Holwell
20 mai 1756

été réduite. « Figurez-vous, dit cet officier dans
» sa relation, figurez-vous la situation de cent
» quarante-six malheureux épuisés par de conti-
» nuelles fatigues, entassés les uns sur les autres,
» dans un espace de dix-huit pieds carrés pen-
» dant une des nuits les plus sombres et les
» plus étouffantes du Bengale, ayant un grand
» mur à l'est et au sud, les seuls côtés d'où ils
» auroient pu recevoir de l'air, et, au nord,
» encore un mur et la porte du cachot; du
» côté de l'ouest, deux lucarnes bien barrées
» en dedans et en dehors, et d'où les prison-
» niers pouvoient à peine recevoir un peu
» d'air. » Tel étoit le lieu resserré et infect où ces infortunés passèrent douze heures dans des angoisses mortelles. Ils offrirent de grandes sommes à la garde indienne qui étoit à la porte de la prison, pour qu'on fît avertir le prince de leur situation déplorable. Leurs cris, leurs gémissemens se faisoient entendre, et le peuple en étoit touché de compassion; mais nul n'osoit en aller rendre compte au souba. Il dort, disoit-on aux Anglais; et, qui se permettroit de troubler le sommeil du prince? En une seule nuit, cent trente-trois de ces malheureux prisonniers furent étouffés, ou périrent de soif. L'horreur d'une pareille scène

fit sur les Anglais habitans de l'Inde, une profonde impression, et excita parmi eux, au plus haut degré, le désir de la vengeance.

La prise des possessions anglaises du Bengale ne valut au souba que 450,000 roupies, 1,125,000 francs, somme très-inférieure à celle qu'il s'attendoit à trouver. Il rançonna aussi les comptoirs français et hollandais; le premier à 100,000 roupies, et le second à 410,000; ensemble, 1,275,000. Il repartit ensuite pour sa capitale, avec une valeur de 2,400,000 francs.

C'est ainsi que, par la perte de Calcutta, les affaires de la compagnie anglaise tombèrent d'un état de prospérité, dans le plus affreux désordre. Mais l'événement même qui annonçoit les revers les plus funestes à cette compagnie, devint la source de sa grandeur et de sa puissance; et il fut, au contraire, la perte du souverain de cette opulente contrée.

Deux Anglais, l'amiral Watson et le colonel Clives, se chargèrent de punir l'orgueil et la cruauté du souba. Arrivés au fort Saint-David avec une flotte, l'amiral avoit commencé ses opérations par une attaque combinée contre le fameux corsaire Talagée Angria, qui s'étoit fait céder, par les Marattes, la

place maritime de Geriat. L'escadre anglaise étoit venue canonner et bombarder ce repaire de la puissance d'Angria, et l'ayant pris de vive force, y avoit trouvé deux cents pièces de canon, beaucoup de mortiers et de munitions de guerre, des vivres en abondance, et un riche butin. Ces succès avoient remonté les actions de la compagnie.

Le colonel Clives, de retour d'Angleterre, où il s'étoit rendu à l'époque de la suspension d'armes, s'embarqua peu de temps après à Madras, à bord de la flotte, avec les troupes venues d'Europe; et brûlant de venger ses compatriotes morts à Calcutta, victimes de leur courageuse résistance, il mit à la voile pour l'embouchure du Gange. Il jeta l'ancre au mois d'octobre 1756, dans la rade de Balassor, et y trouva dans un état déplorable, à bord des vaisseaux de la compagnie, le gouverneur Drake et les Anglais fugitifs. Avec ces forces, désunies et abattues, il forma une petite armée, remonta le Gange, s'empara de plusieurs forts, prit terre à Busi-Busia le 27 décembre, et marcha aussitôt vers Calcutta. La vue d'un lieu où les Anglais avoient souffert si cruellement, excita à un tel point le ressentiment de leurs compatriotes, que toutes

les troupes de l'expédition, tant de terre que de mer, assaillirent la ville avec une égale intrépidité. Les soldats indiens du souba, ne pouvant résister à une attaque si impétueuse, rendirent le fort le même jour, 1er janvier, et la compagnie rentra en possession d'un établissement, dont la perte prolongée auroit porté un coup funeste au commerce anglais.

Peu de jours après, la ville d'Ougli, située plus haut, sur le Gange, tomba également au pouvoir de Clives.

Non content de remettre la compagnie en possession de tous ses établissemens du Bengale, Clives résolut d'humilier l'orgueil de Surudjadoula. Il marcha contre ce prince, qui avoit rassemblé dix mille chevaux et quinze mille hommes d'infanterie; et, malgré l'infériorité des Anglais, il le chassa de toutes ses positions, lui livra plusieurs combats partiels, où il eut toujours l'avantage; et après avoir détruit une partie de son armée, il le força, le 9 février 1757, de souscrire un traité utile et honorable pour la compagnie, en vertu duquel les Anglais étoient rétablis dans toutes les possessions et dans tous les priviléges qu'ils avoient obtenus du Grand-Mogol. On les reconnoissoit libres à l'avenir de forti-

fier Calcutta comme ils l'entendroient; le souba s'engageoit de plus à leur restituer tout ce qui avoit été pillé lors de la prise de leurs possessions sur le Gange.

La compagnie anglaise fut redevable de ces conditions avantageuses à l'harmonie et à la vigilance de deux officiers également ambitieux de gloire, également zélés pour les intérêts et pour l'honneur de leur patrie. Un corps de cinq à six cents hommes leur suffit pour triompher dans toutes les forces du Bengale, et pour obtenir des succès si étendus et si rapides.

Au moment même où la compagnie soutenoit cette guerre embarrassante, arriva aux Indes la nouvelle que de grands intérêts venoient de rallumer la guerre entre l'Angleterre et la France. Si la compagnie française eût été dirigée encore par les talens de Dupleix, il n'est pas douteux que sa politique l'eût déterminé à soutenir les princes du Bengale, et à former contre les Anglais une confédération redoutable; mais des vues étroites, des plans mal combinés, lui firent désirer qu'une convention particulière assurât une neutralité qui déjà avoit eu lieu sur les bords du Gange pendant les démêlés du Carnate. Le

renouvellement des hostilités entre la France et l'Angleterre fut officiellement connu au Bengale vers la fin de 1756. L'établissement de Chandernagor, devenu si florissant par les soins de Dupleix, se croyoit à l'abri de toute agression en vertu de la suspension d'armes arrêtée en Europe par les deux gouvernemens, et acceptée par les deux compagnies, en Europe et dans l'Inde. Aux termes de cette convention, les Français de Chandernagor avoient refusé d'appuyer les forces du souba Surudjadoula lorsqu'il s'étoit emparé du fort Williams, et de lui donner des secours lorsque l'expédition anglaise l'avoit repoussé et repris Calcutta. Non-seulement ce système impolitique fit manquer l'occasion d'agrandir les établissemens français du Bengale, mais il fut, peu de temps après, la cause de leur perte et de leur ruine. Tant que l'inaction des Français fut nécessaire aux Anglais, ils firent espérer à leurs rivaux le maintien de la neutralité; mais, dès que leurs victoires et le traité de paix qu'ils venoient de dicter au souba, leur eût assuré une supériorité décidée sur le Gange, ils prirent la résolution de tourner × leurs armes contre Chandernagor. En conséquence, Clive, avec moins de trois mille

× Ives. p 126-132 gives minute details. On 23 March 1757 Chandernagor was taken from the French in two hours.

hommes, s'étant mis en marche dans le courant de mars 1757, attaqua cette place importante, qui étoit armée de cent quatre-vingt pièces de canon, et dont la garnison consistoit en trois cents Européens et autant des cipayes. Après l'avoir battue pendant cinq jours, et avoir surmonté tous les obstacles, il s'en empara, et enleva ainsi aux Français leur plus bel établissement sur le Gange; quatre cents soldats, foibles restes des troupes françaises qui se trouvoient éparses dans les possessions du Bengale, se remirent sous le commandement du capitaine Law de Loriston et de M. Courtin, et entrèrent au service des princes du pays. Tous les autres comptoirs français furent pris très-peu de temps après.

Dès que Clive et Watson eurent anéanti la puissance des Français sur le Gange, puissance qui, toute médiocre qu'elle étoit, leur paroissoit plus à redouter que celle de Surudjadoula, ennemi irréconciliable des Anglais, ils formèrent le dessein de renverser ce prince de son trône. Ils y furent déterminés, ainsi que le conseil de Calcutta, par la conduite équivoque du souba, par la violation des articles du traité qu'il avoit solennellement jurés, par le refus de recevoir garnison anglaise dans

Cassembazar, et enfin par des avis sûrs qu'il venoit d'expédier des émissaires secrets au marquis de Bussy, alors à Golconde, pour l'inviter à venir le joindre avec ses forces disponibles.

Clives fondoit le succès de son expédition sur ce que le souba étoit détesté de ses sujets, soit à cause de son caractère despotique, soit par l'effet même de la nature de son gouvernement, qui n'avoit d'autre ressort que l'intérêt du moment et la crainte. Informé de cette disposition des esprits, le gouvernement de Calcutta envoya des émissaires à Muzudabad, et excita contre le souba une conspiration qui fut principalement ourdie par Méer Jaffier-Aly-Kan, général et principal ministre de ce prince. Un traité secret fut conclu le 4 juin 1757, entre les Anglais et ce perfide général. La présidence du Bengale s'engagea à lui prêter assistance pour qu'il pût détrôner le prince régnant sous la condition expresse que de nouvelles concessions seroient faites aux Anglais, que les anciens priviléges seroient rétablis, et que les parties contractantes se partageroient les trésors du souba.

Quand on fut certain des mauvaises dispositions des troupes indiennes et de l'appui des conjurés, le colonel Clives se mit en marche

Plassey. 23 June 1757

1757

avec trois mille soldats, dont neuf cents seulement étoient Européens. Surudjadoula, qui ne voyoit que le danger apparent, s'imagina qu'il tiendroit tête à l'orage, en rassemblant une armée immense composée de toutes les forces des nababs et des rajas du Bengale ; il eut ainsi sous ses ordres cent vingt mille combattans : son artillerie étoit servie par cinquante artilleurs français. Sans être effrayé de cette multitude d'hommes, Clives, avec sa petite armée, livra bataille au souba le 24 juin, dans la plaine de Plassey. La plus grande partie de l'armée indienne sous les ordres de Jaffier-Aly, ne donna point; les autres corps, travaillés secrètement, saisis d'une terreur panique, découragés d'ailleurs par la trahison de leurs officiers, lâchèrent le pied au premier choc, et Clives remporta une victoire facile. Cinquante pièces de canon, tout le bagage et les trésors du souba tombèrent en son pouvoir; ce prince, qui avoit pris la fuite après sa défaite, fut atteint le 2 juillet, et conduit à Muzudabad où il fut lâchement égorgé par ordre de Meerum, fils du perfide Jaffier-Aly, lequel fut aussitôt reconnu souverain du Bengale par les Anglais dont il avoit si bien rempli les intentions. Clives l'investit lui-même de sa

nouvelle dignité en le revêtant de toutes les marques de l'autorité souveraine, et Jaffier reçut à Muzudabad l'hommage des personnes de tous rangs, en qualité de souverain des provinces de Bengale, d'Orixa et de Bahar.

C'est ainsi que les Anglais, en profitant de la trahison la plus noire, se créèrent un allié intéressé à être fidèle à ses engagemens, ou plutôt élevèrent un vil instrument qu'ils espéroient faire mouvoir au gré de leurs intérêts et de leur ambition. Le nouveau souba fut lié par un traité; et, indépendamment des sommes qu'on y stipula en faveur de la compagnie anglaise, il fit présent à l'armée et à la flotte de 50 lacks de roupies, 12,500,000 fr., ce qui, joint au butin provenant du pillage du camp du souba détrôné, mit le moindre soldat et le moindre matelot dans l'aisance. La part qu'eut la compagnie aux trésors de Surudja-doula, fut de 27,000,000 de francs. Jamais elle ne s'étoit vue si florissante, et jamais elle n'avoit possédé en toute propriété des capitaux si considérables. Qu'elle étoit loin encore du point de splendeur où elle parvint huit ans après, et où elle est encore aujourd'hui!

C'est ainsi qu'une poignée d'Européens fit dans l'espace de douze jours une grande ré-

volution dans un des plus riches royaumes de l'Asie, révolution qui chassa entièrement les Français du Bengale et de ses dépendances, qui rétablit les affaires de la compagnie anglaise et le commerce de l'Angleterre au-delà de ce qu'il avoit jamais été, et qui prépara l'usurpation presqu'entière de l'Indostan.

Calcutta s'agrandit et devint le centre des richesses du Bengale; le fort Williams fut reconstruit sur un plan plus vaste; les Anglais en firent un octogone régulier, avec huit bastions, plusieurs contre-gardes et quelques demi-lunes; mais quoique cette citadelle, qui a coûté 50,000,000 de francs, soit la meilleure forteresse de l'Inde, elle est trop étendue, et ne peut d'ailleurs protéger efficacement une ville telle que Calcutta, qui, en moins d'un demi-siècle, a vu sa population s'élever au-delà de six cent mille âmes.

Cet accroissement prodigieux de la puissance anglaise dans le Bengale, ne pouvoit manquer d'augmenter leurs prétentions, et d'enfler leur orgueil. Ils se virent en état de pousser la guerre avec plus de vigueur encore sur la côte de Coromandel, et d'y reprendre la prépondérance que l'administration vigoureuse de Dupleix leur avoit fait perdre.

Au moment où les deux nations rivales reprirent les armes pour leurs propres intérêts, la compagnie française possédoit aux côtes d'Orixa et de Coromandel, Mazulipatam avec quatre provinces, un grand arrondissement autour de Pondichéry, qui n'avoit eu longtemps qu'une langue de sable; un domaine à peu près égal près de Karical, et enfin l'île de Cheringham. A la vérité, ces possessions formoient quatre masses trop éloignées les unes des autres, pour se protéger mutuellement.

Dans le Décan son influence s'étoit maintenue, grâce aux opérations et à la sage conduite du marquis de Bussy, qui, dans les circonstances les plus difficiles, soutint avec dignité l'honneur du nom français; mais toujours jaloux du crédit de cet officier, Schavenaze-Kan, ministre de Salabedzing, parvint à lui faire donner l'ordre de se retirer dans les provinces concédées. Bussy etoit alors à la tête de son armée à Sanor, ville occidentale de la presqu'île très-éloignée du souba, et occupé à une guerre contre les Marattes. Shavenaze-Kan fit à la même époque un traité secret avec la présidence de Madras, qui lui promit trois cents Européens et quinze cents

cipayes, s'il parvenoit à éloigner les Français, et à faire changer de politique au souba. Ce traité fut sans effet à l'égard des Anglais à cause de la guerre du Bengale, qui exigea l'emploi de presque toutes leurs forces disponibles.

En exécution des ordres du souba, Bussy opéra sa retraite dans le courant de mai 1756. Son armée étoit composée alors de six cents Européens, de trois cents hussards et de cinq mille cipayes : elle se grossit encore d'un corps de cavalerie que lui envoya Balajerao, maratte, en lui donnant avis que Schavenaze-Kan lui avoit proposé de se défaire de lui par un assassinat. Loin d'accueillir une proposition si infâme, le chef maratte offroit au contraire à Bussy d'entrer à son service aux mêmes conditions qui l'avoient attaché jusqu'alors au souba. Le général français accepta seulement six mille hommes de cavalerie ; mais quand il fut arrivé près Hiderabad, il les congédia.

A peine la cavalerie maratte eut-elle quitté le camp français, que Schavenaze-Kan, levant tout-à-fait le masque, envoya vingt-cinq mille chevaux pour intercepter la retraite de Bussy, dont la position devint alors très-critique. Il se voyoit en guerre ouverte avec le souba qu'il

avoit placé lui-même sur le trône, et il lui restoit encore plus de soixante lieues à faire pour effectuer sa retraite. Sa résolution fut hardie et courageuse; il attaqua la forteresse de Golconde qu'il prit au commencement de juin. Là, il put attendre, dans les retranchemens qu'il fit élever, les secours qu'on lui faisoit espérer de Pondichéry. Golconde fut sa place d'armes jusqu'au 6 juillet qu'il entra dans le Charmul. Il ne cessa point d'obtenir des succès jusqu'à la mi-juillet qu'il reçut de Pondichéry des renforts commandés par le capitaine Saw. Alors le souba, selon sa politique de circonstance, fit des ouvertures de paix : elle fut conclue le 20 du même mois, et ce jour même Bussy alla rendre visite à Salabedzing, avec une escorte de trois cents Européens et de mille cipayes.

Le 14 novembre suivant, il quitta la cour d'Aurengabad pour se rendre dans les provinces concédées, laissant auprès du souba mille cipayes et cent Européens.

Telle étoit la situation politique des possessions françaises sur les côtes d'Orixa et de Coromandel, lorsque la guerre éclata entre les deux puissances rivales.

La position de la compagnie française deve-

noit d'autant plus délicate, que Madras et Calcutta, après avoir réparé leurs désastres, brûloient du désir de la vengeance. Dupleix seul auroit pu faire face à l'orage, ou, à son défaut, Bussy qui avoit eu le plus de part à sa confiance et à ses combinaisons. Déjà célèbre dans l'Inde, il auroit pu y faire respecter les armes françaises; mais le cabinet de Versailles en jugea autrement. Le comte de Lally, Irlandais d'origine, fut nommé gouverneur des possessions françaises dans cette partie du monde. Plusieurs actions de valeur lui avoient mérité de l'avancement dans l'armée; il s'étoit surtout distingué à la bataille de Fontenoy, sous les yeux de Louis XV. En 1746 on l'avoit destiné à opérer en Angleterre une descente dont le plan étoit de lui, mais qui n'eut pas lieu à cause de la défaite du prince Edouard à Culloden. La guerre s'étant rallumée en 1755, l'ambition de cet officier lui fit désirer d'aller aux Indes pour mériter par de nouveaux exploits le bâton de maréchal de France. Sa bravoure parloit en sa faveur, et fit juger qu'il feroit aisément triompher les armes de la France en Asie; mais ce choix n'étoit pas heureux. Le comte de Lally ne joignoit pas à sa haute valeur la prudence et

la modération nécessaires dans des contrées éloignées, et dans des temps difficiles ; en un mot, il n'avoit pas reçu de la nature les qualités propres au commandement : ses discours, ses projets, ses démarches formoient un contraste continuel ; son caractère farouche et indomptable, son esprit maladroit et inflexible étoient presque toujours en contradiction avec les circonstances.

Tel étoit l'officier général que le gouvernement français venoit de choisir pour rétablir dans les Indes orientales son ascendant, et pour redonner à Pondichéry son ancien lustre.

Après le départ du gouverneur Godeux en 1757, les possessions françaises étoient restées sous les ordres de M. Lery, président au conseil de Pondichéry.

Le nouveau gouverneur-général se fit précéder par une flotte commandée par le capitaine Bouvet, et portant onze cents soldats européens, sous les ordres d'un officier supérieur nommé Soupire. L'expédition aborda à Pondichéry en septembre de la même année. La flotte qui portoit le comte de Lally, avec douze cents hommes de troupes sous ses ordres, avoit mis à la voile le 2 mai, du port de l'Orient, et n'aborda à Pondichéry que le 28 avril sui-

1757-8

vant (1758). La haine de ce gouverneur pour la nation anglaise étoit telle, qu'à son arrivée, il écrivit au marquis de Bussy : Ma politique est dans ces cinq mots : ***Plus d'Anglais dans la péninsule.*** Il voulut débuter par une expédition brillante ; et le jour même de son débarquement, il marcha contre le fort Saint-David, situé à quatre lieues au sud de Pondichéry, et alors le siége de la présidence anglaise du Carnate. La cour de Versailles qui fondoit ses plus grandes espérances sur les opérations du comte de Lally, avoit mis sous ses ordres plusieurs jeunes officiers qui tenoient, par leur naissance, aux premières familles du royaume, tels qu'un d'Estaing, un Montmorency, un Crillon, un Conflans, un la Fare ; tous étoient impatiens de se signaler, et tous se distinguèrent à l'attaque du fort Saint-David. Le 10 juin, cette forteresse capitule ; et la garnison anglaise, composée de six cent dix-sept Européens et de seize cents cipayes, resta prisonnière de guerre. Ce début étoit du plus heureux augure.

Le fort Saint-David pris, de riches provinces occupées militairement, une armée plus forte en soldats européens, un revenu montant à 18,000,000 ; telle étoit la puissance française

aux côtes de Coromandel et d'Orixa, à l'arrivée du comte de Lally : cette puissance inspiroit la plus vive inquiétude au gouvernement britannique; mais tant d'avantages réels, et ceux qu'annonçoit l'heureux début de la campagne, s'évanouirent par l'imprudence et par la conduite inconcevable de ce nouveau gouverneur.

La réputation honorable dont jouissoit Bussy à la cour du souba du Décan, et dans toutes les possessions françaises; les grandes richesses qu'il avoit acquises; ses anciennes liaisons avec Dupleix et avec les personnes les plus attachées aux intérêts de la compagnie française, furent pour le comte de Lally autant de motifs d'envie et de jalousie contre cet officier distingué. Le 13 juin 1758, il ordonna son rappel, avec une partie des troupes qu'il avoit sous son commandement.

Ce rappel étoit à la fois injuste et impolitique. Bussy, après avoir réduit différens petits princes, et Paliagard, dans les provinces concédées, s'étoit rendu maître de Visigapatam, ville occupée alors par les Anglais. Là, apprenant que le souba Salabedzing étoit entouré par une armée maratte, et par l'armée de ses frères qui vouloient le détrôner, il prend la résolution hardie de voler à son secours avec

1758

seulement cinq cents hommes de troupes européennes, trois cents hussards, et trois mille cipayes. Il traverse cent lieues de pays ennemi, vient camper au milieu de trois armées, dont la plus foible s'élevoit à cent mille hommes, et bientôt leur dicte la loi; il fait mettre en arrestation le ministre Shavenaze-Kan, fauteur d'intrigues, et l'ennemi des Français; fait rendre les sceaux de l'empire, dont s'étoit emparé Nizam-Aly, frère du souba, et rétablit Salabedzing dans toute la plénitude de sa puissance.

Ces événemens avoient lieu dans le mois de mai et au commencement de juin, au moment même où Bussy recevoit l'ordre de son rappel; ils laissèrent chez les princes de l'Inde un souvenir qui ne s'effacera jamais. Bussy remit le commandement de la côte d'Orixa au marquis de Conflans, que le gouverneur-général avoit désigné pour le remplacer, et rentra à Pondichéry, dans le courant de septembre, avec deux cents soldats européens et cinq cents cipayes. A son arrivée, il reçut de tous les chefs des corps de l'armée un témoignage d'estime dont l'histoire offre peu d'exemples. Tous les officiers supérieurs se rendirent en députation chez le gouverneur pour le prier de conférer à Bussy le grade de brigadier des armées

du roi, afin que ce grade lui donnât le droit de les commander; car il n'avoit que le rang de lieutenant-colonel. Lally se vit forcé, pour ainsi dire, d'adhérer à une demande exprimée au nom de tous les chefs des corps; et par cette adhésion, Bussy se trouva la seconde personne de l'armée; mais cet officier qui avoit long-temps partagé les succès et réparé les revers de Dupleix, servit à regret sous un chef étranger qui l'avoit privé du commandement important de plusieurs provinces que lui seul auroit su maintenir sous la dépendance du gouvernement de Pondichéry.

En effet, à peine eut-il été rappelé, que le raja Ananderause reprit Visigapatam, et sollicita du gouvernement de Calcutta un envoi de troupes du Bengale, pour faire la conquête des possessions françaises de la côte d'Orixa.

A la fin de septembre 1758, cinq cents hommes de troupes européennes, et deux mille cipayes, sous le commandement du colonel Forbes, débarquèrent à Visigapatam. Un traité fut aussitôt conclu entre la compagnie anglaise et le raja, qui prit l'engagement formel de payer cinquante mille roupies par mois aux Anglais (125,000 liv.); d'entrer avec eux en partage de tous les produits numéraire, de

1758-59

n'occuper que les places de l'intérieur, et de leur abandonner les côtes, qu'eux seuls se chargeoient de défendre.

Le 3 décembre, les troupes du prince ayant fait leur jonction avec le détachement anglais, battirent le corps d'armée du marquis de Conflans, quoiqu'il eût l'avantage du nombre. Cet officier perdit son artillerie, ses bagages, et se retira sous les murs de Mazulipatam. L'armée anglaise mit aussitôt le siége devant cette ville, qui fut enlevée par surprise, le 7 avril 1759.

Le souba Salabedzing s'avançoit cependant pour soutenir ses anciens alliés les Français; il n'étoit plus qu'à dix lieues de Mazulipatam, quand il apprit que les Anglais venoient de s'en rendre maîtres. Il rebroussa chemin; en moins de six mois, date du rappel de M. de Bussy, et avant la fin d'avril, le gouvernement de Pondichéry avoit perdu à la fois Mazulipatam et les provinces du nord, c'est-à-dire, toutes ses possessions sur la côte d'Orixa.

Ces pertes irréparables changèrent la politique du souba : il accepta l'alliance des Anglais, leur concéda Mazulipatam et vingt-cinq lieues de côtes. Telle étoit la grande idée qu'on avoit des Européens à la cour d'Aurengabad, que

Salabedzing et ses ministres ne croyoient pas pouvoir se maintenir dans l'indépendance du Grand-Mogol sans l'alliance d'une puissance d'Europe. N'ayant plus rien à espérer des Français, Salabedzing se jeta dans les bras de l'Angleterre, qui lui promettoit des secours efficaces.

L'occupation de Mazulipatam et de la côte d'Orixa par l'ennemi, faisoit perdre à la France 10,700,000 liv de revenu, neuf cents hommes de troupes d'Europe et l'alliance du souba, d'autant plus essentielle, que la côte de Coromandel relevoit de sa souveraineté.

Sur cette dernière côte, il est vrai, les affaires de la compagnie étoient dans un état de prospérité qui n'avoit reçu encore aucune atteinte sous le rapport militaire. Toutefois, des craintes pour l'avenir s'emparèrent de tous les esprits; elles étoient inspirées soit par l'éloignement de l'escadre du comte d'Aché, qui étoit allée se réparer à l'île de France, après trois combats successifs avec l'escadre anglaise, restée la maîtresse de la mer, soit par le découragement que faisoient éprouver les pertes du commerce et la pénurie du numéraire, soit enfin par la haine qu'on vouoit universellement au comte de Lally, à

cause de son caractère irascible, emporté et despotique.

La flotte anglaise avoit débarqué onze cents hommes pour renforcer la garnison de Madras; et la mousson du nord survenant, elle avoit été forcée de quitter la côte à son tour. Lally médite alors l'imprudente entreprise d'aller en personne assiéger Madras, qui se trouvoit pourvue d'une garnison nombreuse, et dans le meilleur état de defense. Son impatience naturelle et son caractère ardent ne lui permettant pas d'attendre que tous ses préparatifs soient réunis, il ouvre le siége le 14 novembre 1758, et se trouve bientôt manquer de munitions, et même d'artillerie suffisante. Il avoit négligé de s'emparer du fort de Chinglepet, qui se trouve à onze lieues en arrière de la place assiégée, et dont la garnison interceptoit la plus grande partie de ses convois, et harceloit l'armée assiégeante. Tel est bientôt son état de détresse, telles sont les pertes qu'il essuya, que le 16 février 1759, il fut forcé de lever honteusement le siége, et d'abandonner une partie de sa grosse artillerie, après avoir perdu onze cents soldats européens, c'est-à-dire, l'élite de ses troupes. Pendant ce siége mal-

heureux, Bussy avoit été fait prisonnier dans une sortie, et les Anglais l'envoyèrent en 1759 Europe en octobre suivant.

Lally rentra à Pondichéry, plus irrité que jamais contre le conseil et contre les membres de l'administration, auxquels il attribuoit le non succès de son entreprise mal concertée. Soupçonneux et atrabilaire, voulant toujours renverser violemment les obstacles qu'il auroit pu éluder ou aplanir par la douceur des formes et des procédés, et par une politique plus sage, il se montra menaçant aux yeux mêmes des personnes dont il défendoit la cause et les intérêts; il s'exhaloit souvent en imprécations et en invectives contre les autorités et contre les habitans les plus distingués, dont les intrigues contrarioient ses plans. Une lettre qu'il écrivit au président du conseil supérieur, M. de Lery, finissoit par ces mots : « J'irai » plutôt commander les caffres de Madagas- » car, que de rester dans votre Sodome, qu'il » n'est pas possible que le feu du ciel ne » détruise tôt ou tard, au défaut de celui des » Anglais. »

Qu'attendre d'un chef militaire si imprudent, si emporté, ne sachant ni maîtriser ses

passions, ni commander aux hommes, et qui sembloit n'être venu d'Europe en Asie que pour accélérer la perte des possessions françaises de l'Inde?

CHAPITRE XX.

Combat naval devant Pondichéry. — L'armée anglaise de terre est repoussée à Vandavachy. — Les troupes françaises se révoltent. — On les apaise. — Victoire des Anglais. — Perte des Français. — Pondichéry est cernée. — Siége de cette ville. — Haïder-Aly se déclare en faveur des Français. — Il se retire — Prise et destruction de Pondichéry. — Procès et condamnation de Lally. — Paix de 1763. — Accroissement de la puissance anglaise. — Réédification de Pondichéry.

Le retour de la flotte française commandée par le comte d'Aché, devant Pondichéry, au commencement de septembre 1759, y ramena la joie et l'espérance. Elle étoit composée de neuf vaisseaux de ligne. La flotte anglaise étoit égale en force. Après un combat qui eut lieu le 10 septembre, chacun s'attribua la victoire. Le 19, le comte d'Aché voulut quitter la côte pour aller se réparer à l'Ile-de-France ; mais une protestation émanée du conseil national l'ayant rendu responsable des événemens, il

différa son départ jusqu'au 30, et laissa neuf cents hommes de son escadre pour grossir la garnison française.

Avant même l'arrivée de cette flotte, et peu après la levée du siége de Madras, l'armée, alors sous les ordres du vicomte de Fumel, forte de treize cents hommes de troupes européennes, tant infanterie que cavalerie, et de trois mille cipayes, étoit rentrée en campagne, et avoit assis son camp près de la ville × de Vandavachy. Le 29 novembre, elle fut attaquée par l'armée anglaise, qui fut repoussée. La ville et le fort d'Arcate tombèrent de nouveau au pouvoir des Français, et l'armée britannique, après avoir éprouvé quelques pertes, se retira sous les murs de Velour.

La rareté du numéraire étoit telle, que les troupes françaises n'avoient pas reçu de solde depuis six mois; elles se révoltèrent le 1er novembre, renvoyèrent leurs officiers, nommèrent pour les commander, un sergent des grenadiers, et campèrent hors des murs de Vandavachy. Dans ce désordre extrême, la discipline fut maintenue : les gardes avancées furent placées comme de coutume, et toute communication fut interdite avec l'ennemi. La nouvelle de cette révolte répandit la cons-

× Vandē-vāsī which the English call Wandiwash

ternation dans Pondichéry : les conseillers, les chefs d'administration, les plus riches habitans, envoyèrent leur argenterie à la monnoie ; on acquitta une partie de la solde, et un pardon général fut offert aux troupes mutinées : elles rentrèrent dans l'ordre.

Cet épuisement du trésor de la compagnie détermina le comte de Lally à diviser l'armée. Il envoya une forte colonne s'emparer de nouveau de l'île de Cheringham qu'on avoit évacuée, et dont le revenu devoit donner, après la récolte, 100,000 roupies, 250,000 fr. à la caisse de la colonie.

L'armée anglaise sous les ordres du colonel Eire Coote, profita d'une diversion qui, en affoiblissant les troupes françaises, lui donnoit la supériorité numérique. Elle reprit l'offensive, remporta plusieurs avantages partiels, et rentra dans Vandavachy le 29 novembre 1759.

Le 29 janvier suivant, elle gagna une bataille décisive sur l'armée française, commandée par le comte de Lally en personne. Artillerie, bagage, tout fut perdu ; les vaincus, ne pouvant plus tenir la campagne, se retirèrent sous les murs de Pondichéry. Les suites de cette défaite firent perdre aux Français la

Battle of Vandevási which we call Wandewash

ville et le fort d'Arcate, Permacowl, Allemparvé, Karikal, Valdaour, Chalambron et Vardachelon. Les troupes cantonnées dans l'île de Cheringham furent forcées de se retirer sans avoir eu le temps de percevoir aucun revenu, ni de lever aucun impôt; elles donnèrent à l'ennemi huit cent vingt-trois prisonniers européens et plus de quatre mille cipayes, un grand nombre de bouches à feu, des munitions de guerre et des magasins de vivres. Le mécontentement et les divisions éclatèrent dans l'armée, et amenèrent bientôt la perte du principal établissement français dans l'Inde.

Lally auroit évité non-seulement tous ces malheurs, mais une fin déplorable, si, deux mois auparavant, il eût voulu adopter le plan que proposoit Bussy. Ce plan consistoit à se porter, avec l'armée française, auprès de Bassalazing, pour lui offrir la nababie d'Arcate, et de faire, par là, un allié et un appui nécessaires. Bassalazing étoit alors dans le Carnate, où il cherchoit à se mettre à couvert du ressentiment de son frère Salabadzing, auquel il disputoit la soubabie du Décan. L'exécution du plan de Bussy auroit eu le double avantage d'écarter un compétiteur à la soubabie, et de donner à ce compétiteur un jaquire, sans

diminuer le territoire du souba. Alors les forces de ces deux princes réconciliés, et devenus les alliés nécessaires de la France, auroient opéré leur jonction avec l'armée française, qui se seroit trouvée en mesure d'obtenir des succès presque certains dans le Carnate, et de reconquérir les possessions de la côte d'Orixa. Mais l'orgueil de Lally lui fit rejeter l'avis qui lui étoit donné par un officier dont la réputation lui étoit importune. Rajasaeb, fils de Kandersaeb, fut proclamé nabab d'Arcate. Ce prince étoit loin d'avoir la capacité de son père; il fallut tout lui fournir, argent, troupes, secours de toute espèce.

Arrivée sous les murs de Pondichéry, l'armée française fut pour ainsi dire entourée et cernée dans ses retranchemens. Les vivres devenoient de jour en jour plus rares; il ne restoit plus d'autre espérance que dans le prompt retour de l'escadre; mais un ouragan retarda son départ de l'Ile-de-France, et l'obligea d'y rester pour réparer ses avaries. Elle alloit mettre à la voile quand l'ordre précis de rester dans le port, et de prêter secours à la colonie qu'on s'imaginoit devoir être bientôt menacée, empêcha sa navigation dans l'Inde.

1760

Un allié puissant et habile alloit se présenter dans l'arène, le célèbre Haïder-Aly, dont nous ferons connoître bientôt le caractère et les exploits; il n'hésita point de se déclarer en faveur des Français.

Instruit de ses dispositions, le comte de Lally lui envoya un négociateur; et le 28 juin 1760, un traité fut conclu entre ce prince et le gouvernement de Pondichéry. En vertu de ce traité, Haïder devoit fournir deux mille chevaux, trois mille fantassins, et d'abondantes provisions; le gouvernement de Pondichéry lui cédoit, ainsi qu'à ses descendans, le fort de Thiagor et ses dépendances; il s'engageoit en outre à lui payer 100,000 roupies par mois. Il étoit convenu de plus, que les conquêtes faites dans le Carnate seroient partagées entre les parties contractantes, à l'exception des possessions françaises dans lesquelles on pourroit rentrer, ainsi que des jaguires de Morty-Zaly et de Rajasaeb.

Haïder tint fidèlement son traité. Le 27 juillet, Pondichéry fut abondamment pourvue, et les troupes indiennes vinrent grossir la garnison.

Le 4 septembre, elles firent, conjointement avec les troupes françaises, une attaque géné-

rale sur le camp anglais; mais les assaillans furent repoussés sur tous les points. Cet échec augmenta la confiance et l'audace de l'ennemi. Le 8, les redoutes de Vilnour et d'Ariancoupan, qui formoient un circuit de deux lieues autour de la place, furent enlevées; et alors, Pondichéry se trouva cernée à six cents toises, sous le canon de la place.

La ville contenoit à cette époque, dans une circonférence d'une grande lieue, soixante-dix mille habitans; quatre mille étoient Européens et métis. Le reste étoit des Musulmans et des Indiens; mais ces derniers formoient la majorité. On avoit construit, en 1704, une petite citadelle; mais elle se trouvoit alors inutile depuis qu'on avoit permis de bâtir des maisons tout autour. Pour suppléer à ce moyen de défense, trois côtés de la place avoient été fortifiés par un rempart, un fossé, des bastions et un glacis. La rade étoit défendue par des batteries placées avec discernement. Pondichéry renfermoit des monumens publics remarquables, tels que deux églises, deux pagodes, une mosquée et le palais du gouvernement, regardé comme un des édifices les plus magnifiques de la presqu'île. Les rues, la plupart, larges et tirées au cordeau,

étoient bordées de deux rangs d'arbres, qui donnoient de la fraîcheur même au milieu du jour.

Tel étoit l'état du chef-lieu des établissemens français dans l'Inde, lorsque les Anglais vinrent en former le siége. Le danger devint plus pressant encore, lorsqu'Haïder-Aly se vit forcé de se retirer, et d'abandonner la défense à la seule garnison française.

Le roi de Mysore, qu'Haïder tenoit confiné dans la ville de ce nom, ayant écrit secrètement à Balajarow maratte, afin d'en obtenir des secours pour sa délivrance, l'usurpateur eut connoissance de cette négociation; et comme il en redoutoit les suites (le général maratte étant déjà sur les confins du Mysore), il se hâta de rentrer dans ce royaume, et abandonna les Français à leurs propres forces.

Alors le comte de Lally ouvrit une négociation avec Balajarow, dans l'espérance qu'il feroit filer un convoi de vivres pour ravitailler la place assiégée. Le traité alloit être conclu et mis à exécution; déjà quatre cents soldats européens, sortis de Pondichéry, avoient traversé le camp des assiégeans, pour se joindre aux troupes marattes qui devoient secourir la place, quand les négociations furent découvertes par les Anglais.

Leur allié, le nabab Mahamed-Ally porta ses offres à 1,000,000 de roupies par mois, 2,500,000 francs, afin de faire rejeter les propositions des Français. Balajarow se déclara en effet pour le plus offrant. Le traité proposé au Maratte reposoit sur les mêmes bases que celui qu'on avoit conclu avec Haïder, avec la différence que Gengie et ses forteresses étoient substituées à Thiagar. Gengie étoit plus imposant, et flattoit d'ailleurs davantage les Marattes, ayant été la résidence de Sevage, fondateur de leur empire.

La politique et l'or des Anglais ayant prévalu, la pénurie des vivres commença de nouveau à se faire sentir à Pondichéry, la garnison et les habitans étoient aux abois. *Le Salisbury*, vaisseau de la compagnie française, chargé de riz, et mouillé sous la protection du fort de Tranquebar, étoit attendu comme la dernière ressource. Malheureusement, il fut pris le 8 octobre, par une frégate anglaise, quoiqu'il fût sous le canon du fort. Dès ce moment, le découragement et la détresse furent à leur comble.

Le 27 novembre, quatorze cents noirs, hommes, femmes et enfans, furent expulsés de la ville, et restèrent trois jours sur les gla-

See p 414 A

1761 On 16 Jany Lally surrendered Pondichery to Coote vide Hickey

cis sans pouvoir obtenir le passage, ni la rentrée dans la place. Ceux de ces infortunés qui, poussés par la faim et par le désespoir, tentoient de franchir les limites militaires, étoient repoussés à coups de fusil par les Anglais; enfin, le quatrième jour, ces malheureux, exténués, expirans, obtinrent le passage à la sollicitation de Mahamed-Ally; et ce fut un prince de l'Inde, un despote, gouverné par ses seules passions, qui réclama et fit prévaloir auprès d'une nation européenne, des principes d'humanité.

Pondichéry n'avoit été que bloquée jusqu'au 8 octobre. A compter de ce jour, elle fut battue en brèche. Le 12, un ouragan renversa et détruisit les batteries anglaises, jeta à la côte trois vaisseaux ennemis, en dispersa neuf autres.

La fortune parut un moment favoriser de nouveau les Français. Les officiers de la garnison sollicitoient en corps la faveur d'une sortie générale, Lally s'y refusa. Tout espoir s'évanouit lorsque l'escadre anglaise reparut le 20 décembre. Le 6 janvier 1761, Lally rendit la place sans capitulation; et cependant, il avoit corrigé la veille un projet de reddition dressé dans un conseil général; il avoit même nommé des députés pour la porter au

camp ennemi ; mais, par une contradiction qui peint son caractère, et dont les suites ont été si funestes, il chargea ce même député d'une lettre pour le colonel Coote, auquel il marquoit qu'il ne vouloit point de capitulation, parce que les Anglais étoient gens à ne See 412 ne pas la tenir. (*Voyez Pièces justificatives*, N°s. XIV, XV, XVI.)

Le lendemain, les Anglais occupèrent Pondichéry, dont la garnison étoit restée prisonnière de guerre. Le 19, Lally partit pour Madras. Tel étoit l'excès de l'indignation publique contre cet officier-général, que, sans une forte escorte, il eût été massacré par les Français eux-mêmes.

En prenant possession de la place, l'ennemi fit embarquer pour l'Europe, non-seulement la garnison, mais encore tous les Français attachés à la compagnie ; ils méditoient une vengeance plus éclatante et plus horrible.

L'escadre et les troupes britanniques vouloient garder et conserver Pondichéry comme propriété royale. Mais, après de grands débats, la compagnie anglaise en prit possession pour elle-même. En vain l'escadre et les troupes protestèrent. La perte de Pondichéry étoit jurée par des ennemis implacables. Le 8

février commencèrent les démolitions. Tout fut détruit, rien ne fut respecté. L'ennemi fut tellement impitoyable, que sa fureur se porta jusqu'aux églises ; elles furent renversées comme tous les autres édifices, et cette malheureuse ville offrit bientôt un spectacle vraiment digne de compassion. Pondichéry, si célèbre, si florissante sous l'administration de Dupleix, ne fut bientôt plus qu'un monceau de ruines, et devint, comme Jérusalem, le repaire des couleuvres et des serpens. Les herbes, les épines et les ronces recouvrirent une partie de ses débris, et offrirent à la vue un objet de confusion et d'horreur.

Quinze ans s'étoient écoulés depuis la prise de Madras jusqu'à la destruction de Pondichéry ; et, dans ce court intervalle, on étoit passé de l'état le plus brillant à un anéantissement total.

Un cri général s'éleva contre Lally, que l'opinion signala bientôt comme la cause unique de la perte de cette colonie florissante. Tout se réunit contre ce gouverneur ; les officiers de ses troupes, les employés de la compagnie des Indes, les habitans de Pondichéry qu'on avoit transportés en France, et qui avoient vu, en s'éloignant du rivage, leurs maisons renver-

sées, détruites; tous enfin, le désespoir dans l'âme, remplirent la capitale de leurs cris accusateurs. Ils dénoncèrent Lally au gouvernement et à l'indignation publique; et cet homme qui avoit indisposé tous les esprits par son humeur violente, hautaine, par les propos les plus outrageans, se vit accusé de concussion, d'avoir abusé du pouvoir que le roi lui avoit confié; d'avoir même, par de fausses mesures et par des manœuvres secrètes, exposé Pondichéry à être livrée aux ennemis de la France. Fidèle à son caractère altier, Lally, qui avoit été conduit prisonnier en Angleterre, sollicita la permission de revenir en France, et écrivit au ministre Choiseul : « *J'apporte ici ma tête* » *et mon innocence!* » Il offrit de se rendre lui-même à la Bastille, et opposa sa rage à la rage de ses ennemis. Le parlement de Paris instruisit son procès. Les cris de deux cents familles puissantes s'elevèrent contre l'accusé, avec une passion, une rigueur, qui entraînèrent les juges. Après quatre ans de débats et de procédure, Lally fut condamné à être décapité, comme *dûment atteint d'avoir trahi les intérêts du Roi, de l'Etat, et de la compagnie des Indes; d'abus d'autorité, de vexations et exactions.* A soixante-huit ans, il finit sa vie sur un écha-

faud, victime de son ambition et de la violence de son caractère.

Les contemporains et la postérité ont révisé ce jugement trop rigoureux. Lally ne fut ni traître, ni concussionnaire. Loin que sa trahison ait été prouvée, on ne peut même admettre un crime aussi lâche de la part d'un militaire brusque, altier, et qui avoit, en quelque sorte, le fanatisme de l'honneur. Lally avoit employé des moyens violens pour se procurer des ressources pécuniaires; mais cet argent avoit été versé dans le trésor de la colonie; il avoit vexé, tourmenté les habitans; par son caractère irascible, par ses sarcasmes, il s'étoit fait détester : mais Lally méritoit-il la mort? Le tribunal de l'histoire doit seul l'accuser ou l'absoudre.

Si Lally précipita la perte de la colonie, s'il accéléra les revers des Français dans l'Inde, d'autres causes amenèrent aussi ces résultats déplorables. Les mœurs avoient promptement dégénéré dans ce climat voluptueux. Les guerres que Dupleix avoit commencées dans l'intérieur de la péninsule étoient devenues la source d'un grand nombre de fortunes rapides et colossales; les dons que Salabedzing avoit prodigués à ceux qui l'avoient mené en triomphe

dans sa capitale, avoient multiplié les richesses; les habitudes molles et orientales dans l'armée.

Les officiers qui n'avoient pas partagé la gloire et les profits de ces expéditions brillantes, les employés de la compagnie à qui ces ressources étoient interdites, trouvoient, dans la corruption et dans la vénalité, des bénéfices qui les mettoient au niveau de ceux dont les richesses étoient légalement acquises. L'abus de faire et de recevoir des présens, les gratifications clandestines pour obtenir des entreprises lucratives, les trafics honteux augmentèrent les excès et les désordres. Les directeurs qui ne voyoient dans leurs places que le crédit, l'argent et le pouvoir qu'elles leur donnoient, fermoient les yeux sur tous les désordres crians; ils livroient les places les plus importantes à des protégés sans mœurs et sans capacité; ils multiplioient le nombre des facteurs; ils accéléroient la décadence et la dégénération des plus sages institutions de la colonie. Le gouvernement lui-même, soit par condescendance, soit par aveuglement, contribua aussi à la ruine des affaires de la nation dans l'Inde, par les instrumens foibles, incapables ou infidèles qu'il employa pour diriger et pour défendre une colonie importante, qui avoit autant à craindre

de sa propre corruption, que des flottes et des armées anglaises. Il tenoit la compagnie des Indes dans une sorte de servitude; il choisissoit lui-même les directeurs; il eut un commissaire royal, puis deux, puis trois, ce qui fit éclater, dans le sein de la compagnie, des partis et des divisions. Les actionnaires furent étrangers à la conduite de leurs propres affaires.

Toutes ces causes réunies concoururent au renversement du grand édifice commercial et politique élevé dans l'Inde par les Martin, par les la Bourdonnaie, par les Dupleix. Avant la fin de la guerre, les Français se trouvèrent chassés du continent et des mers de l'Asie.

Ils s'étoient établis, l'épée à la main, sur la rivière de Mahé, à la côte de Malabar. Mahé se trouve dominé par des hauteurs sur lesquelles on avoit élevé cinq forts. Les Anglais se rendirent maîtres de cet établissement en 1760. L'esprit de destruction qu'ils avoient apporté dans leurs autres conquêtes les suivit à Mahé. Leur projet étoit de démolir les maisons, et de disperser les habitans; mais le souverain du pays qui étoit de la famille bramine de Calastry, réussit, non sans peine, à leur faire changer de résolution. Tout fut sauvé, excepté les ouvrages défensifs et militaires.

Ils firent sauter également les fortifications de Karikal, dans le Tanjaour.

A la paix de 1763, paix la plus honteuse qu'eût signée la France depuis le traité de Bretigny, la compagnie anglaise se trouva en possession de l'empire du commerce en Arabie et dans le golfe Persique ; elle domina exclusivement sur les côtes de Malabar et de Coromandel, et dans le Bengale.

L'an 1759 avoit vu s'élever, en quelque sorte, la puissance des Anglais à la côte de Coromandel ; aussi est-il appelé dans les annales britanniques, le glorieux 1759. A la mort de Kandersaeb, le traité fait en Europe entre les deux compagnies, sans la participation des agens de l'Inde, avoit donné à Mahamed-Ally, protégé des Anglais, la nababie d'Arcate, et une grande supériorité à la compagnie anglaise.

Cette convention provisoire, par laquelle les deux compagnies française et anglaise reconnoissoient Mahamed-Ally en qualité de nabab d'Arcate, fut ratifiée par les deux cours de Versailles et de Londres, et portée dans l'article 13 du traité de Paris, en 1763.

Mahamed, en reconnoissance de la protection efficace des Anglais, leur fit de grandes

1763

concessions. Le jaguire de la compagnie anglaise eut, dès lors, deux mille quatre cent quarante mille carrés, s'étendit au nord de Madras jusqu'à Paliacate, au sud, jusqu'à Alamparve, à l'ouest, jusqu'à Caujivarous, et il eut un revenu de 3,400,000 liv.

La compagnie anglaise entretint une force armée qui étoit à la solde du nabab, et censée nécessaire pour soutenir l'indépendance de ce prince; mais bientôt cette protection intéressée devint inquiétante pour le nabab d'Arcate; son royaume et sa personne furent entièrement à la disposition du gouvernement anglais. v: p 414

Par cette même paix de 1763, Pondichéry, resserrée dans un circuit de trois à cinq lieues vers le sud et l'ouest, fut restituée à la France, ainsi que Mahé, Karikal, Chandernagor, et tous les comptoirs que nous avions au Bengale, sous la condition expresse de n'établir aucune fortification à Chandernagor et ses dépendances. L'abus de cette convention fut poussé si loin, que nous n'avions même pas une batterie de salut. Nos pièces placées sur la terre, sans affût, rendoient le salut habituel aux vaisseaux qui saluoient notre pavillon. En 1770, M. Chevalier, gouverneur de Chandernagor, voulut établir un fossé pour donner cours aux eaux

stagnantes qui se trouvoient dans la ville et au dehors ; une compagnie de pionniers, envoyée de Calcutta, détruisit nos travaux, et combla le fossé.

Nous avons vu que tous nos établissemens avoient été détruits ; il fallut tout recréer. Le pavillon français ne commença à y flotter qu'en 1765.

La France prit la résolution de rétablir Pondichéry, et d'en faire de nouveau le centre de son commerce. Tout justifioit la sagesse de cette détermination. Pondichéry, quoique privée de port comme toutes les villes qui ont été élevées sur la même côte, a sur les autres l'avantage d'une rade plus sûre et plus commode. Les vaisseaux peuvent même y mouiller sous la protection du canon. Le territoire sablonneux et stérile sur le bord de la mer, est vers l'intérieur plus propre à la culture du riz et des plantes.

Un coteau qui s'élève à cent toises au-dessus de la mer, à trois milles au nord-est de la place, offre l'avantage inestimable de servir de guide aux navigateurs sur une côte basse ; il préserve aussi la ville des grandes chaleurs, étant planté et couvert de palmiers, arbres qui servent aussi à la construction des mai-

1765

sons. A l'extrémité est un étang vaste qui, après avoir fertilisé et rafraîchi un grand espace de terrain, vient arroser les campagnes de Pondichéry. L'établissement, favorablement situé, d'ailleurs, peut recevoir les productions et les marchandises du Carnate, du Mysore et du Tanjaour.

Ces puissans motifs décidèrent la France à réédifier Pondichéry : elle y envoya en 1764 M. Law de Loriston, en qualité de gouverneur. A peine la flotte qui le portoit parut-elle en rade le 11 avril 1765, à peine la nouvelle de son arrivée se fut-elle répandue, à peine eut-il planté le pavillon du roi, que tous les Français, tous les Indiens que la guerre et la dévastation avoient dispersés, accoururent et s'y rallièrent. On dressa des tentes, on mit le feu aux broussailles, on nettoya les rues, et chacun, à l'envi, chercha au milieu de ce chaos son emplacement, et se bâtit une nouvelle demeure sur les fondemens de l'ancienne. Le nouveau gouverneur ne se borna point à rétablir promptement et solidement cette première colonie, il rassembla plusieurs milliers d'ouvriers qui en peu de temps enfermèrent la ville dans l'enceinte d'un mur avec son parapet et seize bastions, ce qui la mit à l'abri

d'un coup de main, et produisit un si bon effet que déjà en 1769 vingt-sept mille personnes avoient relevé les ruines de leurs anciennes habitations. Le préjugé, si utile à nourrir, et si doux à conserver, qu'on ne peut être heureux qu'en mourant dans le lieu où l'on a reçu le jour, préjugé où les Indiens sont élevés, les fit revenir tous aussitôt que la ville fut fermée; tous les anciens habitans vinrent y chercher des ressources et un asile.

La ville fut renfermée dans la même enceinte qu'elle avoit eue avant la guerre. Les rues furent encore tirées au cordeau.

Le quartier des Européens fut très-bien et très-promptement bâti. A l'exception de ce quartier qui ne fait pas la sixième partie de la ville, le reste des rues fut planté d'arbres des deux côtés, et d'une espèce qui vient très-vite; les rues où logent les tisserands eurent deux rangs d'arbres de chaque côté, et par là ils furent à l'abri du soleil dans quelque temps et à quelque heure que ce fût de la journée. Le nouveau Pondichéry eut cinq quarts de lieue de tour.

La paix et le commerce firent renaître de ses cendres cette ville trop long-temps malheureuse.

1769

Un arrêt du conseil, en date du 13 août 1769, suspendit les priviléges exclusifs de la compagnie des Indes, et accorda à tous les sujets français la liberté de naviguer et de commercer au-delà du cap de Bonne-Espérance. Ainsi, tout en assurant à la compagnie sa liberté par un édit solennel, le gouvernement substituoit le commerce des particuliers à celui de la compagnie ; mais cette liberté ne fut qu'une liberté précaire, illusoire même et onéreuse : car, malgré la sage administration du nouveau gouverneur, malgré le zèle qu'il déploya pour rendre heureux les habitans qui depuis long-temps gémissoient dans le malheur, il ne put empêcher les ennemis de la France d'avoir sur les Français de l'Inde une supériorité décidée. Déjà une puissance fondée, un territoire considérable leur donnoient des avantages immenses, qu'un établissement qui venoit d'être relevé ne pouvoit pas présenter encore ; aussi, par des principes plus suivis, plus fortement combinés, ils se formèrent dans l'Inde en très-peu de temps, une puissance qui brava tous les orages, qui acquit un tel accroissement, une vigueur telle qu'on la crut à l'abri de tout, excepté de cette cause éternelle de destruction qui réside dans l'abus et dans l'excès même du pouvoir.

Ce fut à l'époque de ce rétablissement que les Arméniens, vexés partout dans l'Inde, sollicitèrent de s'établir à Pondichéry, d'y acheter des propriétés, d'avoir un quartier à eux affecté, d'y exercer leur religion, d'y être jugés suivant leurs lois et leurs coutumes: ces demandes leur furent refusées, dans la crainte qu'ils ne s'emparassen tà eux seuls du commerce; politique sûrement mal entendue. Ils furent s'établir à Madras, où ils obtinrent tout ce qu'ils sollicitoient, à l'exception de la juridiction civile et criminelle, qui est pour eux la même que pour les autres habitans vivant sous le gouvernement anglais: combien ce gouvernement a su tirer parti de cette espèce de colonie établie au sein de ses possessions orientales! dans combien d'occasions il a demandé des secours d'argent aux Arméniens, qui jamais n'ont rien refusé! avantage bien grand qu'a perdu la France.

CHAPITRE XXI.

Tableau de l'empire mogol depuis sa décadence. — Origine du royaume de Rohilkend. — Origine et puissance des Djats. — Accroissemens des Marattes. — Bataille de Paniput. — Décadence des Marattes. — Guerre entre les Anglais et les princes de l'Indostan septentrional. — Bataille de Buzard. — Rétablissement du nabab d'Oude, par les Anglais. — L'empereur Shah-Allum implore leur secours. — Il leur fait la cession du Bengale en toute souveraineté.

PORTONS nos regards maintenant sur l'empire mogol que nous avons laissé sur le penchant de sa ruine, pour nous occuper des querelles sanglantes de deux nations rivales, dont les soldats venoient des rivages de l'Europe se disputer l'empire du commerce, et de vastes possessions dans l'Inde.

A Mahamed détrôné momentanément par Nadir-Scha, usurpateur de la Perse, ou plutôt

humilié par ce conquérant, avoit succédé au trône de Delhy Ahmed-Scha son fils. Ce prince régna environ six ans, pendant lesquels ce qui restoit encore de l'empire mogol démembré par Nadir-Scha, fut totalement dissous. Les empereurs suivans n'en eurent guères que le nom, et il ne resta plus à la maison de Tymur qu'un petit territoire autour de Delhy. Cette capitale, si magnifique du temps d'Aureng-Zeb, se vit déchue et dépeuplée par l'effet de nombreuses déprédations, par des massacres et par plusieurs famines. La dernière armée, qu'on peut regarder comme impériale, fut défaite en 1749 par les Rohillas.

Le Rohilkend, ou pays des Rohillas, dont la longueur étoit de soixante lieues sur trente de largeur, étoit situé au pied des montagnes de Komayom, et s'étendoit à l'est jusqu'à la ville de Pilibyt. Au nord il étoit borné par le Gange, et au sud par les domaines d'Oude. Le peuple qui l'habitoit alors avoit pris son nom de la province; il étoit d'origine Patane, c'est-à-dire des montagnes qui au nord servent de barrière à l'Indostan. Ce peuple courageux, également propre à la guerre et à l'agriculture, n'est guères connu que depuis

1720, que Daoud-Kan, l'un de ses principaux chefs, offrit ses services au souba du Bengale. Daoud fut mis à mort à la suite d'une révolte. Son fils Ally-Mahamed, d'abord prisonnier, fut plus heureux que son père : il parvint à s'évader; et ralliant à lui les Rohillas, ses compatriotes, il devint le fondateur du moderne royaume de Rohilkend, et fixa sa résidence à Aoulah, ville située au centre de son royaume. Il l'embellit, y fit construire une forteresse en brique qui renferma un palais, une mosquée et d'autres édifices publics. Sous son administration le Rohilkend rapportoit plus de 110,000,000 de revenu. Le fondateur de cette nouvelle monarchie, dont le gouvernement peut être considéré comme féodal, battit plusieurs fois les troupes d'Ahmed-Scha, empereur mogol; mais il fut fait prisonnier dans une bataille en 1715. Deux ans après il s'évada de sa prison, et revint dans le Rohilkend, se rendit de nouveau indépendant, et mourut la même année le 6 mai, laissant trois fils sous l'administration de quatre curateurs. Ceux-ci s'emparèrent du gouvernement, et l'un d'eux, nommé d'Hahasirf Rahamed-Kan, finit par s'emparer de toute l'autorité, et maintint le Rohilkend dans toute sa vigueur.

Ainsi cette espèce de monarchie formoit la puissance établie le plus récemment sur les ruines de l'empire mogol.

D'un autre côté les Djats ou Jats, qui tirent leur origine d'une tribu de l'Inde, sortie du Moultan, empiétoient également sur les restes de ce grand empire. Ils venoient de s'ériger une souveraineté dans les provinces même de Delhy et d'Agra, et avoient fait leur capitale de cette dernière ville. Ils possédoient une étendue de pays d'environ cinquante lieues de longueur, et de seize de largeur, des deux côtés de la Jumnah, depuis les environs de Gwlior, jusqu'au voisinage de Delhy. Les Jats étoient puissans à cette époque, c'est-à-dire vers le milieu du dix-huitième siècle ; ils avoient près de soixante mille hommes de troupes, et plus de 50,000,000 de revenu.

Nous avons vu que le Bengale étoit passé des mains des descendans de l'usurpateur Ali-verdy, sous la domination des Anglais. Parmi les puissances de l'Inde, qui cherchoient à s'emparer des dépouilles du Grand-Mogol, on remarquoit le nabab d'Oude, et surtout les Marattes qui venoient de s'emparer de la partie la plus considérable de l'empire.

Nous ferons connoître bientôt le premier, et nous parlerons aussi des seconds qui sont devenus si célèbres dans l'histoire moderne de l'Inde.

En 1753 l'empereur Ahmed fut déposé par Gazi son visir, genre d'usurpation devenu très-commun dans l'Inde. Gazi, pour la forme, plaça sur le trône Allumguir, petit-fils de Bahader-Chah, ou Shah-Allum. Ce prince, voulant se défaire de Gazi, invita secrètement Abdullah, qui régnoit alors sur les provinces indiennes cédées à Nadir-Scha, à venir le rétablir dans tous les droits de la souveraineté. C'étoit appeler à son secours les étrangers; c'étoit vouloir passer d'une domination domestique à une domination étrangère. Abdullah se jeta à son tour sur l'Indostan comme sur une proie facile; il le parcourut six fois, ravagea toutes les parties septentrionales, commit à Delhy les plus affreux excès, de sorte que cette malheureuse ville qui, du temps d'Aureng-Zeb, contenoit, dit-on, deux millions d'habitans, fut presque dépeuplée.

Au milieu de tant de troubles et de révolutions, les Marattes, qui avoient acquis un si grand accroissement, formèrent le projet de chasser Abdallah, et de rétablir l'ancien gou-

vernement des Indous dans tout l'empire mogol, c'est-à-dire de se rendre maîtres eux-mêmes de tout l'Indostan. Ce vaste plan ne pouvoit plus être considéré de la part des Marattes comme chimérique ou impossible à réaliser.

L'empire maratte, fondé à l'occident de la péninsule par le célèbre Savagé, presque anéanti en 1689 par la fin tragique de son fils Sambavagé, qui fut livré à Aureng-Zeb, l'empire maratte fut garanti d'une ruine totale par les montagnes qui servoient de barrière et de retraite à cette race fameuse d'Indous, ennemie implacable des Musulmans. Sahajée, fils de Sambavagé, releva cet empire sur le penchant de sa ruine. Héritier des talens de ses ancêtres, il régna cinquante ans avec gloire, et agrandit sa monarchie des débris de celle d'Aureng-Zeb. Sattarah, ville très-importante située au pied des Gattes, à la source la plus éloignée de la Kisnah, devint le siége de cet empire fameux. A la mort de ce prince, arrivée en 1740, la domination des Marattes s'étendoit de la mer occidentale à la côte d'Orixa, et même jusqu'au Carnate. A l'exception du Bengale, les Marattes avoient envahi et pillé tout l'Indos-

CHOUT

tan. Dès 1735 ils s'étoient vus assez puissans pour demander un tribut au Grand-Mogol, Mahamed-Scha. Ils obtinrent alors la plus belle partie de la province de Malwah, et le *chout* ou le quart du revenu net d'autres provinces. Vers la même époque on les vit se mêler aux différends qui s'étoient élevés entre les princes Indiens de la côte de Coromandel, différends qui avoient fait prendre les armes aux compagnies anglaise et française. Ce peuple, long-temps réduit à des montagnes, s'étoit étendu peu à peu vers la mer; il étoit célèbre à la côte de Coromandel, à Delhy et sur le Gange, par ses excursions et par ses brigandages: mais son point central, la masse de ses forces et sa demeure fixe s'étendoient toujours plus vers les parties occidentales de la péninsule. L'esprit de rapine qu'il portoit vers les contrées qu'il ne faisoit que parcourir, il le perdoit dans les provinces qu'il avoit conquises.

Ram-Rajah, successeur de son père Sahajée au trône de l'empire maratte, ne montra ni les talens, ni l'activité de ses prédécesseurs. La foiblesse de son caractère donna lieu au centre de l'Inde à la même révolution que l'indolence des rois mérovingiens avoit dé-

terminée en France onze siècles plus tôt ; mais cette révolution fut plus rapide ; et au lieu d'un maire du palais et d'un usurpateur, il y eut deux maires du palais ; et cette grande monarchie fut partagée entre deux usurpateurs, le peschwa, ou premier ministre du monarque des Marattes, et le busky, ou commandant général de ses armées, convinrent de se partager entr'eux les domaines de leur maître. Le peschwa rajiraow s'empara du gouvernement des provinces occidentales, et le ragougy-busky se rendit maître des provinces de l'est. L'un s'établit à Poonah, l'ancienne capitale, et l'autre à Negapour dans le Berar : il y eut dès lors les Marattes occidentaux et les Marattes orientaux.

Ram-Rajah fut relégué dans la forteresse de Sattarah, située à quinze ou seize lieues de Poonah, et le peschwa gouverna en son nom.

Cet exemple et cette grande division de l'empire encouragèrent d'autres usurpateurs, et en peu d'années la monarchie maratte, qui étoit absolue, devint une confédération de chefs plus ou moins puissans, une sorte de gouvernement féodal le moins réglé qui ait jamais paru ; gouvernement qui n'eut plus

d'autre intérêt commun que celui du pillage et de l'agrandissement du territoire.

Les deux principaux chefs de cet empire divisé suivirent séparément leur plan de conquête et de négociation, en paroissant respecter leurs droits réciproques. Le chef du Berar ou des Marattes orientaux, moins puissant que le Peschwa, forma une alliance avec le nizam ou souverain du Décan, sans cependant être en opposition ouverte avec le chef du Poonah.

On vit ensuite (en 1742 et 1743), les Marattes des deux Etats séparés entreprendre, en commun, l'invasion du Bengale avec près de deux cent mille hommes; contrée qui ne fut sauvée que par l'adresse d'Aliverdy, qui en étoit alors souba : mais les envahisseurs ne l'évacuèrent qu'après y avoir établi le droit du *chout*. Les Marattes orientaux s'emparèrent alors de la province d'Orixa.

La puissance maratte, qui se considéroit comme la souveraine de l'Indostan, forma le hardi projet de détruire les Mahométans, ou, pour le moins, de les expulser de l'Inde, et de redonner ainsi l'indépendance à la péninsule entière. Ils continuèrent leurs conquêtes jusqu'au Penjeabad, et les poussèrent même jusqu'aux

bords de l'Indus. L'inquiétude et la défiance s'emparèrent des princes de race mogole. L'empereur Ahmed-Shah, aidés puissamment par Abdoula et ses Afghans, eut pour alliés Soudja-Doulha, nabab d'Oube, et les Rohillas. Les Jats, et autres peuples Indous, se joignirent aux Marattes. Les Musulmans formèrent une armée de cent cinquante mille hommes, et l'armée des Marattes ou Indous s'éleva à deux cent mille combattans. Les deux partis se rencontrèrent au mois de février 1761, dans les plaines de Carnwal et de Paniput, et en vinrent à la bataille la plus sanglante qui se soit jamais livrée dans l'Inde. Après la résistance la plus opiniâtre, les Marattes furent défaits avec une grande perte. Avant l'action, ils avoient été abandonnés par les Jats, ce qui contribua à faire tourner contre eux l'événement de la journée. De part et d'autre cependant, on fit des prodiges de valeur : le nombre des morts passa soixante mille. Cette fameuse bataille fut décisive : les Marattes perdirent toutes les provinces septentrionales de l'Inde, et leur puissance commença à décliner.

Abdoula triomphant jouit alors à Delhy d'un pouvoir illimité. Il invita Shah-Allum, fils d'Allumguir, qui, l'année précédente, avoit

été déposé et assassiné par Gazi, à se rendre dans cette capitale, lui promettant de le placer sur le trône de ses ancêtres; mais ce prince craignit de se remettre à la disposition d'un dévastateur étranger; Abdallah proclama alors *Jehan-Bouglot*, fils de Shah-Allum, qui étoit sous la tutelle et sous la protection de Nidjih-Doulha, de qui Abdoula tiroit un tribut annuel. Ce chef des Afghans devint ainsi, de fait, empereur de Delhy; et, s'il eût voulu l'être réellement, s'il eût osé braver les préjugés religieux et politiques des Indous et des Musulmans, il eût pu établir une nouvelle dynastie dans l'Inde: mais il préféra s'allier à une princesse du sang de Tymour; son fils, Tymour-Shah, fit une alliance semblable.

Telle étoit la situation de l'empire mogol, quand les Anglais, à la suite des deux campagnes de 1759 et de 1760, se virent les seuls dominateurs à la côte de Coromandel et au Bengale.

Par le traité de 1763, la France s'étoit obligée à ne point ériger de fortifications, et à n'entretenir aucunes troupes dans cette opulente contrée (le Bengale).

Chandernagor, qui, avant la guerre, comptoit soixante mille âmes, n'en avoit plus que

vingt-quatre mille à la paix, sans espoir d'amélioration, cet établissement étant désormais un lieu entièrement ouvert, et à la merci des Anglais. Au malheur d'une situation précaire, vinrent se joindre les vexations de tout genre que firent éprouver les vainqueurs aux colons et aux sujets français. Ce peuple dominateur poussa ses prétentions jusqu'à vouloir faire surveiller les manufactures, et à exiger que ses facteurs pussent acheter dans Chandernagor même. Il fallut se soumettre à cette dure loi, pour ne pas se voir exclus des marchés du Bengale.

L'orgueil et la dureté des conquérans ne tardèrent pas à être des causes de division entre eux et leur allié, le souba, qu'ils avoient créé après la bataille de Plassey. La jalousie et le dépit du nouveau souba, qui se voyoit sous la dépendance de la présidence du Bengale; l'ambition de cette présidence, qui tendoit sans cesse à augmenter son territoire et ses revenus, donnèrent lieu à plusieurs intrigues de cour auprès d'Allumguir et de Shah-Allum, fantômes d'empereurs qui paroissoient et disparoissoient sur le trône de Delhy, mais dont la sanction étoit nécessaire pour consacrer les usurpations des conquérans d'Europe. Jaffier-

Ally ne fut point d'abord reconnu par l'empereur mogol. Fatigué du joug des Anglais, qu'il s'étoit imposé lui-même, il chercha en secret les moyens de s'en affranchir; mais ses desseins ayant été pénétrés, il fut arrêté à Muzadabad, sa capitale.

Kasim-Ally-Kan, son gendre, fut proclamé à sa place, après avoir acheté cette usurpation par des sommes immenses; mais encore plus impatient du joug que son prédécesseur, il refusa de reconnoître l'autorité des Anglais, et prit les armes. La guerre se ralluma aussitôt. Les Anglais voulurent opposer un adversaire au prince qui méprisoit leur domination. Ils proclamèrent de nouveau à la soubabie du Bengale ce même Jaffier-Ally-Kan qu'ils avoient tenu long-temps prisonnier. Réunis à ce prince, ils marchèrent contre Kasim-Ally, dont tous les généraux avoient été séduits ou gagnés. Ce prince fut trahi sur le champ de bataille; et, ne pouvant plus sauver ses Etats, après une défaite, il ne chercha qu'à sauver les grandes richesses qu'il avoit accumulées en peu de temps.

Un nouvel orage se forma bientôt contre les Anglais. A la fin de 1758, Ally-Goher, fils de Shah-Allum, joignit ses troupes à celles de

See Hickey. page 41.

Is this told in Mill?

Mahomet-Goury, nabab du Behar. Leurs forces réunies passèrent la Camarassa, rivière qui sépare le Behar de la province de Benarès, afin de venir attaquer les possessions britanniques; mais les Anglais n'étoient plus une poignée d'Européens isolés venus des côtes du Coromandel, comme quand ils avoient reconquis Calcutta. Ils réunirent toutes les forces du Bengale qu'ils tenoient sous leur autorité, et marchèrent les premiers, avec assurance, contre les troupes des princes de l'Inde. Clives, qui commandoit ses compatriotes, leur inspira cette confiance dans la victoire dont ses premiers succès étoient de sûrs garans. Toutefois, il ne voulut rien précipiter, ni rien hasarder. Il entama des négociations, et passa presque toute la campagne à préparer les moyens de vaincre. Puis, tombant tout à coup sur l'armée indienne, il la défit, et la dispersa avec une rapidité inconcevable. Telle fut la bataille de Suan, livrée au commencement de 1761.

Cette victoire raffermit les Anglais dans leurs possessions, et procura au Bengale deux années de tranquillité. La guerre se ralluma pour la même cause, c'est-à-dire, afin d'opposer une digue à l'agrandissement et aux prétentions des Anglais. La nababie d'Oude devint le foyer de

x Suan? what name is this? Hickey does not mention it.

cette nouvelle coalition des princes de l'Inde septentrionale, dont les suites furent si importantes et si favorables aux Anglais. Le trône de la nababie d'Oude étoit occupé alors par Soudjadowla, dont le père avoit succédé, en 1739, à son oncle, Bourhan-Almuck, qui, nommé vice-roi d'Oude en 1709, étoit mort à Delhy le jour de l'entrée triomphante de Nadir-Shah dans cette capitale. Soudjadowla, voyant le trône du Grand-Mogol s'écrouler de toutes parts, voulut se former aussi une souveraineté indépendante. Il se révolta, en 1751, contre l'empereur Shah-Allum, mit le siége devant Delhy, et força ce fantôme de monarque à lui donner, en toute propriété, à lui et à ses héritiers, l'investiture de la nababie d'Oude. Il leva le siége de Delhy, à cette condition; et, à sa mort arrivée en 1754, il laissa à son fils Soudjadowla II, la nababie d'Oude, plus puissante que jamais. C'étoit à la cour de ce jeune prince que Kasim-Ally, souba du Bengale, détrôné par les Anglais, alla porter ses trésors et son ressentiment. Il parvint à lui faire épouser sa querelle, ainsi qu'à tous les princes voisins qui se réunirent contre un ennemi commun qui les menaçoit tous. Jamais on n'avoit vu, contre les domi-

nateurs du Bengale, une confédération armée aussi redoutable. Les troupes réunies de l'empereur Shah-Allum, des nababs Kasim-Ally et de Sudjadowla, marchèrent au-devant de l'armée anglaise, commandée par le colonel Hector Munro, et par le major Adams. Toutes les forces anglaises ne passoient pas sept mille hommes, dont douze cents seulement étoient Européens. L'armée confédérée étoit innombrable. Déconcertée par les manœuvres des Anglais, et n'osant point encore en venir à une action générale, elle voulut se retirer et abandonner la position de Buzard, qui pouvoit être tournée; mais des trains d'artillerie se rompirent, et obstruèrent le pont d'Odeanulha, par lequel les confédérés devoient opérer leur retraite. Le désordre se mit dans leurs rangs, et les Anglais qui les poursuivoient en profitèrent. L'armée indienne fut totalement détruite; une partie par le fer et par le feu des Anglais; le reste périt en voulant passer à la nage l'Odeanulha. La grande infériorité du nombre d'hommes avec lesquelles les victoires de Plassey et de Buzard furent obtenues, peut diminuer notre incrédulité sur les conquêtes d'Alexandre. La bataille, ou plutôt la victoire facile de Buzard, eut lieu en octobre 1764.

Elle assura aux Anglais la domination du Bengale, et leur prépara les moyens d'arriver à de plus grandes conquêtes. Elle leur ouvroit le pays de Benarès, et dès lors ils auroient pu réunir cette belle souveraineté à celle du Bengale; mais ils ne jugèrent pas que le moment fût favorable, et ils se dirigèrent par un esprit de prudence qui tenoit à un plan d'usurpation combiné. La voie des négociations leur parut préférable pour le moment. Immédiatement après la perte de la bataille, Soudjadowla, nabab d'Oude, n'ayant plus d'armée, s'étoit retiré chez les Rohillas, et avoit sollicité des secours auprès de Ahhasifrahamed-Kan, leur chef, qui l'avoit reçu d'une manière hospitalière; mais ce prince l'engagea à faire la paix avec le gouvernement de Calcutta. D'après ce conseil, et voyant d'ailleurs la cause de la confédération des princes de l'Inde entièrement désespérée, Soudjadowla envoya le sieur Gentil, Français de nation, qui étoit à son service, proposer de sa part aux vainqueurs de se rendre à discrétion. On étoit en pourparlers, lors de l'arrivée du colonel Clives, qui revenoit d'Angleterre avec le titre de gouverneur de la présidence du Bengale. C'étoit la récompense méritée des services signalés

qu'il avoit rendus à la compagnie anglaise. Clives vit à l'instant tout le parti qu'il pouvoit tirer de l'état des choses et des dispositions du nabab d'Oude ; et il conclut le traité du mois d'août 1765, en vertu duquel les Anglais rétablirent ce nabab dans sa souveraineté, moyennant une contribution de 8,000,000 ; ils s'en firent un allié et un rempart au sud-est et au nord-est ; ils lui firent payer les troupes qui étoient censées établies pour sa défense, et qui garantissoient sa soumission : ce qui rendit les successeurs de ce prince entièrement tributaires, et à la merci du gouvernement anglais.

See page 414

Quant à Kasim-Ally, nabab du Bengale, l'âme de cette guerre, il erra long-temps dans les provinces septentrionales après la bataille de Buzard, cherchant partout à susciter des ennemis aux vainqueurs ; il trouva un réfuge à Delhy, conserva dans sa vie privée son même caractère emporté et féroce, et mourut en 1777, au village de Ketwel. La cour supérieure du Bengale saisit ses biens, évalués à 25,000 francs, foibles restes des dépouilles de cette riche soubabie.

La bataille de Buzard eut des suites plus importantes encore par l'impression morale qu'elle produisit dans tout l'Indostan, de la

Buxar 1764

supériorité militaire et politique des Anglais. On les crut invincibles dans tout le nord de l'Inde. L'empereur mogol Shah-Allum, chassé de Delhy par Abdallah, qui avoit proclamé son fils à sa place, erroit de province en province, cherchant un asile dans ses propres Etats, et demandant en vain des secours à ses vassaux. Abandonné, trahi, n'ayant plus ni allié, ni appui, ni armée, il fut frappé de la puissance des Anglais, et il implora leur protection. Les Anglais lui promirent de le conduire à Delhy, et de le rétablir sur son trône; et ils firent, avec ce prince, un traité avantageux, en vertu duquel ils obtinrent la cession du Bengale en toute souveraineté. Un acte authentique revêtu de toutes les formalités usitées dans l'empire mogol, consacra cette cession importante.

Munis de ce titre qui légitimoit leur usurpation aux yeux des peuples de l'Inde, les Anglais oublièrent bientôt leurs promesses, ou plutôt ils jugèrent qu'il seroit impolitique de s'engager dans une nouvelle guerre avec des montagnards féroces tels que les Afghans, et cela, en faveur d'un prince qu'il étoit de leur intérêt de tenir dans une sorte d'assujétissement. Ils lui assignèrent pour tout dédomma-

gement une pension de 6,000,000, c'est-à-dire, le revenu des deux provinces d'Allahabad et de Corah, avec lesquels Shah-Allum tint sa cour à Allahabad, où il fixa sa résidence. Il embellit cette ville, l'une des plus considérables de la nababie d'Oude, et qui est située sur deux rivières, le Gange et la Jemnah ; il y jeta des ponts, fit élever des mosquées, réparer et augmenter le palais d'Ackbar, fondateur d'Allahabad.

Ainsi, l'empire mogol se trouva partagé entre deux empereurs, l'un reconnu dans les différentes contrées de l'Inde où les Anglais avoient des établissemens, l'autre, au contraire, dans les pays où ils n'avoient aucune influence, et, surtout, dans les provinces qui environnent Delhy.

Devenus, par le fait, souverains du Bengale, les Anglais conservèrent l'image des formes anciennes dans un pays où elles ont tant de force et de pouvoir. Ce fut toujours sous le nom d'un souba qu'ils gouvernoient cette contrée, et qu'ils en percevoient les revenus. Le souba qui étoit à leur gage et à leur nomination, sembloit gouverner et donner lui-même les ordres qui avoient été délibérés dans le conseil de Calcutta : de sorte qu'après avoir

changé de maîtres, les habitans du Bengale ont cru pendant long-temps qu'ils étoient encore assujétis à un vice-roi mogol. Ce nouvel ordre de choses, sans apporter aucun changement notable à la forme extérieure de la compagnie anglaise, en changea essentiellement l'objet; ce ne fut plus seulement une société commerçante, mais bien une puissance territoriale ayant un but politique: elle alloit exploiter désormais son revenu à la faveur d'un commerce qui faisoit jadis toute son existence, mais qui, par l'extension qu'il recevoit progressivement, n'étoit plus, dans les combinaisons de sa grandeur présente, qu'un accessoire de plus, et un ressort de sa puissance.

CHAPITRE XXII.

Etat de la presqu'île vers la fin du dix-huitième siècle. — Origine d'Haïder-Ally. — Caractère de ce prince. — Ses victoires et ses conquêtes. — Etendue du royaume de Mysore. — Ses revenus, ses forces. — Traité d'alliance de Haïder avec les Marattes et avec Nisamali, contre les Anglais. — Campagne de 1767. — Les Marattes et le souba se retirent de la coalition. — Haïder marche sur Madras. — Il est battu par le général Vood, et se montre encore redoutable. — Paix de 1769. — Les Marattes ravagent le Mysore. — L'empereur Shah-Allum se met sous leur protection, et rentre à Delhy. — Les Anglais s'emparent d'Allahabad. — Guerre du Rohilkend. — Défaite et mort d'Ahhasif. — Les Anglais cèdent le Rohilkend au nabab d'Oude. — Mort de Soudjadowla. — Quels étoient ses projets. — Son fils cède aux Anglais la province de Benarès. — Description de Benarès. — Famine du Bengale en 1770. — Accusation contre lord Clives. — Sa mort.

C'ÉTOIT dans la presqu'île même de l'Inde que les Anglais devoient trouver des adversaires plus redoutables que ceux qu'ils avoient appris à vaincre si aisément dans le Bengale.

Carnatic

La presqu'île étoit alors partagée entre quatre grandes puissances capables de se balancer, savoir : les Marattes, dont les efforts venoient de se diriger vers le nord de l'Indostan ; le nisam ou souverain du Décan, prince guerrier, frère et successeur de Salabedzing, et quatrième fils de ce Nisam-el-Molluck, qui s'étoit rendu indépendant du Grand-Mogol ; la présidence anglaise de Madras, qui s'étoit enrichie des dépouilles des Français ; et le régent de Mysore, le célèbre Haïder-Ally, nommé le Frédéric de l'Est.

Ce guerrier indien, le plus étonnant que les annales modernes de l'Inde puissent présenter à l'admiration de la postérité, étoit fils ✗ d'un Telinga de nation, tisserand à Colar, ville de la presqu'île attaquée et soumise aux ✗ lois mogoles par le fameux Aureng-Zeb. Son père, nommé dans sa jeunesse, *Tilleapan*, ensuite Matrom-Ali-Kan, étoit devenu, après sa captivité, au siége de Colar, officier de cavalerie à la solde du rajà, ou roi de Balapour. S'étant signalé par une victoire contre les Marattes, il reçut en récompense la forteresse et le district de Benglour. Il mourut au siége de Scira, ville qu'il venoit d'attaquer en qualité de général en chef de l'armée ba-

× This may be true : but the historian gives no proofs

† Error - Hyder never was near Delhi

lapourienne. Le roi lui avoit promis de prendre soin de son fils au moment où il se sépareroit de lui pour toujours. Mais le prince oublia le père, et délaissa le fils : car telle est la reconnoissance des souverains de l'Orient, même pour les plus signalés services. Le jeune Haïder, né dans un rang presque obscur, avoit passé une partie de son enfance † à Delhy; il y étoit lorsque Thamas-Kouli-Kan s'empara de cette capitale. Son éducation fut tout-à-fait négligée ; mais ses heureuses dispositions, le souvenir des actions de son père, et l'exemple de la grande révolution qui venoit d'ébranler et de démembrer sous ses yeux l'empire mogol, l'appeloient à jouer un grand rôle dans la carrière des armes et de la politique. Plein de valeur et riche des dons de la nature, qui avoit tout fait pour lui, Haïder parvint, du grade de simple *naïk*, ou chef d'un petit corps de troupes dans l'armée mogole, au faîte des grandeurs et de la souveraine puissance. A l'âge de vingt-un ans, il avoit fait une glorieuse campagne sur la côte de Coromandel, s'étoit déjà rendu célèbre dans la presqu'île de l'Inde et dans les camps français. Le roi de Mysore (ville qui a donné son nom à une souveraineté moderne, née

Carnatic 1760

du démembrement de l'empire de Bisnagar), l'ayant mis à la tête de ses troupes, le chef de l'armée aspira bientôt à devenir celui de l'Etat. Son projet fut pénétré; on lui suscita pour ennemis les Marattes, qui vinrent l'assiéger dans Benglour, possession devenue son héritage. L'heureux rebelle, ayant repoussé les ennemis, vint mettre le siége devant Seringapatam, résidence du roi de Mysore, à qui il persuada qu'il n'en vouloit point à l'autorité souveraine. On lui ouvrit les portes de la ville; il affecta d'abord de la soumission envers le roi, et bientôt il lui enleva ses trésors et sa couronne.

Cependant il mit une apparence de modération dans son triomphe, ou plutôt dans son usurpation méditée; il laissa le roi dans son palais, et pourvut à l'entretien de la famille royale. Dédaignant l'appareil de la royauté, il se contenta du titre de régent de Mysore. L'armée, gagnée par ses largesses, admira sa conduite, et perso nne n'osa lui résister. Dès le commencement de son administration, Haïder fit prendre au Mysore les formes et l'esprit militaire : car il ambitionnoit de devenir le prince le plus puissant de la presqu'île. Ses Etats étant limitrophes de ceux

du souba Nisam-Ally, ces deux princes, qui aimoient tous deux la guerre, ne restèrent pas long-temps en paix. Haïder tourna le premier ses armes contre le nisam, et la bataille de Gouty-Bellary, qu'il gagna sur ce prince, mit en son pouvoir les provinces de Beduore et les nababies patanes de Canoul et de Cudappa. L'armée du nisam venoit d'être mise dans une entière déroute; mais un corps de Français auxiliaires, commandé par un aventurier, nommé Laley, qui, de simple grenadier, étoit devenu l'un des plus redoutables partisans de l'Inde, tenoit encore tête à l'armée d'Haïder. Ce corps, réduit, après avoir essuyé plusieurs attaques, à cent quatre-vingt soldats européens, se fit jour à travers l'armée du régent, qui admira l'intrépide Laley, et lui fit offrir de le prendre à son service. Laley motiva son refus sur ce qu'il avoit engagé sa parole au nisam, l'ancien allié des Français. Le régent, au pouvoir duquel Laley venoit de tomber, lui rendit la liberté, et lui dit: « Si tu es » jamais mécontent du nisam, viens près de » moi, tu me trouveras toujours disposé à te » recevoir. »

Bientôt, en effet, la troupe de Laley, qui n'étoit pas exactement payée par le souba,

1760 Carnatic

se mit en pleine révolte ; et, dans cette crise alarmante, Laley ne trouva de secours que dans la caste d'hayèr (bergers du nord). Ces hommes agrestes vinrent lui offrir 1,500,000 fr. « Nous savons ton embarras, lui dirent les » bergers indiens ; nous avons beaucoup » gagné en suivant ton camp ; nos femmes, » nos enfans, sont dans l'abondance ; reçois » de nous le secours que nous t'offrons : tu » nous le rendras quand tu pourras. »

Ce fut alors que, dégagé de sa parole auprès du nisam, Lally passa au service d'Haïder ; et ce prince, fidèle à sa promesse, lui donna le commandement de ses troupes européennes. Témoin, dès 1750, de la bravoure des Français, qui, au nombre de huit cents, et avec quatre mille cipayes, avoient mis en déroute l'armée du souba, forte de deux cent mille hommes, Haïder temoignoit depuis long-temps le désir d'avoir à sa solde des troupes disciplinées à l'européenne. Il s'étoit d'abord attaché un détachement français de quatre cents hommes, qui, sorti de Pondichéry lors du siége qu'en firent les Anglais en 1760, et destiné à se joindre aux troupes de Balajarao-Marattes, pour approvisionner cette place assiégée, n'avoit pu y rentrer, et avoit

passé au service de ce prince. Plus tard, lors de la destruction de Pondichéry, en 1761, des ouvriers, des armuriers, des charpentiers français, sans ressources et sans asile, avoient reçu également, de la part d'Haïder, l'accueil le plus encourageant et le plus favorable. Ces hommes, intelligens et actifs, contribuèrent depuis à ses étonnans succès.

Le royaume de Cananore, subjugué par ses armes, fut réuni à celui de Mysore. Haïder, après cette conquête, marcha rapidement vers le pays de Sunda, situé à quelque distance de Goa, et s'en rendit maître. Il s'empara de Calicut, capitale et résidence du Zamorin, ou roi des Naïrs, qui devint son prisonnier, mais qui, dans son désespoir, fit mettre le feu à son propre palais, et se jeta dans les flammes. Haïder resta maître du royaume de Calicut, et de la plus grande partie de la côte du Malabar. Il est le premier, parmi les princes de l'Inde, qui ait fait usage de la mine; ce moyen de forcer une place étoit encore inconnu dans la péninsule; Haïder s'en servit au siége de Scira dans le Canara. Il obligea les assiégés de se rendre à discrétion, ayant fait sauter deux bastions et une courtine.

Riche des dépouilles de ses ennemis, Haïder

Carnatic

revint à Seringapatam, où son entrée se fit avec tout le faste de l'Asie et tout l'appareil de la victoire.

Jamais aucun prince moderne de l'Inde n'avoit fait des conquêtes aussi rapides et aussi solides : son royaume avoit cent quatre-vingt-dix lieues d'étendue du nord au sud, et cent lieues de l'est à l'ouest. Au nord il tenoit aux Marattes septentrionaux par la province de Visiapour ; à l'ouest il étoit borné par la mer, et à l'est par le Carnaté. Il commençoit vers le nord-ouest aux montagnes de Dalmachery et Attore, et se prolongeoit au sud jusqu'à Trévancour et à Maduré. Il contenoit quinze provinces, et son revenuse montoit à 110,000,000. Ses forces militaires, qui ont été exagérées dans plusieurs relations peu exactes, s'élevoient à cent soixante-dix mille hommes tant infanterie que cavalerie, dont cent mille seulement de troupes réglées. Le corps français n'étoit que de douze cents hommes ; mais c'étoit le corps d'élite et la première force de l'armée.

Avec une telle armée, un génie militaire, et secondé par des circonstances favorables à son ambition, il étoit difficile qu'Haïder ne formât pas les plus vastes desseins : ce fut au milieu des fêtes qui suivirent son retour dans

sa capitale, qu'il conçut le projet de rassembler et de réunir sous sa domination les débris dispersés de l'empire mogol. Subjuguer les nations indoues n'étoit pas une entreprise difficile; mais Haïder sentit qu'il auroit à combattre des ennemis plus formidables. Les Anglais s'étoient emparés de plusieurs provinces de l'Indostan, et leur puissance alloit être un obstacle à l'exécution de ses desseins ambitieux. La haine d'Haïder contre les Anglais s'étoit nourrie et fortifiée en quelque sorte dans les camps français. Le partisan Laley, qui commandoit ses troupes européennes, et qui assistoit à tous ses conseils militaires, l'excitoit de son côté à s'illustrer par de grandes entreprises; mais il falloit avant tout s'assurer des Marattes et du souba du Décan; il falloit rompre la triple alliance que les Anglais avoient formée contre lui avec les deux puissances de la péninsule; car les Anglais avoient regardé de bonne heure Haïder comme un ennemi irréconciliable avec lequel ils ne tarderoient pas de se trouver aux prises. Les Anglais servoient comme troupes auxiliaires chez le souba, et ils avoient fomenté eux-mêmes la guerre de ce prince contre le Mysore. Que fit le régent? il détacha les Marattes

Carnatic

par la cession de quelques places dans le Visiapour, et il sut réveiller la jalousie du nisam, qui avoit vu avec peine, après la bataille de Buzard, les Anglais solliciter auprès de l'empereur Shah-Allum l'indépendance du Carnate et la cession des Circars, sans avoir son agrément particulier, quoique ces provinces dépendissent du Décan. Haïder, profitant de ces dispositions, fit dans le plus grand secret un traité d'alliance avec les Marattes et avec le souba, en vertu duquel son fils Tippoo-Saeb fut reconnu nabab d'Arcate, et obtint de Nisam-Ally l'investiture éventuelle de cette nababie.

Quand toutes ces dispositions militaires et politiques furent arrivées à un degré de maturité convenable, Haïder adressa un manifeste à la compagnie anglaise, par lequel il lui notifioit qu'il alloit faire la guerre à Mahomet-Ally, détenteur d'une nababie qui appartenoit désormais à Tippoo son fils; Haïder sommoit les Anglais de retirer leurs troupes, et s'engageoit à payer les sommes que leur devoit Mahomet-Ally.

On n'exprimeroit que difficilement la surprise qu'excita parmi les Anglais du Coromandel un pareil manifeste qui leur annonçoit assez une guerre inévitable dont ils supporte-

roient tout le fardeau, Mahomet-Ally n'étant que leur prête-nom, n'ayant ni troupes, ni argent, ni d'autre appui que le leur.

Mais quel fut leur étonnement quand ils eurent connoissance qu'une triple alliance, dont Haïder-Ally étoit l'âme, venoit d'être conclue entre le prince, le souba et les Marattes ! quelle fut leur inquiétude lorsque la renommée leur apprit que les nababs, les rajas et les paliagards du Décan et de la côte de Coromandel regardoient Haïder comme le sauveur de l'Indostan, et que le camp de ce prince se remplissoit d'essaims nombreux d'Indous, de Mahométans et d'Européens ; que son armée s'élevoit à deux cent mille hommes, et celle du souba à cent mille Indiens ; que la force et la réputation d'Haïder enhardissoient les princes de l'Inde à se joindre à lui, sous peine de voir ravager toutes leurs provinces ! Jamais coalition si formidable n'avoit menacé la puissance anglaise dans la presqu'île.

Il fallut faire tête à l'orage : la compagnie crut qu'il étoit de son intérêt et de sa gloire de prévenir un ennemi qui annonçoit si fièrement ses projets et sa haine ; elle fit marcher contre lui, au mois de mars 1767, une armée

1767 Carnatic

nombreuse et bien équipée commandée par le colonel Vood. L'armée du Mysore traînoit à sa suite une grande quantité de pièces de canon ; mais l'artillerie des Anglais l'emportoit par la manœuvre ; et si l'armée indienne avoit la supériorité du nombre, les troupes anglaises tant européennes que cipayes, avoient une tactique supérieure ; mais l'animosité, l'ardeur et la soif du pillage étoient égales des deux côtés.

Le colonel Vood, qui étoit sorti des murs de Madras, s'avançoit avec confiance, lorsqu'à son grand étonnement, il se vit en tête d'une armée disciplinée, exactement payée, composée de trente mille hommes d'infanterie, et de vingt mille chevaux, et qui conduisoit un train d'artillerie considérable. La guerre se tourna en ruse, comme le désiroit Haïder, génie artificieux et fécond en stratagèmes. Il eut l'art de surprendre ses ennemis dans leur camp, de leur enlever leurs vivres, leurs équipages, de s'emparer de leurs meilleures places par des intelligences bien ménagées, de harceler sans cesse les troupes anglaises découragées, presque révoltées par le défaut de solde.

Cette guerre dura deux ans, pendant les-

+ Mulvâgal

quels chaque parti vit souvent des revers se mêler à ses triomphes. Le soubâ et les Marattes s'étant retirés de la coalition, les Anglais n'eurent plus à combattre, vers la fin de 1767, qu'Haïder-Ally seul; mais ce prince se montra plus redoutable encore, par une marche forcée et inattendue. S'étant tout-à-coup présenté aux portes de Madras, il en vint à faire craindre aux Anglais de voir leur capitale assiégée, pillée et détruite. Les troupes anglaises étoient rentrées consternées dans Madras, et le découragement devenoit universel, lorsque des secours arrivés à propos mirent le général Vood en état de reprendre l'offensive. Le 4 octobre 1768, il réussit à forcer l'armée indienne à une bataille rangée qu'Haïder avoit paru jusqu'alors vouloir éviter avec soin. Ce fut peut-être l'action la plus disputée et la plus sanglante qu'on eût encore vue sur la côte de Coromandel. A la fin Vood resta maître du champ de bataille, où de part et d'autre on avoit combattu avec une valeur digne d'admiration; mais ce fut tout le fruit que le général anglais retira de sa victoire.

Haïder, quoique vaincu, présentoit toujours un front menaçant, se montroit toujours redoutable par son activité, par ses ressources

1769 Carnatic

inépuisables par la masse même de ses forces. On lui fit porter des paroles de conciliation et de paix; il les écouta assez froidement, et ce ne fut pas sans d'épineuses négociations, et, si l'on en croit quelques relations, sans des présens considérables qu'on le détermina à la paix après deux années de guerre et de dévastations: mais il fit la loi au conseil britannique, et dicta la paix sous les murs de Madras le 15 avril 1769.

Par ce traité Mahomet-Ally, nabab d'Arcate, s'engageoit à évacuer la ville et la forteresse d'Oscotta, à payer au régent un tribut annuel de 1,410,000 liv., dont une année d'avance, et à laisser à toutes les familles des princes musulmans établis à Arcate, une entière liberté d'aller résider où elles le jugeroient convenable. La compagnie anglaise garantissoit ce traité, et promettoit de donner, à titre de présent, au régent de Mysore, un vaisseau de cinquante canons; elle prenoit en outre l'engagement formel de grossir son armée de douze cents soldats européens, dès qu'il en feroit la demande. De son côté Haïder reconnoissoit Mahomet-Ally comme nabab d'Arcate.

Ainsi que tous les conquérans, Haïder n'avoit pas plutôt terminé une guerre, qu'il en

entreprenoit une autre. En 1771, deux ans ans après la paix de Madras, il attaqua les Marattes occidentaux. La présidence de Madras se garda bien de lui envoyer les douze cents soldats européens qu'elle s'étoit engagée à lui fournir à sa première réquisition. Ce prince continuoit à paroître aux Anglais plutôt un ennemi contre lequel il falloit toujours être en garde, qu'un allié sur lequel ils pussent compter. Malgré ses talens et la supériorité de ses forces, les Marattes le contraignirent à se retirer dans sa capitale, dont ils ravagèrent les environs. On n'en sera point étonné, si l'on se représente, dans les vastes plaines de l'Inde, l'armée des Marattes, toute en cavalerie, embrassant une étendue considérable de terrain, entourant l'armée d'Haïder plus foible en cavalerie, l'obligeant à tenir au milieu d'elle son artillerie, ses bagages, ses subsistances.

Au moindre intervalle dans les rangs ou dans les différens carrés de l'armée de Mysore, la cavalerie maratte tailloit en pièces les corps séparés, ou les hommes isolés, et se retiroit aussitôt que la masse des forces d'Haïder arrivoit au secours des corps compromis. Cependant la famine força bientôt les Marattes

Bengal

à regagner leurs montagnes, et Haïder employa les loisirs que lui laissa la paix, à consolider son autorité dans le Mysore, et à faire fleurir ce royaume épuisé par tant de guerres.

Si les Anglais s'étoient vus en péril sur la côte de Coromandel, s'ils avoient été contraints de s'y tenir sur la défensive, et de signer une paix peu honorable, quoique leurs possessions n'eussent pas été entamées, ils se dédommagèrent bientôt dans l'Indostan septentrional, de cette humiliation momentanée.

Abdoulha, roi de Candahar, maître de Delhy et du fantôme d'empereur qu'il y avoit installé, eut à craindre une attaque des Sceiks, peuple le plus occidental de l'Indostan, qui, cherchant aussi à s'établir sur les ruines de l'empire mogol, avoit reculé ses limites depuis la chaîne des montagnes situées vers le Thibet et le Cachemire, jusqu'aux portes de Delhy. Abdoulha crut devoir abandonner cette capitale à des voisins turbulens et belliqueux.

L'empereur légitime Shah-Allum, alors sous la protection des Anglais qui le retenoient à Allahabad, voulut profiter de l'éloignement d'Abdoulha pour rentrer dans son ancienne capitale. Il sentit que les Anglais ne se servoient de son autorité et de son nom que pour

légitimer les conquêtes qu'ils devoient à l'habileté de Clives.

Fatigué de sa dépendance, l'empereur quitta secrètement Allahabad, et alla se jeter dans les bras des Marattes de Poonah, qui lui avoient promis de le rétablir sur son trône et dans ses anciennes possessions. En effet, le 5 septembre 1771, il fit son entrée à Delhy, avec une armée de vingt-deux mille Marattes; et cette ancienne capitale le reçut avec les témoignages de la plus grande joie. Ainsi ce furent les Indiens eux-mêmes qui rétablirent sur le trône mahométan des Grands-Mogols un descendant dégénéré du fameux Tamerlan.

Le gouvernement anglais, considérant cette démarche comme une violation du traité que Shah-Allum avoit signé en 1765, s'empara aussitôt du Corah et d'Allahabad, et fit la concession de ces deux provinces à Soudja-dowla, nabab d'Oude, moyennant un tribut de 25,000,000 par an.

De tributaires qu'étoient les Anglais, ils s'érigèrent en souverains d'un pays trois fois plus grand que celui qu'ils possédoient avant cette acquisition nouvelle.

La guerre de Rohilkend, qui survint presque immédiatement, leur procura des accroisse-

mens plus considérables encore. Ahhasif-Rahamed-Kan tenoit sous son autorité absolue ce nouveau royaume, depuis la mort de ses compétiteurs; et il faisoit sa résidence à Barelly, qui est encore aujourd'hui la capitale du Rohilkend. Ally-Mahamed, qui avoit rendu le Rohilkend indépendant, mourut en 1751, et laissa trois enfans : Feysulla-Kan, Abdoulla-Kan qui étoit en otage à Delhy, et Saed-Ulla-Kan, auprès de son père; ce dernier devoit régner sous l'administration de quatre curateurs, jusqu'à l'arrivée de leurs frères.

Aussitôt après la mort de Ally-Mahamed, les quatre curateurs, Ahhasif-Rahamed, Doundy-Kan, Sardar-Ban et Fillahh-Kan, s'emparèrent du gouvernement, se partagèrent cette souveraineté, firent une simple pension au troisième fils d'Ally-Mahamed, appelé Saed-Ulla-Kan, et nulle mention des deux autres enfans. En 1764, à la mort de Saed-Ulla-Kan, Ahhasif s'empara de toute l'autorité. C'étoit un prince brave, entreprenant, très-actif, qui s'attachoit à faire fleurir son royaume par le commerce, et en favorisant l'industrie; il avoit une parfaite connoissance des ressources du Rohilkend. En 1772, il vit ce royaume en proie à une irruption de

Marattes; et il sollicita des secours auprès du nabab d'Oude et du gouvernement de Calcutta. Les Anglais et le prince, leur allié, s'engagèrent à lui envoyer des troupes, moyennant un subside de 10,000,000. Le traité fut passé au mois de juin; mais les troupes anglaises n'arrivèrent au secours d'Ahhasif que l'année suivante, après la dévastation de son pays. Ce prince refusa alors de payer le subside; le nabab et les Anglais lui déclarèrent la guerre, et marchèrent contre lui, ne se proposant rien moins que de faire la conquête du Rohilkend. Soudjadowla, qui avoit formé le plan de l'expédition, commandoit en personne les forces combinées, et les Anglais étoient sous les ordres de ce prince, en qualité d'auxiliaires, moyennant un subside de 2,000,000, payables d'avance, et de 1,025,000 fr. par mois. Leurs forces s'élevoient à mille Européens, deux mille cipayes, et deux cents hommes d'artillerie. L'armée combinée et celle des Rohillas se rencontrèrent à Kuturah. Ahhasif perdit la bataille et la vie le 23 avril 1774.

Le Rohilkend fut immédiatement réuni à la nababie d'Oude, après avoir été partagé entre deux chefs du pays, qui devinrent tributaires d'un prince déjà sous la dépendance de la pré-

1775

sidence de Calcutta. Feyzullah, l'un des enfans d'Ally-Mahamed eut, pour sa part, une province dont le revenu se montoit à 3,400,000 l., et Golamquadir, fils de Zubita-Kan, hérita des possessions de son père.

Soudjadowla mourut à Phisabad, en 1775, au retour de la conquête du Rohilkend. Il n'avoit que quarante-cinq ans, et il laissa cinquante-deux enfans vivans, de plus de cent qu'il avoit eu de ses femmes. C'étoit un princes doué d'un génie vaste et ardent. Il étoit l'ennemi secret des Anglais, dont il méditoit de secouer le joug. A sa mort, son revenu passoit 82,000,000 de francs, et il avoit plus de cent mille hommes de troupes. Ce prince auroit probablement changé la face des affaires dans l'Inde, en se joignant plus tard à la grande coalition des Marattes, de Nisam-Ally et d'Haïder-Ally contre la puissance anglaise. Des officiers français, qui étoient à son service, lui avoient suggéré le plan d'une alliance avec le cabinet de Versailles; il s'agissoit de déterminer la France à faire débarquer des troupes dan s le golfe de Cambaye; au moment où le nabab attaqueroit les Marattes de cette partie de l'Inde, ou s'y porteroit comme leur allié. Dans l'un et l'autre cas, les forces du nabab et les

troupes françaises auroient pu combiner leurs mouvemens, et opérer leur jonction.

Soudjadowla eut pour successeur son fils, Azuf-Dowla, qui, pour régner paisiblement, concéda aux Anglais une de ses plus belles provinces, et augmenta son subside. Ainsi ce fut le gouvernement anglais qui jouit seul de tous les avantages de la guerre du Rohilkend. La présidence du Bengale abandonna, il est vrai, cette conquête éloignée au nabab d'Oude; mais ce fut pour en retirer un avantage plus direct et plus solide, savoir : la concession de la province de Bénarès, qui rapportoit net 5,500,000 liv.; et de plus, une augmentation de 4,000,000 dans le subside d'Oude, ce qui représentoit 9,500,000 fr., ou le montant des revenus de Rohilkend en 1796 : tant étoit déchu alors ce royaume, qui, avant le pillage des Marattes et la guerre des Anglais et de Soudja-Eddowla, rapportoit 110,000,000. Ahhasif étoit-il fondé à refuser un subside qu'il n'avoit sollicité de Soudjadowla et des Anglais que pour empêcher la dévastation du Rohilkend ; et devoit-il les payer, lorsque les Marattes s'étoient retirés, et que son pays étoit ruiné ? Les Anglais furent remboursés, et au-delà, des frais de la guerre.

× Bara Nasib "Great luck": but this is a mere blunder

par le paiement de 2,000,000 comptant, et de 1,25,000 fr. par mois pour trois mille hommes qu'ils avoient fournis comme troupes auxiliaires.

L'acquisition du pays de Benarès recula les limites de la puissance britannique jusqu'aux extrémités du Bengale, et fit entrer sous sa domination une ville célèbre, pour avoir été, presque de toute antiquité, le siége de la science des brames.

Benarès, dont le nom seul imprime la plus profonde vénération dans l'Inde, se nommoit anciennement *Bara-Nassibgar*, c'est-à-dire, la ville très-fortunée par allusion aux savans qui la fréquentoient, et aux sciences qu'on y enseignoit. Elle devint la capitale d'un petit Etat nommé le royaume de Cachi, mot sanscrit qui signifie *premier*, ellipse d'un sens profond, et qui donne à entendre que c'est dans ce pays que les hommes vont acquérir les connoissances qui les distinguent du vulgaire. Ce fut dans son sein que Darmadar, le plus magnifique et le plus philosophe des rois, établit la première université du monde, école de tous temps célèbre, où Thalès, les Pythagores allèrent puiser les connoissances qui ont fait la gloire de l'Egypte et de la Grèce.

Benarès est aussi révéré parmi les Indous, que la Mecque parmi les Musulmans. Un pélerinage à Benarès efface tous les crimes, et assure une place dans le ciel.

Plusieurs rajahs, et de riches particuliers, en fondant des pagodes, en faisant planter de longues allées d'arbres et des jardins charmans, ont contribué à l'embellissement de cette ville indienne, située sur la rive orientale du Gange, au milieu d'une plaine riante qui se développe dans un espace d'environ six mille toises. C'est là que se voit ce quai superbe qui sert de barrière au roi des fleuves de l'Inde, travail de la plus haute antiquité. Ce quai, revêtu sur toute sa longueur, de larges pierres de taille, présente, dans tout son revêtement, des marches pour descendre jusqu'au fleuve, coup-d'œil imposant et majestueux. Telle est la solidité de cette construction antique, chef-d'œuvre de l'art de bâtir, que les joints des dalles immenses de granit qui revêtent le mur, et qui forment l'escalier de cet immense quai, n'ont encore éprouvé ni altération, ni atteinte depuis tant de siècles, et semblent être soudés, ou plutôt taillés d'une seule masse. Cette étonnante solidité résulte de la méthode suivie par les

architectes indous, de ne poser les fondemens que sur des puits en maçonnerie de briques.

Un second monument très-remarquable, qu'on voit à Benarès, c'est l'Observatoire, édifice de figure sphérique, et qui représente l'univers. On y a tracé le zodiaque et les différens cercles que l'on voit dans nos sphères, d'après le système de *Copernic*, qui étoit celui des Indous, bien des siècles avant que ce célèbre astronome fût connu de l'Europe savante.

Du reste, les rues de Benarès sont irrégulières, et forment des espèces d'allées si étroites, qu'on peut à peine y passer en palanquin. Cette manière de bâtir est assez ordinaire en Orient, pour se garantir des ardeurs du soleil, précaution essentielle à Benarès, où la chaleur est très-forte en tout temps. Cette ville attire encore plus par ses écoles que par son commerce, une population innombrable et inépuisable, qui s'élève à plus de trois cent mille âmes, ce qui est surprenant pour une ville aussi peu étendue. C'est à Benarès que se fait le plus fort commerce de la partie orientale de l'Inde : on y voit des manufactures d'or et d'argent, de soieries, de satins, de gazes, et de diverses sortes d'étoffes. Mais

c'est une grande erreur de croire, comme on l'a souvent répété, d'après des autorités mensongères, qu'il y a dans Benarès un collége public. C'est dans les rues, dans les carrefours, dans les places publiques que les brames lettrés enseignent, sous les arbres, sous un ciel pur et constant, les élémens des lettres et de la philosophie.

Le territoire de Benarès passe pour le paradis terrestre du monde, parce qu'en effet, il n'est guère de contrée où l'air soit plus pur, plus sain, et où l'on trouve réuni avec le plus d'abondance tout ce qui fait les délices de la vie.

Il n'y a peut-être pas de vue plus belle que celle de cette ville, prise du haut de deux minarets, construits par ordre d'Aureng-Zeb, sur le fondement d'un ancien temple indien, non loin du fleuve, et du côté de l'est. On voit Benarès s'étendre dans un espace de près d'une lieue de longueur, sur un tiers de largeur, au milieu d'une campagne magnifique, arrosée par le plus beau fleuve de l'Asie.

Mais les vainqueurs, les dominateurs du Bengale, en devinrent bientôt les oppresseurs. Enivrée de ses prospérités, éblouie par ses conquêtes, la compagnie anglaise, qui avoit

1769 Bengal

tenu long-temps une conduite supérieure à celle des autres compagnies, qui avoit vu le commerce en grand, et l'avoit presque toujours fait comme une société de vrais politiques autant que comme une association de négocians, la compagnie anglaise changea tout à coup de conduite et de système. Elle fit regretter aux peuples du Bengale le despotisme de ses anciens maîtres. Il fallut recourir souvent à la force des armes pour faire exécuter les ordres du conseil de Calcutta. Des vexations publiques et des vexations particulières vinrent arrêter l'activité du commerce, de la culture et de la population. De plus grands malheurs encore accablèrent le plus beau pays de l'Indostan. D'accord avec les hommes, les élémens réunirent sur le même peuple la plus affreuse calamité. Une sécheresse dont il n'y avoit jamais eu d'exemple, prépara, en 1769, une famine épouvantable dans le pays de l'Asie le plus fertile. . . . .

Les Anglais, occupés d'avance à assurer leur subsistance et celle de leurs cipayes, se hâtèrent de faire enfermer dans leurs magasins la plus grande partie d'une récolte insuffisante. On les accusa d'avoir abusé de cette précaution nécessaire pour exercer le mono-

pole le plus odieux et le plus inique. Le fléau de la famine ne tarda pas à s'étendre sur tout le Bengale. Les malheureux Indiens, sans secours, sans ressources, périssoient par milliers faute de pouvoir se procurer le moindre aliment. Le Gange se couvrit de cadavres; les villages, les campagnes et les chemins en furent jonchés. L'inertie morale et physique de ces peuples est telle, qu'au milieu même d'un horrible fléau, et pressé par le plus impérieux des besoins, il restoit dans une inaction absolue, sans rien tenter pour sa propre conservation. Les Européens et les Anglais avoient des magasins, et ces magasins furent respectés; les maisons particulières le furent également; il n'y eut ni révolte, ni violences, ni meurtres.

Au milieu d'une situation si déchirante, les Anglais auroient conservé du moins quelque apparence de modération et de justice s'ils avoient été retenus par le frein des lois; mais il n'en existoit aucune qui pût les diriger ou les contraindre à suivre, pour eux-mêmes, des réglemens qui n'étoient faits que pour le peuple vaincu. Le gouvernement anglais d'ailleurs ne considéroit la conquête du Bengale que comme un moyen d'augmenter les revenus de la couronne.

Cependant la nation fut frappée de tant d'excès : elle entendit les gémissemens de cette multitude de victimes immolées à l'avarice et à la passion de quelques particuliers. Le parlement britannique s'occupa de ce grand objet de politique et d'intérêt général. Des agens de la compagnie, et lord Clives lui-même, furent accusés de s'être livrés aux spéculations d'un infâme monopole, de s'être emparés de tout le commerce du tabac et du bétel, d'avoir exercé leur avarice sur les terres des malheureux Indiens, d'avoir rompu des baux avec un art perfide, d'avoir exigé des redevances, levé des impositions, et, par des manœuvres rapaces, d'avoir fait passer dans leurs mains presque tout le riz, subsistance principale et nécessaire des peuples de ces contrées.

Le parlement d'Angleterre montra d'abord l'intention de punir les auteurs de cette calamité. Mais les orateurs même les plus véhémens ne purent faire admettre que les principaux agens de la compagnie ; que le conseil de Calcutta eut adopté, ordonné l'opération destructive du monopole ; que, pour gagner quelques millions de roupies à la compagnie, ses agens supérieurs eussent dévoué des mil-

lions d'hommes à la mort la plus cruelle. Lord Clives fut accusé, non pour la famine du Bengale, mais pour sa conduite impolitique et oppressive à l'égard de plusieurs princes de l'Inde. Il fut acquitté, et même en des termes honorables. Mais, ni le témoignage du parlement, ni la jouissance de la plus grande fortune qu'il y eût en Europe, ne purent le consoler, ni dissiper la mélancolie qui minoit sourdement son âme altière. Après avoir passé quelques années dans un état d'abattement et de langueur, il se délivra, par un suicide, d'une vie qui lui étoit devenue insupportable. Telle fut la triste fin de celui dont les talens et la bravoure avoient fondé un empire nouveau sur les bords du Gange.

CHAPITRE XXIII.

Etat politique de l'empire Maratte. — Alliance des Anglais avec Rogobah. — Ils s'emparent de l'île de Salcette — Défaite de l'armée de Bombay. — Rogobah tombe au pouvoir de ses ennemis. — Coalition des Marattes, du Nisam et d'Haïder-Ally contre les Anglais. — Renouvellement de la guerre entre l'Angleterre et la France. — Prise de Pondichéry. — Haïder-Ally ravage le Carnate. — Campagnes sanglantes de 1780 et 1781. — Défaite des Anglais. — Conquête d'Arcate par Haïder-Ally. — Les Anglais du Bengale marchent au secours de Madras. — Les Anglais reprennent l'offensive. — Ils s'emparent des possessions Hollandaises. — Glorieuses campagnes navales du bailli de Suffren. — Dissolution de la coalition contre les Anglais. — Ils attaquent Haïder dans le Malabar. — Mort de ce prince. — Tippoo-Saeb proclamé souverain du Mysore. — Ce prince va défendre ses États. — Débarquement du marquis de Bussy. — Bataille de Goudelour. — Paix de 1783. — Evénement de la guerre du Malabar. — Traité de paix entre Tippoo-Saeb et les Anglais.

La compagnie anglaise des Indes orientales ne borna point ses conquêtes aux limites du Bengale, ni à la côte de Coromandel : on la vit étendre son système d'envahissement à la côte de Malabar avec plus de timidité et de circonspection, il est vrai, mais avec un succès égal. Là, elle fut redevable de son agrandis-

sement au crime d'un prince maratte dont elle favorisa l'usurpation parricide.

Reportons nos regards sur l'empire maratte. L'administration du Balajarow, peschwa, ou premier chef suprême des Marattes occidentaux, avoit été ferme, et même glorieuse. Sous son règne, les Marattes avoient repris aux Portugais la forteresse de Bassen et l'île de Salcette, près de Bombay. Balajarow mourut en 1759, laissant à son fils Balladjy, la dignité de peschwa, que l'on pouvoit alors regarder comme un établissement héréditaire. Ici commence le déclin de la puissance maratte. Ce fut sous le règne de Balladjy que, voulant disputer aux Mahométans l'empire universel de l'Inde, ils perdirent la fameuse bataille de Paniput, dont nous avons retracé quelques circonstances. Mais dans cette bataille, les Marattes n'avoient été ni dispersés, ni soumis. Balladjy mourut bientôt après; il eut pour successeur Madron, son fils, prince alors fort jeune. Les Marattes, qui avoient renoncé à leurs expéditions lointaines, se contentèrent, sous son règne, d'attaquer leur voisin, le nisam, qu'ils dépouillèrent d'une partie de son territoire. au nord et à l'ouest d'Aurengabad. Madron mourut en 1772. Son

1773

fils, Narainrou, qui lui succéda, fut assassiné l'année suivante, par Ragobah son oncle, fils de Balajarow, le premier peschwa qui s'étoit emparé de la souveraineté. Ragobah se rendit odieux par ce crime, et les principaux de la nation conspirèrent contre lui; bientôt même il perdit tout espoir de se saisir de l'autorité, la veuve de Narainrou ayant mis au monde un fils qui fut reconnu comme héritier de son père. Ragobah, ayant besoin d'alliés puissans pour le soutien de sa cause, s'adressa à la présidence de Bombay, qui consentit à défendre les intérêts de l'usurpateur, moyennant la cession de l'île de Salcette et des autres îles voisines de l'établissement anglais. Un traité d'alliance fut conclu en 1773, d'après ces bases, entre Ragobah et le gouvernement de Bombay. Une flotte et une armée anglaise furent mises aussitôt en mouvement, et s'emparèrent de vive force des îles de Salcette, de Couranja, de Bouchet et de Coulabre, acquisitions qui étoient d'un immense avantage pour les Anglais du Malabar. Dans les années de récolte ordinaire, le territoire de Bombay ne peut fournir que pendant six semaines ou deux mois à la subsistance de sa population. L'île d'Eléphanta, dont les

x This Erratum is marked (in print) in another copy.

rément. Il fut convenu que le nisam envahiroit les Circars du nord, Haïder le Carnate, et les Marattes, la côte de Malabar et le Bengale.

La guerre de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique s'étant déclarée sur ces entrefaites, les Français, dans l'Inde, alloient trouver une coalition toute formée contre leurs ennemis naturels. Jamais le gouvernement anglais ne s'étoit vu dans une situation aussi alarmante, ni aussi critique. Mais, avant même que la confédération pût agir, les établissemens français de Chandernagor, de Karikal et de Mazulipatam, tombèrent de nouveau au pouvoir des forces britanniques à la suite d'un engagement maritime, où le chef d'escadre fut battu et forcé de se retirer à l'Ile-de-France. Bientôt même une armée anglaise vint mettre le siége devant Pondichéry, dont la garnison étoit composée de douze cents cipayes et de neuf ~~mille~~ Européens, y compris les habitans faisant le service. Les forces des assiégeans s'élevoient à deux mille cinq cents Européens, seize mille cipayes et quatre mille chevaux. La place, alors peu susceptible de défense, fut battue par cinquante pièces de canon de 24 ou de 36, par quarante-huit

cents x

mortiers et par six obusiers. En vain Haïder-Ally eut la générosité de faire une diversion en faveur de cette capitale, des établissemens français ; ses efforts ne purent que retarder sa reddition. Le gouverneur Belcombe capitula le 18 septembre 1778, après quarante jours de tranchée ouverte.

Cependant les conseils de Madras et de Calcutta pressés par la coalition des princes de l'Inde, qui commençoit à éclater, s'efforcèrent de diviser les confédérés. Le nisam et les Marattes avoient à se plaindre d'Haïder. On flatta leur ambition et leurs vues secrètes; on ralluma leur ancienne haine contre l'usurpateur de Mysore. Ils ne renoncèrent pas d'abord à la ligue générale, mais ils ne firent que de foibles efforts pour la faire triompher. Les Anglais n'eurent presque à combattre que le régent, qui poussa vivement la guerre et ravagea le Carnate. Hyder

Son armée étoit de cent mille hommes. La campagne de 1780 fut une des plus glorieuses pour ses armes. Haïder s'empara d'abord de Porte-Nove, puis il se rendit maître successivement des places de Tirnomally, Chutapet, Curamgouly, Arny, Dobiguer, Chukleyport, Chalambron, etc.

Le conquérant indien avoit mis tout à feu et à sang dans le Carnate. Pondichéry, privée de sa protection légitime, fut abandonnée par les Anglais, qui concentrèrent leurs forces afin d'opposer une digue au torrent qui menaçoit de tout engloutir. Ainsi, Pondichéry fut à la merci du premier occupant. Toute la province étoit en proie à la famine la plus affreuse. Sa situation étoit en quelque sorte plus déplorable qu'en 1761. Les villages, et la ville même, furent pillés par les troupes anglaises, qui auroient dû les protéger. (*Voyez Pièces justificatives*, n°s XVII, XVIII, XIX, XX). Souvent Pondichéry vit le même jour, l'armée anglaise et celle d'Haïder, pénétrer tour à tour dans son sein, faire la fouille la plus sévère chez les habitans, et leur enlever le peu de provisions qu'ils avoient rassemblées au péril de leur vie.

Haïder faisoit le siége d'Arcate lorsque, le 11 septembre, il défit, à Cangyvarum, l'armée anglaise, commandée par le général × Belly, qui marchoit au secours de la ville assiégée. Les Anglais perdirent six cents Européens et trois mille cipayes. Tout ce qui ne fut point passé au fil de l'épée resta prisonnier de guerre.

× Colonel Baillie
See Gentleman's Magazine 1782
(Index in Hyder) p 204-257. 280. 450

Le général Hector Monra ne fut pas plus heureux. Il marcha à son tour pour délivrer Arcate; mais, assailli de tous côtés par l'armée indienne, il fit une retraite précipitée, encloua ses canons, détruisit ses bagages et ses magasins, et laissa le régent de Mysore maître de tout le plat pays. Le 30 novembre, Arcate tomba au pouvoir du vainqueur.

Le Bengale étoit aussi dans une position critique. Les Marattes du Bérard tenoient en échec cette partie des possessions anglaises. Tout devoit faire croire à la chute de la puissance britannique dans l'Inde, à son expulsion, et peut-être à celle même de tous les Européens. Il ne restoit plus aux Anglais, à la côte de Coromandel, que l'emplacement de quelques forts. Thiagar, place importante, située sur un roc escarpé, fut pris en avril 1781. La côte de Coromandel n'offroit qu'un sombre tableau de désolation et de carnage. Tout avoit été pillé et brûlé. Une famine affreuse désoloit le Coromandel et la côte d'Orixa. Haïder fit passer dans ses Etats du Malabar une multitude d'habitans de ces deux côtes dévastées : on peut porter, sans exagération, la masse d'hommes comprise dans

cette transmigration violente, à plus de deux millions de personnes des deux sexes. Tout le bétail dont pouvoit s'emparer le conquérant, on le faisoit filer aussi vers ses Etats.

Alarmée des progrès de l'ennemi, la présidence de Madras eut recours au Bengale. Un corps d'armée de sept mille hommes, sous les ordres du général Eyre Coote, mit en mer pour se joindre aux troupes du Carnate, et pour reprendre l'offensive. Le débarquement s'effectua à Porte-Nove; et avant leur jonction avec l'armée qui étoit campée près de Madras, les troupes du Bengale livrèrent bataille à Haïder-Ally le 1er juillet 1781. Le prince indien perdit à peu près six cents hommes, et les Anglais dix-huit cents; mais ils restèrent maîtres du champ de bataille. La mort de Méer-Saeb, beau-frère du régent, son général de cavalerie, détermina la retraite des Indiens.

La réunion des forces britanniques n'empêcha pas Haïder de se mesurer de nouveau avec l'ennemi. La bataille eut lieu auprès de Cangyvarum, et dura depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir. Les Anglais perdirent quatre cents Européens et deux mille cipayes. Ces différentes actions furent

disputées avec un acharnement qui annonce d'ordinaire une guerre d'extermination.

Le 2 septembre suivant, une troisième bataille s'engagea entre l'armée du général Coote et celle d'Haïder, sur le chemin de Velour. Ce prince vouloit empêcher le ravitaillement de cette place, qui étoit cernée par un détachement commandé par Tippoo-Saeb, son fils. Velour étoit au moment d'être forcé de se rendre faute de vivres; mais Haïder ayant été repoussé dans ses attaques, le ravitaillement s'effectua.

Cependant aucune de ces affaires n'étoit générale, ni décisive. Haïder étoit trop politique pour hasarder dans une seule bataille, le sort de la guerre. Il s'attendoit d'ailleurs à une puissante diversion de la part des Français.

Dans cette même campagne de 1781, si active et si sanglante, les Anglais avoient attaqué avec autant de vigueur que de succès, plusieurs possessions hollandaises dans l'Inde. Ces colonies, restes encore magnifiques d'une puissance qui ne les avoit obtenues qu'à force de patience et d'effort, furent mal défendues, quoique fortifiées la plupart, et pourvues de munitions et de vivres. Les établissemens de

Paliacate, Bublipatnam et Chinchura, tombèrent presque sans coup férir au pouvoir des Anglais. La forteresse de Negapatnam, sur la côte de Coromandel, fut de même prise presque sans effort. La conquête importante de la baie de Trinquemale et d'une partie de l'île de Ceylan fut encore moins disputée. Dans son désespoir et dans son humiliation, la Hollande implora les secours de la France, qui fut émue de la situation de ses alliés après s'être montrée insensible à la perte de ses propres établissemens. Une escadre de onze vaisseaux de ligne, commandée par le bailli de Suffren, suivie d'un convoi qui portoit trois mille hommes, parut inopinément le 3 janvier 1782, à la côte d'Orixa, et prit le vaisseau anglais *l'Annibal*, de cinquante canons. Les vents contraires retardèrent les opérations, et donnèrent à l'amiral Hugues le temps de se mettre en sûreté sous les forts de Madras. Il en sortit après avoir fait ses dispositions; et, le 9 février, les deux escadres en vinrent à un combat naval, qui tourna à l'avantage des Français. La flotte anglaise ayant été se réparer dans la baie de Trinquemale, l'expédition opéra, le 10 mars, son débarquement dans la rade de Porte-Nove.

Elle se proposoit d'amener un renfort à Haïder-Ally, et de combiner les opérations actuelles de ce conquérant; les troupes françaises furent abondamment pourvues de vivres par un des généraux d'Haïder, stationné à Chalambrom, et qui leur envoya un renfort de deux mille cipayes. Ces forces réunies firent la conquête de Goudelour, qui ouvrit ses portes le 6 avril. Tout sembloit concourir au succès des opérations combinées contre les Anglais. Les troupes du régent de Mysore, commandées par son fils, Tippoo-Saeb, remportèrent un avantage signalé sur un corps de quatre mille hommes de l'armée anglaise, commandé par le général Braithwaite, sorti de Trichenapaly, afin de renforcer la garnison de Madras. Tout ce corps fut passé au fil de l'épée ou fait prisonnier de guerre. Ce succès, le débarquement des troupes françaises et la prise de Goudelour, offroient les plus heureux présages pour l'issue de la guerre. 1783

La première expédition française n'étoit, pour ainsi dire, que l'avant-garde des forces que le cabinet de Versailles se proposoit d'envoyer dans l'Inde pour s'emparer des possessions britanniques.

Carnatic

Tout annonçoit leur ruine prochaine, du moins sur la côte de Coromandel. Haïder se disposoit à investir Madras : il ambitionnoit de détruire ce siége de la puissance de ses ennemis dans le Carnate.

Un second convoi de cinq mille hommes devoit suivre de près la première expédition française avec un train d'artillerie tel qu'on n'en avoit pas encore vu dans l'Indostan. Le marquis de Bussy, dont le nom étoit déjà si avantageusement connu, et dont le caractère ne pouvoit manquer d'inspirer la plus grande confiance aux princes de l'Inde, alliés des Français, avoit été choisi pour commander l'armée. C'étoit à l'Ile-de-France où devoit se faire la réunion de toutes les forces de l'expédition. Malheureusement elle eut le sort de presque toutes les opérations militaires trop lointaines. Le premier échec qu'elle éprouva fut occasionné par la prise que fit l'amiral Kemflet le 12 décembre 1781, d'une partie d'un convoi destiné pour l'Ile-de-France, et par la dispersion d'un second qui ne put échapper à la tempête.

Privé de ces secours, et réduit à de foibles moyens, le marquis de Bussy mit à la voile pour l'Ile-de-France, où il arriva le 1er juin

× Kempenfelt

avec peu de troupes. Toutefois son premier soin fut d'envoyer des renforts au bailli de Suffren, qui, après deux glorieux combats de mer, parvint à reprendre Trinquemale dans l'île de Ceylan.

Mais le but principal de la guerre, la conquête ou la ruine des établissemens anglais du Coromandel, étoit manqué par ces divers incidens. La France sembloit plutôt s'occuper de recouvrer les possessions hollandaises, que de reconquérir les siennes. D'un autre côté la discorde avoit achevé de dissoudre la confédération des princes de la presqu'île. Haïder non-seulement fut réduit à ses propres forces, mais encore il fut sur le point de voir ses alliés tourner leurs armes contre lui. La politique des Anglais triompha de tous les obstacles et de tous les efforts réunis; ils donnèrent des subsides aux Marattes du Bérard, qui restèrent dans l'inaction; ils conclurent la paix avec le nisam, et ils firent le 17 mai un traité d'alliance avec les Marattes occidentaux. Alors, pour forcer le régent à la paix, ils l'attaquèrent dans le Malabar, et s'emparèrent, par une heureuse diversion de Bednore, l'une des villes les plus importantes de cette partie de ses Etats.

Death of Hyder 7 Dec 1782

Cette suite de contrariétés, d'obstacles, de revers même que plusieurs avantages ne pouvoient compenser, jeta Haïder-Ally dans les accès du plus sombre désespoir : une maladie cruelle dont les symptômes s'étoient déclarés depuis long-temps, l'enleva le 9 novembre 1782 au camp d'Attour, au milieu de son armée. Sa mort fut tenue secrète pendant trois jours jusqu'à l'arrivée de Tippoo-Saeb son fils, que les Français proclamèrent souverain du Mysore.

La mort d'Haïder délivra les Anglais de l'ennemi le plus formidable qu'ils eussent jamais eu dans les Indes orientales. Cet homme extraordinaire, aussi habile capitaine que politique consommé et savant administrateur, gouverna pendant trente ans le pays qu'il avoit usurpé sur des rois légitimes ; il le gouverna par la seule force de son caractère et de son génie. Il étoit parvenu à établir dans son armée une discipline inconnue aux troupes indiennes, discipline qui lui donna toujours une grande supériorité sur les autres puissances de l'Indostan, et qui le mit souvent en mesure de rivaliser de tactique avec les troupes anglaises.

C'est dans les camps français qu'il avoit pris le goût de la discipline européenne, et c'est

aussi par goût qu'il fut l'allié des Français. Il faisoit la plus grande partie du commerce de ses Etats, et il avoit amassé d'immenses trésors qu'il enfouissoit, et dont la plupart sont restés inconnus. Il suppléa au vide de son éducation et à la connoissance des lettres par son extrême sagacité; il parloit même avec pureté sept ou huit idiomes de l'Inde. Quoique usurpateur et guerrier, il mourut à quatre-vingt-deux ans d'une mort naturelle au milieu de son armée, et il fut regretté du peuple et des soldats. Ses talens militaires, son activité, les ressources qu'il déployoit au milieu de la détresse et des plus grands désastres, l'ont fait surnommer, par les Français ses contemporains et ses alliés, le Frédéric de l'Est.

A sa mort son fils aîné Tippoo se trouvoit dans le royaume de Tanjaour où il venoit de conduire un corps de troupes. Le ministre d'Haïder, dans cette circonstance délicate, s'empara de l'autorité pour en être le fidèle dépositaire.

Il fit arrêter deux généraux qui avoient des intelligences criminelles: il parvint à étouffer les complots qu'avoient formés la haine, l'ambition et la trahison; il remit intact le pouvoir suprême au fils de son prince.

Mais l'héritier de la puissance d'Haïder étoit loin de posséder les talens militaires et politiques de son père ; il avoit plus de vanité que de véritable grandeur. Il ne se contenta point du titre de régent, il prit celui de sultan, auquel il ajouta bientôt l'épithète de *victorieux*. Sous le règne de son père, l'héritier légitime du royaume de Mysore avoit été souvent montré au peuple, et les actes publics avoient toujours été promulgués en son nom. Tippoo ne tarda pas à se débarrasser de ce devoir de convenance politique, dont les Indiens se montrent jaloux, et il laissa la famille du prince dans la plus affreuse misère.

Attaqué au sein même de ses Etats par les Anglais, ce prince se vit forcé d'évacuer le Carnate pour aller au secours de ses possessions de la côte de Malabar. Quand le marquis de Bussy vint débarquer à Porte-Nove, il trouva que la situation politique de la côte de Coromandel étoit loin de présenter un aspect favorable. Le plan que s'étoit proposé de suivre cet officier général, devint impraticable ; privé d'ailleurs de bœufs de trait et de cavalerie, il se vit réduit à une guerre défensive.

Dès que la flotte de l'amiral Hugues fut mouillée à Madras, l'administration de cette

× See Punganuri BK 3. § 10–15

1783

présidence résolut de profiter de l'éloignement du sultan de Mysore, pour reprendre l'offensive et attaquer les Français. Le général Stuart, chargé de suivre ce plan de campagne, se mit en marche le 20 avril avec cinq mille Européens et neuf mille cipayes. Obligé de longer la côte et de suivre l'escadre qui portoit les munitions de guerre et de bouche, il n'arriva que le 7 juin au sud de Goudelour. En prenant cette position il se ménageoit une retraite à Trichenapaly et à Négapatnam ; l'armée française étoit réduite à deux mille trois cents Européens et à cinq mille cipayes, tant à cause des maladies qu'à cause des détachemens qui avoient été envoyés à Tippoo-Saeb.

Dès que le marquis de Bussy connut la position de l'armée anglaise, il appuya sa gauche à la rivière Goudelour, sa droite aux dunes de sable, et il assit son camp entre la ville et l'armée ennemie.

Le 13 juin 1783, à la pointe du jour, des coups de canon annoncèrent de part et d'autre le commencement de l'action. Aux premières décharges les troupes du sultan, qui étoient à la droite, prirent la fuite, et toute l'artillerie qui étoit sur cette aile tomba au pouvoir des Anglais. Le baron d'Albignac vint au

secours de l'aile droite avec une brigade d'Austrasie, un bataillon de Roussillon, cent cinquante hommes de Lamarque, les volontaires de Bourbon et de Lauzun ; il enfonça les bataillons anglais à la baïonnette, et les culbuta jusqu'à leurs premiers retranchemens. La bataille cessa aussitôt comme d'un commun accord, l'aile droite de l'ennemi n'ayant point attaqué l'aile gauche des Français. A trois heures après midi le feu avoit cessé de part et d'autre ; les Anglais perdirent mille Européens, les Français environ quatre cent cinquante, et ils conservèrent le champ de bataille ; mais cet avantage ils le perdirent pendant la nuit, par la retraite qu'ordonna le général en chef. Faute de bœufs de trait, ils abandonnèrent les douze pièces de canon qu'ils avoient repris.

Les deux puissances rivales se proposoient de faire les plus grands efforts ; les Anglais, pour presser le siége de Goudelour, et les Français pour le soutenir. Le marquis de Bussy s'étoit enfermé dans cette place, et la défendoit vaillamment. Le sort de Goudelour dépendoit d'une cinquième bataille navale : elle eut lieu le 20 juin, et mit le sceau à la gloire du bailli de Suffren, qui, dans les quatre

combats maritimes déjà livrés à l'amiral anglais, lui avoit disputé savamment les rivages des Indes. Avec quinze vaisseaux il maltraita et mit en fuite une escadre de dix-huit vaisseaux, qui vouloit lui fermer l'entrée de la rade de Gondelour. L'amiral français avoit combattu à bord d'une frégate, pour mieux surveiller les manœuvres de sa flotte. Le lendemain il débarqua les renforts destinés pour l'armée française ; un autre fruit de ce combat naval fut de priver l'armée anglaise, par l'éloignement de la flotte, des ressources qu'elle en tiroit pour ses subsistances.

Une action si glorieuse n'eut cependant aucune influence sur l'issue de la guerre, la frégate *la Médée* étant arrivée dans cette entrefaite à Madras avec les préliminaires de paix qui avoient été signés le 20 janvier 1783.

Les hostilités cessèrent aussitôt entre les deux armées. Par le traité définitif, signé le 3 novembre de la même année, la France obtint la restitution de Pondichéry et de ses dépendances, les districts de Vilnour, Bahour et Karikal, avec les quatre *mangans* qui l'avoisinent. Mahé à la côte de Malabar et Chandernagor au Bengal efurent également restitués, avec la liberté de faire entourer cette dernière

ville d'un fossé pour l'écoulement des eaux, et les comptoirs que nous y avions lors de la prise en 1757.

Les Hollandais recouvrèrent aussi les anciennes colonies de l'Inde, à l'exception toutefois de Négapatnam, que les Anglais réunirent à leurs nombreuses possessions.

Mais le cours des hostilités avoit présenté dans l'intérieur de la péninsule, et sur la côte du Malabar, des événemens plus graves. On a vu que les Anglais, peu de temps avant la mort d'Haïder-Ally, avoient porté la guerre au sein même des Etats de ce prince. Tout y avoit été mis à feu et à sang, en représailles des dévastations qu'on pouvoit reprocher aux Mysoriens dans le Carnate. Les Anglais avoient emporté d'assaut la forteresse d'Aumapore; et ils avoient passé la garnison au fil de l'épée. Les malheureux habitans étoient restés en proie à toutes les fureurs d'une soldatesque avide de butin. Les deux fils du sultan, qui se trouvoient dans cette forteresse, n'échappèrent à la mort qu'en traversant à la nage la rivière de Tougebaddra, qui baigne ses murailles. Le sérail même du prince fut livré à toute la brutalité du soldat.

Immédiatement après cette conquête, le

1757 - 1784

général anglais Mathews avoit mis le siége devant Haïder-Nagor : le gouverneur avoit capitulé ; mais les vainqueurs, en violant presqu'aussitôt la capitulation, avoient jeté cet officier dans les fers, et livré les habitans aux exactions militaires ; mais l'or même des Mysoriens les vengea en faisant éclater la discorde parmi les vainqueurs. Plusieurs officiers et soldats, mécontens du partage qu'on avoit fait du butin, abandonnèrent l'armée ; le reste ne put suffire à défendre les ruines d'Haïder-Nagor contre l'armée de Tippoo-Saeb, qui s'avançoit à grandes journées : elle avoit été grossie par un bataillon de douze cents hommes du régiment de l'Ile-de-France, commandé par M. de Cossigny.

Toutes les villes occupées par les troupes anglaises ouvrirent leurs portes au sultan qui vint ensuite mettre le siége à Haïder-Nagor, où les Anglais s'étoient retranchés en grand nombre. Pressés de toutes parts, ils demandèrent bientôt à capituler, et l'on convint, pour première condition, que les pierreries et l'argent dont ils s'étoient emparés, seroient restitués ; mais, ces objets ayant été dispersés ou dénaturés, il devint impossible de remplir la clause stipulée, de sorte que la garnison se

trouva à la merci du sultan. Le général et plusieurs officiers anglais furent, dit-on, empoisonnés par un breuvage qu'on leur versa de force dans la gorge ; on traîna les autres prisonniers de prison en prison, avec une grande inhumanité.

Les Anglais furent plus heureux dans le Malabar où ils emportèrent à la pointe de l'épée la ville de Mangalore, dans le port de laquelle le sultan commençoit à former une marine. Les vainqueurs y trouvèrent trois vaisseaux de cinquante à soixante canons, et plusieurs autres de différente dimension sur le chantier, outre une quantité considérable de matériaux propres à équiper une flotte. Tippoo vint avec un détachement français et une grande partie de son armée, commencer le siége de Mangalore ; mais c'étoit une place maritime, et les progrès furent moins rapides qu'ils ne l'avoient été devant Haïder-Nagor. Cependant le siége continuoit, et les opérations de l'armée du Mysore, combinée avec celle de l'escadre française, auroient pu, au bout de quelques mois, être couronnées par le succès ; mais, la paix entre la France et l'Angleterre ayant isolé Tippoo, ce prince sentit aussitôt la nécessité d'entrer en négociation avec des en-

1784

nemis qui pouvoient lui porter des coups encore plus sensibles. Le 11 mars 1784 la paix entre la compagnie anglaise et le sultan fut signée à Mangalore, sans accroissement de territoire pour l'une ni pour l'autre puissance, c'est-à-dire qu'elles se rendirent mutuellement leurs conquêtes et les prisonniers.

Ainsi se termina cette guerre qui avoit menacé les possessions anglaises d'une destruction prochaine et générale; elle fonda au contraire plus que jamais la domination de l'Angleterre dans la presqu'île de l'Inde, et acheva d'y détruire l'influence des Français, dont la marine s'étoit glorieusement relevée dans cinq batailles navales livrées sur le rivage indien, mais qui sembloient n'avoir combattu dans les deux hémisphères que pour l'intérêt de leurs alliés. What? who were these allies?

On the Company

CHAPITRE XXIV.

Renouvellement de la charte de la compagnie anglaise des Indes orientales. — Fox veut la soumettre à de nouveaux règlemens : il échoue. — Rétrocession de Pondichéry. — Mort du marquis de Bussy. — Rétablissement d'une compagnie française privilégiée. — Le chef-lieu des possessions françaises transporté à l'Ile de France. — Procès d'Hastings — Évacuation de Pondichéry — Renouvellement de la guerre entre Tippoo-Sultan et les Anglais.—Le sultan perd la moitié de ses États par le traité de 1792. — Situation du parti français à la cour du nisam. — Renouvellement de la guerre entre l'Angleterre et la France. — Prise de Pondichéry. — Campagne du Décan entre les Marattes et le nisam. — Projets de Raymond. —. Guerre intestine entre le nisam et Bahader son fils. — Mort de Bahader. — Seconde guerre du Rohilkend. — Mort de Raymond. — Piron lui succède. — Fautes de Piron. — Marche d'une armée britannique dans le Décan.— Anéantissement du parti français dans les Etats du nisam.

Le gouverneur du Bengale, Hastings, apportoit dans l'administration des possessions anglaises de l'Inde, beaucoup de talent et de vigueur ; mais il y déployoit en même temps cette politique tortueuse et perfide, qui avoit si bien servi à lord Clives, son prédécesseur. C'est avec l'emploi de ce moyen que les An-

glais écartèrent l'influence des Français ; qu'ils balancèrent la puissance nouvelle du Mysore, et qu'ils s'emparèrent des plus beaux débris de l'empire mogol, que l'anarchie féodale plaçoit dans la situation où fut l'Europe sous les descendans de Charlemagne.

La compagnie anglaise des Indes orientales n'avoit jamais été si puissante, il est vrai ; mais elle n'étoit déjà plus qu'un instrument de grandeur et de prospérité dans les mains du gouvernement britannique.

Elle avoit obtenu, en 1780, la prorogation de sa charte pour dix ans, à condition de payer au gouvernement une somme de 400,000 livres sterling, et au public, les trois quarts du surplus des profits nets du revenu de ses domaines, après avoir prélevé toutes ses dépenses et reparti huit pour cent à ses actionnaires ; elle s'étoit engagée en outre à faire les frais d'habillement et d'entretien des troupes britanniques qui seroient envoyées dans l'Inde, et ce, à compter du jour de leur embarquement pour cette contrée jusqu'à celui de leur retour et de leur débarquement en Angleterre ; enfin elle s'étoit chargée de toutes les dépenses et des vivres nécessaires aux forces navales qui seroient employées, sur sa demande,

pour la défense de ses établissemens dans l'Inde, sous la condition toutefois qu'un quart lui seroit remboursé par la Grande-Bretagne, et que cette dépense seroit regardée comme une dette de la nation envers la compagnie, dans le compte des bénéfices qu'elle rendroit chaque année.

Dès 1769, les prétentions royales avoient été établies, puisque la compagnie, pour obtenir le renouvellement de son privilége, s'étoit engagée à payer à la couronne, pendant cinq ans, un subside de 400,000 livres sterling.

La dernière guerre avoit été si onéreuse à la compagnie et au gouvernement, que l'or nécessaire pour alimenter la guerre en Europe avoit été consommé dans l'Inde. Le commerce et les revenus de la compagnie avoient éprouvé une si grande atteinte, qu'à la paix de 1783 le parlement vota un emprunt de 300,000 l. sterl. en faveur de la compagnie, pour payer une partie des dépenses qu'elle venoit de soutenir, en outre des obligations particulières qu'elle avoit contractées. Le parlement statua, en même temps, que jusqu'à ce que la dette de la compagnie envers le gouvernement fût acquittée, et que celle qu'elle devoit en obliga-

1783

tions aux particuliers fût également réduite à 1,500,000 livres sterling, l'excédant de ses bénéfices au-delà du dividende de huit pour cent seroit appliqué à l'extinction de ses dettes respectives.

A cette occasion, la compagnie essuya une vive attaque dont elle triompha, et qui servit à donner une idée de sa force et de sa grande influence.

Fox, alors secrétaire d'Etat, proposa, en novembre 1783, de soumettre la compagnie à de nouveaux réglemens, sous prétexte de son insolvabilité et de l'incompétence du gouverneur-général. Le bill passa à la chambre des communes; mais l'influence secrète de la cour ménagea, dans la chambre haute, une forte opposition contre ce projet, qui ne tendoit à rien moins qu'à revêtir des particuliers d'un pouvoir capable de gêner celui de la couronne. Après de longs débats le bill fut rejeté, à la majorité de dix-neuf voix. Cet événement entraîna la chute du ministère, et causa une révolution totale dans le cabinet.

Les biens de la paix pouvoient seuls fermer les plaies qu'une guerre longue et souvent désastreuse avoient faits à la puissance anglaise, soit en Europe, soit dans l'Inde.

Les possessions françaises n'étoient pas dans une situation à pouvoir retirer les mêmes avantages d'une paix qui n'avoit apporté aucun adoucissement aux dures conditions qui leur avoient été imposées vingt années auparavant.

La rétrocession de Pondichéry, stipulée par le dernier traité, n'eut lieu que dans le courant de janvier 1785. A cette époque, la colonie fit une perte sensible dans la personne du marquis de Bussy, dont les lumières et l'expérience auroient pu la guider aussi bien que sa valeur l'avoit défendue. M. Coutenceaux, qui le remplaçoit dans le commandement des troupes, prit possession des établissemens restitués par l'Angleterre. Trinquemale, occupé par les troupes françaises, devoit être rendu aux Hollandais, en vertu du traité de paix. Le gouvernement anglais vouloit le recevoir du gouvernement français, afin de le restituer au gouvernement hollandais; mais les Français vouloient le leur remettre directement. Cette difficulté avoit arrêté long-temps la remise des possessions françaises.

Les Français de l'Inde jouissoient dans leurs différens comptoirs de tous les avantages de la paix et du commerce, par l'envoi libre de leurs marchandises, soit pour leur propre

compte, soit pour celui de leurs commettans, lorsqu'une compagnie privilégiée fut établie de nouveau en 1787. Elle prohiba l'exportation des marchandises de l'Inde en Europe, et permit seulement le commerce d'Inde en Inde. Ce nouvel état des choses retira aux colons leurs principales ressources. La compagnie, au moyen de ses fonds et de son crédit, obtint aisément la préférence sur les particuliers : ce qui la mit en mesure de faire des accaparemens, de sorte que le colon n'eut plus que le rebut des productions et des marchandises.

M. de Souillac, nommé gouverneur-général des établissemens français à l'est du cap de Bonne-Espérance, avoit transporté, en 1786, le chef-lieu du gouvernement à l'Ile de France. Pondichéry eut un gouverneur particulier. Ce fut sous le gouvernement de M. de Cossigny que Tippoo-Sultan envoya une ambassade en France.

Le souvenir de ses succès, et l'image des victoires d'Haïder-Ally, son père, échauffoient sans cesse l'imagination de ce prince, que son impétuosité naturelle entraînoit vers la guerre. Au sein même de la paix, il résolut de conjurer un nouvel orage sur les possessions an-

Carnatic

sa présence deux de ses ambassadeurs, et l'on répandit le bruit qu'ils avoient trahi les intérêts de leur maître.

Loin de vouloir renouveler la guerre, la France avoit conclu, en 1787, avec la cour de Londres, un traité de commerce très-avantageux à l'Angleterre. Vers le même temps, commença le procès de M. Hastings, gouverneur du Bengale; il étoit accusé de s'être rendu coupable dans l'Inde de tyrannie, de concussions et de plusieurs crimes révoltans. La chambre des communes le cita devant celle des pairs, et nomma les plus éloquens de ses membres pour poursuivre la plainte. Les nombreux amis de l'accusé le représentèrent comme un homme plus malheureux que coupable, qui n'avoit commis des actions si répréhensibles en elles-mêmes que pour obéir à la nécessité, la plus impérieuse des lois, et pour assurer dans l'Inde la puissance de la Grande-Bretagne. La compagnie des Indes déploya toute son influence pour le sauver. Le ministre flotta entre les partisans et les adversaires de l'accusé, jusqu'à ce qu'enfin le temps ayant affoibli la haine de ces derniers, il fût acquitté et renvoyé absous. La compagnie des Indes paya tous les frais de son procès, et lui fit même une pension de 120,000 francs.

C'est à ce gouverneur-général que la ville de Calcutta doit ses embellissemens et son agrandissement rapide. Il fonda la société des Recherches asiatiques ; il propagea dans l'Inde les sciences et les lumières d'Europe. Il fut le premier qui obtint, de onze brames qu'il gagna, la traduction de trente-huit auteurs sanscrits qui firent connoître en détail la religion des Indous. Rien jadis n'auroit pu déterminer un brame à dévoiler ses mystères. Hastings dut à la morale relâchée des brames de nos jours, ce que l'empereur Ackbar n'avoit pu obtenir en 1560.

Au mois de septembre 1789, arriva, dans la rade de Pondichéry, le vaisseau *le Condé*, expédié par la compagnie des Indes, pour annoncer le commencement de la révolution française. Le comte de Convway se hâta d'exécuter l'ordre qu'il avoit reçu d'évacuer la presqu'île. Des vaisseaux de toutes nations prirent à frêt les objets appartenant à l'Etat. Toutes les troupes furent embarquées, à quatre cent cinquante hommes près. Ce foible détachement, le reste des munitions de guerre et effets maritimes devoient avoir la même destination au mois de mars suivant. Quelques cipayes auroient formé la garde nécessaire

1761

pour la police de Pondichéry; mais au commencement de 1790, les nouvelles autorités constituées adressèrent au gouverneur une réclamation qui suspendit l'embarquement des troupes.

See p 414 A

Ainsi, en 1761, un Irlandais, le comte de Lally, avoit perdu les possessions françaises de l'Inde, et en 1789, un autre Irlandais renouveloit pour la seconde fois la même perte, et la rendoit encore plus sensible, parce qu'elle étoit pour ainsi dire volontaire. L'évacuation de Pondichéry fut une des principales causes de l'agrandissement prodigieux de l'Angleterre à la côte de Coromandel; et elle accéléra en outre la chute du sultan Tippoo, l'allié de la France. Les Anglais auroient-ils attaqué ce prince au sein même de ses Etats, si les troupes françaises sur le continent de l'Inde n'eussent pas été réduites à cinq ou six cents hommes? Tippoo lui-même, se reposant sur ses propres forces et sur un corps de Marattes que lui avoit promis Parsarambow, étoit loin de redouter les Anglais, qui, au lieu de pénétrer dans le Mysore, se seroient vus forcés de défendre le Carnate contre le sultan et ses alliés; mais une sédition excitée contre Parsarambow, ne permit pas à ce prince maratte de remplir ses

engagemens; et Tippoo se trouva réduit à ses seules forces. Les Anglais, au contraire, eurent pour alliés Nisam-Aly et un parti de Marattes.

Après l'évacuation de Pondichéry, les établissemens de l'Inde restèrent sous les ordres de M. de Fresne, colonel du régiment de Bourbon, relevant du gouvernement principal de l'Ile-de-France, dont M. de Conway étoit investi. En vain Tippoo renouvela au gouvernement particulier de Pondichéry, en 1791, la proposition qu'il avoit faite à la France en 1787. Il insistoit sur l'envoi d'un corps européen de trois mille hommes, qu'il vouloit prendre à sa solde. M. de Fresne, en démontrant l'avantage de ces offres au gouvernement français, établit que six mille hommes européens, et qui n'occasionneroient aucune dépense, garantiroient non-seulement les engagemens de Tippoo avec le gouvernement français, mais procureroient encore des concessions territoriales et des résultats satisfaisans en fait de commerce. La révolution française mit un obstacle invincible à l'exécution des plans favorables à la France, et Tippoo se trouva engagé, sans allié, dans une nouvelle contestation contre des ennemis qui étoient résolus de le réduire à l'impuissance de nuire aux possessions britanniques.

Cette guerre dura près de trois ans; elle s'ouvrit par la prise de la province de Dindigul, située entre le Mysore et les Etats du roi de Travancor, province dont Haïder-Ally s'étoit déjà rendu maître en 1779. Cette conquête entraîna la guerre. Le marquis de Cornwalis, gouverneur-général des possessions anglaises, ouvrit en personne la campagne de 1792. Il avoit conçu un plan vaste, hardi et décisif. Il s'agissoit de forcer le passage des Gattes, et de pénétrer au sein même des Etats de Tippoo. L'armée anglaise sortit de Madras, et se dirigea vers les Gattes, avec le projet de forcer les défilés de Maéla; mais ce plan exigeoit des marches forcées et des manœuvres rapides. On étoit au mois d'avril, et l'armée anglaise se trouva bientôt engagée dans des défilés impraticables, n'ayant plus de vivres, la mortalité ayant détruit les bœufs dont elle se faisoit suivre, et presque toute sa cavalerie. Tippoo gardoit avec soin les passages de Maéla. La fermeté du marquis de Cornwalis sauva l'armée. Il la fit assembler, la harangua, fit le premier l'abandon de ses équipages et de ses chevaux pour qu'on pût transporter et sauver les malades; puis, prenant dans ses mains un boulet, il engagea les officiers et les

1792

soldats à imiter son exemple. Ce ne fut qu'un cri ; toute l'armée électrisée leva le camp, abandonna ses équipages, et traîna elle-même l'artillerie. Cornwalis et les principaux officiers marchoient à pied à la tête des colonnes, montrant une persévérance et une fermeté à toute épreuve. On parvint ainsi au passage de Baramohel. Cornwalis, après avoir traversé la vallée et trompé la vigilance de Tippoo, dirigea sa marche vers le centre de la péninsule, et alla investir Benglore, ville de la plus grande importance, et où toutes les routes de l'Inde viennent aboutir. Par sa position cette forteresse servoit de boulevard au Mysore du côté du Carnate. Les Anglais l'attaquèrent et la prirent après un mois de siége. Pendant toute cette guerre, le sultan ne put tenir en présence des troupes britanniques, qui assiégèrent deux fois sa capitale. Le 13 mai 1792 elles se présentèrent devant Seringapatam, mais la saison des pluies les força de se retirer ; elles reprirent le siége le printemps suivant, et le 24 février 1792, au moment où l'on alloit livrer l'assaut, les préliminaires de la paix furent signés. Par ce traité le sultan perdit le tiers de ses domaines ; il paya 75,000,000 pour les frais de la guerre ; tous les

prisonniers furent rendus; deux de ses fils, Karlac-Bacha et Moudin-Bacha servirent d'otages jusqu'à l'exécution du traité. Tippoo perdit dans cette guerre le Dindigul au sud, et à l'est tout le pays qui tient à la dépendance d'Ambour, jusqu'à Caroor. En vertu du traité de partage, le nisam eut le Palnaud, ancienne conquête d'Haïder-Ally, tenant aux Circars de Gontour; les Marattes obtinrent une portion du Visiapour, tenant au pays d'Adoni et à la rivière Kisnah. Le gouvernement anglais eut pour sa part la province des Naïrs, sur la mer occidentale, jusqu'au territoire de Cochin, possession qui, avec le Dindigul, avoit le grand avantage de garantir le Travancor, objet de l'ambition du sultan. Dès lors la crainte de leurs armes et un traité particulier procurèrent aux Anglais un comptoir dans le Travancor, et une grande influence à la cour de ce prince.

Cependant les Français, qui n'avoient plus dans l'Inde qu'un médiocre territoire, sans moyens de défense et sans soldats, formoient à la cour même de Nisam-Ally, allié des Anglais, un parti qui pouvoit devenir redoutable. Après l'évacuation de Pondichéry, plusieurs officiers français étoient passés au service du souba. Ils y trouvèrent un officier de

1786-88

mérite, nommé Raymond, qui avoit déjà su captiver la bienveillance du prince. Raymond étoit d'abord entré au service de Haïder-Ally, avec le brevet de major de Louis XVI, et de là au service du nisam, vers 1786. Il commença par commander un corps de mille hommes; et, en 1791, ayant obtenu des commissaires civils dans l'Inde le grade de général, son crédit s'établit à la cour du souba. Ce prince finit par lui confier le commandement d'un corps de vingt-cinq mille hommes d'infanterie, exercé sur le pied européen, et ayant des officiers européens, un train de vingt-quatre pièces de campagne, et cinquante-deux pièces de grosse artillerie. C'étoit la principale force du Décan.

L'influence qu'acquéroit tous les jours le parti français chez le souba étoit telle, que Raymond, devenu chef de ce parti, en avoit conçu l'espérance de voir se renouveler les événemens de 1755. Il forma le plan d'une alliance entre le souba et Tippoo, sous les auspices du gouvernement français, alliance qui devoit être cimentée par le mariage de la fille du souba avec le sultan.

Dès 1786, une convention particulière avoit été passée entre M. de Souillac, gouverneur

sonniers de guerre; tous les autres établissemens français subirent le même sort.

Il y avoit encore un parti français puissant à la cour du nisam; et ce parti étoit toujours dirigé par Raymond, officier d'un grand caractère, et qui auroit pu changer la situation politique de l'Inde s'il eût été secondé par les circonstances et par les dispositions des princes de la péninsule, auxquels il chercha vainement à communiquer son ardeur et son zèle pour la cause de leur indépendance.

Raymond voyant, après la prise de Pondichéry, l'influence de l'Angleterre augmenter de jour en jour à la cour du nisam, ainsi que le crédit du visir Machir Moulouc, ennemi des Français, jugeant dès lors qu'à la mort du vieux nisam son second fils, gendre de Machir Moulouc, monteroit sur le trône au préjudice d'Aly-Jan-Bahader, son aîné; ce qui entraîneroit la ruine entière du parti français, Raymond sollicita et obtint du souba et de Tippoo, un caoul ou autorisation nécessaire pour acheter des armes dans les Etats du sultan; et, sous ce prétexte, il envoya des émissaires à la cour de Mysore, pour proposer de sa part, à Tippoo, de passer à son service avec les troupes qu'il commandoit,

1793

et accompagné du fils aîné du souba. Le plan de Raymond étoit vaste et bien conçu. Une révolte simulée du raja de Salapour auroit éclaté, et le prince Bahader, sous prétexte d'étouffer la révolte, auroit marché, à la tête de l'armée destinée à réduire le raja, et se seroit dirigé sur les confins du pays du sultan; de là, passant dans le Mysore avec son armée, il auroit épousé la fille de Tippoo, et seroit resté chez ce prince avec le parti français, jusqu'à la mort du vieux souba. Alors l'héritier du trône auroit marché droit à Aureng-Abad, capitale du royaume de son père, toujours accompagné du parti français, et il se seroit emparé du gouvernement qui lui étoit dévolu par droit de naissance et de succession.

Mais Tippoo refusa d'adhérer à ce plan; il consentoit seulement à prendre à son service Raymond avec quatre mille hommes au lieu de vingt-cinq mille. On croit qu'il en fut détourné par son ministre Meer-Saïd, qui le trahit depuis. Ce perfide ministre représenta au sultan que l'introduction dans son royaume, d'une force auxiliaire aussi redoutable, le mettroit à la disposition de Raymond et du prince Bahader, qui seroient vraisemblable-

ment tentés de se rendre maîtres de sa personne et de ses Etats. Ces craintes étoient puériles; Raymond n'avoit d'autre but que de mettre à couvert le parti français, et de disposer les événemens en faveur du fils aîné du souba.

Vers cette époque (1794), les Marattes déclarèrent la guerre au nisam, et réclamèrent le *chout* (le quart du revenu net des provinces du Nord). Ce prince sentit alors quel parti il pourroit tirer de Raymond dans cette guerre; et pour se l'attacher plus particulièrement, ainsi que le corps dont il avoit le commandement en chef, il lui abandonna la régie de huit provinces pour la solde des troupes, ce qui assuroit au parti français un revenu fixe. Le souba marcha ensuite en personne, avec une armée forte de trois cent mille combattans, tous les nababs et rajas ayant été convoqués; il établit son quartier-général à Beder. Les Marattes parurent dans le Décan, avec deux cent mille hommes de cavalerie, et ayant le peschwa à leur tête. Une grande bataille eut lieu entre les deux puissances. Raymond formoit l'avant-garde du nisam, avec un corps de cavalerie d'élite de seize mille hommes. L'armée du Décan ayant

été tournée par la cavalerie maratte, prit la fuite, abandonnant son artillerie, ses bagages et le trésor; mais tout fut sauvé par Raymond, qui parvint même à rejoindre l'armée fugitive sans avoir été entamé.

Cependant le nisam, vaincu, fit sa paix avec les Marattes, moyennant un subside de deux couroux de roupies (50,000,000), qu'il s'engageoit à leur payer; il leur donna pour otage Machir Moulouc, son visir.

Vers la fin de la même année, Aly-Jan-Bahader réclama auprès de son père le district de Gouty-Bellary, à titre de domaine, dont il ambitionnoit la possession. Sur le refus du souba, il se fit derviche (pélerin), et vécut d'abord dans la retraite, sans doute pour mieux fomenter une révolte qu'il méditoit contre son père; il joignit en effet le raja Sadassorely, avec une partie de l'armée, et se retira à Sangareddy, dans l'espoir que l'armée entière abandonneroit le nisam, et le placeroit lui-même sur le trône. Nisam-Ally, dans ce péril extrême, mit toute sa confiance dans Raymond; il lui ordonna d'aller combattre son fils avec le peu de troupes qui lui restoient encore. Raymond, quoiqu'attaché intérieurement à Bahader, étoit trop loyal

pour que son devoir, dans cette circonstance décisive, ne triomphât pas de ses affections particulières : il défit l'armée de Bahader, le fit lui-même prisonnier ; mais il lui donna sa parole qu'il intercéderoit pour lui, et qu'il ne lui arriveroit rien de fâcheux. Ce prince, au désespoir d'avoir échoué dans son entreprise, et craignant sans doute le ressentiment de son père irrité, s'empoisonna à quelques lieues d'Hidrabad ; son corps fut porté à son père, qui le fit inhumer.

En récompense des services que Raymond venoit de lui rendre, le souba conféra à ce général le titre de moulouq (prince du sang), et accorda celui de zing (qui répond au titre de comte) à trois de ses officiers. En donnant l'accolade musulmane à Raymond devant toute sa cour, le nisam dit hautement : « Voilà les » roses de mon armée. Raymond m'a sauvé » de mes ennemis, tandis que mon propre » sang et tous les musulmans m'avoient aban- » donné. »

Vers la même époque (1794), le Rohilkend devint le théâtre d'une guerre qui eut aussi un motif parricide. On a vu qu'en 1774, après la bataille de Kuturah et la mort d'Hahasif, les Anglais avoient fait de ce pays un premier

1794

partage entre le nabab d'Oude et deux chefs de Rohillas devenus tributaires de ce nabab. L'un d'eux, Feysulla, régna vingt ans, fit fleurir ses domaines, et en doubla les revenus. Il mourut en 1794, et eut pour successeur son fils aîné, Mahomed-Ally. Dix-sept jours après sa mort, son second fils, Gollam Mahomed, assassina son frère qui régnoit, et s'empara du gouvernement. La présidence du Bengale, de concert avec Asufeddowlah, nabab d'Oude, fit marcher des troupes contre l'usurpateur fratricide. Celui-ci livra bataille le 27 octobre, près de la rivière de Sonkra, et la perdit. N'ayant plus ni troupes, ni partisans, il se rendit prisonnier le 5 novembre, et fut conduit à Calcutta. Les trésors de son frère furent livrés à Asufeddowlah; ils montoient à 20,800,000 livres. Ce prince fit présent de 3,000,000 à la compagnie anglaise.

Par un nouveau traité de partage, les restes du royaume de Rohilkend firent désormais partie de la nababie d'Oude, ainsi que plusieurs districts du pays des Djats, conquis à la même époque.

Cette guerre ne rapporta point aux Anglais les mêmes avantages que celle de 1774; mais l'honneur de la nation anglaise étoit trop en-

gagé aux yeux de tous les princes de l'Inde, pour laisser impuni le crime de Gollam Mahomed. D'ailleurs, le nabab d'Oude paya, non-seulement tous les frais de la guerre, mais il fit don encore aux Anglais d'une somme considérable. Enfin, il entroit dans les vues des Anglais d'agrandir un de leurs vassaux, un prince qui étoit sous leur dépendance.

La prépondérance du parti français à la cour du Décan étoit pour eux un sujet continuel de jalousie et d'inquiétude. La mort de Raymond, chef de ce parti, arrivée le 6 mars 1788, marqua un changement d'époque et de système qui prépara la prodigieuse influence que les Anglais exercèrent depuis chez le nisam.

Le parti français échut à Piron, d'origine française, et qui s'étoit distingué également au service du souba ; mais la conduite mesurée de son prédécesseur ne lui servit ni de régulateur, ni de modèle. Piron tenoit table ouverte, et passoit les jours et les nuits dans la débauche : on ne voyoit plus à sa tente les princes du parti français ; et souvent même, il ne daignoit pas les recevoir. A la suite d'une orgie, on le vit quitter brusquement son quartier-général, et se diriger avec les richesses

qu'il avoit amassées vers la côte, afin de s'embarquer pour l'Europe. Ramrao, un des chefs partisans des Français, l'atteignit à quatre lieues d'Hidrabad, et parvint à le ramener; mais la ruine du parti français ne fut que différée.

L'argent que Raymond répandoit dans le Dorbard lui faisoit connoître les dispositions du souba à son égard, et celles de ses ministres. Piron supprima cette dépense. Raymond faisoit une cour assidue au prince; Piron ne le voyoit pas une fois en six mois. Les produits de la régie de huit provinces assuroient les revenus et la solde du parti français; Piron abandonna la régie au prince, et réclama une somme fixe. Toutes ces fautes accélérèrent la décadence du parti. Le visir Machir Moulouc, l'ennemi secret des Français, commença par disperser le corps auxiliaire sur le pied européen, où ils avoient tant d'influence, et qui étoit composé en grande partie d'officiers et de soldats français. La grosse artillerie fut envoyée à Beder avec quatre régimens; deux autres régimens eurent ordre d'établir leurs quartiers à Carpet et à Carmam; un cinquième à Peninda. Toute la cavalerie fut dirigée à Sangaderipet, sous prétexte

Durbar

de faire rentrer les deniers du prince. Le souba lui-même se mit en sûreté dans le fort de Golconde. Toutes ces dispositions, qui devoient faire présager une catastrophe, eurent lieu depuis le 6 mars 1798, jusqu'en octobre. A cette époque, lord Mornington, gouverneur-général des possessions anglaises, fit partir du Bengale, une armée qui se dirigea sur Hidrabad, capitale du Décan. D'autres troupes britanniques, qui s'étoient mises en marche des Circars septentrionaux, manœuvrèrent pour opérer leur jonction avec l'armée du Bengale. Le 28 octobre, parut une colonne anglaise de l'autre côté de la rivière de Mousynady; une autre colonne fermoit déjà le chemin de Beder; ces deux corps réunis formoient une armée de dix-huit mille hommes, dont six mille Européens. Les Anglais investirent le camp des Français, qui furent sommés de se rendre. En vain Piron, se mettant enfin en état de défense, réclama la protection et le secours du souba, pour lui et pour ses compatriotes. Le visir Machir Moulouc lui fit dire que s'il tiroit un seul coup de fusil, trente mille hommes de cavalerie se joindroient à l'instant aux Anglais pour désarmer son parti, qui n'auroit plus alors aucune ca-

pitulation à attendre. Ainsi se passa la nuit du 21 octobre. Comme toute résistance eût été vaine, les Français cédèrent, et le lendemain matin, la capitulation fut signée par Piron et par le général anglais; elle portoit que tous les officiers français se retireroient dans une ville de la côte, où ils jouiroient, jusqu'à la paix, d'un traitement égal à celui qu'ils avoient chez le souba. Les magasins, les munitions et les propriétés de Piron furent estimés quatre lackes de roupies, ou 1,000,000 de francs, qui lui fut compté. Le 23, le camp français étoit au pouvoir des Anglais, qui commencèrent à violer la capitulation à l'égard des officiers subalternes; ils furent envoyés à Calcutta.

La destruction du parti français mit le souba dans la dépendance absolue du gouvernement britannique, et prépara l'envahissement des Etats de Tippoo-Sultan. La compagnie anglaise se hâta de conclure un nouveau traité avec le nisam, et il fut stipulé que ce prince ne permettroit à aucun Français de résider à sa cour, ni de servir dans ses armées.

CHAPITRE XXV.

Dernière guerre entre les Anglais et Tippoo-Saeb.—Prise et pillage de Seringapatam.—Mort de Tippoo et de son visir.—Partage du Mysore entre les Anglais et leurs alliés. — Elévation au trône d'un prince de l'ancienne dynastie détrônée par Haïder-Ally. — Les Anglais s'emparent de la souveraineté de la nababie d'Arcate. — Paix d'Amiens. — Expédition française. — Attaque de Pondichéry. — Belle défense de l'adjudant-commandant Binot. — Sindia, chef de Marattes, place sur le trône de Delhy l'empereur Shah-Allum. — Il s'empare de Delhy et règne sous le nom de visir. — Tableau de l'empire maratte à la fin du dix-huitième siècle. — Ses divisions politiques. — Ses forces. — Ses principaux chefs. — Guerre des Anglais contre Sindia et Holcar. — Traité de paix qui procure à l'Angleterre Delhy et Agra.

Le sultan de Mysore n'avoit plus d'autres alliés que les Français, et ces alliés venoient d'être expulsés, non-seulement de leurs possessions, mais encore des Etats du Nisam, d'où ils auroient pu faire revivre leur ancienne

1792-98

puissance. Cependant Tippoo songeoit à reconquérir les provinces qu'il avoit perdues dans la guerre désastreuse de 1792. Il avoit fait de nouvelles levées; et se croyant bientôt en état de réparer ses pertes, il cherchoit de tous côtés à susciter des ennemis à l'Angleterre. Il s'adressa d'abord, mais en vain, à Zemen-Shah, souverain de l'empire afgghan, successeur d'Abdoulla, roi de Candahar. Ce prince avoit à combattre les Sceiks.

La nouvelle de l'établissement de la république française étant parvenue dans le Mysore, Tippoo espéra que ce changement de gouvernement chez ses anciens alliés, feroit naître des circonstances plus favorables à ses intérêts politiques. La guerre allumée de nouveau entre l'Angleterre et la France, sembloit l'annoncer. Tippoo avoit accueilli à sa cour quelques aventuriers français qui plantèrent en sa présence l'arbre de la liberté, et donnèrent ridiculement au sultan le titre de *citoyen prince*.

Trompé par eux, le souverain de Mysore fit partir une ambassade pour l'Ile-de-France, où ses envoyés arrivèrent le 19 janvier 1798. Une proclamation du gouverneur de la colonie engagea les Français à passer au service de

cet allié de la France : trois cents hommes à peu près furent tout ce que put obtenir l'ambassade. Ils s'embarquèrent au mois de mars suivant sous les ordres du colonel Chapuis, et prirent terre à Mangalore sur la côte de Malabar.

Cependant la nouvelle de la conquête de l'Egypte par les Français, parvint dans le Mysore au mois d'octobre 1798, et Tippoo-Saeb conçut dès lors l'espérance de se voir enfin soutenu par des alliés puissans qui se trouvoient les maîtres d'une contrée voisine de l'Indus. Les Anglais surprirent, dit-on, une lettre par laquelle le vainqueur de l'Egypte annonçoit au sultan indien qu'il étoit sur les bords du Nil avec une nombreuse armée, et l'invitoit à lui envoyer un agent qui pût lui faire connoître sa situation politique. La descente des Français en Egypte, leur présence dans une contrée où ils pouvoient établir facilement des communications avec l'Inde, et les dispositions particulières de Tippoo furent pour les dominateurs de l'Indostan de grands motifs de crainte et d'alarme : ils redoublèrent d'activité et d'énergie. Ils n'avoient dans l'Inde, quand ils apprirent la conquête de l'Egypte par les Français, ni alliés, ni armées en cam-

pagne ; deux mois après ils avoient déjà renouvelé et fortifié leur alliance avec les Marattes et le nisam, et soixante-quinze mille hommes se trouvoient prêts à envahir le Mysore.

Le 8 novembre le marquis de Wellesley, gouverneur général de l'Inde, fit notifier à Tippoo qu'il étoit instruit de ses desseins hostiles et de ses liaisons avec les Français ; il lui proposa en même temps de lui envoyer une ambassade pour traiter des moyens de rétablir la bonne intelligence.

Le sultan ne répondit point d'abord à cette notification ; ce ne fut qu'à la fin de décembre qu'il chercha à se disculper et à éluder la proposition qui lui fut renouvelée le 9 janvier 1799. Deux armées anglaises sorties de Madras et de Bombay s'avancèrent alors vers le Mysore pour y pénétrer de deux côtés différens. Alarmé du danger qui menaçoit ses Etats, et cherchant d'ailleurs à temporiser, Tippoo consentit à recevoir un ambassadeur anglais ; mais comme on apprit qu'il venoit d'envoyer en France l'officier Dubuc, qui avoit accompagné ses envoyés à leur retour de l'Ile-de-France, tout espoir de paix s'évanouit. Du reste les formes politiques et diplomatiques

Mysore

n'étoient qu'un jeu de la part des Anglais : ils vouloient le renversement du trône de Tippoo et le démembrement de ses Etats. Tout leur faisoit présager un succès complet.

Plus soldat que général, et ayant des vues plus brillantes que judicieuses, le sultan indien avoit dédaigné de se faire aimer de ses peuples qu'il ruinoit par ses exactions ; souvent même il avoit été abandonné par ses troupes qu'il payoit mal. Ce prince téméraire étoit tombé dans le fanatisme : ce qui jetoit de l'incertitude et une sorte de pusillanimité dans ses entreprises. Il étoit d'ailleurs trahi par Meer-Saeid son ministre, qui devoit sa fortune à Bahader-Mousakan, fidèle visir d'Haïder.

Quels efforts attendre d'un prince dont les sujets et les soldats étoient peu affectionnés, et dont le ministre étoit gagné par ses ennemis même ? Les deux armées anglaises de Madras et de Bombay s'étant mises en mouvement dans les premiers jours de mars, Tippoo se hâta de jeter des garnisons dans toutes les places importantes de ses Etats, et après s'être mis à la tête d'une armée de soixante mille hommes, il vint camper à Periapatam.

La guerre fut courte et vive : le sultan perdit deux batailles coup sur coup, l'une à Sedeaser,

1799

l'autre à Mallaveli le 27 mars : celle-ci entraîna la chute du trône et de la dynastie d'Haïder.

Tippoo venoit de s'enfermer dans Seringapatam, lorsque le 5 avril les deux armées anglaises, victorieuses et réunies, investirent cette capitale. Le sultan, effrayé par l'appareil des forces britanniques, chercha à renouer les négociations. Le général Harris, qui commandoit toutes les forces combinées, demanda que la moitié du royaume de Mysore fût cédée à la compagnie anglaise et à ses alliés; que Tippoo payât les frais de la guerre; qu'il livrât en otage deux de ses enfans, et qu'il remît à l'armée britannique la citadelle de Seringapatam, jusqu'à la conclusion de la paix définitive. On ne lui donnoit que vingt-quatre heures pour remplir les conditions; il ne fit aucune réponse.

Le 3 avril les Anglais battirent en brèche; Tippoo faisoit sans cesse réparer les ouvrages endommagés par le feu de l'ennemi. La brèche fut bientôt praticable, et le 4 mai, à une heure après midi, au moment où le soleil embrasant l'horizon, force les peuples de l'Inde à prendre du repos, le général Baird sortit l'épée à la main de la tranchée, suivi par les

colonnes anglaises qui traversèrent le Cavery sous le feu des assiégés. Chaque défilé, chaque ouvrage, chaque rempart devint le théâtre d'une action sanglante : on se battit au milieu même de la ville ; les Français commandés par le colonel Chapuis rallièrent plusieurs fois les Mysoriens, et firent des prodiges de valeur ; mais il fallut céder à la fortune : partout les assiégés mirent bas les armes. Le corps de Tippoo est trouvé sous un tas de morts, et porté dans le tombeau d'Haïder-Ally son père, placé au sud de l'île dans un bosquet de cyprès. Son cadavre est présenté à ses malheureux enfans, pour qu'ils le reconnoissent, et attestent par leur douleur la vérité de sa mort. Si la politique exigeoit une pareille scène d'horreur, combien l'humanité souffre de la retracer dans l'histoire ! Ce malheureux prince étoit né en 1749, treize ans après l'entrée de Thamas-Kouli-Kan à Delhy. La dynastie d'Haïder ne dura que trente-cinq ans.

On ignore encore si Tippoo périt de la main de son ministre Meer-Saeïd, ou s'il fut tué en voulant se sauver par une poterne.

Pendant tout le siége il s'étoit tenu enfermé dans une casemate, laissant son armée dans l'inaction. La ville prise, que de ressources

Maisur

ne restoient pas encore à ce prince ! Son armée communiquoit encore avec la place assiégée ; des forteresses dans l'intérieur le mettoient en mesure de faire une longue défense en rase campagne, et la guerre, en tournant en longueur, auroit pu offrir des chances favorables à un prince plus judicieux et plus ferme. Oui, le sultan eût sauvé son empire, ses jours, sa famille, son honneur, s'il eût suivi les conseils pleins de vigueur et de sagesse que lui donna le colonel Chapuis, commandant le détachement français à sa solde. Cet officier, si digne d'éloges par sa conduite et sa bravoure au siége de Seringapatam, ne cessoit de conjurer Tippoo de quitter sa capitale, de se mettre à la tête de son armée qui étoit encore de quatre-vingt mille hommes, et de défendre pied à pied ses Etats ; mais la confiance de Tippoo ne résidoit plus que dans les conseils insidieux d'un ministre vendu, et dans les prédictions de ses faquirs qui lui promettoient la ruine de l'armée anglaise, par la seule volonté de Mahomet, et sans qu'il eût besoin d'y coopérer.

Aussi ce prince attendoit-il impatiemment la saison des pluies et des débordemens qui devoient rendre sa capitale imprenable, étant

située dans une île que forme le Cavery. Le courant de cette rivière devenoit très-rapide dans la saison pluvieuse : elle est alors très profonde. Cet événement, attendu par le superstitieux Tippoo, n'arriva que le surlendemain de la prise de Seringapatam. La crue du Cavery fut si forte que les batteries anglaises et les tranchées furent noyées et emportées en un seul jour.

Mais le destin l'avoit voulu ; Seringapatam et tout le Mysore avoient changé de maîtres : le sac de cette capitale dura trois jours ; on se feroit difficilement une idée du nombre des combattans qui périrent victimes de cette catastrophe ; bien certainement il passa dix mille.

On donneroit difficilement aussi un aperçu exact des richesses que les vainqueurs trouvèrent dans cette malheureuse ville. La seule part de prise du général en chef fut de 96,000 pagodes (864,000 liv.), et les parts de prises ne sont établies que sur l'effectif du trésor public, sur les munitions de guerre et de bouche.

Le titre de Saeïd (celui qui a été à la Mecque) ne put sauver Meer-Saeid du mépris et de la haine que lui avoit attirés sa conduite suspecte et odieuse. Plusieurs coups de

fusil, partis d'un corps de cipayes qui défendoient un bastion de la place, le renversèrent mort au moment où il alloit passer par une poterne qui faisoit face au camp anglais. Il fut enseveli sous les sandales de la garde mysorienne des bastions, et encore aujourd'hui on ne prononce dans le Mysore le nom de ce traître qu'en l'accompagnant de blasphèmes; pour marquer leur mépris, les musulmans urinent sur sa sépulture. On assure que la nababie d'Arcate lui avoit été promise par les Anglais, et qu'il devoit épouser la fille de Machir-Moulouc, visir du nisam.

La révolution dans le Décan, l'expulsion des Français des Etats du souba, et l'évacuation impolitique de Pondichéry furent les premières causes de la chute du trône de Tippoo-Saeb.

Après sa mort, ses enfans enfermés dans le palais, ses femmes, ses parens, la plupart des chefs du gouvernement et les Français qui étoient à son service, se soumirent aux vainqueurs. On trouva dans la place plus de neuf cents pièces de canon, deux fonderies et plusieurs arsenaux. Les trésors et les bijoux de la couronne furent estimés 2,535,804 pagodes (1,143,216 liv. sterling.)

Ses quatre enfans furent conduits à Velour, forteresse située dans le Carnate, près d'Arcate, et depuis au Bengale. On eut pour eux les égards dus à leur naissance et au malheur. Trois d'entre eux sont nés de concubines, et le quatrième, sultan bacha, qui, à la mort de son père, avoit au plus neuf ans, étoit né de légitime mariage, et devoit succéder à Tippoo.

Par un traité conclu le 22 juin 1799, à Seringapatam, l'empire du Mysore fut partagé entre la compagnie anglaise, le nisam, les Marattes et le nouveau souverain de ce pays.

Les Anglais obtinrent, ou plutôt se réservèrent les districts de Darempoury et de Coimbeltore, la province de Canara ainsi que tout le territoire qui séparoit le Carnate des possessions britanniques de la côte de Malabar, acquisitions d'une haute importance, non-seulement pour leur valeur intrinsèque, mais encore par l'avantage qu'elles présentent d'assurer une communication non interrompue entre la côte de Coromandel et celle de Malabar. On y ajouta les forts et les postes qui commandent tous les passages des montagnes des Gattes; enfin la dernière augmentation que la compagnie anglaise jugea à propos de faire à son territoire fut celle de l'île, de la

1799

forteresse et de la ville de Seringapatam, possession qui lui assure plus que jamais la communication entre les deux côtes, et consolide sa ligne de défense en toutes directions.

Le nisam obtint dans le traité de partage les districts de Gurramconda et de Gouty, limitrophes du territoire qu'il avoit acquis à la paix de 1792. On y ajouta une étendue de pays dont la frontière devoit s'étendre le long de la ligne de Chitteldrouk, de Sera, d'Hundridong et de Colar, laissant la frontière au sud pour former les limites du nouveau gouvernement du Mysore.

La part des Marattes comprit Harpomelly, Souda, Cenaopoudy, une partie du district de Chitteldroug, et une partie de la province de Bednore, au-dessus des Gattes; mais les places frontières de cette province et du district de Chitteldrouk restèrent au nouveau royaume de Mysore pour sa défense.

On le forma du territoire qui ne se trouva point compris dans le partage, et qui eut pour limite, au nord, une ligne de postes et de hauteurs fortifiées, élevant une puissante barrière vers la frontière méridionale du Décan et des Marattes, depuis Preganour à l'est, jusqu'à Bednore, dans la partie occidentale des Gattes.

Ce territoire, qui comprend les provinces de Bednore, de Mysore et de Chitteldrouk, est entièrement entouré, à l'est, au sud et à l'ouest, par les domaines de la compagnie anglaise des Indes orientales. Telle fut, après le traité de partage, la circonscription du nouveau royaume de Mysore, démembrement de l'ancien. Les alliés, ayant résolu de le laisser subsister comme Etat séparé, jugèrent convenable à leurs intérêts de placer sur le trône le petit-fils du souverain qu'Haïder-Ally avoit détrôné, et dont il avoit usurpé l'autorité. Ce jeune prince, encore mineur, nommé Risna-Rajah-Oudivar, est fils unique de Chiaoom-Raye, élu souverain nominal par Haïder, et qui avoit cessé de vivre en 1796. Il fut placé, en 1799, sur le musnud, ou trône de Mysore.

Au milieu des acclamations de son couronnement, on signa un traité, à Seringapatam, entre ce prince et la compagnie anglaise, laquelle s'engageoit à protéger son royaume, moyennant un subside de sept lackes de pagodes à l'étoile, 6,300,000 francs; elle se réserva aussi le droit de prendre les rênes du gouvernement, et exigea un subside extraordinaire en cas de guerre.

Le renversement du trône de Tippoo fut un

évènement fatal à l'héritier de Mahomet-Ally, qui, à la fin de la guerre de 1763, avoit été reconnu successeur légitime du Carnate sous la protection de l'Angleterre, et dont le père avoit porté la reconnoissance jusqu'à faire don aux Anglais d'un territoire de cinquante milles d'étendue autour de Madras. Mahomet-Ally, qui étoit monté sur le trône d'Arcate en 1796, mourut le 31 juillet 1801. Dix jours avant sa mort, un corps de huit cénts hommes de troupes anglaises, tant infanterie que cavalerie, avec un train d'artillerie, s'empara des jardins et du palais du nabab, sans que ce prince en eut le moindre avis. A peine eut-il rendu le dernier soupir que deux délégués anglais déclarèrent à son fils, Hussein-Ally, son successeur, que la cession absolue du pays étoit demandée positivement en toute souveraineté, par la compagnie anglaise. Cette prétention étoit le résultat d'une accusation portée contre le feu nabab, et même contre le père de ce prince, par le marquis de Wellesley. Quoique alliés des Anglais, les deux nababs, avoient, disoit-on, entretenu une correspondance criminelle avec Tippoo-Sultan. Par cette violation de la foi des traités, le Carnate s'étoit trouvé dévolu à la compagnie, et en consé-

quence, Mahomet-Ally n'avoit pas eu le droit de faire un testament. Hussein-Ally et les ministres de son père nièrent cette correspondance clandestine avec Tippoo. La seule, ajoutèrent-ils, qui eût jamais existé, avoit eu lieu à l'instigation du marquis de Cornwalis, après la guerre que sa seigneurie avoit fait au sultan, et elle n'avoit rapport qu'à un projet d'union des deux familles, projet qui ne s'étoit jamais réalisé. Pour rendre le jeune prince plus docile, les délégués du gouvernement de Madras le séparèrent pendant vingt-quatre heures de toute sa famille et de ses amis; mais on ne put le convaincre ni l'intimider. Il offrit seulement la cession de quatre provinces, à la condition qu'on lui conserveroit la souveraineté complète du reste. Cette proposition fut rejetée avec dédain, et le 31 juillet, une salve d'artillerie du fort Saint-Georges annonça que le neveu du dernier nabab étoit élevé à la souveraineté du Carnate, et en même temps, on publia un ordre général du gouvernement, par lequel on déclaroit que ce prince avoit fait la cession formelle de ses Etats à la compagnie des Indes orientales, laquelle s'empara de tout ce qui étoit à sa bienséance, et laissa le reste au nouveau souverain, qui n'est plus

qu'un instrument docile dans les mains des Anglais.

Un événement favorable à l'équilibre et à la paix du Monde venoit d'avoir lieu ; la paix de 1807, la paix d'Amiens, donnoit l'espoir aux Français dans l'Inde, de toucher enfin au terme de leur infortune. En vertu de ce traité, le gouvernement britannique rendoit les possessions françaises dont il s'étoit emparé en 1793, en y ajoutant le district de Valdour : ce qui représentoit une augmentation de revenus de 450,000 livres.

Pondichéry, qui avoit si souvent subi la loi du vainqueur, attendoit avec impatience un changement qui le remît enfin sous les lois protectrices de la métropole. Depuis dix ans, cette ancienne capitale des possessions françaises de l'Inde étoit au pouvoir des ennemis de la France, lorsque parut la division française sous les ordres du contre-amiral Linois, portant à bord des troupes de débarquement, sous la direction de Son Exc. le général Decaen, commandant les établissemens français à l'est du cap de Bonne-Espérance. La joie universelle qu'excita l'arrivée de la division française ne peut être comparée qu'à la tristesse profonde qui saisit tous les esprits lors du départ

subit de cette même division, départ qui alloit prolonger les malheurs de la colonie et des établissemens français. Ces deux événemens si opposés eurent lieu en juin 1803. Combien l'opinion de l'Europe et de l'Inde en faveur du général français n'a-t-elle pas été justifiée? Nous avons vu le général en chef Decaen, avec très-peu de moyens, dans un point isolé, entouré d'ennemis, faire trembler les Indes britanniques, faire un tort de plus de 200,000,000 au commerce anglais, ne céder enfin qu'aux forces réunies envoyées d'Europe, du cap de Bonne-Espérance et de l'Inde, formant une armée de vingt-huit mille hommes, expédition qui a occasionné une dépense de plus de 150,000,000 à l'Angleterre. Et pourquoi? Pour obtenir la possession d'un rocher qui aujourd'hui lui est onéreux. L'expédition sous les ordres de Son Exç. le général Decaen avoit été devancée par la frégate *la Belle-Poule*, portant cent cinquante-deux hommes, sous les ordres de l'adjudant-commandant Binot. Les troupes avoient débarqué dans le courant de mai. Le gouvernement français, en dépêchant cette frégate, avoit eu l'intention de s'assurer de la remise de Pondichéry, et d'ordonner les préparatifs nécessaires pour la réception des

troupes de l'expédition ; mais les Anglais retardoient sous différens prétextes la rétrocession des possessions françaises : elles étoient encore entre leurs mains lors de l'arrivée et du départ de la division française. Ces délais étoient évidemment combinés avec la rupture de la paix. Trois mois après, l'adjudant-commandant Binot et les cent cinquante-deux soldats débarqués avec quelques officiers militaires et civils restés à Pondichéry, furent obligés de capituler devant des forces supérieures. La plupart des soldats avoient fait la guerre d'Egypte et s'étoient trouvés à la bataille de Marengo ; ils firent voir à l'éxtrémité du globe, ce qu'étoit le nom français, oublié depuis plus de dix ans dans l'Inde. Il paroîtra incroyable sans doute que cent cinquante-deux hommes, qui n'avoient que trois coups à tirer, dans un pays éloigné de tout secours, aient pu dicter la loi à un corps d'armée de deux mille quatre cents hommes présens sous les armes, et à une puissance qui pouvoit, en très-peu de jours, quintupler cette force. On le concevra facilement quand on saura que toutes les classes, soldats, habitants, magistrats, administrateurs, concouroient au même but, celui de la défense commune ; que, faute

d'armes et de munitions, d'industrieux soldats fondoient du plomb, couloient des balles, en faisant des moules avec le gros bout de leurs baguettes; que d'autres fabriquoient des sabres avec des cercles de barriques en fer; enfin que, pour suppléer à la poudre qui manquoit, le sieur Fourneret, pharmacien chef, fit une préparation chimique qui présenta un grand résultat. La capitulation, en date du 11 septembre 1803, passée entre l'adjudant-commandant Binot et les colonels Saint-Jhou, Monipeny et Cullen, commissaires de S. M. britannique (*V. Pièces justificatives*, n°s XXI, XXII), est une preuve certaine du courage et de la persévérance de la garnison et de ses chefs. Le brave Binot, créé général de division, termina depuis sa glorieuse carrière à la bataille d'Austerlitz. Cette guerre fut signalée depuis par la conquête importante de l'île de France et de Bourbon, que les Anglais convoitoient depuis long-temps (1).

v. p 412 r

(1) Ces colonies, dont nous avions pris possession en 1722, étoient dans un état florissant en 1810, époque où elles tombèrent au pouvoir de l'Angleterre. On comptoit à l'Ile-de-France, qui en étoit le chef-lieu, cinquante-cinq sucreries ou guilvederies, dont le produit s'élevoit à six millions de sucre et cent quatre-vingt mille veltes d'arack, valeur environ de

+ guildive is rum, the distilled spirits

Le gouvernement anglais n'avoit plus les Français à craindre dans l'Inde; mais un vice

---

2,000,000 francs; vingt-cinq cotoneries produisant net deux cent milliers de coton, valeur environ de 416,000 francs; vingt indigoteries donnant cinquante milliers d'indigo, estimé 250,000 francs; un peu de girofle et de café qui n'entroient point dans la balance du commerce. L'Île-de-France produisoit aussi pour sa subsistance du blé, du manioc, du blé de Turquie, du riz; mais il arrivoit souvent que la récolte étoit insuffisante à sa population. Sa superficie est de quatre cent cinquante mille arpens; l'intérieur de l'île est boisé; il n'y a guère que les bords de la mer de cultivé. L'on estime les terrains en rapport à cent quatre-vingt mille arpens, dont une petite partie en prairies. Le nombre des bêtes à cornes s'élevoit à environ cinq mille. — La population européenne à quinze mille ames environ, dix mille dans la ville même, cinq mille dans les habitations. On comptoit cinquante-cinq mille esclaves, dix mille au port, quarante-cinq mille aux habitations, vingt mille du sexe masculin, de quinze à quarante-cinq ans. Les hommes de couleur libres s'élevoient à six mille.

Depuis 1793, l'île a eu dans ses ports cinquante-deux corsaires, dont six construits dans l'île même; ils ont fait entrer dans les coffres de l'Etat 7,360,000 piastres, et les vaisseaux de l'Etat 1,200,000 piastres; en tout 42,800,000 francs, à 5 francs la piatre.

On comptoit

pour la défense de l'île	120 pièces	de 24 en batteries.
Idem	60	de 18
Idem	50	de 12
Idem	12	de 8
Idem	3	de 6
	32 mortiers	de 12 pouces.

L'île de Bourbon est une colonie agricole qui n'a point de

radical ruinoit sa constitution politique. L'abus de la victoire, l'augmentation de l'armée, les prétentions des soldats, la démarcation qui séparoit les troupes royales des troupes de la compagnie, menacèrent les Indes britanniques d'une grande révolution. Le mal étoit surtout dans la division de l'armée en deux classes. Le sous-lieutenant des troupes royales ne vouloit pas être commandé par un colonel des troupes de la compagnie; les troupes du roi ne vouloient point obéir à des officiers qui étoient à la solde d'une compagnie de marchands. Le service étoit en souffrance, et le désordre à son

---

port. Ses productions principales donnoient année commune quatre-vingt-dix mille balles de café, pesant neuf millions de livres, valeur en temps de paix de 450,000 francs, sept cent milliers de girofles, valeur de 740,000 francs. Le giroflier se plaît beaucoup dans cette île; la culture de cet arbre augmente tous les jours. L'île de Bourbon produit aussi pour sa consommation, et pour celle de l'Ile-de-France, du blé, du manioc, du blé de Turquie, toutes espèces de végétaux. Sa population européenne est d'environ six mille personnes, et de quatre-vingt mille noirs. L'intérieur de l'île n'offre que des bois, et des montagnes non cultivées.

Ces colonies, les plus florissantes que nous ayons sur les confins de l'Asie, étoient gouvernées à cette époque (1810), par un général sage, actif, qui a su tirer un parti avantageux des foibles moyens que le gouvernement avoit mis à sa disposition.

1804-5

comble. Il falloit un homme ferme, capable de tout faire rentrer dans l'ordre. Le marquis de Cornwalis, qui s'étoit illustré successivement comme gouverneur de l'Inde et comme vice-roi d'Irlande, fut choisi pour réorganiser l'armée de l'Inde. Il débarqua de nouveau dans cette contrée, en 1804, en qualité de général chargé de faire exécuter les ordres de S. M. britannique, qui cassoient tous les régimens de la compagnie, pour les recréer comme troupes royales brevetées par le roi. Cornwalis mit à exécution cette commission délicate avec autant de sagesse que de fermeté. Il ne survécut pas long-temps à cette grande mesure, qu'il avoit si bien accomplie. Il périt l'année suivante, dans ce même pays où il avoit exercé si glorieusement sa sagesse et sa bravoure. Le genre de sa mort fut couvert d'un voile mystérieux par les Anglais. On croit que sa fin fut tragique, et qu'après avoir été blessé grièvement par un parti de Marattes, dans une rencontre, il mourut des suites de ses blessures, le 5 octobre 1805. Ses dépouilles mortelles furent transportées à Gazipour, où les administrations civiles et militaires de l'Inde lui firent élever un superbe mausolée en marbre blanc. On lui érigea aussi une statue de marbre

1805 Marattes

à Madras. Tous ces honneurs lui étoient dus. Aussi habile capitaine que profond politique, citoyen probe et administrateur intègre, il fut généralement regretté de son roi, du riche et du pauvre; il mérita l'estime des ennemis même de sa nation. Les Français se rappelleront toujours avec reconnoissance de l'ordre qu'il donna en 1781 à tous les commandans anglais, de traiter avec douceur et humanité tous les prisonniers que le sort de la guerre feroit tomber dans leurs mains; c'étoit en réciprocité de la conduite franche et loyale de l'armée française envers l'armée anglaise pendant la guerre d'Amérique, après la capitulation de *Gloster-Twon*.

Le prodigieux accroissement de la puissance anglaise, dans la presqu'île de l'Inde, tenoit à un plan systématique d'envahissement et d'usurpation qui avoit commencé dans le Bengale. L'accroissement fut progressif également dans le nord de l'Inde; il y fut singulièrement favorisé par l'avilissement de l'autorité nominale du Grand-Mogol, par la diversité des intérêts et des vues des différens princes qui habitoient cette partie de l'Indostan.

De la tutelle des Marattes, l'empereur Shah-Allum étoit passé, en 1787, sous celle

1787 - 88

de Golham-Kadir, l'un des chefs des Rohillas qui étoit souverain du Surhampour. Ce chef, pour gouverner plus librement encore, avoit déposé l'empereur, le 27 juin 1788, et avoit proclamé à sa place son fils Shah-Jhean; mais ce nouvel instrument du pouvoir n'occupa le trône que deux mois et demi. Le chef des Marattes, Moadje-Sindia, déjà célèbre à cette époque, défit l'armée de Golham-Kadir en bataille rangée, et l'ayant fait prisonnier, il le fit périr dans une cage de fer, et replaça sur le trône le malheureux Shah-Allum, qui avoit été privé de la vue par les ordres de Golham-Kadir. La décadence de l'empereur et de l'empire alloit toujours croissante. Shah-Allum ne conservoit déjà plus que l'ombre du pouvoir. Sindia s'étoit emparé de Delhy, de la personne de l'empereur, et sous le nom de ce prince, il étoit le plus puissant des Marattes.

L'empire maratte se trouvoit alors organisé sur des bases qui en faisoient en quelque sorte une république militaire de rois confédérés. Portons sur cet empire ainsi divisé, un regard qui puisse apercevoir son ensemble, d'autant plus nécessaire à saisir que la puissance anglaise dont nous suivons les progrès, a reçu ses der-

niers accroissemens de deux guerres avec les Marattes.

Un des principaux traits de ce peuple, c'est de se considérer toujours en état de guerre, conséquence qui dérive naturellement de la fluctuation de son gouvernement intérieur; de l'état de ses acquisitions récentes qu'il ne retient que par l'épée; de la nécessité de lever par contrainte les impositions qu'il est souvent obligé d'arracher de force. Ainsi, sous tous les rapports, les Etats marattes ne forment qu'une confédération mal unie, fondée, non sur la confiance, mais sur la jalousie et l'égoïsme; incapable de cette politique sage et prudente qui embrasse le bien commun; un édifice enfin dont les parties ne s'appuient pas les unes sur les autres, dont l'étendue n'est pas proportionnée avec la foiblesse de sa population, sans cesse agitée par l'esprit inquiet et insubordonné des peuples conquis.

Cette grande confédération militaire étoit divisée vers la fin du dix-huitième siècle, à peu près comme l'étoit l'Allemagne, ou en plusieurs princes indépendans, à la tête desquels est le peschwa. Ce titre signifie, dans l'idiome des Indous, la même chose que le mot *imperator* dans la langue latine, c'est-à-dire,

Maratas

celui qui commande. Le gouvernement maratte étoit régi à peu près par la même constitution politique que l'étoit autrefois l'empire germanique, à l'exception que la dignité de peschwa est héréditaire dans la famille régnante, jusqu'à l'extinction de sa postérité masculine et féminine. Alors, et dans ce cas seulement, les principaux princes de l'empire peuvent élire un nouveau peschwa, soit entre eux, soit dans les branches collatérales du précédent empereur. Telle est la loi fondamentale de l'empire maratte.

Les Etats des différens chefs sont entremêlés; et le peschwa, quoique chef suprême, ne possèdequ'un territoire très-borné. Il s'en faut même de beaucoup que ce chef suprême égale en puissance certains membres de la confédération. Ses domaines sont formés d'une partie du Candeish, du Dowletabad, sur les bords de la mer. Ils sont bornés par les possessions anglaises de Bombay et par celle des Portugais de Goa; ils tiennent aussi au Baglana, contrée montueuse, faisant l'extrémité des Gattes, province fortifiée par la nature et par neuf forteresses qui sont situées sur des montagnes escarpées. Elles appartiennent à trois rajas, qui conservent une sorte d'indépen-

dance, et qui, par une soumission apparente à leurs puissans voisins, semblent faire cause commune avec les Marattes. Poonah, le siége du gouvernement, renferme, à la vérité, la plus grande partie des richesses des Etats marattes; mais c'est une ville ouverte et sans défense, remarquable seulement par la sévérité de sa police locale. Le peschwa entretient vingt mille hommes de cavalerie et quinze mille hommes d'infanterie; mais c'est, à tous égards, le corps de troupes le plus méprisable de tout l'empire. Généralement cette arme est peu estimée dans l'Inde. La cavalerie du peschwa est sur un pied plus respectable. Le chef suprême, dont le gouvernement est connu sous le nom de régence de Poonah, a eu souvent à sa cour des envoyés anglais et français. Le général Montigny, notamment, y résida depuis 1772 jusqu'en 1788. A cette époque difficile, il eut une correspondance suivie avec l'empereur de Delhy, Shah-Allum, et il sut ménager les relations de la France avec un prince soupçonneux et foible, sans se rendre suspect ni à la régence, ni aux autres princes marattes qui, dès lors, secouoient le joug et cherchoient à se rendre indépendans. La publication de cette corres-

Maratas

pondance donneroit une idée de la politique des princes de l'Inde. Les dynasties changent, les royaumes ont d'autres maîtres; mais la politique, dans ces contrées, est toujours la même.

Dans la partie occidentale, au nord de Poonah, étoient situés les Etats de Raoholcar et de Moadjee-Sindia. Ce dernier prince, le plus puissant des Marattes septentrionaux, possédoit un revenu de 50,000,000, et une force militaire respectable. Son esprit étoit vaste, et son habileté égaloit son ambition. Il possédoit à lui seul Delhy, une grande partie du Mewat, partie du Douab, la province de Gohud, la partie des soubabies d'Agra et d'Agimere, et une partie du Malwa. Les rajas de Joodipour et de Oodipour, souverains des peuples Rajapoutes, étoient ses tributaires. Sindia dut sa grandeur et ses exploits à son infanterie et à son artillerie. On le vit travailler de ses mains à des fonderies de canon qu'il avoit établies à Agra; il étoit le seul des chefs de la confédération maratte, qui eût levé un corps d'infanterie effectif sur le pied européen; il encourageoit et récompensoit les officiers français qui entroient à son service; il savoit distinguer leur mérite, et il fut assez heureux pour rencontrer un officier du plus

rare talent, M. de Boines, qu'il nomma son général d'infanterie, et qui, infatigable dans ses projets de guerre comme dans les négociations, étendit les domaines de Sindia, et acquit, par une suite de travaux honorables, une fortune digne d'un prince.

L'armée levée par M. de Boines comprenoit vingt mille hommes d'infanterie régulière; dix mille *neziba*, corps composé indifféremment d'Indous des premières castes, ou de soldats musulmans intrépides, armés de mousquets et d'épées; elle comprenoit en outre environ trois mille *reokeswars*, ou cavaliers disciplinés, et un excellent train d'artillerie, parfaitement servi, le tout bien appointé et bien payé. Cette armée donna à Sindia une autorité politique dans l'empire, dont aucun autre chef n'avoit jamais joui jusque là. C'étoit d'ailleurs un prince capable des plus vastes conceptions, et ses succès ont répondu souvent à la grandeur de ses idées.

En 1791, étant visir de l'empereur mogol, qui étoit alors sous sa tutelle, il se rendit à Poonah, dans l'intention déterminée d'être ministre du peschwa; une intrigue de cour dérangea ses combinaisons. S'il eût réussi, aucun des empereurs mogols, au faîte de leur

Maratas

puissance, n'auroit eu plus d'autorité dans tout l'Indostan. Ce prince infatigable avoit toujours la politique de faire valoir les *firmans* de l'empereur qui étoit sous sa dépendance, et avec lequel il résidoit à Delhy même, dont il s'étoit emparé. Les troupes de l'empereur faisoient partie de son armée.

Son rival de puissance et de gloire, Jeswaul-Rao Holcar, possédoit une partie du Malwa; et ses domaines étoient enclavés dans ceux de Sindia, de sorte que le plus ou moins de force des armées des deux chefs, le plus ou moins de fermeté dans leur caractère et dans leurs conseils, diminuoient ou augmentoient leurs prétentions et leurs territoires. Holcar étoit d'une famille très-respectée chez les Marattes. Son prédécesseur immédiat, Malarow-Holcar, honoré dans son pays du surnom de Grand, a été le premier aventurier qui ait porté, dans le nord de l'Indostan, les armes des Marattes. Il montra de grands talens comme homme de guerre et comme homme d'Etat; il laissa à son successeur, Jeswaul-Rao, des Etats étendus dans le Décan, dans le nord de l'Inde, et le titre de souba du Malwa, sous lequel il étoit généralement connu. Holcar pouvoit mettre sur pied cinquante mille

hommes de cavalerie, et il entretenoit un corps de cinquante mille hommes d'infanterie passablement disciplinés. Sa puissance commençoit à décliner, par suite de ses contestations avec Sindia, et plus encore par l'effet des dissensions de sa propre famille.

Govinos-Row-Guiaquar, chef du Guzarate, dont les possessions avoient pour bornes la rivière Sudor, et s'étendoient jusqu'au fond du golfe de Cuth, pouvoit fournir pour la défense générale, trente mille chevaux.

Le rustia, le foucia, le firka, et quelques autres chefs des Marattes septentrionaux, n'étoient que de simples Jancdars, ou tenanciers de fiefs; leurs revenus et leurs troupes n'étoient d'aucune importance.

Telle étoit la confédération des Marattes septentrionaux et occidentaux.

Mais, de tous les chefs de l'empire, celui qui montroit, dans son gouvernement, le plus de prudence et d'économie, c'étoit Ragojee, ou Ragodjy-Bonsola, chef des Marattes orientaux. Il descendoit de Sevajee, fondateur de cet empire, et il en étoit, par conséquent, le souverain légitime, la branche de Poonah étant éteinte; mais il craignoit de perdre ses propres domaines en réclamant l'administra-

tion d'un empire qui n'en avoit plus que le nom, et dont tout annonçoit la dissolution prochaine, par l'effet même de la rivalité des chefs.

Bonsola possédoit une grande étendue de côte dans la province d'Orixa; il n'avoit pas contracté la manie des conquêtes, et se contentoit des domaines de ses ancêtres. C'étoit le prince maratte qui, par sa force militaire, approchoit le plus de Sindia; il entretenoit à son service environ dix mille hommes d'infanterie régulière, et pouvoit mettre en campagne une armée formidable de cavalerie. C'étoit d'ailleurs un prince foible, sans caractère et sans talent. Il mourut après un long règne, et laissa quatre fils: Ragojee, Sambajee, Moodajee et Bembaje. Le premier succéda à son père, et mourut sans enfans en 1772. Moodajee et Bembaje, tous deux ambitieux, disputèrent le trône à Sambajee leur frère. Les Etats des Marattes orientaux furent déchirés alors par des guerres intestines : les trois frères se livrèrent une bataille en 1774. Sambajee succomba, il perdit la bataille et la vie. Moodajee prit le gouvernement de la partie principale du Berar et des Etats de la province d'Orixa, dont la plus foible partie appartient aux Anglais. Il

confia les Etats de Rutumpour et de Sumbalpour à son frère Bembaje. Les domaines des Marattes orientaux sont très-étendus; ils ont environ cent quatre-vingts lieues de longueur de l'est à l'ouest, et en quelques endroits plus de soixante-dix lieues du nord au sud. On y compte plusieurs princes particuliers ou vassaux du chef suprême; la ville de Cattack, capitale de la province d'Orixa, place importante située sur la rivière de Mohamdy, à quatre-vingts lieues de Calcutta, est sur la seule route qui conduise du Bengale aux Circars septentrionaux. Aux yeux des Anglais la possession de cette ville et de ses dépendances donne aux souverains du Berar plus d'importance politique qu'ils n'en doivent à l'étendue de leurs domaines.

Les forces de cette grande confédération présenteroient une puissance vraiment alarmante, si elles étoient mieux unies. En 1774, quand les Marattes firent la guerre au nisam, ils ravagèrent le Décan avec deux cent mille hommes de cavalerie. Le peschwa seul a le droit de les commander, lorsque toute la confédération est en armes. Mais, depuis vingt-cinq ans, le peschwa ne conserve plus aucune prépondérance sur les autres chefs. Chaque

prince s'est rendu indépendant, et les Etats respectifs augmentent ou diminuent suivant le talent et le courage personnel des chefs particuliers, et suivant la foiblesse ou la force de leurs voisins (1).

Les Anglais ont su profiter de cette mésintelligence et de ces divisions intestines : ils les ont fomentées, et se sont attachés à prévenir la réunion générale des forces marattes, qui auroit pu devenir funeste à leur domination. Les projets et l'ambition de Sindia et d'Holcar, les deux plus illustres chefs de cette confédé-

(1) *Tableau des revenus et de la force militaire des principaux chefs marattes, en 1800.*

ÉTATS.	Crores de roupies.	Lacks de roupies.	Cavalerie.	Infanterie.	Total.
Peschwa. .	4		40,000	20,000	60,000
Siudia. . .	6		60,000	30,000	90,000
Boonsola. .	3	50	50,000	10,000	60,000
Holkar. . .	1	50	30,000	4,000	34,000
Guyacquar.	1		30,000		30,000
TOTAL. . .	15		210,000	64,000	274,000

ration, attirèrent surtout la surveillance de la politique anglaise. Moodajee-Sindia descendit au tombeau, et son successeur ne montra ni ses talens ni sa fermeté. Bientôt les Anglais le provoquèrent à une guerre qui ne pouvoit que tourner à son désavantage ; ils employèrent la même politique envers Holcar, et ces deux nouveaux chefs ne furent ni assez éclairés, ni assez désintéressés pour se réunir franchement contre l'ennemi commun. Ils combattirent avec courage sans doute, avec opiniâtreté, mais ils ne purent prendre contre des troupes disciplinées et aguerries l'ascendant qui n'appartient qu'à des génies profonds, qu'à des chefs audacieux dans leurs combinaisons politiques et militaires. Nous ne retracerons pas les événemens des deux guerres des Anglais contre les Marattes, les dernières dont l'Indostan ait été le théâtre : elles sont trop récentes pour que nous puissions en former un tableau historique complet et satisfaisant. Il nous suffira de dire que ces guerres furent marquées par la défection des officiers européens au service de Sindia, faits prisonniers à Agra au mois de septembre 1803, et ensuite par des traités avantageux aux Anglais. Ceux de novembre et de décembre 1805 firent perdre à Sindia

quarante-cinq lieues de territoire, c'est-à-dire toute la rive nord de *Chombut*, à la charge par le gouvernement anglais de payer à ce prince une rente de 6,740,000 liv., et de ne point l'inquiéter dans les conquêtes qu'il avoit faites, ou qu'il pourroit faire sur Rao-Holcar. Avant ces pertes la souveraineté de Sindia avoit en étendue cent vingt lieues de longueur sur cent de largeur. Si la fortune eût favorisé ses armes, s'il eût poussé ses conquêtes sur le Malwa, il est à croire que tous les Etats des Marattes occidentaux auroient été réunis sous sa dénomination. Alors la nababie d'Oude, et par conséquent les possessions anglaises du Bengale et du nord de l'Indostan auroient eu beaucoup à craindre d'un voisin si redoutable. Ces motifs seuls ont déterminé le gouvernement anglais à exiger la cession de cette partie du territoire de Sindia, qui garantit de toute atteinte la nababie d'Oude, lui donne la plus grande partie de la riche province du Douab, et le rend maître de Delhy et d'Agra, deux capitales pour lesquelles les empereurs mogols montrèrent toujours une grande prédilection. (*Voyez Pièces justificatives*, nos XXIII, XXIV.) v. p 412 F

Rao-Holcar, qui tenoit, ainsi que Sindia,

le premier rang parmi les Marattes septentrionaux, céda au gouvernement anglais, par la paix du 24 décembre 1805, toutes ses provinces maritimes.

Par le traité du 2 février 1806, l'art. 2 du 4 décembre 1805 est annulé. Le gouvernement anglais reste seulement en possession pendant dix-huit mois, deux ans, de toutes les provinces au sud de la rivière de Taptee, dont la forteresse de Chaudoore fait partie. (*Voy. Pièces justificatives*, nos XXV, XXVI); elles tiennent au golfe de Cambaye, et offrent une étendue de pays d'environ quarante lieues de longueur. Par cet arrangement, qui deviendra vraisemblablement définitif, les Anglais ont soustrait à Holcar la communication avec la mer, et toute espèce de relations étrangères qui leur porteroient ombrage, et cela seulement en inspirant à Holcar la crainte de perdre à jamais ces provinces; c'est une des clauses expresses du traité. A la vérité le gouvernement anglais n'est point rentré dans les frais immenses qu'ont occasionnés ses deux guerres contre Sindia et Holcar. L'avantage politique qu'il en a retiré consiste principalement à assurer sa prépondérance chez le peschwa, le seul des princes marattes que ce gouvernement

ait eu dans son parti dans le cours de ces deux guerres. En 1803 le peschwa fut obligé de prendre la fuite pour éviter de tomber dans les mains d'Holcar, avec lequel il étoit en guerre. Le gouvernement de Bombay accorda une retraite au prince fugitif, et profita de cet heureux incident pour augmenter sa prépondérance dans les Etats marattes.

CHAPITRE XXVI.

Description du royaume des Sceiks. — Leurs mœurs et leur religion. — État actuel de l'Inde. — Conclusion.

Ce fut vers la fin du dix-huitième siècle, sous le règne nominal de l'empereur mogol Shah-Allum, que les Anglais étendirent leur domination sur la plus grande partie de l'Indostan, tantôt en faisant la guerre à ce monarque, tantôt en employant ses propres firmans pour consacrer leurs usurpations. L'empereur, qui s'étoit mis sous la protection des Marattes, en 1771, mourut à Delhy, le 16 novembre 1806. Son fils, Ackbar-Shah, lui succéda; il est aujourd'hui empereur régnant, sous la tutelle des Anglais, qui sont maîtres de Delhy.

Sikhs

Ainsi la dynastie mogole, qui avoit commencé en 1398, sous Tamerlan, dure encore; elle fut interrompue cent onze ans, sous sept empereurs, Seïd et Lody, et douze années sous trois empereurs Patans ou Afghans.

Quatre puissances se partagent aujourd'hui l'Indostan : les Anglais qui en ont envahi les provinces les plus étendues et les plus fertiles; les Marattes et les Sceiks, qui peuvent être considérés comme les seules nations de l'Inde encore indépendantes, et le souba du Décan ou nisam; mais ce prince, comme quelques autres souverains de l'Inde moins puissant que lui, se trouve dans une dépendance absolue du gouvernement britannique.

Nisam-Ally, guerrier et actif dans sa jeunesse, jeta sur son règne un certain éclat; mais il ne montra plus qu'un caractère foible vers la fin de sa carrière; il se laissa gouverner par son visir Machir-Moulouc. Son administration étoit si déplorable qu'il lui falloit toujours une armée pour faire rentrer dans ses coffres les tributs de ses Etats. Il mourut le 5 août 1803, et les Anglais, ses alliés, de concert avec le visir Machir-Mouloue, placèrent sur le trône de la soubabie, Chinder-Jah, second fils du nisam, et gendre du visir. Ce prince entre-

tient une armée régulière et permanente de trente mille hommes, composée de deux régimens européens, et de bataillons indous sur le pied européen, commandés par des officiers anglais. Ces troupes sont cantonnées à cinq lieues de la capitale, et mettent cette puissance sous la dépendance absolue du gouvernement anglais. Du reste le souba peut lever soixante-dix mille hommes tant infanterie que cavalerie. Son revenu n'a jamais été fixé : il varie de trente-cinq à quarante millions. Sa soubabie a cent dix lieues de longueur sur cent de largeur. Golconde, dans le voisinage d'Heyderabad sa capitale, est une forteresse réputée imprenable : elle est sur le sommet d'une montagne d'une forme conique. Les rajas de Surapour et de Beemah, et plusieurs autres petits princes, sont tributaires de Chander-Jah. Il paie lui-même le *chout* aux Marattes orientaux pour la partie occidentale du Berar.

D'un autre côté, la réunion de toutes les forces des princes de la confédération maratte formeroit une armée de deux cent vingt mille hommes de cavalerie, et de quatre-vingt-treize mille hommes d'infanterie : il y a plus; les Marattes méridionaux et septentrionaux, réunis à leurs tributaires, pourroient lever

facilement une armée de trois cent cinquante mille hommes de cavalerie, très-brave, mais indisciplinée. Les Anglais regardent cette réunion comme impossible, et leur politique tend à diviser continuellement les princes marattes. Ces peuples n'ont plus d'ailleurs de chefs, tels que Sindia et Holcar. Les conseils de Dowlut-Rao-Sindia ont dégénéré de la sagesse et de la dignité de son prédécesseur. Sa jeunesse et son inexpérience l'ont livré à d'indignes favoris. Les dépenses actuelles de Dowlut-Sindia excèdent de beaucoup ses revenus. Son pays épuisé n'offre plus que le tableau de la pauvreté et de l'oppression. Ses malheureux sujets n'ont pas même l'ombre d'un gouvernement protecteur. Un ennemi puissant complèteroit bientôt sa ruine.

Cossey-Rao-Holcar, successeur de Jeswaul-Rao-Holcar, est regardé également comme un prince de peu d'esprit, entièrement dominé par son cousin Boppo-Holcar, qui est d'un caractère entreprenant et ambitieux, et qui fera probablement de Cossey-Rao un instrument de ses desseins.

Les Sceiks, qui sont les peuples les plus septentrionaux de l'Indostan, ont fondé, vers la fin du dix-huitième siècle, une espèce de mo-

narchie féodale, dont l'étendue est de cent soixante-dix lieues de longueur sur cent dix de largeur. Lahor est maintenant leur capitale. Le gouvernement de Sceiks étoit multiple dans son origine, mais plutôt démocratique qu'aristocratique; tout s'y traitoit dans des assemblées générales où le dernier soldat avoit le droit d'émettre son opinion.

Le premier fondateur de cet empire nouveau se nommoit Nanec, et sortoit de la seconde caste des Indous. Il naquit en 1469, et mourut à soixante-dix ans, après avoir établi une secte religieuse, et désigné pour son successeur son disciple Augeth, c'est-à-dire semblable. Augeth écrivit la vie de Nanec en caractères gouroux. Ses premiers successeurs ne firent rien de remarquable. Les Sceiks restèrent long-temps ignorés; mais, en 1739, ils harcelèrent avec succès l'arrière-garde de Thamas-Kouli-Kan, et firent un immense butin. Quand les Afghans, en 1761, disputèrent l'empire de l'Indostan aux Marattes, les Sceiks profitèrent de ces temps de troubles pour se fortifier; ils attaquèrent à leur tour les Afghans vainqueurs, et durent, en 1762, le gain d'une bataille à une éclipse de soleil, que les Musulmans regardoient comme un signe de mal-

heur, et les Sceiks comme un présage heureux. Après quelques vicissitudes, ils s'établirent dans le Penjabad, et vers la fin de 1764, ils s'agrandirent jusqu'aux portes de Delhy. C'est de ce temps que date leur existence politique. Elle a été troublée depuis par les conquêtes de Zamen-Shah, successeur de Timur-Shah, prince tributaire de la Perse septentrionale. La souveraineté des Sceiks est partagée aujourd'hui en onze chefs principaux, qui peuvent mettre sous les armes deux cent cinquante mille hommes de cavalerie; leur infanterie, peu estimée, ne sert que pour la défense des places. Ils ne font pas un grand usage de l'artillerie, et se servent de fusils à mèches; leur manière de combattre consiste à enfoncer l'ennemi avec beaucoup d'intrépidité.

La religion des Sceiks diffère de la religion des Indous : ils adorent un être invisible, n'ont aucune figure dans leur temple, n'admettent que le troisième livre du *Vedam*. Ce livre prescrit de la manière la plus formelle l'unité de Dieu. Ils ne reconnoissent point la différence des castes indiennes. Ils ont une communion qu'ils font en commun, elle consiste en un pain cuit sous la cendre, fait avec de la fleur de farine et du beurre. Le néophite Jen-

tous ou Musulman, qui veut entrer dans la religion des Sceiks, se fait baptiser devant cinq personnes; l'eau qui sert au Jentous est mêlée avec du sang de bœuf, l'eau du Musulman avec du sang de cochon: après le baptême, on apporte au nouveau converti du sorbet, il en boit à cinq reprises différentes, et à chaque fois, il répète sa profession de foi, et cette prière: « De ne point être exposé à la tenta-» tion; de jouir du pouvoir et de la volonté de » faire le bien, d'obtenir la conservation du genre » humain, et des Sceiks en particulier. »

Les Sceiks brûlent leurs morts, et ne permettent pas que leurs veuves s'immolent sur le bûcher de leurs maris; ils blâment les regrets que l'on donne aux morts; ils regardent ces personnes comme étant aussi coupables que celles qui se refusent de payer une dette. Leur opinion sur l'autre vie est la même que celle des Indiens : elle est fondée sur la métempsycose.

Le gouvernement anglais emploie envers les chefs des Sceiks la même politique qu'à l'égard des chefs marattes. En 1808, il obtint de Rajet-Sing, l'un des principaux chefs de cette nation, la cession du Sirhiud, province qui, dans sa plus grande longueur, a soixante lieues d'étendue. Cette acquisition porte les

limites des possessions anglaises au nord de l'Indostan, jusqu'à la rivière de Sedelegge, dont le passage est défendu par le fort de Ludhana, que les Anglais possèdent également; elle les rend maîtres du cours entier de la Jumna et du Gange, depuis Hurdoar, lieu où il entre dans les plaines de l'Inde.

Le Boundelcinde, aujourd'hui propriété anglaise, province montagneuse, habitée par une tribu de Rajepoutes, est d'un accès difficile; on y trouve la fameuse mine de diamans de Pournah ou Purna. Cette province est environnée des domaines d'Oude, de Benarès et des Marattes, qui, après plusieurs incursions, s'y étoient établis. Les Anglais y pénétrèrent en janvier 1809, pour en faire la conquête. Ils mirent le siége devant la forteresse de Gialgur, où le prince maratte, Duteh-Mundowah, s'étoit enfermé avec toute sa famille. Déjà trois mois d'un siége infructueux, attestoient le courage du prince, et laissoient quelques doutes sur le succès de l'entreprise. Les Anglais entrent alors en négociation, et proposent au prince maratte un traité portant que la province de Bondelcinde leur sera cédée, sous la condition expresse que Dutch-Mundowah recevra, en compensation, une

1809

province d'un revenu équivalent. Le traité est signé. Cinq mois s'écoulent sans qu'il soit question d'en remplir les clauses. Le prince maratte, inquiet sur son sort, s'évade à la fin de mai, du village de Tirawnay, et, dans sa fuite précipitée et secrète, il laisse sa famille dans une maison de plaisance qu'il étoit venu occuper.

Le gouverneur du Bengale, informé de son évasion, ordonne qu'on s'assure de sa femme et de ses enfans. Le père de l'épouse du prince fugitif demande la permission d'instruire lui-même de cette mesure sa fille et ses petits-fils, afin de les consoler et de les déterminer à se résigner à leur sort. On lui accorde la faveur qu'il sollicite ; mais, au lieu d'engager sa fille à subir la loi du vainqueur, il l'immole de sa main, elle et ses enfans, et se tue ensuite. Ce crime religieux et politique fut commis le 9 juin 1809 dans le plus grand silence, sans qu'il en coûtât aux victimes un cri, un soupir, sans même qu'il pût être soupçonné des gardes qui entouroient le palais, ou qui se trouvoient dans les appartemens voisins. Il ne fut connu que plusieurs heures après la catastrophe. Un simple écrit constatoit les motifs qui avoient déterminé ce parricide. « Dutch-Mundowah!

Nepaul

» ton Dieu outragé, ta femme et tes enfans » déshonorés, ton royaume envahi, rien ne » doit plus arrêter ta vengeance!..... » Ainsi donc ceux qui n'avoient pas eu le courage d'affronter la mort pour défendre leurs propriétés, eurent celui de se la donner ou de la recevoir, sans qu'aucune considération pût les arrêter.

Maîtres du Bundelkind et du Sirhind, les Anglais voient aujourd'hui les limites de leur domination au Bengale s'étendre vers le Thibet. Le royaume de Napoul leur sert de frontières; au nord-ouest de Calcutta sont les hautes montagnes du Thibet, où les armes anglaises pénétrèrent en 1777; elles servent de bornes aux plaines immenses et fertiles du Bengale. Le roi de Napoul et le lama étant devenus tributaires de la Chine en 1781, les possessions anglaises, dans la partie généralement appelée le Bengale, et celle de l'empereur de la Chine, se trouvent par conséquent limitrophes.

Les Anglais retiroient du Bengale, en 1784, la somme de 94,725,000 liv.; mais ces produits ont été augmentés des revenus de la nababie d'Oude (le nabab ne recevant plus qu'une pension annuelle), et de ceux des pro-

vinces cédées par Sindia, par Holcar et du Bundelkind ainsi que des nouvelles acquisitions faites sur les Sceiks, etc. (1).

Cependant le commerce du Bengale n'est plus aussi florissant que sous les empereurs mogols. Leur cour surpassoit en luxe et en magnificence tout ce que nous connoissons de celles de l'Europe. Les vice-rois imitoient le faste des empereurs. Les manufactures du Bengale eurent à souffrir de la décadence graduelle de l'empire ; plusieurs même ne purent se relever.

Lors des premiers établissemens européens au Bengale, les vaisseaux venant d'Europe apportoient une grande quantité d'or et d'argent en numéraire et en lingots : ils prenoient en retour les productions du pays et les produits de ses manufactures. Ces combinaisons commerciales ont bien changé ; aujourd'hui, le gouvernement britannique, propriétaire de la plus grande partie de l'Inde, loin d'y envoyer du numéraire, en tire continuellement, tant pour

(1) Ces revenus se montent à 220,870,000 fr.; les dépenses de ces établissemens n'excèdent pas 145,800,000 fr., ce qui représente une balance d'à peu près de 75,100,000 fr. (*Voyez le Tableau des revenus et des dépenses.*)

× All a folle

l'excédant des dépenses dans les autres parties de la presqu'île, que pour alimenter les fortunes particulières des personnes en place, qui, journellement, font leur retour en Europe : aussi le numéraire est-il bien plus rare dans le Bengale que dans les temps florissans de l'empire mogol. L'Anglais se regarde comme un simple voyageur dans cette partie du globe, il y fait rapidement fortune, et court ensuite dépenser ses richesses dans sa terre natale, pour faire place à d'autres, qui viennent s'enrichir à leur tour. Il achète peu de propriétés, la politique le lui défend. Toute personne employée au service de la compagnie prend l'engagement, en arrivant dans l'Inde, de quitter cette heureuse contrée lors du bon plaisir du gouvernement local, sans avoir droit à aucun dédommagement. Les militaires eux-mêmes sont sujets à cette loi quand ils quittent le service de la compagnie.

L'indépendance de l'Amérique du nord n'auroit-elle pas inspiré au gouvernement anglais la crainte qu'un semblable événement pût se reproduire sur les bords du Gange ? Quels que soient les motifs de cette mesure, il est certain que les Anglais regardent l'Inde comme une terre transitoire, pour laquelle ils

ne prennent aucun attachement, et qu'ils dépouillent de ses plus beaux produits.

Il faut cependant convenir que depuis dix ans, il s'est formé au Bengale plusieurs établissemens utiles, tels que des sucreries et indigoteries, plusieurs manufactures de draps, et une entre autres de draps blancs. Les Anglais ont créé aussi pour l'entretien de leur marine dans l'Inde, des établissemens de corderies, des manufactures de toiles à voile qui n'ont pas, il est vrai, la solidité de celles d'Europe, mais qui peuvent les remplacer cependant à beaucoup d'égards.

Calcutta, cette moderne capitale du Bengale, renferme une foule d'objets qui doivent exciter la curiosité et l'admiration. Il existe peu de villes plus belles, et où l'on trouve rassemblées et réunies tant de richesses, tant d'objets de luxe, et tout ce qui fait l'aisance et les plaisirs de la vie. Ses vastes maisons sont autant de somptueux palais par leur ordonnance, par leur style simple et noble. Sur la rive opposée, et en perspective du palais du gouverneur-général s'élève, sur une pente douce, le jardin botanique placé en amphithéâtre sur le penchant d'une colline. Cet établissement, le plus magnifique de toute la

× 40 or 50 fine houses and 5000 mean wretched huts

Ceylon Bengal

terre, contient à lui seul plus de richesses naturelles que tous les autres établissemens du même genre.

Cette superbe ville, déjà si populeuse, n'étant défendue que par le fort Williams, on a pourvu à sa sûreté par un camp retranché, établi en barraques, à une lieue au nord et sur la même rive du Gange.

Calcutta renferme un grand nombre d'établissemens utiles aux progrès des sciences et des lumières. Vers 1801, le gouvernement y établit des écoles pour toutes les langues de l'Inde; le sanscrit fut du nombre. Des médailles sont distribuées aux élèves qui se distinguent dans l'étude des langues difficiles. On a l'espérance fondée qu'un grand nombre d'Européens posséderont dans quelques années tous les dialectes de l'Inde, et qu'ils enrichiront l'histoire du fruit de leurs travaux et de leurs recherches.

L'influence politique du gouvernement anglais et l'accroissement de ses possessions ne se bornent point aux différentes contrées de l'Inde que nous venons de parcourir. La côte de Malabar, la partie de l'Inde qui renfermoit le plus de petits Etats, se trouve également sous la domination anglaise, à l'exception de

la côte des Pirates, des dépendances de Goa, et du royaume de Trevancor. Déjà même, par suite d'une guerre soutenue en 1809 contre l'Angleterre, le roi de Trevancor est tributaire de cette puissance, et l'on ne peut plus le regarder comme prince indépendant. Son royaume a cinquante lieues dans sa plus grande longueur, sur une largeur de vingt à vingt-cinq lieues. Le souverain de ce petit Etat de la péninsule pouvoit être considéré comme un prince indien du second ordre. Son pays, fortifié par la nature, est riche en grains, en poivre et en cardamome : il peut mettre quarante mille hommes sous les armes. La puissance des Anglais, sur la côte de Coromandel et d'Orixa, est encore plus colossale, car elle s'étend depuis l'extrémité du cap Comorin jusqu'au golfe du Bengale, et comprend ainsi le grand ceintre de toutes les côtes de la péninsule.

Maîtres des deux tiers de l'Inde, les Anglais n'auroient pas cru y être solidement établis, et y exercer une domination stable s'ils n'avoient occupé les principaux points de la grande île de Ceylan, située à l'extrémité de la côte de Coromandel et de Malabar, île dont la circonférence a près de trois cents lieues, et qui

n'est séparée de la côte sud-est de la presqu'île de l'Inde que par le détroit de Mannar; il est même vraisemblable qu'à une époque très-reculée l'île de Ceylan tenoit au continent de l'Inde. Les Portugais y abordèrent en 1505, et s'établirent sur la côte; s'étant rendu odieux aux indigènes, le roi de Candy, maître de l'intérieur de l'île, appela les Hollandais, qui lui avoient promis de le délivrer des Portugais, contre lesquels ils étoient en guerre. Ceux-ci furent entièrement expulsés en 1656. La joie qu'éprouvèrent les naturels fut sans bornes, ainsi que leur reconnoissance envers leurs libérateurs. Le roi de Candy leur céda Trinquemale, la pointe de Gale, Colombo et Negombo, avec une étendue considérable de terre d'un grand rapport. Les Hollandais prirent d'abord le titre modeste de *Gardiens des côtes de Ceylan;* mais bientôt, abusant de la victoire et de la possession, ils se rendirent aussi odieux que les Portugais. Lorsque dans la guerre allumée en 1792, la Hollande épousa les intérêts de la France, cette alliance fut le signal de l'attaque des colonies hollandaises dans les Indes orientales. En 1795, un corps de troupes anglaises effectua sans peine la conquête des établissemens hollandais à

Ceylan. Par l'article 3 du traité d'Amiens, ces mêmes possessions furent cédées à l'Angleterre. Elles se composent de toutes les côtes, et enferment absolument le roi de Candy dans l'intérieur des terres. Le principal établissement, celui qui offre le plus d'importance pour la domination de l'Inde, c'est la baie célèbre de Trinquemale, située sur les côtes orientales de l'île. C'est une des plus belles baies qui existent dans l'univers; elle est abritée, défendue par des forts, et peut contenir des vaisseaux de toute grandeur. De Trinquemale jusqu'au Gange, il n'y a aucun autre port capable de contenir une escadre; et c'est le seul où les vaisseaux puissent se réfugier pendant la mousson.

A peine les Anglais furent-ils les maîtres des côtes de Ceylan, qu'ils exigèrent du roi de Candy qu'il permît l'établissement de leurs troupes dans son royaume, et sur son refus la guerre lui fut déclarée. Elle tourna au désavantage des agresseurs; l'insalubrité de l'intérieur de l'île où ils penétrèrent leur devint funeste. Candy, résidence du prince dont ils s'étoient rendus maîtres, leur fut enlevé par surprise en 1802, et ils y perdirent environ cinq cents hommes qui furent massacrés.

Ceylan

Jusqu'en 1802, le gouvernement anglais ne considéra cette colonie que comme une conquête. Sans ce motif auroit-il épuisé la côte de la Pêcherie, ainsi qu'il a fait par une pêche consécutive de perles pendant cinq ans? Sous une administration tranquille et bienfaisante, Ceylan présenteroit bientôt la plus belle colonie de l'Asie, à l'abri des changemens que le temps peut amener dans l'Indostan, pouvant se nourrir sans des secours étrangers, et jouir d'un commerce florissant, étant d'ailleurs d'une défense telle, qu'il faudroit, pour s'en emparer, des forces supérieures, que l'éloignement des puissances européennes rend d'un transport difficile. Entourée de baies profondes, placée au centre des trois côtes de l'Inde, que d'avantages réunit Ceylan! Elle promet la souveraineté de l'Inde à la puissance qui la possédera d'une manière paisible et stable, et qui pourra y envoyer des colons. Les Français y étoient désirés en 1790. Venguedachela-Nayker, oncle du roi régnant, fut chargé d'une ambassade secrète à Pondichéry, et vint offrir à M. de Fresnes, gouverneur de cette ville, des avantages pour le commerce, et des concessions plus grandes encore que celles qui avoient été

x Vencat-āchala-Nayak

faites aux Hollandais, dont les insulaires vouloient secouer le joug. Certes la position des Chingulais n'est pas devenue meilleure depuis que la puissance anglaise exerce dans cette île un pouvoir sans bornes (1).

La compagnie anglaise possède encore plusieurs possessions d'un grand prix, mais dont l'objet principal est le commerce; les revenus de ces établissemens ne couvrent jamais leurs dépenses : tel est Pulopinam (l'île du prince de Galles).

Le premier établissement coûte environ deux millions par an à la compagnie; mais il est d'un si grand avantage pour le commerce de la côte Malaise, que la compagnie le conserve.

---

(1) L'île de Ceylan rendoit aux Hollandais 1,100,000 flor' (2,200,000 fr.), non compris la pêche des perles. Elle se faisoit tous les sept ans, et rendoit ordinairement 2,500,000 fr. La cannelle que leur fournissoit le roi de Candy leur revenoit, en vertu d'un traité avec ce prince, à 3 sous la livre, brute, et à 12 sous après la préparation ; ils la vendoient en Hollande 11 fl. (22 fr.). Celle que la compagnie cultivoit étoit plus fine, et n'étoit pas plus chère. Chaque Chingulais étoit obligé de donner deux jours de la semaine à cette culture : la compagnie leur donnoit un sou par jour, et les nourrissoit avec un peu de ris.

Le revenu que le gouvernement anglais retiroit, en 1809, de Ceylan, ne passoit pas 5,025,000 fr.; la dépense qu'exigeoit cette colonie étoit de 7,425,000 fr.

Bencoolen

Bencoule, une autre colonie de la côte de l'est, devient tous les jours plus important, et coûte annuellement à la compagnie 1,300,000 francs ; mais cet établissement assure des résultats si avantageux au commerce, et il en a déjà donné de si grands depuis 1685, époque de sa fondation, quoique déjà trois fois il ait été détruit, en 1719, 1760 et 1782, que la compagnie le conserve. Les dépenses de Bencoule entrent dans les dépenses générales que la compagnie fait dans l'Inde, et diminuent les profits de ses recettes. (*Voyez le tableau des recettes et dépenses.*) En outre de ces possessions continentales, et de celles à la côte de l'est, la compagnie s'est encore emparée de toutes les îles d'épiceries, de toutes les possessions hollandaises, qui augmentent considérablement ses revenus ; mais le but de ce précis historique n'est pas de faire mention de ces conquêtes. Comment cette puissance est-elle parvenue à établir sa domination dans l'Inde ? Jetons un coup d'œil sur la politique qu'elle y a déployée. La corruption des ministres des princes du pays, tel est le moyen de domination que le gouvernement anglais emploie avec le plus de succès dans l'Inde. Qu'on se représente les gouverne-

mens despotiques des princes de cette contrée, gouvernemens où la vie et la fortune ne dépendent que du caprice du despote indien ou musulman, et jamais de sa justice. Ces princes oublient bientôt les services passés; ils ne voient dans tout ce qui les entoure que des esclaves dont ils se servent au besoin, et qu'ils font disparoître suivant leur bon plaisir. Leurs ministres, leurs visirs, sont donc forcés de s'entourer, de s'appuyer de toutes les personnes qui approchent le prince; ils gagnent le sérail, les domestiques de l'intérieur du palais, soit pour conserver la faveur, soit pour se défaire d'un ennemi puissant, qu'ils redoutent. Quoique le traitement des visirs de l'Inde soit considérable, il est presqu etoujours insuffisant pour fournir à tant de dépenses publiques et secrètes. C'est à leurs besoins, sans cesse renaissans, que le gouvernement britannique fournit avec prodigalité. Le ministre est-il corrompu, tous les secrets du prince sont dévoilés. Il est facile alors de vaincre un ennemi dont on connoît la force, les projets, les côtés foibles. Combien ces moyens n'ont-ils pas été profitables à l'Angleterre! Dès 1758, lors du traité secret de lord Clives avec Jaffier-Ally-Kan, ce systè mecom-

mence et se développe successivement dans toute l'étendue de l'Inde. Clives fut-il religieux observateur de ses engagemens? Non; Jaffier-Ally devint sa victime. D'autres machinations semblables marquèrent les époques de 1796 et de 1798. La double trahison de deux ministres vendus à l'Angleterre, le visir du nisam et celui de Tippoo, empêche l'alliance de ces deux princes, entraîne la ruine des Etats du sultan et l'accroissement de l'influence anglaise dans les Etats du souba. La trahison de Jaffier-Ally-Kan fut le fondement de la puissance britannique dans le Bengale, et la double trahison des deux visirs donna aux Anglais la presqu'île. En 1802, le visir du peschwa détermine ce prince à solliciter le secours des Anglais, et bientôt Poonah, sa capitale, et les Etats même de ce chef suprême des Marattes, tombent sous la dépendance de l'Angleterre. Dans la guerre qu'elle fit à Sindia, de 1803 à 1805, elle persuada par les mêmes voies à Holcar, le rival de Sindia, que cette guerre tourneroit à son avantage; à peine a-t-elle réduit Sindia, lui a-t-elle enlevé trente-cinq lieues de pays et Delhy, capitale de l'Indostan, qu'elle tourne ses armes contre Holcar. A son tour, Holcar est vaincu, il perd quarante-cinq

lieues de territoire et toutes ses places maritimes.

Telle a été constamment la politique de cette puissance colossale, qui donne aujourd'hui des lois à l'Indostan. Comment peut-elle garder et conserver de si vastes possessions? Ses troupes européennes dans l'Inde ne vont pas au-delà de vingt mille combattans. Les cipayes présentent à la vérité une armée de deux cent cinquante mille hommes, sur lesquels cinquante-cinq mille sont à la solde des princes de l'Inde; mais les révoltes de Benglore et de Mazulipatam, la révolte et le massacre Dheyderabad et de Velour, en 1807, prouvent assez que les troupes indigènes pourroient facilement ébranler et renverser même un jour la puissance formidable qui se sert de cet instrument dangereux pour étendre sa domination sur l'Indostan (1).

L'étendue de toutes les possessions britanniques est au moins de deux cent vingt-cinq milles carrés; son revenu s'élève à 358,513,727 f.

(1) La présidence de Madras, ayant voulu faire un changement dans la tenue militaire des troupes indiennes, ordonna qu'elles porteroient désormais des toques (espèce de bonnets) faites en cuir de bœuf; mais les préjugés religieux des Indous s'y opposoient, le bœuf étant un animal sacré. Le gouvernement qui tenoit

Faux

La dépense, y compris les établissemens de Pulopinam, de Baencoule, de l'île de Ceylan, s'élève à 337,557,146 fr., la balance en faveur du gouvernement seroit donc de 20,756,581 fr. (*Voyez Pièces justificatives*, n°. XXVII.)

Deux peuples seuls pourroient opposer une digue à l'invasion totale de l'Inde, les Marattes et les Sceiks; mais leur réunion est nécessaire : divisés, ils seroient trop foibles. Toute la politique anglaise consiste à désunir ces deux nations de l'Inde, à leur inspirer une défiance réciproque.

Les acquisitions territoriales faites sur Sindia et sur Holcar, loin d'augmenter les forces de la Grande-Bretagne, contribuent, au contraire, à les affoiblir; le rayon de défense ayant une plus grande extension, il a fallu multiplier les garnisons et disséminer les troupes.

Ces acquisitions, d'ailleurs, seront une source éternelle de guerre entre les Anglais et les Marattes. Si la France, en 1803, eût

---

à cette mesure employa les moyens coercitifs pour en assurer l'exécution; trois jours après, toutes les troupes européennes à Velour, tous les Européens, hommes, femmes et enfans, furent massacrés. Cette révolte s'étendit dans toute l'Inde : le gouvernement fut forcé de révoquer la mesure, et ne fit aucune innovation dans la tenue des cipayes. X

X Des mensonges !!!

porté des secours à cette brave nation, par la côte occidentale, projet conçu dès lors et très-praticable, les possessions anglaises de l'Indostan eussent été peut-être détachées des trois royaumes ou réduites à de simples établissemens commerciaux. Cette perte eût été bien plus sensible à l'Angleterre que celle de l'Amérique du nord; car toutes ses ressources se sont portées vers le Gange, où elle a trouvé jusqu'ici une compensation inépuisable.

A cette même époque (1803), n'a-t-on pas vu quelques frégates, stationnées à l'Ile-de-France, porter des coups sensibles à la prospérité commerciale de l'Angleterre; il en résulta une perte de plus de 200,000,000, tant pour la compagnie anglaise que pour les particuliers (1).

---

(1) Les vaisseaux de compagnie et autres partant de l'Angleterre étoient assurés pour l'aller et le retour, à quatorze pour cent, et ceux partant du Bengale et faisant leurs escales dans l'Inde à neuf pour cent. Après la prise de l'Ile-de-France les assurances d'Angleterre pour l'aller et le retour n'étoient plus qu'à quatre pour cent, et celles de l'Inde qui étoient à neuf pour cent tombèrent à un et demi. La balance en faveur du commerce étoit par année de 40,000,000. La Gazette de Londres, l'*Alfred*, 6 septembre 1811, n°. 434, parle avec le plus grand enthousiasme de la conquête de ce rocher, qu'elle estime une valeur inappréciable en politique, en raison des grandes possessions de la compagnie.

Mais l'Angleterre emploie aujourd'hui toute sa politique ; elle fait usage de toute sa puissance et de la supériorité de ses forces navales, pour conserver intactes des conquêtes si étendues : elle offre ainsi à l'univers le phénomène d'un Etat de onze millions d'habitans, qui assujettit, à six mille lieues de la métropole, une région peuplée par plus de cent quatre-vingt millions de créatures humaines, et que jamais aucun conquérant n'avoit pu ranger en totalité sous ses lois.

This history stops at 1805 though printed in 1813 See p. 263

FIN.

The Vellore massacre, 1806 is not mentioned!

The commonest gold coin was the Kanthirava gold pagoda.

These names are Fictitious

Le
Le
Le
Le
La

Le

Le
La
La
La
Le
Le
Le

MESTIRE

La

La

Le

La

Le

+ These names are fictitious

Fabuleuses

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N°. Ier.

Traité entre la Compagnie de France et Bayanor, prince de Bargaret, le 30 mai 1727.

ART. 1er.

BAYANOR accorde à la compagnie de France tout le terrain compris en deçà d'une ligne tirée depuis le bord de la rivière, passant sur la pente de la montagne nommée Caragouroux, à l'endroit où est une élévation de terre rouge, gagnant à la montagne de Tamanta-coumou; en sorte que le poste avancé soit dans nos limites et allant se terminer sur le bord de la mer, passant sur le milieu des roches nommées Wanatpara, laquelle ligne sera réglée et marquée d'un commun accord.

2.

Ce qui reste des deux montagnes depuis les limites de la compagnie, passant par le sommet jusqu'à leur pied du côté des terres, demeurera inculte et inhabité.

See p. 417

3.

Dans le terrain ci-dessus accordé à la compagnie, elle pourra y planter, bâtir et fortifier, comme bon lui semblera, et tous les gens du pays qui s'y établiront jouiront des mêmes priviléges dont jouissent tous ceux qui sont dans les limites des autres établissemens européens de cette côte.

4.

Aussitôt la paix conclue, Bayanor fera raser tous les travaux des deux montagnes, de sorte qu'elles soient mises au même état que ci-devant, et retirera ses troupes et ses canons qui y sont.

5.

Le second article du traité du 2 août 1721, par lequel Bayanor promet de ne point donner de poivre de ses terres à aucun Européen, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans auparavant en fournir la compagnie de ce qu'elle en aura besoin, et que le chef y mettra le prix suivant le cours du pays, subsiste en son entier, et Bayanor le confirme, ainsi que le dernier article du traité du 18 décembre 1722, par lequel il est dit que tous les poivres qui sortiront des terres de Bayanor, il s'oblige de les donner tous à la compagnie de France, et à son refus de les donner, avec sa permission, à ceux qui les lui demanderont.

6.

Le troisième article du premier traité subsiste à l'égard des droits du poivre et du cardamon; en sorte que la compagnie paiera à Bayanor treize fanons pour chaque candy de poivre (4 fr. pour cinq cents livres pesant), et vingt-six pour chaque candy de cardamome, sur quoi Bayanor fera remise de vingt pour cent en faveur de la compagnie; mais à l'égard de toutes les marchandises et denrées qui viendront pour le compte de la compagnie dans son établissement, elle n'en paiera aucun droit. Bayanor retirera les droits sur toutes les marchandises qui sortiront de son pays, suivant la coutume, et celles qui viendront du dehors chez les Français pour les vendre, Bayanor en tirera les droits de ceux qui les acheteront; et si dans la suite Bayanor vouloit aliéner le restant de ses droits sur la rivière, il ne le pourra qu'à la compagnie, au prix dont on conviendra ensemble ou de son consentement.

7.

Le quatrième article du premier traité et le deuxième du second, concernant la navigation des embarcations de Bayanor sous le pavillon français, subsisteront en leur entier.

8.

Le cinquième article, par lequel il est dit qu'on ne chagrinera point les brames, ni les femmes, qu'on ne

tuera point de vaches sur les terres de Bayanor, subsistera aussi.

9.

La compagnie aidera Bayanor, d'hommes, munitions de guerre et de bouche, contre tous ses ennemis, en comptant sur le droit; de même Bayanor aidera la compagnie de ses forces contre tous ses ennemis, en payant par elle ses gens qu'il donnera.

10.

Bayanor s'oblige de ne donner à aucun autre Européen aucun endroit dans ses terres pour y demeurer ni y faire commerce, conformément à la promesse qu'il en a faite par le quatrième article du second traité.

11.

Bayanor s'oblige d'engager ses sujets de fournir aux employés de la compagnie toutes les denrées du pays et bois à brûler dont ils auront besoin, préférablement à tous autres, en payant de gré à gré.

12.

Bayanor s'oblige de faire fournir à la compagnie par ses nambiars, les ouvriers de son pays dont elle aura besoin pour son établissement, soit pour couper des pierres ou autres ouvrages, en les payant de gré à gré.

13.

Dans cette paix, tous les princes et nambiars, nos alliés,

y sont compris ; et pour prévenir tout sujet de troubles à l'avenir, il sera formé une alliance à laquelle ceux qui se trouveront lésés auront recours pour en venir aux voies d'accommodement et éviter la guerre.

14.

Si dans les limites de la compagnie il vient des gens de Bayanor faire quelqu'insulte, Bayanor s'oblige de les châtier; de même aussi si les gens de la compagnie en font dans le pays de Bayanor, sur l'avis qu'il en donnera, on les châtiera pareillement.

15.

La compagnie cède à Bayanor Aujecondy qu'il avoit donné, et elle fera raser la poudrière qu'elle avoit fait bâtir.

16.

Et sera le présent traité ratifié par le conseil supérieur de Pondichéry, pour qu'il ait son effet.

Fait ce 27 octobre 902 style malabare, ✕ et le 8 novembre 1726.

Signé, BAYANOR, en Malabare; TREMISOT, MOLLANDIN, DADIER et LA FARELLE.

Et dessous est écrit : Pour copie, *Signé*, TREMISOT.

Nous, gouverneur et conseillers au conseil supérieur de Pondichéry, faisant pour et au nom de la compagnie

× meaning the Kollam era

de France du commerce des Indes, approuvons et ratifions le présent traité fait avec Bayanor, prince de Bargaret, par le commissaire de Mahé.

Fait au conseil supérieur au Fort-Louis, à Pondichéry, le 30 mai 1727.

Signé, LENOIR, DELORME, LEGOU, VINCENT, DULAURENT, DIROIDE.

There are fictions - See p 412. T.

N°. II.

Articles secrets du Traité de paix fait entre la Compagnie de France et Bayanor, prince de Bargaret, le 8 *novembre* 1726, *et de l'ère malabare, le* 28 *octobre* 902.

ART. 1er.

POUR reconnoître Bayanor du terrain qu'il cède à la compagnie par l'art. 1er du traité, et pour le dédommagement en quelque manière des frais de la construction du fort que nous avons pris sur lui, et des pertes considérables que lui et ses sujets ont souffertes pendant la guerre, tant par le ravage fait dans son pays que par l'incendie de ces deux navires, mosquées, basars ou marchés, maisons des nambiars, naïrs, et autres cases particulières, il lui sera payé, en manière de don, une somme de 150,000 fanons du pays.

2.

Il sera donné à Bayanor une décharge de tout ce qu'il doit à la compagnie, qui se monte à septante mille fanons, lesquels lui ont été avancés en divers temps, pour sou-

This is all a fable

tenir la guerre que les Anglais ont faite à lui et à Coyenair, son pupille, à l'occasion de cet établissement.

3.

Il sera rendu à Bayanor toute l'artillerie que nous avons gagnée sur lui à la descente et à la prise du fort.

4.

Pour que le traité de paix ait son effet, les trois articles ci-dessus doivent être exécutés.

Fait et arrêté double entre nous, ledit jour et an.

Signé, Tremisot, Mollandin, Dadier, et le chevalier de La Farelle.

Nous, gouverneur et conseillers au conseil supérieur de Pondichéry, faisant pour et au nom de la compagnie de France du commerce des Indes, approuvons et ratifions le présent traité fait avec Bayanor, prince de Bargaret, par le conseil de Mahé.

Fait au conseil supérieur au Fort-Louis, à Pondichéry, le 30 mai 1727.

Signé, Lenoir, Delorme, Legou, Vincent, Diroide, Dulaurent.

A Musulman document bearing a date A.D !! Absurd! a silly forgery

N°. III.

Copie de la Traduction de plusieurs reconnoissances du Roi de Tanjaour.

Traduction du Contrat de Vente de la Forteresse de Karkangerie, de la Ville de Karikal, et de cinq Aldées de leurs dépendances, envoyée par le Roi de Tanjaour à M. le Gouverneur.

Sa Majesté Sahagy-Maharajou, à la tête de ses troupes, fait savoir à M. Dumas, gouverneur de Pondichéry : Voici l'accord comme je vous ai vendu l'an 1739, A D le fort de Kankangerie et la ville de Karikal.

Nous vous avons vendu, pour 50,000 chacras de fanons de Tranjaour, la ville de Karikal et le fort.

Aux joncans (droits d'entrées) de dehors, nous mettrons de nos gens et percevrons les droits.

Si vous faites frapper de la monnoie, vous paierez au trésor royal les mêmes droits qu'on lui paie à Négapatam pour la même fabrique.

Quand il arrivera quelque trouble, vous nous prêterez assistance en toute occasion; si quelqu'un de nos gens

se refugient dans votre ville, vous ne lui accorderez point d'asile, et nous le rendrez, afin que nous le fassions châtier à proportion de ce qu'il aura mérité.

Pour les cinq aldées de la dépendance de Karikal, Melcour, Quelleour, Tirournalet, Rayenpatnam, Poudontoné et Covilpatton, que nous vous avons accordées, vous nous donnerez à commencer, de l'année prochaine, trois mille pagodes par an, à titre de présens.

Dans la ville de Karikal, et les aldées de sa dépendance, il y a quelques pagodes, vous paierez pour leur fête et cérémonies accoutumées ce qu'on leur a payé ci-devant, et leur ferez avoir les droits qu'il est d'usage qu'on leur donne; il faut aussi empêcher qu'on ne fasse aucuns dommages dans les rues occupées par les brames, et que les blancs n'aillent point ni dans les pagodes, ni aux étangs où les brames ont coutume de se baigner.

Notre accord est aux conditions ci-dessus, vous devez jouir de la ville de Karikal, du fort et de leur dépendance, et continuer à en jouir, suivant ce traité, avec toutes sortes de prospérité.

Signé, Nassegraon, Pechomfay, Anandrao, Oufournevisse, Sancotte, Sarquet et Sancotte, Palanganivisse.

Ce 19 du mois de gilère. meaning Zilhaj ?

De plus : *Signé*, Barre.

× This may be meant for U-ffard

N°. IV.

Traduction de l'Accord, le 16 *septembre* 1739, *envoyé par le Roi de Tanjaour, Pradopsingue, à M. le Gouverneur, pour la diminution de mille pagodes sur les trois mille de présens annuels mentionnés dans le précédent accord de la vente de Karreikal, reçu le* 16 *septembre* 1739.

La chappe du roi.

PRADAPSINGUE, roi de Tanjaour, donne par écrit à M. Dumas, gouverneur de Pondichéry.

Chappe d'Anandrao.

× L'AN 1140 (années indiennes), quand nous vous avons vendu la ville de Karikal et la forteresse, nous vous avons donné cinq aldées (villages) de leurs dépendances, à condition de nous payer tous les ans 3000 pagodes, il a été convenu ainsi et mentionné de même dans l'accord de la vente; présentement vous m'écrivez : « Je continuerai à bien agir avec votre Etat pour m'attirer votre » faveur; je vous promets aussi de vous envoyer, sans

×AH 1140 = AD 1727
How could this raja bestow land which was far away from his realm?

» délai, les 100,000 chacras promis en prêt. » Vous ajoutez : « Je ne puis donner 3000 pagodes par an en » présent, il faut en diminuer 1000 ; je puis seulement » donner 2000 pagodes. »

C'est en ces termes que vous m'avez écrit, et votre vaquil-quichenagy-pansoutou m'a souvent parlé de cela ; à l'heure qu'il est, je vous favorise : je diminue 1000 pagodes sur les présens, et je suis convenu de 2000 pagodes de Négapatnam (15,000 fr.) seulement ; et il faut que vous me payez ainsi chaque année ; il a été ainsi ordonné par la cour royale, concernant cet accord.

Signé, Nansinghao, fils de Pechourajanandrao ; Ouzounivis, Palanganivis, le 25 du mois de gemadel avouel.

Chappe de ⬭ Sournivis.

× Vakeel Krishnaji Pantulu

N°. V.

Traduction des Reconnoissances du Roi de Tanjaour, pour l'engagement de trente-trois aldées de Tironnallao-Maganon vers le sud.

Pratapa

Que l'Etat de Pradaha-Singue-Raja soit toujours victorieux, et rempli de toutes sortes de prospérités. M. Dumas, gouverneur de Pondichéry, vous devez savoir que l'an 1140 vous avez promis de prêter à mon royaume 100,000 chacras de Tanjaour sans intérêt de cette somme; il a été déjà reçu 40,000 chacras présentement, parce que nous avons reçu le restant de ladite somme; savoir, 60,000 chacras; nous avons donné en gage les terres de Tironnallao-Maganon, du côté du sud, qui contiennent trente-cinq aldées; parmi ces trente-cinq aldées, il y en a deux qui ont été engagées ci-devant pour la première somme de 40,000 chacras. Les autres aldées vous sont engagées présentement; savoir, Tirounallard, la capitale Tenour, Melour, Quilour, Outancoudy, Pourtanmagalon, Pacheverouma, Nallour, Taconlour, Nallaudao, Nallaudao-Oucallé, Mellendour,

The date of the year is omitted!

Coumelca-Magalon, Valata-Mangalon, Neynachery, Atty, Paddagué, Potté-Quillemané, Camacouly, Pandavanamouïlle, Manaumouty, Cocaracoilé-Patpu, Elcangouddy, Neyvachery-Agraron, Velle-Danfou, Chellouzou, Tennelagouddy, Monpictangoudy, Maddiour, Se'our, Setour-Coile Pattou, Sattangouddy, Pouddomaddé et l'Ariangoudy. Toutes ces trente trois aldées, nous les avons données en gage; de l'argent qu'on en tirera, on défalquera les payes des officiers et pions, les coutumes des pagodes, et les autres priviléges d'un chacun, suivant l'usage, et le restant nous sera payé par mon maniagare en déduction de la dette, et dans trois ans nous aurons achevé de payer votre dette; et si elle n'est pas finie d'être payée dans trois ans, ce qui vous restera dû au commencement de la quatrième année continuera à vous être payé avec les intérêts de un pour cent par mois sur ces mêmes aldées, et le paiement parfait du principal et des intérêts, nous reprendrons nos aldées.

Par ordre du roi Pradapsingue, ont signé NARSINDRAO et ANANDRA-PENAO; ont aussi signé OUZOURNIVISSE, SOUJOUSOURNISSE et SAMAL-PASANGANAVISSE, le 14 du mois de royabou.

La chappe du roi est à la tête de la lettre, celle

× These names are all nonsense. Quite different from realities

d'Anandrao-Penoa trois lignes plus bas; et celle d'Oujournivisse au pied.

Cachet  du roi.

Voici ce que la majesté du grand roi Purtabousingou fait savoir à M. Dumas, gouverneur de Pondichéry, qui est rempli de toutes sortes de richesses et de grandeur.

Autre cachet  du roi.

Pour notre palais, nous avons emprunté 40,000 chacras de Tanjaour, sans intérêts dans cette année-ci, nommée Joursenne-Arapianne-Maïn-A-Alcaf.

Pour sûreté de cet argent, nous vous remettons le Polagamservé entier qui dépend de l'élection d'Adambarpattou.

Voici les aldées qui dépendent de Polagamservé.

Polagam, principale aldée	1
Alattour	1
Visouvanadabouram	1
Courouvady	1
Panan-Cattour	1
	5

Chanachy-Panacoudy	1
Arouncoly-Devenne	1
Condé	1
Ideyattancoudy	1
Sechamoulé	1
	5

Paramanallour	1
Quidamangalam	1
Cottambady	1
Canabadébouram	1
Chittambalam.	1
	5

Nous vous remettons ces quinze aldées; des revenus desdites aldées ayant retranché les dépenses ordinaires, qui sont les appointemens, les donations des pagodes et autres, vous prendrez le reste par le moyen de nos maniagars, jusqu'à ce que votre argent vous soit remboursé : après quoi nous reprendrons nos aldées. Seing du seigneur Narasingou-Rao, fils de Pesouvayanauda-Rao.

Son cachet.

Les oursounisses sont consentans;
Les parens sont consentans.

Cachet du sourniche.

Seing des parens;
Seing des parens;
Seing des parens.
Fait le 17 du mois de ramsane.

N°. VI.

Etat de la dépense annuelle de Pondichéry, et des comptoirs de sa dépendance à la côte de Coromandel.

PONDICHÉRY.

Etat des employés, à 1,050 pagodes par mois, pour un an, ci				12,500		
Id. des officiers comme il les faudroit entretenir à Pondichéry;						
Savoir :						
1 Major-général, à 24 pag. 14 24e par mois, font par an . .	295	4	32			
15 Capitaines, à 17 17 30 par mois, *id.*	3,191	»	»			
15 Lieutenans, à 12 3 32 par mois, *id*	2,182	17	40			
15 Sous-Lieutenans, à 12 10 8 par mois, *id*	1,890	22	32			
15 Enseignes, à 9 20 24 par mois, *id*	1,772	19	32	65,967	8	8
1500 Hommes, y compris Sergens, Caporaux, Soldats, *id.*	43,700	»	»			
200 Topases, tout compris. . . .	3,636	»	»			
200 Caffres, *id.*	3,636	»	»			
200 Cipayes, *id*	5,662	16	»			
Dépenses des pions, écrivains, interprètes. . .				4,277	»	»
Aumônes et subsistances, à 100 pag. par mois.				1,200	»	»
Maîtres ouvriers, à 60 pag. par mois.				720	»	»
Maître canonnier, aides *id.*, à 50 pag. par mois.				600	»	»
Loyer aux employés, à 150 pag. par mois . .				1,800	»	»
Dépense de Karikal, la garnison comprise . .				8,894	4	»
Id. de Mazulipatam				2,000	»	»
Id. d'Yanaon, ...				3,500	»	»
Montant des dépenses annuelles, au plus, font . . . . Pagodes.				101,458	12	8

REVENUS.

Ceux de Pondichéry, estimés à	70,000			
Ceux de Karikal, estimés à	60,000			
Pagodes. . .		28541	11	56

En 1742.

Pagodes courantes, monnaie idéale, valeur de 7 fr. 50 cent.

Revenus. . . . . 130,000 —— 975,000 francs.

Dépenses. . . . . 101,458 —— 214,057 francs.

N°. VII.

DE PAR LE ROI.

Sa Majesté ayant, par ses ordres du 30 octobre dernier, enjoint au sieur Dupleix, gouverneur de Pondichéry, et à tous gouverneurs commandans et autres ses officiers aux Indes orientales, d'évacuer la ville de Madras et ses dépendances, ainsi que toutes les autres conquêtes que les armes ou sujets de Sa Majesté pourront avoir faites auxdites Indes sur la Grande-Bretagne, et sur les états-généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, et de les remettre aux commissaires anglais et hollandais qui seront chargés de les recevoir, dans l'état où se seront trouvées lesdites conquêtes le 31 dudit mois d'octobre, conformément à l'article 9 du traité de paix signé à Aix-la-Chapelle, le 18 du même mois, et aux conventions qui l'ont précédé; si les conquêtes que les armées ou sujets de la Grande-Bretagne et desdits états généraux pourroient avoir faites sur les établissemens français auxdites Indes, devant être pareillement restituées en l'état où elles se seront trouvées audit jour

31 octobre, en exécution dudit traité et desdites conventions, Sa Majesté a commis et commet le sieur , à l'effet de convenir avec les commissaires et officiers anglais et hollandais de ce qu'il y aura à faire pour l'évacuation desdites conquêtes, s'il y en a de faites de la part de ces deux nations, de faire procéder à ladite évacuation, de reprendre possession au nom de Sa Majesté et de la compagnie royale des Indes, des places et établissemens qui devront être restitués avec leurs dépendances, et de pourvoir généralement à tous les arrangemens qui devront être faits; en conformité et pour l'exécution dudit traité à cet égard, Sa Majesté attribuant audit sieur tout pouvoir et toute autorité à ce nécessaires.

Fait à Versailles, le 12 décembre 1748.

Signé, LOUIS.

Plus bas : *Signé*, PHELIPEAUX.

N°. VIII.

Copie du cinquième article du traité définitif, signé à Aix-la-Chapelle, le 18 *octobre* 1748.

Toutes les conquêtes qui y ont été faites depuis le commencement de la guerre, ou qui, depuis la conclusion des articles préliminaires signés le 30 du mois d'avril dernier, pourroient avoir été ou être faites, soit en Europe, soit aux Indes orientales ou occidentales, ou en quelque partie du monde que ce soit, devant être restituées sans exception, conformément à ce qui a été stipulé par lesdits articles préliminaires, et par les déclarations signées depuis, les hautes parties s'engagent à faire incessamment procéder à cette restitution, ainsi qu'à la mise en possession du sérénissime infant don Philippe, dans les Etats qui lui doivent être cédés en vertu desdits préliminaires; lesdites parties renonçant solennellement, tant pour elles que pour leurs héritiers et successeurs, à tous droits et prétentions à quelque titre et sous quelque prétexte que ce puisse être, à tous

les Etats, pays et places qu'elles s'engagent respectivement à restituer ou à céder, sauf cependant la reversion stipulée des Etats cédés au sérénissime infant don Philippe.

Signé, E. BOSCAWEN.

. . . .

. . . .

N°. IX.

Donations faites par Soutou-Lakan-Bahadour-Mourafensingue, et confirmées par Sayet-Mahomet-Kan-Bahadour-Salabetsingue, tous les deux soubas du Décan.

Mazulipatam et ses dépendances, qui consistent dans le paraga nommé Aoily, dans lequel est compris la ville de Mazulipatam, la monnaie, la douane, les salines et autres terres dont le rapport est porté sur les livres terriers, pour. . R. 339,855 1

2 Le paragana ou district d'Ingoutour.	19,675	12
3 Le paragana de Toumedy	22,508	»
4 Le paragana de Pendara	18,109	13
5 Le paragana de Narsapour	17,453	3
6 Le paragana de Touldour	15,528	»

Le paragana de Bondoudou	16,757	»	
Dépendances de Mazulipatam . . . . R.	449,886	13	
L'île de Divy avec son district	91,070	14	
Roupies. . . .	540,957	11	— 1,352,393

Donations faites par Sayet-Mahomet-Kan-Bahaour, Salabetsingue, souba du Décan.

Nizampatnam, avec toutes ses dépendances, porté sur le même livre, pour . . . . R.	246,000	»	»	
Aclemonarre et district.	26,447	»	»	
Gondour et district. . .	66,234	15	1/2	
Devracotta et district. .	221,258	9	1/4	
Montant des donations de Salabetsingue . R.	559,940	8	3/4	
Montant de celles de Mouzafersingue . . .	540,957	11	»	
Montant général desdites donations. . . . . R.	1,100,898	3	3/4	2,752,255

Signé DUPLEIX.

This is not dated

N°. X.

Revenus de Mazulipatam, avec ses dépendances, avec l'état de ses dépenses.

DÉPENSES D'UN AN.

This has no date

ÉTAT-MAJOR.

1	Commandant à R	270	3,240	
6	Conseillers	82	5,904	
6	Sous-Marchands	55	3,960	
8	Commis du premier ordre	44	4,224	
4	Ditto du deuxième	38	1,824	
4	Copistes	28	1,344	
6	Aumôniers		3,960	
8	Chirurgiens		5,232	
				29,688

TROUPES.

7	Compagnies complettes de 100 hommes	5,556	
1	Ditto de dragons de *id.*	2,500	
4	Ditto de cipayes de 250, *id.*	7,912	
	Riz pour elles	3,000	
1800	Hommes coûtent par mois. . . . R.	18,968 et	
	Par an		227,616
	Dépenses générales		72,000
	Ditto de travaux		50,000
	Ditto extraordinaires		24,000
	Roupies		403,304

	Ce qu'ils ont donné de 1751 à 1752.	Ce qu'ils donneront de 1752 à 1753.	Tels que l'on les doit compter pour l'année 1754 à 1755.
A. Tomédy et Pedana . . . R.	15,000	20,050	25,000
A. Gondour, et Aclamanac. . .	31,000	40,750	60,000
B. Inegondour avec Sayre et Montraffa.	15,000	21,000	25,000
C. Tondour et Bondara. . . .	22,000	50,000	80,000
E. Devra-Cotta.	60,000	120,000	200,000
Nizampatnam.	30,000	30,000	50,000
Divy	20,000	30,000	50,000
Narsapour et dépendances .	29,900	35,000	40,000
Ferme des palmiers.	2,400	2,400	2,400
Douane.	34,900	36,000	40,000
Sels à Mazulipatam ont donné pendant 1752. . . .	60,000	75,000	100,000
Id. à Nizampatnam	50,000	60,000	80,000
Id. à Bondara.	8,000	20,000	20,000
	378,200	540,200	772,400
F. Condavir, ou Sircar de Gountour, est affermé jusqu'en juillet 1753.		500,000	600,000
Sels du Condavir donneront.		50,000	60,000
Roupies.		1,099,200	
Bénéfice sur les monnaies de cuivre			24,000
Revenus de la Compagnie, tels que l'on doit les considérer en 1755			1,456,400

A. Gondour et Aclamanac, ainsi que Tomédy et Pedana, ont été affermés au mois de juin 1752, pour trois ans, c'est-à-dire jusqu'au mois de juin 1755, faute d'employés pour les régir, les deux premières 40,750 roupies, et les deux autres 20,050 pour chaque année, à la condition aux fermiers d'y faire des réparations d'étangs et de canaux nécessaires. Ces paraganas sont à notre portée, et nous les voyons prospérer : il n'est pas douteux qu'on en tirera au moins le prix de l'évaluation pour l'année 1755, lorsqu'on les reprendra.

B. Les terres du paragana d'Inegondour ont été affermées er

même temps que celles dont on parle, à la marque ci-dessus, pour R. 8,400. Indépendamment du droit de saye (plante pour la teinture en rouge), dont on a fait une ferme particulière, elle a été adjugée à roup. 12,730, pour l'année entière 1753; elle n'a valu que roup. 9000 l'année 1752.

C. Voyez ce qu'on a dit sur Condour et Bondara dans le Mémoire à la note E.

E. On ne doit pas être surpris qu'on porte ici le paragana à Devra-Cotta à roup. 200,000 pour l'année 1755; il n'y auroit pas lieu de l'être qu'il en rendit 300,000 roup. Voyez sur ce paragana la note E du Mémoire.

F. Quoiqu'on porte la ferme des terres de Condavir en général sur le pied de roup. 500,000, ainsi qu'elle a été faite par le transsedar qui vient de nous remettre cette province, cependant la compagnie n'en tirera qu'environ 450,000 roup. Le même transsedar ayant perçu 50,000 roup. pour les dépenses de la moitié de l'année qu'il l'a eue en sa possession, l'augmentation de 100,000 roup. qu'on porte pour l'année 1755, n'est pas vraisemblablement ce qu'elle sera alors, puisqu'on espère qu'on aura lieu dès le mois de juillet 1753, soit qu'on donne encore ses terres à ferme, soit que l'on les mette en régie : il en est de même des sels de la même province portés à roup. 50,000. Le raja de Vongontour qui est en possession des salines, tire 60,000 roup. et plus des sels de l'année 1752, et a des prétentions sur ceux qui se trouvent sur pied. Ainsi, on ne peut pas faire une juste évaluation de ce que la compagnie en tirera en 1753; elle peut compter sur toutes les autres sommes de la seconde colonne, parce que le produit des récoltes est décidé pour l'année 1753, et que le nombre des parias qu'on emploie déjà sur les salines, prouvent au moins la quantité des sels nécessaires pour produire les sommes portées, à moins d'accidens qu'on ne peut pas prévoir.

Grose Voyages vol 2. p 117
shews that there are forgeries

N.° XI.

Traité de paix et d'alliance fait entre Salabetsingue-Assefefd-Dowlat-Bahadour, souba du Décan, et Bolagirao-Pendet, premier pardant de Haha-Rao-Raja, roi des Marattes, et général de ses armées, par la médiation de M. Bussy-Gazam-Farsingue-Bahadour, généralissime des armées de Salabetsingue, et chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, commandant des troupes françaises, au service de ce Prince, fait le 5 août 1752. There is no Musulman date.

Au nom du grand Dieu, je promets, de la part de mon roi et de ma nation, d'exécuter fidèlement tous les articles du présent traité.

1°. Le droit du chout (le quart du revenu) sera payé de la même façon et sur le même pied qu'il l'a été ci-devant par Nizamelmouk.

2°. Le chout de la province d'Arcate et d'Aydenalcat, sera payé désormais à Balagirao, et non à Fatessingue, comme il l'a été jusqu'à présent.

A ces conditions, Balagirao s'engage :

1°. A être toujours uni d'intérêts avec la nation française ;

2°. A lui prêter, dans le besoin, tel nombre de troupes et pour autant de temps qu'elle le jugera à propos ;

3°. A regarder ses amis et ennemis comme les siens ;

4°. A n'exiger aucun droit, pas même celui du chout, des places et terres dont elle aura la jouissance dans la province d'Arcate et dans tous les Etats du Mogol ;

5°. A ne lever aucun droit par mer ni par terre, sur toutes les marchandises appartenantes aux Français ;

6°. A protéger, dans tous les lieux de la domination maratte, les négocians français, et leur accorder toutes sortes de priviléges ;

7°. A leur faire justice des pirates de sa nation qui pourroient les insulter, de faire restituer ce qu'on leur auroit pris ;

8°. A accorder sa protection à tous les missionnaires français, et d'empêcher que personne ne les trouble dans leurs fonctions, à condition que dans les lieux qui dépendront des gouverneurs français, ils feront jouir les brames de sa nation des exemptions que leur auroient accordées les Maures et autres chefs des mêmes endroits.

Signé, Balagirao-Pendet et Bussy.

Pandit

this has no date of month or year according to the Hindu or Musulman calendar

N°. XIII.

Extrait des Mémoires de M. Duval de Leyrit sur le Bengale. Compte qu'il rend à la compagnie, le 23 janvier 1754.

REVENUS GÉNÉRAUX DU BENGALE.

	Roupies cour.	Francs.
Ces revenus se montent à la somme de	80,000	200,000
non compris les fermes de bétel, tabac, d'arack, droit d'entrée et de sortie, pour mémoire.		

DÉPENSES GÉNÉRALES DU BENGALE.

Dépense du comptoir de Chandernagor	246,032	
D°. . . . . de Cassembazard.	24,811	
D°. . . . . de Daca	29,613	
D°. . . . . de Patna	32,872	
D°. . . . . de Jongdia, estimée . . .	12,200	
D°. . . . . de Balassor.	4,744	
Dépense de la flotte de Patna à Chandernagor, plus celle des vaisseaux de la compagnie, en relâche au Bengale	72,000	
Roupies courantes. . . .	422,272	
Faisant, à raison de 50 sous la roupie, celle de		1,055,680
à retrancher la susdite somme de roupies courantes.	80,000	
Montant du surplus de la dépense générale. R. C.	342,272	855,680

Marchandises contractées dans les différens comptoirs du Bengale.

		Roupies cour.	Francs.
Chandernagor	roupies cour.	1,650,000	
Daca	d°	400,000	
Cassembazard, soie et soieries	d°	300,000	
Patna, marchandises blanches. . . . 50,000 / D°. . . . . . . salpêtre 30,000		80,000	
Jougdia, marchandises blanches . . 130,000 / Plus, poivre, cauris, bois de sapin. 250,000		380,000	
Roupies courantes		2,810,000	
Lesquelles 2,810,000 roupies, à 50 sols, ci.			7,025,000

Cette susdite somme se montant à 2,810,000 roupies courantes, ou 7,025,000 francs, devroit être la valeur de l'expédition de quatre vaisseaux chargés suivant l'état d'assortiment de la compagnie.

Note des Marchandises d'Europe qui se vendoient dans le Bengale.

La compagnie portoit au Bengale un million pesant de fer plat et rond assorti, trois cents marcs de fil d'or, sept milliers de plomb, vingt caisses de corail en grains, cinq cents balles de draps de Carcassonne, de dix pièces à la balle; les couleurs sont écarlates, vert pistache et un peu de jaune; les autres couleurs se vendent peu; du vin de Cérès, de Madère, quelques comestibles et vins d'Europe, des objets de luxe en petite quantité.

Signé Duval de Leyrit.

N°. XIV.

Lettre de M. Lally à M. Coote, avant la reddition de Pondichéry en 1761.

Les Anglais ont pris Chandernagor contre la foi du traité subsistant entre les nations européennes dans le Bengale, et spécialement entre les Français et les Anglais. Ils ont pris cet établissement au moment où il venoit de rendre un service signalé à ce gouvernement, en se refusant de se joindre aux troupes de Souroudja-Dowlah, lors de l'attaque de Calcutta, et après leur défaite et renvoi de cette province. Ce secours sollicité par Souroudja-Dowlah, les faisoit rester dans la province, et acquérir les établissemens anglais. M. Pigot a connoissance de ces faits par une lettre du gouvernement de Pondichéry. Aujourd'hui encore le gouvernement de Madras se refuse de remplir les conditions de ce cartel conclu entre les deux nations, quoique M. Pigot ait primitivement et particulièrement accepté le cartel rédigé par des commissaires appointés par les deux couronnes, et sanctionné par elles. Cette conduite des Anglais fait qu'il n'est pas en mon pouvoir de proposer une

capitulation pour la ville de Pondichéry, sans être responsable à la cour de France.

Les troupes du roi et de la compagnie se rendront prisonnières de guerre de Sa Majesté britannique pour manque de provisions. Conformément au terme du cartel, je réclame pour les civils habitans citoyens, l'exercice de la religion romaine, la conservation des maisons religieuses, l'hôpital, chapelains, chirurgiens, domestiques, etc., me référant aux deux cours à décider les réparations convenables pour la violation d'un traité solennellement établi; en conséquence, M. Coote, demain matin, à huit heures, prendra possession de la porte Vilnour, à la même heure, le jour d'après, de la porte de la Citadelle Fort-Louis. Comme M. Coote a la force en main, il ordonnera les dispositions qu'il croira les plus convenables, suivant les principes de justice et d'humanité. Je demande seulement qu'il soit permis à la mère et aux sœurs de Raja-Saëb de chercher un asile où elles le jugeront convenable; ou que si elles restent prisonnières de guerre, elles ne soient jamais livrées à Mahomed-Ally, encore teint du sang du père et du mari, dont la honte tombe sur ceux qui ont livré Kander-Saëb; mais plus particulièrement sur le commandant de l'armée anglaise, qui n'auroit jamais dû souffrir une telle barbarie dans son camp.

Ceci étant seulement mon opinion sur le cartel, dans

la déclaration que je fis à M. Coote, je consens que les membres du conseil de Pondichéry fassent leurs représentations relativement à leurs intérêts particuliers et à ceux de la colonie.

Jan 1761

N°. XV.

Les autres Députés et le père Lavaure présentèrent un Mémoire dont suit le précis :

« Que les habitans ne seroient pas molestés dans leurs » maisons, effets, marchandises, généralement tout ce » qui leur appartenoit, respecté. Les habitans restant » dans la ville, seroient considérés comme sujets de la » Grande-Bretagne ; jouiroient du même avantage ; la » religion romaine maintenue ; les églises, les maisons » des ecclésiastiques et les ordres religieux, soit » dans la ville ou au dehors, conservés avec tout ce qui » en dépend ; les missionnaires permis d'aller et de venir » où bon leur sembleroit, et de recevoir sous le pavillon » anglais, la même protection qu'ils avoient sous celui » des Français ; qu'aucuns bâtimens, édifices publics, ni » aucune partie des fortifications ne seroient démolis » jusqu'à la décision de leurs respectifs souverains ; que » le dépôt des papiers publics, sur lequel la fortune des » individus dépend, resteroit sous la garde de celui qui » en est à présent chargé, et être envoyé en France à » leur bon plaisir ; que non-seulement les Français ha- » bitans de Pondichéry jouiroient des conditions deman-

» dées, mais encore les étrangers qui sont dans la ville,
» et qui y avoient été attirés par le commerce; que les
» natifs de Bourbon, au nombre de quarante-un, n'ayant
» servi que comme volontaires, retourneroient dans
» leur île par la première occasion, une sauve-garde
» accordée, et toutes ces conditions exécutées sur la
» bonne foi. »

N°. XVI.

Réponse de M. Coote, général anglais, au Mémoire de M. Lally, gouverneur des Etablissemens dans l'Inde.

En réponse au Mémoire de M. Lally, les particularités de la prise de Chandernagor, sont, devant Sa Majesté britannique, ainsi que tout qui a devancé ce sujet, et n'a aucun rapport avec la prise de Pondichéry. La discussion du cartel étant encore indécise, m'empêche de donner mon consentement à ce que les troupes en garnison à Pondichéry puissent être mises sous les termes du cartel; mais il faut qu'elles se rendent prisonnières de guerre pour être traitées à discrétion, qui ne sera pas contraire aux lois de l'humanité. Les portes de la ville et la citadelle, les Anglais en prendront possession aux heures proposées par M. Lally. La mère et sœurs de Raja-Saëb seront menées à Madras, où elles seront escortées et en sûreté. En aucun temps, elles ne seront livrées à Mahomed-Ally.

Aux autres députés, le colonel Coote dit seulement

qu'il avoit répondu à leurs demandes dans la réponse à M. Lally. Les députés furent de retour à la ville à minuit, et la ville rendue le lendemain à discrétion, le 15 janvier 1761.

Charles Smith was governor of Madras in 1780

N°. XVII.

Lettre de M. Dorves, commandant l'escadre française dans l'Inde, à M. Smitt, gouverneur de Madras.

Pondichéry, 30 janvier 1781.

MONSIEUR,

JE ne puis me prêter à croire que la terreur dont j'ai trouvé les habitans de Pondichéry frappés, soit aussi fondée qu'il y auroit lieu de se le persuader par les avis réitérés qu'ils ont eus de Madras et d'autre part, et qui, donnés par des personnes sûres, ne les menaçoient de rien moins que de voir la capitulation de Pondichéry violée dans les articles les plus positifs. Ils stipulent que les propriétés des citoyens seront respectées, comme leur vie et leur liberté, et qu'il leur sera accordé toute protection nécessaire par le gouvernement anglais contre les entreprises de qui que ce puisse être; cependant, on leur annonce que le comité de Madras a résolu d'envoyer saccager leurs maisons et mettre leurs effets au pillage, sous le prétexte qu'ils ont des intelligences avec nos ennemis, dont ils sont la proie par l'abandon que

vous en avez fait. Quelque répugnance que j'aie à me persuader que des nations européennes soient capables d'un procédé aussi contraire au droit des gens, je prends le parti de vous écrire pour vous engager de rendre l'existence des habitans, déjà trop malheureux, en les tranquillisant sur les objets de leurs inquiétudes, qui, si elles se justifient par la suite, pourroient entraîner les plus grandes calamités, par la nécessité de représailles qui conduiroient de part et d'autre à des cruautés qui ne caractériseroient pas des nations policées.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, DORVES.

N°. XVIII.

Lettre des habitans de Pondichéry au général Coote.

Pondichéry, le 12 avril 1781.

MONSIEUR,

C'EST avec confiance que les habitans de Pondichéry mettent sous vos yeux le malheureux évènement arrivé à cette ville le 10 du courant, par le séjour qu'y ont fait les troupes du détachement commandé par M. le colonel Owen.

La nouvelle qu'Ariancoupan, aldée dépendante de Pondichéry, venoit d'être pillée, ayant jeté l'alarme dans cette ville, chacun se barricada chez soi, et principalement les marchands du bazar, dont beaucoup ne crurent trouver leur sûreté que dans la fuite. Vers les onze heures du matin, une partie des troupes de ce détachement étant entrée dans la ville, les boutiques des bazars et quantité d'autres maisons de la ville Noire furent enfoncées et pillées; on enleva même, dans quelques-unes, jusqu'aux vêtemens que les femmes avoient sur le corps. Quelques maisons européennes furent aussi

enfoncées, et notamment celle de la femme d'un officier d'artillerie absent, et du sieur Mussy, situées vis-à-vis le Gouvernement. Ce désordre, qui ne s'est, en majeure partie, exercé que sur les noirs, retombe indirectement sur les habitans français, puisque ce sont leurs marchands, leurs dobachis, qui ont leurs affaires, qui ont été pillés.

Quoi! Monsieur, une capitulation si chèrement achetée et cimentée par la parole d'honneur que vous avez donnée de la maintenir, n'est-elle pas assez respectable pour nous garantir des insultes des troupes qui devroient nous protéger? Ne sommes-nous pas assez malheureux d'être privés de la subsistance que l'administration anglaise s'étoit obligée de nous donner, de la cherté des vivres et des calamités qui en sont les suites nécessaires, sans être encore exposés à être ravagés? Vous ne l'ignorez pas, Monsieur, notre position est cruelle; et à l'exception de quelques personnes, qu'une suite d'affaires obligent de rester à Pondichéry, il n'y a plus ici que des malheureux dignes de compassion, des femmes séparées de leurs époux, des veuves, des orphelins sans ressources, sans appuis, des mendians: voilà, Monsieur, les habitans de Pondichéry, ceux qui vous exposent, avec vérité, leurs malheurs, et vous demandent protection contre vos propres troupes.

Nous nous adressons à vous, Monsieur, avec d'autant plus de confiance, que nous sommes bien intimement

convaincus que c'est contre votre ordre et ceux de M. Owen, que ce désordre a eu lieu. Vous êtes trop connu des habitans de Pondichéry pour qu'aucun de nous ose blesser votre réputation d'un pareil soupçon. A votre passage ici, Monsieur, nous eûmes de nouvelles preuves de votre intégrité; personne n'eut à se plaindre de vous, même d'un seul cipaye; et par votre sagesse, vous eûtes sans violence tout ce que vous pouviez exiger par la force.

Nous espérons, Monsieur, que, touché de notre sort, vous nous garantirez pour l'avenir d'un évènement de cette nature. Nous réclamons votre humanité, votre justice et notre capitulation : dans cette atteinte, nous nous flattons, Monsieur, que vous voudrez bien nous rassurer sur des craintes que vous seul pouvez dissiper.

Nous sommes, avec respect, etc.

Signé, DE SOLMINIAC, DE BURY, GÉRARD cadet, le chevalier DERF, le chevalier DE BAUSSET, BURY DE SAINT-FULGENCE, REIMOND, DUCERGÉ, SAUVAGÈRE, HIVART, BARBAU, DESHAYES, CHAUCHARD, DAUZAS, BAJET, DE FÉCAMP, DE LA SALLE, MARICHAUME, MOUGINOT, MARTIN WILLIÉS, LÉRIDE, VIOLETTE, ROHITE, COULON, BOUCHÉS, HUGON.

N°. XIX.

Réponse de M. Coote aux habitans de Pondichéry.

Du camp de Villeneuve, 15 avril 1781.

Messieurs,

J'ai reçu une lettre sous la signature de diverses personnes qui se souscrivent, soussignent les habitans de Pondichéry, et se plaignent des malheurs qu'ils ont éprouvés par les excès qui ont été commis par un détachement de l'armée qui a été envoyée par mes ordres sous le commandement du lieutenant-colonel Owen. La conduite des sujets de la nation française, en général, demeurant à Pondichéry depuis l'invasion du Carnate par Haïder-Ally-Kan, est trop notoire à la terre entière pour avoir besoin d'un commentaire de ma part qui en dénote l'infamie. Ils doivent eux-mêmes être convaincus de cette vérité, et ne regarder la douceur avec laquelle ils ont été traités jusqu'à présent, que comme une indulgence qu'ils avoient aussi peu de droit d'attendre qu'ils l'avoient peu méritée. Cela, joint au désir marqué que l'officier commandant a montré par la publication qu'il en a fait

faire de protéger leurs personnes et leurs biens, auroit dû les engager au silence; et ce, avec d'autant plus de raison, que toutes les calamités qu'ils peuvent avoir souffertes ne sont rien en comparaison des cruautés qu'on fait souffrir aux Alcarates et autres personnes appartenantes aux Anglais et à leurs adhérens, à leur passage à Pondichéry. La détention et l'emprisonnement des messagers employés pour le service public, sont une offense odieuse contre l'honneur, si injurieuse aux intérêts de la nation anglaise, et en même temps sert si bien les desseins de l'ennemi, que non seulement ce motif seul autoriseroit, mais justifieroit encore tel acte de sévérité qui pourroit avoir été exercé jusqu'à présent, ou qu'on exerceroit par la suite contre les habitans de Pondichéry, lesquels, s'ils désirent être entièrement informés des preuves multipliées et graves de leur inconduite (qui ne leur laisse aucun droit d'espérer, encore moins de prétendre à la protection anglaise), m'enverront M. Gérard à cet effet (1).

---

(1) Les faits allégués par M. Coote à M. Gérard étoient que plusieurs Alcarates avoient été arrêtés à Pondichéry et dépendances, par la cavalerie d'Haïder-Ally-Kan, auxquels ce prince avoit fait subir différens genres de tourmens pour obtenir d'eux la correspondance dont ils étoient porteurs. Les habitans de Pondichéry pouvoient-ils empêcher ces excès, eux, sans moyens de défense, abandonnés par la puissance qui devoit les protéger lorsque les forces anglaises réunies ne pouvoient les arrêter?

Je conclurai en mentionnant une circonstance bien importante, le traitement des femmes des cipayes anglais, qui ont été non-seulement privées de leur liberté, ayant été jetées dans un cachot, mais dont plusieurs ont été déshonorées. Ce fait a si fort irrité les cipayes, que c'est avec la plus grande difficulté que le colonel Owen a pu les empêcher de donner carrière à leur juste ressentiment et à leur indignation, en mettant le feu à la ville, ce que le colonel Owen avoit lieu de craindre, s'il n'avoit donné ses ordres pour le départ du détachement au moment où il le fit.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, EURE COOTE.

N°. XX.

Réponse des habitans de Pondichéry à la lettre de M. Coote, du 15 avril 1781.

Pondichéry, 17 avril 1781.

Monsieur,

Nous venons de recevoir la lettre dont vous nous avez honorés, en date du 15 de ce mois, en réponse aux représentations que nous avons pris la liberté de vous adresser par notre lettre du 12. Nous voyons, avec autant de peine que de surprise, les sentimens d'indignation que vous témoignez contre les habitans de Pondichéry. Nous avons à vous dire que la juste confiance que nous avons toujours eue en l'équité du gouvernement anglais, ainsi que la connoissance parfaite que nous avons de la vôtre, nous faisoit espérer que nous serions à l'abri des reproches que vous nous faites, et vous empêcheroit de nous imputer des faits auxquels nous n'avons aucune part, qui ne sont pas même venus à notre connoissance, qui ne pourroient être attribués qu'aux troupes qui ont successivement passé dans cette ville. Nous n'entreprendrons point, pour cette raison, de nous justifier des

griefs mentionnés dans votre lettre, parce qu'ils ne peuvent nous concerner. Nous nous contenterons de vous assurer qu'il n'y a pas actuellement dans cette colonie un seul habitant connu de nous qui ait enfreint les droits les plus stricts de la neutralité, et qui ait mérité d'être privé d'un titre aussi sacré que la capitulation de Pondichéry. Nous sommes, soyez-en persuadé, Monsieur, plus dignes de l'objet de l'humanité de vos sentimens que de votre colère. Depuis que vos troupes ont évacué cette place, nous nous trouvons journellement exposés à toutes les calamités les plus affreuses, et dans des craintes plus terribles encore pour l'avenir.

Vous avez bien voulu, Monsieur, à votre dernier passage en cette ville, nous rassurer vous-même sur l'inquiétude que nous avions conçue sur des bruits mal fondés, que votre réputation devoit détruire; nous n'avons rien fait depuis cette époque qui ait pu nous faire perdre votre faveur. Nous savons que votre parole est inviolable; nous en réclamons l'effet, avec la confiance que vous nous avez toujours inspirée. M. Gérard, au désir de votre lettre, ainsi que deux autres d'entre nous, seroient partis sur-le-champ pour vous porter notre justification; mais le défaut de chelingue ne leur permet pas de se rendre par mer, et la voie de terre est trop périlleuse. Ce ne pourra être que dans un moment plus propice que nous serons dans le cas de nous recom-

mander personnellement à votre protection. En attendant, nous espérons que vous voudrez bien suspendre votre jugement sur les habitans de cette colonie, et recevoir avec bonté les assurances que nous vous réiterons de notre conduite irréprochable. Nous vous prions, avec instance, d'écouter vos sentimens de bienfaisance ordinaire pour rassurer une ville désolée, et tant de familles dont l'existence deviendra plus heureuse, lorsque vous daignerez détruire leurs inquiétudes sur l'avenir.

Nous sommes, avec respect, etc.

Signés des mêmes signatures que la première.

N°. XXI.

A l'adjudant-géneral Binot.

Pondichéry, le 11 septembre 1803.

Général,

Les habitans de Pondichéry soussignés ont jugé de leur devoir, comme Français, et en raison de leur position depuis la prise de Pondichéry, de s'assembler, avec l'autorisation du gouvernement anglais, pour vous représenter les dangers éminens qui pourroient résulter pour leurs personnes, leurs fortunes et la conservation de la ville, de notre persévérance dans vos dispositions à vouloir résister aux forces supérieures réunies contre nous. Leur opinion est qu'après les tentatives et les moyens énergiques que vous avez employés pour obtenir les conditions que vous avez cru pouvoir exiger, vous pouvez, sans blesser les lois de votre propre honneur et de celui des braves troupes que vous commandez, vous rendre à leur vœu qui, sous tous les rapports, leur paroît s'accorder évidemment, dans la circonstance présente, avec l'honneur, la raison et la nécessité.

Les habitans soussignés se flattent que vous voudrez

bien considérer le malheur dans lequel ils ont constamment gémi depuis dix ans, n'ayant pas même joui un instant des bienfaits de la paix, et que des voies de fait, dont il seroit impossible d'empêcher les suites, peuvent les plonger dans les désastres de toutes espèces qui ne peuvent que répugner à vos sentimens d'humanité.

N°. XXII.

Capitulation de Pondichéry rendu le 11 *septembre* 1803.

A Pondichéry, le 24 fructidor, an XI
de la république française.

Conditions sous lesquelles l'adjudant-commandant Binot promet de se rendre prisonnier de guerre avec le détachement et les employés sous ses ordres.

ART. 1er.

LE détachement de la cent neuvième demi-brigade, avec les officiers qui le commandent, ensemble les officiers du corps des cipayes et tous autres détachés, ainsi que ceux d'administration et employés, se rendront prisonniers de guerre ; mais le détachement et tous les officiers militaires recevront les honneurs de la guerre, sortiront de leur quartier avec armes et bagages, tambours battans, et déposeront leurs armes sur la place, à l'exception des officiers, qui conserveront leurs sabres ou épées, et pistolets. — Accordé.

2.

Les effets appartenans aux individus leur resteront en

propriété ; ceux seulement appartenans à la république, seront remis aux commissaires de S. M. britannique. — Accordé.

3.

Les prisonniers seront embarqués pour se rendre en France dans le délai de trois mois, ou plus tôt si faire se peut, sans pouvoir cependant y prendre les armes contre les troupes de S. M. britannique, qu'après l'an et jour, à moins d'un échange.

R. Accordé, avec l'exception du période de trois mois ; les troupes seront renvoyées en France, avec toute promptitude possible.

4.

A compter de ce jour, le gouvernement anglais pourvoira à la nourriture de la troupe, à sa solde, à celle de tous les officiers, tant militaires que civils, en égard au grade de chacun d'eux, comme cela se pratique ordinairement.

Accordé la subsistance, conformément à la paie de la république.

5.

Les femmes des officiers indistinctement et celles des soldats, ainsi que leurs enfans, seront traitées comme leurs maris respectifs. — Accordé.

6.

Les malades, qui ne pourront pas être embarqués, seront soignés dans les hôpitaux du gouvernement britannique et à ses frais; ils seront également renvoyés en France, lors de leur rétablissement. — Accordé.

7.

Aucun prisonnier ne pourra être embarqué sans qu'il lui soit permis d'emporter avec lui tous les effets qui lui appartiennent.

8.

L'adjudant-commmandant demande à être autorisé à profiter du départ du premier bâtiment neutre, pour faire connoître au capitaine-général Decaen, la présente capitulation. Il demande aussi à conserver auprès de lui ses officiers d'état-major. — Accordé.

9.

Messieurs les commissaires anglais promettent et s'engagent à faire ratifier dans la huitaine les articles ci-dessus, par le gouvernement de Madras. — Accordé.

10.

L'adjudant-commandant compte trop sur l'honneur et la loyauté de MM. les officiers anglais, pour demander spécialement la promesse que les soldats anglais ne se portent à aucun excès envers les prisonniers de guerre.

R. L'adjudant-commandant Binot peut se reposer avec une confiance parfaite sur l'honneur des officiers britanniques.

L'adjudant-commandant charge le chef de brigade Pennemark de Mainville, et le capitaine Simonin de présenter à MM. les commandans anglais les articles ci-dessus, et de les signer, en se réservant néanmoins son approbation pour l'exécution.

Signé, PENNEMARK DE MAINVILLE, SIMONIN, MONY PENNY, CULLEN, commissaire de S. M. britannique, et BINOT.

N°. XXIII.

Traité définitif d'amitié et d'alliance entre l'honorable compagnie des Indes orientales et le maharaja Aly-Jah-Dowhut-Rao-Sindia-Bahader et ses enfans, héritiers et successeurs.

Le 24 octobre 1805.

D'après les différens doutes et malentendus qui se sont élevés à l'interprétation des parties du traité de paix conclu entre le gouvernement anglais, et Dowhut-Rao Sendia à Serjée-Anjengaum, le 30 septembre 1803, dans la vue d'éloigner tous doutes pareils, et de prévenir à l'avenir le retour d'aucun malentendu, ce traité définitif d'amitié et d'alliance est conclu entre les deux Etats par E. C. John Malcolm, agissant sous la direction immédiate, et la super-intendance du très-honorable Gérard lord Lack, commandant en chef des forces de S. M., et de l'honorable compagnie, etc. etc. etc. revêtu de pleins pouvoirs; et autorité par l'honorable sir George Hilario Barlow, baronnet, nommé par l'honorable cour des directeurs de ladite compagnie, pour diriger et conduire toutes ses affaires dans les Indes orientales; et par Mouskée-Kavil-Nyne, revêtu des

Lake

Kamala Nayana

pleins pouvoirs et autorité de la part dudit Maharaja-Dowhut-Rao-Sindia.

ART. 1er.

Chaque partie du traité de paix conclu par le général sir Arthur-Wellesley K. B., à Serjée-Aujengaum, excepté ce qui peut être changé par cet engagement, restera d'obligation entre les deux Etats.

2.

L'honorable compagnie ne peut jamais avouer que Dowhut-Rao-Sindia ait aucune prétention au droit fondé sur le traité de Serjée-Aujengaum, pour posséder le fort de Gwlior, ou les territoires de Gohud; mais, par considération d'amitié, elle consent à céder au maharaja cette forteresse, et telles parties du territoire de Cohud, comme elles sont décrites au présent écrit.

3.

Comme compensation de cette cession, et pour dédommager le gouvernement anglais de la dépense annuelle que lui a occasionnée l'entretien du Ranah de Gohud, Dowhut-Rao-Sindia, consent pour sa part et pour celle de ses serdars, à abandonner le 1er janvier 1806 tous droits et prétentions quelconques aux pensions de 15 lakes de roupies (trois millions sept cent cinquante mille francs), accordées à plusieurs des principaux officiers de ses Etats par le septième article du susdit traité de Serjée-Aujengaum...

4.

L'honorable compagnie consent à payer à Dowhut-Rao-Sindia, les arrérages dus sur les pensions accordées par le septième article du traité de paix susmentionné jusqu'au 31 décembre 1805, et aussi la balance due sur les revenus de Dholepoor, Raja-Kerrah et Barra jusqu'à la même date, dont seront déduits les articles suivans :

1°. Les pensions confisquées sur Bappoo-Sindia et Sudasheo-Rao, par actes d'hostilités envers le gouvernement anglais, pour être arrêtées de la date de leurs hostilités.

2°. Le pillage de la résidence anglaise.

3°. Les fonds avancés par M. Jenkins pour le paiement des troupes du Maharaja.

4°. Les charges de collection etc. pour les provinces de Dholepoor, Barrée et Raja-Kerrah.

5.

Dans la vue de prévenir aucun malentendu relativement à leurs possessions respectives dans la partie de l'Indostan, il est convenu que la rivière de Chumbut, formera la barrière entre les deux Etats, depuis la ville de Kottah à l'ouest, jusqu'aux limites des territoires de Gohud à l'est, et que dans cette étendue du cours du Chumbut, Dowuth-Rao-Sindia n'aura ni prétentions,

ni droit sur aucune autorité, tribut, revenus ou possessions sur la rive nord, et que l'honorable compagnie n'aura ni prétentions, ni droits sur aucune autorité, tribut, revenus ou possessions, sur la rive du sud. Les Talooks de Bhàdek et de Sooseperraruh, qui sont sur les rives du Jumnah, resteront néanmoins en possession de l'honorable compagnie.

6.

Par l'article 5 de ce traité qui rend la rivière de Chumbut frontière des deux Etats, depuis la ville de Kottah à l'ouest jusqu'aux limites des territoires de Gohud à l'est, le maharaja résigne toutes prétentions et droit sur aucun tribut du Raja de Boonde, ou d'aucun autre sur la rive nord du Chumbut, en dedans des limites susmentionnées, comme aussi aux pays de Zemeendal, Dholepoor, Raja Kenah et Barnée, anciennement à la possession du maharaja, et qui maintenant demeurent tous dans celle de l'honorable compagnie.

7.

L'honorable compagnie, en considération des bénéfices qu'elle retire de l'article qui rend le Chumbut, barrière des deux Etats, et par amitié pour le maharaja consent à lui accorder personnellement et exclusivement la somme de quatre lakes de roupies (un milion), qui lui seront payés au Dorbar par le résident tous les quartiers,

et l'honorable compagnie consent aussi à assigner en dedans de son territoire dans l'Indostan un jaguire (une province), qui sera tenu sur le même pied que celui dont jouissoit Ballah Bhye, montant à un revenu de deux lakes de roupies par an à Baoezah-Bhye, femme de Dowhut-Rao-Sindia, et un jaguire montant à la somme d'un lake de roupies par an à Chunnah-Bhye sa fille.

8.

L'honorable compagnie s'engage à n'entrer dans aucun traité avec les Rajas d'Oudepoor, Joudipoor, Kottah, et autres chefs tributaires de Dowhut-Rao-Sindia, situés dans le Malwa, Mewar ou Murwar, et de ne s'opposer en aucune manière quelconque aux accords que Sindia feroit avec ces chefs.

9.

L'honorable compagnie qui est maintenant engagée dans une guerre avec Jeswaul-Rao-Holkar, et qui met tout en œuvre pour le réduire, seulement si dans la suite elle fait la paix avec lui, ou entre dans quelque arrangement avec ce chef, elle ne s'engage pas à lui remettre, ni ne désire point qu'il lui soit remis aucune des possessions de la famille d'Holkar dans la province de Malwa, située entre les rivières de Taptée et du Chumbut qui auroit été prise par Dowhut-Rao-Sindia; l'honorable compagnie ne s'opposera non plus, en aucune manière,

à la disposition de ces provinces; et Dowhut-Rao-Sindia sera entièrement libre de faire tel arrangement qu'il voudra avec Jeswaul-Rao-Holkar, ou avec aucune autre branche de la famille d'Holkar, relativement aux prétentions de cette famille, au tribut des Rajas et autres, ou autres possessions situées au nord de la rivière de Taptee ou au sud de la rivière de Chumbut; mais il doit être clairement entendu que comme le gouvernement de la compagnie ne consent point à s'immiscer dans les arrangemens que Sindia peut faire avec la famille d'Holkar relativement à leurs prétentions ou possessions héréditaires situées entre le Taptee et le Chumbut, ce gouvernement ne prendra point de part dans aucunes disputes et guerres qui pourront être le résultat ou la conséquence de pareils arrangemens ou accords.

10.

Comme Serjée-Rao-Ghaulka a agi dans l'intention de troubler la bonne union entre les deux Etats, le maharaja consent à ne jamais admettre ce chef pour faire partie de son conseil, ou à ne lui confier aucun emploi public sous son gouvernement.

11.

Ce traité consistant en onze articles, a été aujourd'hui réglé par E. C. Malcolm, agissant sous la direction du très-honorable lord Lack pour l'honorable compagnie, et par Moouskée-Kavil-Nyne pour Dowhut-Rao-Sindia,

et E. C. John Malcolm en a délivré une copie en persan et en anglais, signée et scellée par lui-même, audit Moouskée-Kavil-Nyne, pour être envoyée au maharaja Dowhut-Rao-Sindia, et a reçu dudit Moouskée-Kavil-Nyne, une copie dudit traité signée et scellée par ledit Moouskée. Le E. C. John Malcolm promet qu'une copie dudit traité ratifié par l'honorable gouverneur-général, en tout conforme au traité exécuté par lui-même, sera délivrée à Moouskée-Kavil-Nyne, pour être envoyée au maharaja dans l'espace d'un mois à dater de ce jour, et sur la remise d'icelle au maharaja, le traité exécuté par E. C. John Malcolm, sous la direction immédiate du très-honorable lord Lack, sera reconnu et Moouskée-Kavil-Nyne promet de même qu'une autre copie dudit traité, ratifié par le maharaja Aly-Jah-Dowhut-Rao-Sindia, en tout conforme au traité exécuté par lui-même, sera délivrée à E. C. John Malcolm, pour être envoyée à l'honorable gouverneur-général dans l'espace d'un mois à dater de ce jour, et sur la remise d'icelle à l'honorable gouverneur-général, le traité exécuté par Moouskée-Kavil-Nyne en vertu des pleins-pouvoirs et de l'autorité dont il est revêtu, comme il est ci-dessus mentionné, sera aussi reconnu.

Fait à Mustafahpoor ce 22e jour de novembre, l'an du Seigneur 1805, ou le 25 de shaban, l'an de l'~~hyénah~~ 1220. Hejri

Signés John Malcolm, Kavil-Nyne. Kamala

2. 24

29 Shaban

Yet the true date appears on page 376

N°. XXIV.

D'après les objections qui se sont élevées sur les termes des 5, 6 et 7e articles du traité ci-dessus, il est par le présent consenti et déclaré qu'au lieu de ces trois articles, les deux suivans seront substitués, le 3 décembre 1805.

ART. 1er.

DANS la vue de prévenir aucun malentendu relativement aux possessions respectives de l'honorable compagnie, et du maharaja Dowhut-Rao-Sindia dans les parties de l'Indostan, Maharaja consent, par le présent, à céder à l'honorable compagnie tout le territoire nord de la rivière de Chumbut qui fut cédé au maharaja par le 7e article du traité de Serjée-Aujengaum, qui désigne tous les districts de Dholepoor, Barrée et Raja-Kerrah; et l'honorable compagnie n'aura ni prétentions ni droits sur aucune autorité, tribut, revenus ou possessions de la rive sud de cette rivière. Les Talooks de Bhadek et de Sooseperaruh qui sont sur les rives du Jumna, resteront néanmoins en possession de l'honorable compagnie.

2.

L'honorable compagnie, par amitié pour le maharaja, consent à lui accorder personnellement et exclusivement la somme annuelle de quatre lakes de roupies qui lui seront payés par quartier, par le résidant au Dorbar; et l'honorable compagnie consent aussi à assigner dans ses territoires de l'Indostan un jaguire (qui sera tenu sur le même pied que celui dont jouissoit Ballah-Bhye) montant à un revenu de deux lakes de roupies par an à Bacezah Bhye, femme de Dowhut Rao - Sindia; et un jaguire montant à un lake de roupies par an à Chumnah-Bhye, sa fille.

Fait à Mahabad ce 3e jour de décembre 1805.

Signé G. H. Barlow.

Publié par ordre de l'honorable vice-président au conseil.

Signé Thos. Brobon, secrétaire en chef du Gouvernement.

N°. XXV.

Traité de paix et d'amitié entre le gouvernement anglais, et Jeswaul-Rao-Holkar, le 24 decembre 1805.

Vu les difficultés qui se sont élevées entre le gouvernement anglais et Jeswaul-Rao-Holkar, et le désir que les deux parties ont maintenant de rétablir mutuellement l'harmonie, les suivans articles d'agrément sont par le présent conclus entre E. C. John Malcolm, pour l'honorable compagnie, et Sceik-Kabud-Oolla et Bala-Rao-Scek pour Jeswaul-Rao-Holkar; ledit E. C. Malcolm ayant une autorité spéciale à cet effet du très-honorable lord Lack, commandant en chef, etc., etc. Sa susdite seigneurie étant investie de pleins-pouvoirs et d'autorité de l'honorable sir G. H. Barlow, baronnet gouverneur-général, etc. etc., et lesdits Sceik-Kabud-Oolla et Bala-Rao-Sceik étant duement aussi investis de pleins pouvoirs et d'autorité de Jeswaul-Rao-Holkar.

ART. 1er.

Le gouvernement anglais s'engage à s'abstenir de toute continuation d'hostilité envers Jeswaul-Rao-Hol-

kar, et le considérer dorénavant comme ami de l'honorable compagnie; Jeswaul-Rao-Holkar, et de son côté, consent à s'abstenir de toutes mesures et démarches d'une nature hostile envers le gouvernement anglais et ses alliés, et de toutes mesures et démarches qui tendroient, d'une manière directe, à insulter le gouvernement anglais ou ses associés.

2.

Jeswaul-Rao-Holkar renonce, par le présent, tous droits et titres sur les districts de Touk-Rampoorah-Boondée, l'Arkhérie, Sumexdre, Bhamungaun, Dace et autres places, nord des montagnes de Boondée, qui sont maintenant au pouvoir du gouvernement anglais.

3.

L'honorable compagnie s'engage par le présent à ne se mêler nullement des anciennes possessions de la famille d'Holkar dans Mewar, Malwa et Harrowtée, et à n'avoir aucune affaire avec aucun des rajas situés au sud de Chumbut, et l'honorable compagnie consent à délivrer immédiatement à J. R. Holkar les anciennes possessions de la famille d'Holkar dans le Décan maintenant occupées par l'honorable compagnie, et situées au sud de la rivière de Taptée, à l'exception du fort et pergunnah de Chandore, des pergunnahs de Ambar et Scagham, et des villages et pergunnahs situés au sud de la rivière de

Godavery, qui resteront au pouvoir de l'honorable compagnie. L'honorable compagnie néanmoins, par respect et par considération pour la famille d'Holkar, s'engage de plus dans le cas où la conduite de J. R. Holkar attesteroit son amitié et ses intentions pacifiques pour le gouvernement anglais et ses alliés, à rendre dans le délai de dix-huit mois, à compter de la date de ce traité, à la famille de Holkar, le fort de Chandor et son district, les pergunnahs d'Ambar et de Scagham, et les districts qui appartenoient autrefois à la famille d'Holkar, situés au sud de Godavery.

4.

J. R. Holkar renonce par le présent à toutes prétentions sur le district de Koonde dans la province de Bundolkind, et à toutes prétentions de quelque nature qu'elles soient dans cette province ; mais dans le cas où la conduite de J. R. Holkar attesteroit au gouvernement anglais ses intentions amicales envers cet état et ses alliés, l'honorable compagnie consent à donner dans le délai de deux ans, à partir de la date de ce traité, le district de Kooneh en Jagghene à Bacezah-Bhye, fille de J. R. Holkar, pour être remis sous le gouvernement de la compagnie sur le même pied que celui dont jouit maintenant Ballah-Bhye.

5.

J. R. Holkar renonce par le présent à toutes préten-

tions de quelque genre qu'elles puissent être sur le gouvernement anglais et ses alliés.

6.

J. R. Holkar s'engage par le présent à ne jamais entretenir à son service aucun Européen, soit anglais ou autres, sans le consentement du gouvernement anglais.

7.

J. R. Holkar s'engage par le présent à ne point admettre dans son conseil, ni prendre à son service Serjée-Rao-Ghantka, cet individu s'étant déclaré l'ennemi du gouvernement anglais.

8.

D'après les conditions précédentes, J. R. Holkar aura la liberté de retourner dans l'Indostan, sans être chagriné par le gouvernement anglais, et celui-ci ne se mêlera en aucune manière des affaires de J. R. Holkar. Il est néanmoins stipulé que J. R. Holkar, immédiatement après la signature et la ratification de ce traité, marchera vers l'Indostan, et laissant à gauche les villes de Puttéala, Khytalt, d'Ilseend, et les provinces de l'honorable compagnie et du raja de Jypoor; et J. R. Holkar promet d'empêcher le pillage des troupes sur sa route, et qu'elles ne commettront aucun acte d'hostilité dans les pays où elles passeront.

9.

Ce traité consistant en neuf articles, étant ce jourd'hui arrêté par E. C. John Malcolm pour l'honorable compagnie, et par Shaikh-Hubéeb-Oolla et Bala-Ram-Sceik pour J. R. Holkar. E. C. Malcolm en a délivré une copie en persan et anglais, signée et cachetée par lui-même, et confirmée du sceau et de la signature du très-honorable lord Lack auxdits Shaikh-Hubéeb-Oolla et Bala-Ram-Sceik, qui de leur côté ont délivré à E. C. John Malcolm, une copie du même signée et cachetée par eux, et qui s'engagent à en délivrer une autre copie duement ratifiée par J. R. Holkar au très-honorable lord Lack dans l'espace de trois jours; ledit E. C. John Malcolm s'engage aussi à leur en délivrer une copie duement ratifiée par l'honorable gouverneur-général et conseil, dans l'espace d'un mois à compter de ce jour.

Fait au camp à Rajpoor Ghant, sur les rives de la rivière de Bheah, ce 24 décembre l'an 1805, correspondant au 2 de shawant l'an de l'hyceret 1220.

Hejri

Signés John Malcolm; Shaikh-Hubéeb-Oolla, Bala-Ram-Sceik.

This date is correct

N°. XXVI.

Article déclaratoire annexé au traité de paix et d'amitié conclu entre le gouvernement anglais et Maharaja J. R. Holkar, par l'agent du très-honorable lord Lack, le 24 décembre 1805.

Vu que par l'article 2 du traité susmentionné, Maharaja J. R. Holkar renonce à tous droits et titres sur les districts de Touk-Rampoorah-Boondée, Lekherrée, Sumeydée, Bhamungann, Dace et autres places, nord des montagnes de Boondée qui sont maintenant au pouvoir du gouvernemement anglais ; et vu que le maharaja a donné à entendre qu'il attache une grande valeur au district de Touk-Rampoorah et autres dans ses environs, qui constituent les anciennes possessions de la famille de Holkar, les relations d'amitié et de paix étant heureusement rétablies entre le gouvernement anglais et Maharaja J. R. Holkar, le gouvernement anglais désirant le plus qu'il lui sera possible de satisfaire les désirs du maharaja, et voulant témoigner son empressement à cultiver l'amitié et la bienveillance dudit maharaja, consent

donc par le présent à considérer les provisions du 2[me] article du traité ci-dessus comme nulles et d'aucun effet, et d'abandonner toute prétention au district de Touk-Rampoorah et des autres dans ses environs qui étoient autrefois au pouvoir de la famille de Holkar, et qui sont maintenant occupés par le gouvernement anglais.

Fait sur la rivière du Gange, le 2[me] jour de février 1806.

Signé J. H. Barlow.

He given no date

COMPTE DES REVENUS ET DÉPENSES DE L'HONORABLE COMPAGNIE DES INDES.

	REVENUS.		DÉPENSES.
	£.		£.
La présidence de Bengale en général.	220,960,295	De la présidence de Bengale	177,721,790
La présidence de la côte de Coromandel, d'Orixa.	111,787,222	*Id.* de la côte de Coromandel, Orixa.	111,054,219
La présidence de la côte de Malabar .	16,656,210	*Id.* de la côte de Malabar	39,116,137
Pulopinam	1,420,000	Bancoule et dépendances.	1,270,000
Bancoule et ses dépendances	265,000	Pulopinam	3,570,000
Ile de Ceylan	7,425,000	Ceylan	5,025,000
		Balance en faveur de la compagnie. .	20,756,581
	358,513,727		358,513,727
Balance en faveur de la Compagnie.	20,756,581		

TABLE GÉNÉRALE
DES MATIÈRES.

A

B

C

D

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

R

S

T

V

TABLE DES CHAPITRES.

Notes

Page 7. Not a word regarding the important events of 1674 and 1679 which are printed in the archives of the French E. I Company. See Dodsley 81 - 89 (t.2.)
The book I here quote by the name "Dodsley" is anonymous, published by him 2 vols 8° 1757. The first vol. is translated from the abbé Guion. The second is original. ~~It may~~
[Not by Sale: who died in 1736]

B.. 24. In the (London) National Review for Oct. 1862 is a long memoir of Dupleix. Page 203 - 254

C.. 40 In Salmon's Universal Traveller 2 vols folio. Lond 1762, vol I, is a history of these transactions, in the years 1746 - 49 filling 44 folio pages. p 2~~00~~ 244. It is like the battle between the frogs & the mice,

D .. page 43 Hickey is the anonymous writer of a book printed at Calcutta in 1801 called The East Indian Chronologist. 1600–1800

E .. 47 In the Dutch Edition of Prevost's French collection of Voyages; tome XIV is a History of the French governments in India. It is in the reading room of the British Museum, shelf No 2057

F page 312 these sanads are mere fictions. See Lawrence's Narrative, year 1754. He says Dupleix knew these papers to be forgeries and is silent about them. In the Universal History. IX 220 is the history of Pondichery, from French documents; and this grant is not mentioned. In what language was it written? See p: 415

A.. p 59 Fontable, I believe is meant for the Persian فتح بلی Fatah-i-Blē this Blé being meant for Dupleix. meaning Dupleix's Victory. The story is false.

B.. 75 Circar is meant for Sar-kār سرکار a district, a government. The French wrongly used it as a geographical term. It ought to be abolished in that sense. The Northern Circars denoted the Guntoor & Masulipatam and Vizagapatam countries, with Chicacole, Condapilli & Rajamandri. The expression Circars or Northern Circars is unknown to the natives.

131

A .. Page ~~154~~ At the peace of 1763 Pondicherry was restored to the French; who in 1765 began rebuilding it. And in 1778 it was again besieged ~~and taken~~ by the English: but again
Regarding 1793 see p: 230-231-238
restored: again conquered by the English in 1803 and again restored
B to the French in 1814 But the author, who calls himself Collin de Bar
and asserts that he was present at that period
mentions few ~~none~~ of these events. Yet he records dates down to 1805. It is possible the compiler may have
C been in India: but he tells nothing but what was in print before 1810. As for his Pièces-Justificatives p 307 they are mere fabrications.
D There are some later dates, (~~as~~ as 1809 in p 288) but these are merely copied from English publications. The Vellore mutiny in 1806 is not mentioned. Nor the mutiny of English officers in 1809

The writer no where asserts or hints that he was present in India: though the title page affirms it.

A .. 412 F continued. Dupleix's story about these documents was notoriously false. In Grose's Voyage to the East Indies 1772, vol 2. 112 Dupleix is shewn to be far from veracious.

B This book bearing the name of Collin le Bas was perhaps written in Paris by some compiler who never visited India. See 416 A

C .. p 77 In 1754 Major Lawrence drove the French out of Trichenopoli (Seringham) and ruined their power in the South. These events are silently omitted in this book.

D In Prevost. (Hist: Gén des Voyages) XIV. p 33 – 124 (printed 1756 in Holland) is a clear history of the French in India, AD 1740 – 1755 the Dutch editor observes that the French statements printed in Paris are incorrect

A 415 The Pièces Justificatives printed in this volume p 309–336 dated earlier than 1740 are silly forgeries: and if Collin le Bar were a real person, a Magistrate of Pondichery he must have known that these are fables. There may possibly have been a lawyer of this name: but he certainly never wrote this book. In various old French almanacks printed at Pondichery there are lists of the judges, lawyers and other officials at Pondichery from 1790 to 1810 but in no one is the name of Collin de Bar.

Dellon in his Voyage aux Indes,
printed at Amsterdam in 1699,
in the beginning of his Second Part
mentions the village of Bargara
on the borders of Tellicheri.
Possibly Bargaret (see p 309)
may be meant for that place:
yet this can scarcely be, as that
village is on the West coast. The
name Bargaret is mere fiction.